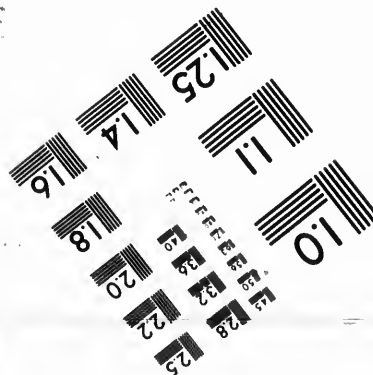
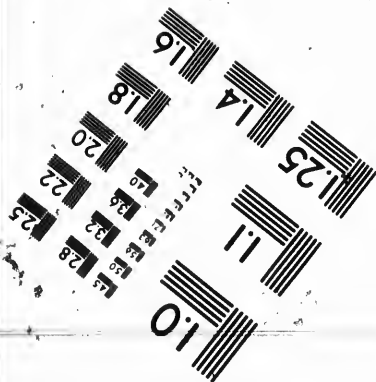
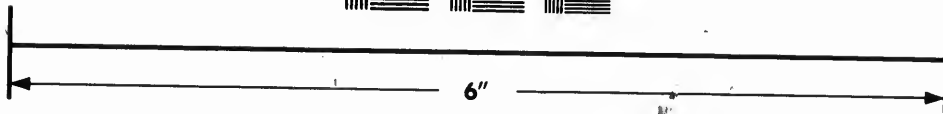
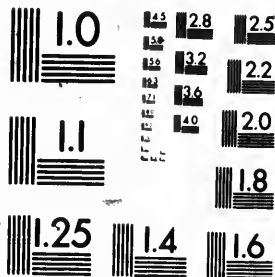


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

13 128
14 132
15 136
16 22
18 20

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10

© 1991

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

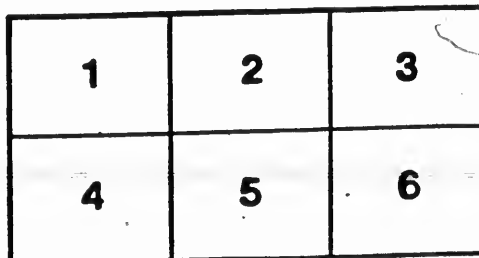
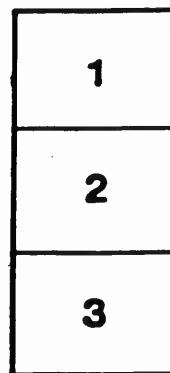
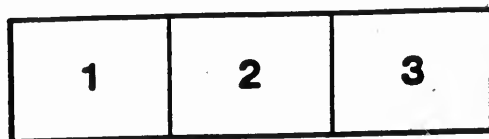
Société du Musée
du Séminaire de Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Société du Musée
du Séminaire de Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

364



BONNEAU & LUCAN

—
LA

GRAMMAIRE

SELON L'ACADEMIE



J. B. ROLLAND & FILS

MONTREAL.



**Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec,
3, rue de l'Université,
Québec 4, QUE.**

Joseph J. J. J. J.
Ecole Normale de
Quebec P. Q.

1879

~~LA GRAMMAIRE~~



SELON

L'ACADÉMIE

Joseph J. J. J. J.
Ecole Normale
Laval, Québec 1879
Joseph J. J. J. J.
J

Les ouvrages suivants se trouvent à la même librairie :

DRIOUX.

HISTOIRE ANCIENNE, in-12 cartonné.			
do ROMAINE,	do	do	
do MODERNE,	do	do	
do MOYEN-AGE,	do	do	
do ECCLÉSIASTIQUE,	do	do	
do SAINTÉ,	do	do	
do D'ANGLETERRE,	do	do	
do FRANCE	do	do	

BONNEAU ET LUCAN.

GRAMMAIRE DE L'ACADÉMIE, in-12 cartonné.			
EXERCICES EN RAPPORT,	do	do	
CORRIGÉS EN RAPPORT,	do	do	
ABRÉGÉ DE LA GRAMMAIRE,	do	do	
EXERCICES EN RAPPORT,	do	do	
CORRIGÉS EN RAPPORT,	do	do	

M. B. JULIEN.

Chaque volume est imprimé dans le format in-12, et se vend cartonné.

ÉLÉMENTS DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE de Lhomond ;
revis et complétés.

QUESTIONS ET EXERCICES sur la Grammaire Française de Lhomond, à l'usage des élèves.

LE MÊME OUVRAGE, avec les réponses, les corrigés et des dictées nouvelles, à l'usage des maîtres.

PETIT TRAITÉ DES PARTICIPES, à l'usage des élèves.

LE MÊME OUVRAGE, avec les réponses et les corrigés, à l'usage des maîtres.

TRAITÉ DE GRAMMAIRE FRANÇAISE.

QUESTIONS ET EXERCICES sur le Traité de Grammaire Française, à l'usage des élèves.

LE MÊME OUVRAGE, avec les réponses et les corrigés, à l'usage des maîtres.

PETIT TRAITÉ D'ANALYSE GRAMMATICALE, à l'usage des élèves.

TRAITÉ COMPLET D'ANALYSE GRAMMATICALE, à l'usage des maîtres.

PAR LE

J. B.

3764

Librairie :

LA

GRAMMAIRE

SELON

L'ACADÉMIE

PAR BONNEAU ET LUCAN

REVUE PAR

M. MICHAUD

Membre de l'Académie Française

OUVRAGE ADOPTÉ

PAR LE CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
DE LA PROVINCE DE QUÉBEC



MONTREAL

J. B. ROLLAND & FILS, LIBRAIRES-ÉDITEURS

Rue St-Vincent, Nos 12 et 14

LE JOURNAL

QUAND



MAISON
SOCIÉTÉ DE LA PRESSE
11, rue de la Harpe, Paris

L'es
dernier
écoulé
respect
a vu n
jusque-
de cette
rer stal
empres
mérite,
presque
inverse
autour
Mais
sanction
entrave
étréints
aujourd
la logiq
pondéra
blé que
ferait co
a signal
donner v
En eff
l'incertit
mairiens
sant des
Aussi,
seule gra
pas une
il en est
leures à
pendant

AVANT-PROPOS.

L'espace de soixante-treize ans, qui nous séparait de l'avant-dernière édition du Dictionnaire de l'Académie, ne s'est point écoulé sans que les grammairiens se soient crus dispensés du respect dû à une telle autorité. Ce laps de temps, auront-ils dit, a vu naître deux révolutions, et la littérature prendre un essor jusque-là sans exemple, et se régénérer : or, la langue, au milieu de cette rénovation, de cet ébranlement général, n'a pu demeurer stationnaire. Partant de ce principe, et peut-être plus empressés d'accueillir les nouveautés que d'en apprécier le mérite, ils nous ont donné des préceptes souvent peu fondés, et presque toujours trop circonscrits, trop exclusifs : conséquence inverse au motif qui les avait déterminés, au mouvement qui, autour d'eux, élargissait, agrandissait tout.

Mais aujourd'hui que l'Académie s'est prononcée, qu'elle a sanctionné telle locution et rejeté telle autre, qu'elle a brisé les entraves et le cercle étroit où l'on tenait une foule de mots comme étreints par les acceptions bornées auxquelles on les limitait ; aujourd'hui, enfin, qu'elle a fait justice du caprice des uns et de la logique des autres, en passant avec toute la force de sa prépondérance le niveau sur toutes les irrégularités, il nous a semblé que ce ne serait point un ouvrage sans intérêt que celui qui ferait connaître les modifications, les diverses acceptions qu'elle a signalées dans son édition de 1835, et souvent comme pour donner un démenti aux maximes qu'on nous enseigne.

En effet, outre que les principes qu'elle pose font disparaître l'incertitude qui résultait de la diversité d'opinions de nos grammairiens, elle agrandit encore la limite de ces principes en faisant des concessions impérieusement réclamées par l'usage.

Aussi, et nous oserons le dire, il n'existe aujourd'hui pas une seule grammaire en harmonie avec les sentiments de l'Académie, pas une qui ne soit à refondre sur une foule de cas. Par exemple, il en est une très-suivie, et que l'on pouvait croire une des meilleures à en juger sur son immense succès, et dans laquelle, cependant (disons-le dans l'intérêt de la vérité, dans l'intérêt de la

science), il ne serait pas difficile de trouver plus de quatre-vingt règles incomplètes ou fausses (et ici nous ne jugeons que d'après l'Académie), et près de trente tout-à-fait en contradiction avec l'opinion de ce tribunal suprême.

La nôtre, toute basée sur l'opinion de l'Académie, ne pouvait être entachée des mêmes vices. Ce corps savant y a si bien reconnu l'expression de ses sentiments sur les principes de notre langue, que huit de ses membres, savoir: M^{rs} Droz, Dupaty, Lemercier, Michaud, Charles Nodier, de Pongerville, de Ségur et Tissot, en ont spontanément demandé l'adoption au Conseil royal de l'Instruction publique. Aujourd'hui que ce Conseil l'a adoptée comme livre classique, et l'a autorisée pour l'usage des collèges, on ne peut être taxé de présomption en avançant que le succès en est assuré.

Nous y avons signalé la plupart des erreurs dont nous veñons de parler. Nous l'avons fait, non sans craindre d'indisposer le Conseil royal. Mais, dans sa justice, ce Conseil n'en a pas moins adopté notre livre, ne l'a pas moins autorisé pour l'usage des collèges: c'est là un fait bien significatif, et dont il est facile de tirer la conséquence; c'est, nous oserons le dire, l'approbation, la sanction de nos principes, et la condamnation de ceux que nous avons attaqués. Car, de deux choses l'une: ou la critique que nous faisons de la grammaire de M. Chapsal est fondée, ou elle ne l'est pas. Si elle ne l'était pas, le Conseil royal, au lieu d'adopter notre livre, l'eût rejeté; et puisque, au contraire, il l'a adopté, c'est qu'il partagé notre opinion.

Nous signalerons, à partir de la 19^e édition de cette grammaire, deux améliorations d'une très-grande importance: c'est le développement que nous avons donné aux deux questions, jusqu'ici plutôt esquivées que traitées, des *collectifs* et du *participe présent*, questions incontestablement, et sans comparaison aucune, les plus difficiles, les plus délicates de toute la langue française.

Nous présentons les *participes passés* réduits à deux règles sans exception, et sur le plan suivi par l'un de nous dans un ouvrage qui compte déjà huit éditions. Nous avons traité de l'emploi des *temps du subjonctif*, point si important et néanmoins si négligé, avec plus d'étendue que dans aucune de nos grammaires.

1.
recte
2.
l'autr
tres o
3.
conso
4.
nomm
son.
5.
alphab
an, in
6.
p, q, r
ne pro
En eff
tout er
7.
longue

(1) La
débilit

LA GRAMMAIRE

SELON

L'ACADÉMIE.

PREMIÈRE PARTIE.

INTRODUCTION.

1. — La Grammaire est l'art de parler et d'écrire correctement (1).
2. — Le langage parlé et le langage écrit sont l'un et l'autre formés de *mots*, et les mots sont composés de *lettres* ou *caractères*.
3. — Il y a deux sortes de lettres : les *voyelles* et les *consonnes*.
4. — Les *voyelles* sont *a, e, i, o, u* et *y*. Elle sont ainsi nommées, parce que, seules, elles forment une *voix*, un *son*.
5. — Mais il y a dans la langue française six autres sons, que notre alphabet ne permet pas de rendre par une seule lettre, tels sont *eu, ou, an, in, en, on*, qu'il faut considérer comme six voyelles.
6. — Les consonnes sont *b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, x, z*. On les appelle ainsi, parce qu'elles ne produisent une voix, un son, qu'à l'aide des voyelles. En effet, dans *ba, bo, bu*, etc., le son appartient presque tout entier aux voyelles *a, o, u*.
7. — Les voyelles sont *longues* ou *brèves*. Les *voyelles longues* sont celles sur lesquelles la voix s'appuie quelque

(1) La Grammaire est-elle une science ou un art? L'Académie la définit un art.



temps, et les brèves, celles dont la prononciation est rapide. Ainsi,

- a est long dans *plâtre*, et bref dans *châtte* ;
- o est long dans *tête*, et bref dans *trompette* ;
- i est long dans *abîme*, et bref dans *cime* ;
- e est long dans *vôle*, et bref dans *code* ;
- u est long dans *bûche*, et bref dans *cruche* ;
- eu est long dans *jeûne*, et bref dans *seul* ;
- ou est long dans *voûte*, et bref dans *goutte* ;
- in est long dans *piûte*, et bref dans *chemin*, etc.

Il n'y a guère que l'usage qui puisse nous apprendre à distinguer les voyelles longues des voyelles brèves.

Remarques sur quelques voyelles.

8. — Il y a trois sortes d'e : l'e muet, l'e fermé et l'e ouvert.

L'e muet n'a qu'un son sourd et peu sensible, comme dans *plume, monde, que, ce, me*, ou ne sert qu'à rendre plus longue la voyelle qui le précède, comme dans *pluie, soie, joie, il jouera, enjouement*.

L'e fermé se prononce la bouche presque fermée, comme dans *été, sévérité, répéter, clocher*.

L'e ouvert se prononce la bouche un peu plus ouverte que pour l'e fermé, et comme dans *cypres, excès, regret, elle, même*.

9. — Mais, comme on le voit, les différentes sortes d'e sont le plus souvent indiquées par des signes que l'on appelle accents.

10. — Il y a trois sortes d'accents, savoir : l'accent aigu (´), qui se met sur la plupart des e fermés : *révéré, pénétré* ; l'accent grave (`), qui se met sur la plupart des e ouverts : *après, exprès, père, mère* ; et l'accent circonflexe (^), qui se met sur la plupart des voyelles longues : *pâle, blême, abîme, impôt, bûche*. Nous disons la plupart, attendu qu'il y a : 1° des e fermés sans accent aigu, comme dans *payer, chanter, papier, vous payez, vous chantez* ; 2° des e ouverts sans accent grave, comme dans *sujet, appel, net* ; 3° des voyelles longues sans accent circonflexe, comme dans *scie, bas, rue*, etc.

11. — L'y sert souvent pour deux i, comme dans *crayon, noyau, royaume, payer* ; et quelquefois pour un i, comme dans *physique, style, tyran, martyr*.

12
quan
heur
quan
suit :
saura
et la v
les ha
lè ha
Des r
13.
culati
jour,
il y en
en-fan
14.
syllab
en a d
apport
15.
formé
ralité.
16.
ment d
les syl
loi, fou
17.
de mo
de mo
verbe,
et l'int
Coup
Cette
du has
nécessa

Remarque sur la consonne H.

12. — La lettre *h* est muette ou aspirée : elle est muette, quand elle est nulle dans la prononciation, comme dans *heureux, honneur, honnête, homme*; e le est aspirée, quand elle fait prononcer avec aspiration la voyelle qui suit : le *héros, la hardiesse, le haut, la hanche*. Alors il ne saurait exister de liaison entre la consonne qui la précède et la voyelle qui la suit; il faut donc prononcer *les haricots, les haines, les hameaux*, comme s'ils étaient ainsi écrits : *lé haricots, lé haines, lé hameaux*.

Des mots considérés sous le rapport de leur articulation.

13. — Les émissions de voix, nécessaires pour l'articulation des mots, sont ce qu'on appelle des *syllabes* : *jour, nuit, pain, vin*, sont des mots d'une seule syllabe; il y en a deux dans *charmant, enfant*, savoir : *char-mant, en-fant*, et trois dans *li-ber-té, ap-pli-qué*.

14. — On appelle *monosyllabe* un mot qui n'a qu'une syllabe; tels sont *bon, pain, sur, lui*; *dissyllabe*, celui qui en a deux : *enfant, poli*; *trissyllabe*, celui qui en a trois : *apporté, satisfait*.

15. — On donne aussi le nom de *polysyllabe* à tout mot formé de plus d'une syllabe : *voisin, complaisant, libéralité*.

16. — Une syllabe dans laquelle on entend distinctement deux sons, prend le nom de *diphthongue*; telles sont les syllabes *ia, ie, io, ieu, oi, oin, ue, ui*, etc. : *fruitier, loi, foin, vieux*.

17. — La langue française se compose de dix espèces de mots qu'on appelle *les parties du discours*. Ces espèces de mots sont le *nom, l'article, l'adjectif, le pronom, le verbe, le participe, l'adverbe, la préposition, la conjonction et l'interjection*.

Coup d'œil sur l'origine des différentes espèces de mots.

Cette division des mots en dix espèces n'est l'œuvre ni du hasard ni du caprice des hommes, mais la conséquence nécessaire de l'organisation des personnes et de l'exis-

tence des choses; car toute langue a pour éléments primitifs les objets mêmes qui composent la nature.

C'est ce qui fait que, bien qu'elles diffèrent par les mots et par les sons, les langues ont toutes entre elles une certaine communauté, une certaine affinité sous le rapport des principes fondamentaux.

Il nous a paru que jeter un coup d'œil sur les causes premières de la création des parties du discours, ou, en d'autres termes, que remonter aux choses mêmes pour expliquer les signes appelés à les représenter, ce serait répandre quelque attrait sur une matière aride, et laisser encore sur l'esprit des élèves une impression plus profonde et conséquemment plus profitable.

DU NOM

ET DE SON ORIGINE.

18. — Dès la création, la terre présentant comme aujourd'hui des êtres animés et des êtres inanimés d'une variété infinie, les hommes éprouvèrent le besoin de distinguer chaque objet par un terme spécial, de lui donner un nom particulier.

Or, les grammairiens ont appelé *nom* le mot par lequel on *nomme* une personne ou une chose. Ainsi, lorsque nous disons *père, mère, frère, sœur, parent, ami, Pierre, Jean, César, Napoléon, ville, village, église, maison, table, plume*, nous *nommons*, soit des personnes, soit des choses : donc ces mots sont des *noms* (1).

DE L'ARTICLE

ET DE SON ORIGINE.

19. — *L'article* n'étant pas de toutes les langues, il faut en conclure que seul, et par lui-même, il ne saurait

(1) Comme nos vues, quant à présent, sont uniquement de faire connaître chaque espèce de mot en remontant à la cause et à l'origine de sa formation, il ne sera rien dit ici des règles qui y ont trait, ces règles devant faire la matière des chapitres suivants.

pour éléments pri-
a nature.

différent par les
tes entre elles une
inité sous le rap-

eil sur les causes
discours, ou, en
ses mêmes pour
ésenter, ce serait
e aride, et laisser
pression plus pro-

tant comme au-
inanimés d'une
le besoin de dis-
l, de lui donner

e mot par lequel
si, lorsque nous
i, Pierre, Jean,
maison, table,
onnes, soit des

les langues, il
e, il ne saurait

ment de faire con-
t à l'origine de sa
trait, ses règles

rien exprimer; ce n'est guère qu'à l'invariabilité de la
terminaison des noms qu'il doit son existence. Aussi, ren-
voyons-nous, pour ce que nous avons à en dire, à cette
espèce de mot même.

Nos seuls articles sont *le, la, les, du, des, au, aux.*

DE L'ADJECTIF

ET DE SON ORIGINE.

20. — Quoique à l'aide du nom, chaque objet fût dési-
gné par un terme particulier, bientôt se déclara la néces-
sité de dire de ces objets leurs couleurs ou leurs formes,
leur force ou leur taille, enfin, remarquez bien ce mot,
d'*ajouter* à l'idée de l'objet l'idée de ses qualités.

En effet, voyons-nous un cheval, il est *jeune* ou *vieux*,
blanc ou *noir*, *grand* ou *petit*, *lourd* ou *léger*, *vis* ou
pesant. Or, ces mots *jeune*, *vieux*, *blanc*, *noir*, *grand*,
petit, joints au nom *cheval*, sont, pour ainsi dire, autant
d'attributs qui ajoutent à l'idée que nous donne le mot
cheval, l'idée de ses qualités, de sa taille, de sa légèreté,
etc. Remarquons-nous une femme, nous la trouvons *belle*
ou *laide*, *petite* ou *grande*, *brune* ou *blonde*, etc.; ici
encore chacun de ces mots, *belle*, *laide*, *petite*, *grande*,
brune, *blonde*, ajoute à l'idée que nous donne le mot *femme*
l'idée de ses qualités.

Ces mots donc n'ayant d'autre fonction que d'*ajouter*
des idées de formes, de couleurs ou de qualités, les gram-
mairiens ont dû chercher un terme qui rappelât cette
fonction; et, au lieu de se servir de l'expression *mot qui*
ajoute, ils ont choisi le terme plus court *adjectif*, qui,
seul, a toute cette signification.

DU PRONOM

ET DE SON ORIGINE.

21. — Si, comme on le voit, c'est à la nature même
des choses que nous devons l'origine du nom et de l'ad-
jectif, il n'en est pas de même du *pronom*, dont l'existence
ne peut être attribuée qu'à une raison d'harmonie.

En effet, il est vraisemblable que, dans le principe, on s'occupa de l'indispensable avant de penser à ce qui n'était qu'agrément. On peut conséquemment présumer qu'au lieu de dire, comme nous le faisons aujourd'hui, *lorsque le général eut tout examiné, et qu'il eut harangué ses soldats, il donna le signal de l'attaque*, les premiers hommes s'exprimèrent ainsi : *lorsque le général eut tout examiné, et que le général eut harangué ses soldats, le général donna le signal de l'attaque.*

Mais après avoir accru leurs connaissances, et leur oreille étant devenue plus sensible à l'harmonie, ils durent pour faire disparaître la monotonie et les langueurs de leur premier langage, chercher à éviter cette répétition fatigante du nom.

En conséquence, il leur fallut non-seulement inventer des mots pour remplacer les noms, mais encore leur donner une conformation particulière, c'est-à-dire les faire extrêmement courts, afin que, d'une part, ils pussent se répéter pour ainsi dire sans être aperçus, et que, de l'autre, il en résultât pour la diction une allure plus franche et plus rapide.

Considérée sous ce point de vue, la conformation des pronoms de la langue française est admirablement combinée : ce ne sont guère que des monosyllabes : *je, me, moi, tu, te, toi, il, elle, on, se, soi, le, la, les, lui, leur, qui, que, ce, dont, en, y*, sont des pronoms dont la répétition, grâce à leur brièveté, ne cause ni fatigue ni lenteur (1). Un seul exemple suffira pour en convaincre.

J'aperçus l'empereur et m'en approchai pour mieux le voir et le contempler. La personne exprimée par le mot *empereur* figure quatre fois dans cette courte phrase, savoir, dans les mots *empereur, en, le et le*. Et, sans le secours du pronom, il eût fallu dire, *j'aperçus l'empereur, et m'approchai de l'empereur pour mieux voir l'empereur, et contempler l'empereur.*

(1) S'il en est quelques-uns d'une conformation plus développée, ils sont d'un usage infiniment plus restreint, comme *chacun, quiconque*, ou l'œuvre du temps, qui en a fait des contractions. (Par *contraction*, on entend la réunion, la fusion de plusieurs mots en un seul ; tels sont les pronoms *celui-ci, celle-là*, qui sont formés des mots *celui qui est ici, celle qui est là*.)

C
cer l
fonce
moit
place

22
perm
les q
natur
core
stanc
à-dir
quan
rapp
dent
être e
par le
une q
Or
mes, t
boire,
timen
les sit
trouve
ter, et
mées
espèc
langu
Aus
impor
parole
on dit
sens.

(1) Pr
la place
à la pla

Ces mots donc n'ayant d'autre fonction que de *remplacer* les noms, les grammairiens, désireux d'exprimer cette fonction par un seul terme, ont fait le mot moitié latin, moitié français, *pronom*, qui signifie *pour le nom, à la place du nom* (1).

DU VERBE

ET DE SON ORIGINE.

22. — Une langue déjà pourvue du nom et de l'adjectif permettait bien de désigner chaque objet et d'en peindre les qualités, les formes, les couleurs, etc. Mais de leur nature ces objets étant animés ou inanimés, il fallut encore créer une espèce de mot pour exprimer les circonstances relatives à leur être : les objets inanimés, c'est-à-dire sans vie, ne peuvent guère qu'être en repos ; mais quant aux êtres animés, c'est-à-dire ayant vie, il y a par rapport à eux trois circonstances différentes, qui dépendent de leur état même d'existence : *se mouvoir, sentir, être en repos, ou en tel ou tel état*, ce qui peut s'exprimer par les trois mots *marcher, aimer, dormir*; il n'y a pas une quatrième alternative.

Or, toutes les actions, tous les mouvements des hommes, tels que *marcher, courir, voyager, venir, parler, écrire, boire, manger*, etc.; toutes leurs passions, tous leurs sentiments, tels que *chérir, aimer, détester, haïr*, etc.; toutes les situations, tous les états dans lesquels ils peuvent se trouver, comme *languir, dormir, se reposer, être, exister*, etc.; toutes ces circonstances, disons-nous, étant exprimées par une même espèce de mot, on comprend que cette espèce, par son importance, tient le premier rang dans les langues, qu'elle en est pour ainsi dire l'âme.

Aussi, les grammairiens, pour exprimer toute cette importance, l'ont-ils appelée *verbe*, expression qui signifie *parole*. En effet, le verbe est la parole même : avec lui, on dit tout ; sans lui, on ne peut rien exprimer qui ait un sens.

(1) *Pronom* est formé de *pro*, préposition latine qui signifie *pour ou à la place de*, et du mot français *nom*, ce qui, réuni, signifie *pour le nom, à la place du nom*.

DU PARTICIPE

ET DE SON ORIGINE.

23. — Dans les langues, il existe une espèce de mot qui, quoique étant née du verbe, tient encore de la nature de l'adjectif ; tels sont *frappé, frappée; chéri, chérie; venu, venue; soumis, soumise, etc.*, qui viennent des verbes *frapper, chérir, venir, soumettre.*

C'est de cette double fonction, c'est de ce qu'elle *participe* de ces deux natures, que cette espèce de mot tire son nom de *participe*.

DE L'ADVERBE

ET DE SON ORIGINE.

24. — De même que les objets ne sauraient exister sans avoir telle ou telle forme, telle ou telle couleur, telle ou telle qualité, comme dans ces exemples, *table ronde, chapeau blanc, bon pain, etc.*; de même une action ne saurait avoir lieu sans se faire de telle ou telle manière, à telle ou telle époque, dans tel ou tel ordre, etc. Et ces expressions qui marquent la manière, le temps, l'ordre, sont appelées *adverbes*.

EXEMPLES. — *Il chante agréablement, c'est-à-dire d'une manière agréable; il se conduit exemplairement, c'est-à-dire d'une manière exemplaire. Il arrivera bientôt, partirez-vous demain? Bientôt et demain* marquent le temps. *D'abord il nous écrivit, puis il vint nous voir. D'abord et puis* marquent l'ordre.

Ainsi qu'on le voit, les adverbes sont en général pour les verbes ce que sont les adjectifs pour les noms.

Et comme cette sorte de mot ne saurait guère être que *près du verbe*, les grammairiens lui ont donné, pour cela, le nom *adverbe*, expression formée de mot latin *ad*, qui signifie *vers* ou *près de*, et du nom français *verbe*, lesquels, réunis, font *vers le verbe*, c'est-à-dire, *qui se place vers le verbe, près du verbe.*

25. —
parlé j
compl
et sans
suiven

La p
les jeu
voulait
étude,
qu'à l'a
EXEM
DANS le
sous, se
la pren
de exp
ainsi d
C'est
avant le
ports q
tion, ex
mot lat
avant,
avant s

26. —
de mots
élément
manqua



DE LA PRÉPOSITION

ET DE SON ORIGINE.

25. — A l'aide des espèces de mots dont nous avons parlé jusqu'ici, il était déjà possible d'exprimer des idées complètes, il est vrai, mais des idées très-circonscrites, et sans plus de rapports ni de liaisons que celles qui suivent :

Ces jeunes personnes étudient leurs leçons.

Mon cheval a brisé ma voiture.

Le général a attaqué l'ennemi.

J'ai acheté des livres instructifs.

La première de ces phrases, par exemple, dit bien que les jeunes personnes étudient leurs leçons; mais si l'on voulait indiquer le lieu où elles étudient, le but de cette étude, depuis quel temps elle dure, etc., on ne le pourrait qu'à l'aide d'une préposition.

EXEMPLES. — *Ces jeunes personnes étudient leurs leçons dans le jardin, sur le gazon, sous un arbre.* (*Dans, sur, sous, servent à désigner le lieu.*) *Elles étudient pour avoir la première place, afin d'être les premières.* (*Pour et afin de expriment le but de leur étude.*) *Elles s'appliquent ainsi depuis une heure.* (*Depuis sert à marquer le temps.*)

C'est parce que cette espèce de mot se met toujours avant le lieu, le but, le temps, en un mot, avant les rapports qu'elle concourt à exprimer, qu'on l'appelle *préposition*, expression formée du nom français *position*, et du mot latin *præ*, qui signifie *avant*, ce qui fait *position avant*, c'est-à-dire, qui occupe une position, une place avant son rapport.

DE LA CONJONCTION

ET DE SON ORIGINE.

26. — Bien que les hommes eussent dans les espèces de mots dont nous avons parlé jusqu'ici presque tous les éléments nécessaires à la représentation des idées; il leur manquait encore les moyens d'attacher, de lier ces idées

les unes avec les autres pour en faire un tout coordonné : ils se trouvaient dans la position d'un constructeur qui a tous les matériaux nécessaires pour édifier, mais qui manque encore de liens et de ciment.

Outre que la diction fût jusque-là décousue et sans grâce, les pensées manquant de liaisons, la communication en était plus laborieuse, et très-souvent le sens plus difficile à saisir.

En effet, cette phrase, PUISQUE *vo*tre ami ne me croit point, ET qu'il pense QUE je le trompe, je cesserai de le voir, ne pourrait guère, sans conjonction, se rendre autrement que par, *vo*tre ami ne me croit point, il pense être trompé par moi, je dois cesser de le voir. Cette dernière façon de s'exprimer n'a ni l'ensemble, ni le coulant, ni la précision que donnent à la première les conjonctions *puisque, que, et, que.*

Les grammairiens donc, pour donner à cette espèce de mot un nom qui peignit sa fonction dans le discours, l'ont appelée *conjonction*, expression qui signifie *liaison, union*, c'est-à-dire qui lie un mot à un autre mot, les idées les unes aux autres, les phrases entre elles.

DE L'INTERJECTION

ET DE SON ORIGINE.

27. — Il est dans notre nature, lorsque nous sommes vivement affectés d'un sentiment, soit de joie, soit de douleur, de surprise, de crainte, de colère ou d'admiration, etc., de pousser, de *jeter* un cri.

Un fils, par exemple, aperçoit-il sa mère, dont il a été séparé quelque temps, il s'écriera probablement de surprise : HA ! *voilà maman !*

Sommes-nous étonnés de voir encore quelqu'un que nous croyions absent, il pourra nous arriver de dire : EH BIEN ! *vous êtes encore ici !* HE QUOI ! *vous n'êtes pas encore parti !*

Avons-nous à peindre les regrets, la douleur que nous cause la perte de quelqu'un, nous pourrons nous exprimer ainsi : HÉLAS ! *il n'est plus !*

Ces mots *ha ! eh bien ! hé quoi ! hélas !* que l'on peut

consid
jetés,
expres

28. -
par les
sonné
son. O
l'objet

29. -
commu

30. -

ner à t
même
sont de
les ville
toutes l

31. -

particul
Napoléon
France,

et Fran
ville, et

gramma

particul

la même

La p

majuscu

32. (

(i) Non
exemple,
voir une
chose n'a
cette, tel

out coordonné :
 structeur qui a
 fier, mais qui

ousue et sans
 a communica-
 nt le sens plus

ni ne me croit
 erai de le voir,
 dre autrement
 se être trompé
 nière façon de
 ni la précision
 puisque, que,

ette espèce de
 discours, l'ont
 iaison, union,
 , les idées les

nous sommes
 joie, soit de
 ou d'admira-
 dont il a été
 ment de sur-

quelqu'un que
 de dire : En
 es pas encore

ur que nous
 ous exprimer

ue l'on peut

considérer pour la plupart comme des cris brusquement
jetés, ont reçu, pour ce motif, le nom d'*interjection*,
 expression qui a quelque analogie avec les mots *jet*, *jeter*.

CHAPITRE PREMIER.

DU NOM.

28. — Comme nous l'avons déjà dit, le *nom* est le mot par lequel on nomme, par lequel on représente une personne ou une chose; tels sont *père*, *mère*, *jardin*, *maison*. On l'appelle aussi *substantif*, parce que souvent l'objet nommé représente une *substance* (1).

29. — On distingue deux sortes de noms : le nom *commun* et le nom *propre*.

30. — On appelle nom *commun* celui qui peut se donner à toutes les personnes ou à toutes les choses de la même espèce. Or, *ville*, *maison*, *homme*, *femme*, etc., sont des noms communs, car ils peuvent se dire de toutes les villes, de toutes les maisons, de tous les hommes et de toutes les femmes.

31. — Le nom *propre* est le mot par lequel on désigne particulièrement une personne ou une chose, comme *Napoléon*, *l'Italie*. Or, si je dis, *Paris est la capitale de la France*, je me sers de deux noms propres, savoir, *Paris* et *France*. En effet, *Paris* est le nom particulier d'une ville, et *France* le nom particulier d'un pays. Mais les grammairiens, au lieu de se servir de l'expression *nom particulier*, ont employé cette autre, *nom propre*, qui a la même signification.

La première lettre des noms propres doit être une majuscule, c'est-à-dire une grande lettre.

Du genre des noms.

32. (Comme chez les hommes et les animaux on

(1) Nous donnerons la préférence au mot *nom*, parce qu'il peut sans exception, se dire de tous les noms. L'appellation *substantif* ne peut recevoir une application aussi générale; attendu qu'un nombre infini de choses n'existent que dans notre esprit, et ne représentent aucune substance; tels sont *désir*, *pensée*, *loisir*, *agilité*, etc.

distingue deux espèces, c'est-à-dire le mâle et la femelle, la Grammaire a dû tenir compte de cette distinction. Mais au lieu d'employer les mots *espèce mâle, espèce femelle*, on a dit *genre masculin, genre féminin*, expressions qui ont la même valeur.

33. — Ainsi, l'on dit qu'un nom est du genre masculin, s'il représente un homme ou un animal de l'espèce mâle, comme *père, frère, bœuf, cheval*; on dit qu'un nom est du genre féminin, s'il représente une femme ou un animal de l'espèce femelle, comme *mère, sœur, lionne, jument*.

34. — Mais on a encore donné le genre masculin et le genre féminin à des noms de choses inanimées. Par exemple, on a fait *habit et chapeau* du masculin, et *redingote et robe* du féminin, sans que la Grammaire puisse en rendre compte : l'usage seul nous apprendra donc à connaître le genre de ces sortes de noms; faut-il *un* avant un nom, ce nom est du masculin; faut-il *une*, il est du féminin. Ainsi, *jardin, tapis*, sont du masculin, parce qu'on dit *un jardin, un tapis*; *plume, bougie*, sont du féminin, parce qu'on dit *une plume, une bougie*.

Du nombre des noms.

35. — On appelle *nombre* une quantité quelconque; *un, deux, trois, quatre, etc.*, sont des nombres.

36. — Quoique les nombres soient illimités, la Grammaire n'en reconnaît que deux, savoir, *un* et *plusieurs*. Mais à la place de nombre *un*, on a dit nombre *singulier*; à la place de nombre *de plusieurs*, on a dit nombre *pluriel*. Ainsi, *la sœur* est du nombre *singulier*, *les sœurs*, du nombre *pluriel*.

De la formation du pluriel dans les noms.

37. — On forme le *pluriel* d'un nom en ajoutant *s* à son *singulier* : *le père, les pères; la mère, les mères; le jour, les jours*.

38. — Mais cette règle n'est pas générale, car

1° Les noms qui finissent au *singulier* par *s, x, ou z*, s'écrivent au *pluriel* comme au *singulier* : *un fils, un bras; des fils, des bras; un nez, une croix; des nez, des croix*. (Pas d'exception.)

2° L
luriel
l n'y a
riel se

3° Le
ou, un

Il n'y
renou,
les caill

4° L
énéral,
ocal, etc
aux, m

Il n'y
val, ca
e plur
pluriel p

40. —
omme g
ette syll
ingulier e

41. — D
loyau, b
mau, tuy

42. —
luriel p
ail, de

43. —
corail, é
coraux,

nier a au
qu'il sig
commis
esquelle
erre, ou

(1) 59. —
mais l'Acad
mer ainsi k

le et la femelle, distinction. Mais espèce femelle, expressions qui

genre masculin, l'espèce mâle, l'un nom est du ou un animal ionné, jument. masculin et le manimées. Par culin, et redin- paire puisse en endra donc à aut-il un avant une, il est du masculin, parce gie, sont du ougie.

quelconque; bres. ités, la Gram- et plusieurs. bre singulier; nombre plu- er, les sœurs,

ndms. ajoutant s à les mères; le e, car ar s, x ou z,

ils, un bras; at, des croix.

2° Les noms terminés par *au* ou par *eu* prennent *x* au pluriel : *un tonneau, des tonneaux; un neveu, des neveux.* Il n'y a qu'une seule exception; c'est *landau*, dont le pluriel se forme par *s* : *des landaus.* (ACAD.) *et bleed.*

3° Les noms terminés par *ou* prennent *s* au pluriel : *un ou, un clou; des sous, des clous.*

Il n'y a que sept exceptions : *bijou, caillou, chou, genou, hibou, joujou* et *pou*, qui prennent *x* : *des bijoux; les cailloux, des choux, des genoux, etc.*

4° Les noms terminés en *al* ont leur pluriel en *aux* : *général, tribunal, journal, cheval, maréchal, bocal, local, etc.*, font donc, *généraux, tribunaux, journaux, chevaux, maréchaux, bocaux, locaux* (1).

Il n'y a d'autres exceptions que *bal, carnaval, régala, val, cal* (durillon), *nopal, chacal, serval, narval*, dont le pluriel est *bals, carnivals, régals, etc.*—*Pal* fait au pluriel *paux* ou *pals*.

40. — Remarque. Les pluriels en *aux* venant d'un singulier en *al*, comme *généraux*, qui vient de *général*, ne prennent pas la lettre *s* dans cette syllabe *aux*. (Pas d'exception.) Mais les pluriels en *aux* venant d'un singulier en *au* prennent un *e* : *un chapeau, des chapeaux.*

41. — De cette dernière catégorie, cependant, il faut excepter *afutiau, loyau, boyau, étan, gluau, gruaun, hoyau, joyau, noyau, pilau, suryau, enau, tuyau* et *umau*, dont la syllabe *au* s'écrit sans *e*.

42. — 5° Les noms qui finissent en *aile* se forment au pluriel par un *s* : *un éventail, des éventails; un gouvernail, des gouvernails; un portail, des portails.*

43. — Il n'y a d'exceptions que les six suivants : *bail, corail, émail, soupirail, vantail* et *travail*, qui font, *baux, coraux, émaux, soupiraux, vantaux* et *travaux*. Ce dernier a aussi le pluriel *travails*, et dans deux cas : 1° lorsqu'il signifie les rapports d'un ministre au roi, ou d'un commis au ministre ; 2° lorsqu'il se dit de machines par lesquelles on contient les chevaux vicieux quand on les serre, ou quand on les panse. *Bétail* fait *bestiaux*.

(1) 39. — On trouve dans quelques dictionnaires, *des bocals, des locaux*, mais l'Académie dit *des bocaux, des locaux*; on doit la féliciter de diminuer ainsi le nombre des exceptions.

44. — *Ail*, espèce d'oignon, a aussi deux pluriels : *aïls* et *auls* (Acad.). *Des aïls* plaît plus à l'oreille que *des auls*.

6^e Les trois noms *aïeul*, *ciel*, *aïl*, ont aussi un double pluriel : *aïeul* fait au pluriel *aïeuls*, lorsqu'il signifie *grand-père* : *mes aïeuls paternels*, *mes aïeuls maternels*.

Aïeul fait *aïeux* dans deux cas, 1^o lorsqu'il se dit de ceux qui ont vécu dans les siècles passés : *c'était la mode chez nos aïeux* ; *nos aïeux étaient plus simples que nous* ; 2^o pour désigner ceux de qui l'on descend : *ce droit lui vient de ses aïeux*. (Acad.)

NOTA. Écrivez ainsi avec *e* *aïeule*, pour signifier *grand'mère*, *mon aïeule paternelle*, *mon aïeule maternelle*.

Ciel fait au pluriel *ciels* et *cieux*. On dit un *ciel*, *des ciels*, quand il s'agit de ciels de lit ou de l'imitation du ciel, soit en peinture, soit en tapisserie : *les ciels réussissent mal en tapisserie* ; *ce peintre fait bien les ciels*. Dans tous les autres cas, il faut *cieux* : *l'immensité des cioux*, *le royaume des cioux*, etc.

Œil fait au pluriel *yeux* : *des yeux noirs*, *des yeux bleus*.

L'Académie n'admet guère le pluriel *aïls* que dans le nom *aïl-de-bœuf*, *des aïls-de-bœuf*. (Fenêtres rondes.)

Yeux, ajoute-t-elle, se dit de certains vides, de certains trous qui se trouvent dans la mie du pain, et dans plusieurs espèces de fromage : *un pain qui a des yeux*, *du fromage qui n'a point d'yeux*. Il se dit encore des boutons qui paraissent sur une tige d'arbre : *tailler à deux yeux*, à trois *yeux*.

45. — REMARQUE. — L'Académie conserve le *s* au pluriel des noms en *ant* ou en *ent* ; elle écrit donc, *les enfants*, *les parents*, *les instants*, *les talents*, etc.

46. — Nous serons remarquer que l'usage autorise aussi à écrire, en supprimant le *s* au pluriel, les mêmes noms, lorsqu'ils sont formés de plus d'une syllabe : *les enfans*, *les parens*, *les instans*, *les talens*. Et s'ils n'ont qu'une syllabe, le *s* se conserve : *les vents*, *les gants*, *les dents*. La première de ces façons d'orthographe est toute logique, la seconde n'a pour elle que le caprice de l'usage.

CHAPITRE II.

DE L'ARTICLE.

47. — *L'article* est un mot qui a pour principale propriété d'indiquer le genre et le nombre des noms avant lesquels il est employé.

48. — Voici tous nos articles : *le*, *la*, *les*, qu'on appelle *articles simples*, et *du*, *des*, *au*, *aux*, qu'on appelle *articles composés*.

49. — *Le* se met avant un nom masculin singulier : *le*

rain, le
nère, l
es : le

30.
es par
nous di
lège
u gén
ois.

31. —
à letr
quand
ine voy
upprim
Ainsi, p
oreille
retran
oiseau,

52. —

l'exprim
not, tou
es. Voy
ûr ou v
r, ces n
ur, expi
ont auta
eau nou
esant, r
oir, lége
es adjeç

53. —
oit dans
r chez
onc tant

pain, le vin; la, avant un nom féminin singulier: la mère, la fille; les, avant les noms pluriels des deux genres: les frères, les sœurs.

30. — *Du, des, au, aux, sont appelés articles composés parce qu'ils renferment en eux l'un des mots de, à: nous disons donc, le talent du maître, pour de le maître; la légèreté des enfants, pour de les enfants; j'ai parlé au général, pour à le général; obéir aux lois, pour à les lois.*

31. — *Mais, pour l'agrément de la langue, on supprime la lettre e de l'article le, et la lettre a de l'article la, quand ils se trouvent devant un mot qui commence par une voyelle ou un h muet; et alors on remplace la lettre supprimée par cette figure ('), qu'on appelle apostrophe. Ainsi, pour éviter tout ce qu'il y aurait de choquant pour l'oreille dans le oiseau, le ami, la oreille, le homme, on retranche les lettres e, a, des articles le, la, et l'on a dit, l'oiseau, l'ami, l'oreille, l'homme, etc.*

CHAPITRE III.

DE L'ADJECTIF.

32. — *Nous l'avons déjà dit, l'adjectif a pour fonction d'exprimer les qualités, les formes, les couleurs, en un mot, toutes les manières d'être des personnes ou des choses. Voyons-nous un fruit, il nous paraît petit ou gros, mûr ou vert; il est bon ou mauvais, tendre ou dur, etc. Or, ces mots petit, gros, mûr, vert, bon, mauvais, tendre, dur, exprimant les qualités ou les manières d'être du fruit, sont autant d'adjectifs. Avons-nous à parler d'un chapeau nous aurons à dire qu'il est blanc ou noir, léger ou pesant, rond ou ovale, grand ou étroit. Ces mots blanc, noir, léger, pesant, rond, ovale, grand, étroit, sont encore des adjectifs.*

33. — *Mais les qualités, les formes, etc., qu'on aperçoit dans un être masculin, pouvant tout aussi bien exister chez un être féminin, un même adjectif se rapportera donc tantôt à un nom masculin, tantôt à un nom féminin,*

Cela posé, il reste à examiner les modifications que fait éprouver à un adjectif la différence du genre.

De la formation du féminin dans les adjectifs.

34. — PREMIÈRE RÈGLE. — Tout adjectif terminé au masculin par un *e* muet, comme *sage, utile, agréable*, reste tel au féminin : *le frère SAGE, la sœur SAGE.*

35. — DEUXIÈME RÈGLE. — Tout adjectif qui ne finit pas par un *e* muet au masculin, en prend un au féminin. *petit, grand, poli, vrai, zélé, exquis*, font donc au féminin, *petite, grande, polie, vraie, zélée, exquisse.*

36. — Mais il faut excepter de cette dernière règle, 1° les adjectifs dont le féminin exige la reduplication de la dernière lettre et un *e* muet, 2° et les adjectifs dont la formation féminine est irrégulière.

37. — Les adjectifs qui exigent au féminin la reduplication de leur dernière lettre sont :

1° Ceux qui sont terminés en *el* ou en *eil* comme *actuel, habituel, vermeil, pareil*, dont le féminin est *actuelle, habituelle, vermeille, pareille*. (Point d'exception.)

38. — Remarquez 1° que *fidèle* et *infidèle* ne font point partie de cette catégorie; ils appartiennent à la première règle, c'est-à-dire que, prenant un *e* muet au masculin, le féminin ne change pas : un *serviteur fidèle, une mémoire fidèle*; 2° que *rebelle* prend toujours deux *l* : un *chef rebelle, une armée rebelle*.

2° Les adjectifs terminés par *ien*, qui, sans exception, font au féminin, *ienne* : *chrétien, païen, ancien*; *chrétienne, païenne, ancienne*. (Point d'exception.)

3° Les adjectifs terminés par *on*, comme *bon, bouffon, mignon*, qui font au féminin, *bonne, bouffonne, mignonne*. (Pas d'exception.)

4° Les adjectifs terminés par *et* comme *net, sujet, muet, suet*, qui font au féminin, *ette* : *nette, sujette, muette, suette*. Il faut en excepter *complète, concrète, discrète, inquiète, replette, secrète*.

5° Les adjectifs *bas, épais, exprès, gras, gros, las, profès*, qui font au féminin, *basse, épaisse, expresse, grasse, grosse, lasse, professe*. — *Nul, gentil, paysan, sot, vieillot*, dont le féminin est *nulle, gentille, paysanne, sottte, vieille*.

6°

veau,

vella,

bel, ne

çant p

don, t

aussi t

59.

irrégul

1° C

bref, u

ve : ve

Il n'y

c'est l'ac

qui, lors

cette pie

2° L

pour p

boiteus

faux, p

fausse.

3° L

che, séc

franc,

grecque

benin, c

— Fave

4° (C

5° L

forme d

Prem

particip

qui font

(1) Froy

(2) Neut

au féminin

(3) Froy

d'Italie; c

blie dans

6° Et enfin les adjectifs *sou, mou, vieux, beau et nouveau*, dont le féminin est *folle, molle, vieille, belle, nouvelle*, parce qu'au masculin on dit aussi *fol, mol, vieil, bel, nouvel*, lorsqu'ils se trouvent avant un nom commençant par une voyelle ou un *h* muet : *fol espoir, mol abandon, bel enfant, nouvel ouvrage, vieil homme*. (On dit aussi *vieux homme*.)

59. — Les adjectifs dont la formation féminine est irrégulière, sont :

1° Ceux qui sont terminés par *f*, tels que *veuf, actif, bref, vis*, qui perdent au féminin la lettre *f* pour prendre *ve : veuve, active, brève, vive*.

Il n'y a qu'un seul mot qui fasse exception, encore est-il peu usité : c'est l'adjectif *pouf*, qui se dit du grès, des pierres ou du marbre, qui, lorsqu'on les travaille, tombent en poussière : *ce grès est pouf, cette pierre est pouf* (Acad.).

2° Les adjectifs terminés par *x*, qui perdent cette lettre pour prendre *se* : *heureux, boiteux, honteux ; heureuse, boiteuse, honteuse*. Il n'y a que cinq exceptions : *doux, faux, préfix, roux* et *vieux*, dont le féminin est *douce, fausse, préfixe, rousse, vieille*.

3° Les adjectifs *blanc, sec, frais, franc*, qui font *blanche, sèche, fraîche, franche* (1). — *Public, caduc, turc, grec, franc*, dont le féminin est *publique, caduque, turque, grecque* (2), *franque* (3). — *Long, oblong, tiers, malin, bénin*, qui font *longue, oblongue, tierce, maligne, bénigne*. — *Favori, coi*, qui font *favorite, coite*.

4° (*Châtain, dispos* et *fat*, ne se disent pas au féminin.)

5° Les adjectifs terminés par *eur*, dont le féminin se forme de différentes manières, savoir :

Premièrement. — Les adjectifs en *eur* formés d'un participe présent par le changement de *ant* en *eur*, et qui font *euse* au féminin, comme *parleur, menteur, voleur*,

(1) *Franc, franche*, qui a de la franchise, ou qui est libre.

(2) Remarque que *grec* est de ces mots le seul qui conserve la lettre *o* au féminin : *une Grecque*.

(3) *Franche, franque, langue franque*, sorte de jargon mêlé de français, d'italien, d'espagnol, etc., que parlent les Francs de la basse classe établis dans le Levant ou en Barbarie.

trompeur, dont le féminin est *parleuse, menteuse, voleuse, trompeuse*, parce qu'ils viennent des participes présents *parlant, mentant, volant, trompant*. Il faut cependant en excepter *débiteur* (qui doit), *exécuteur, inventeur, persécuteur, enchanteur*, qui font au féminin *débitrice, exécutrice, persécutrice, enchanteresse*.

Secouement. — Les adjectifs en *teur* non formés d'un participe présent, et qui font au féminin *trice* : *admirateur, adulateur, approbateur, conciliateur, conservateur, délateur, dénonciateur, directeur, investigateur, lecteur, donateur, testateur*, etc., etc.; *admiratrice, adulatrice, approbatrice, conciliatrice, conservatrice, délatrice, dénonciatrice, directrice, investigatrice, lectrice, donatrice, testatrice*, etc.

60. — *Remarque.* — *Amateur* se dit des deux genres : *un homme, une femme amateur*.

61. — Il est aussi des adjectifs en *eur* qui ont une double formation féminine; tels sont :

62. — *CHANTEUR*, dont le féminin est *chanteuse et cantatrice*. *CHANTEUSE* se dit de toute femme qui chante, soit qu'elle en fasse ou non sa profession : *les chanteuses de l'Opéra*. Cependant, lorsque la personne dont on parle a acquis quelque célébrité dans l'art du chant, au lieu de *chanteuse*, on dit *CANTATRICE*. (ACAD.)

63. — *CHASSEUR*, dont le féminin est *chasseuse et chasseresse*. *CHASSEUSE* se dit d'une femme qui chasse, ou qui aime à chasser : *j'aperçois une chasseuse dans la plaine, ces dames sont d'habiles chasseuses*. — *CHASSERESSE* ne se dit qu'en poésie : *Diane la chasseresse, les nymphes chasseresses*. (ACAD.)

64. — *DÉBITEUR*, qui, comme on l'a déjà vu, fait *débitrice*, lorsqu'il signifie *qui doit* : *elle est ma débitrice de cinq cents francs*; et *débiteuse* (qui débite) : *c'est une débitrice de nouvelles, une grande débitrice de mensonges*. (ACAD.)

65. — *DEMANDEUR*, dont le féminin est *demandeuse et demanderesse*. *DEMANDEUSE* se dit de celle qui a l'habitude de demander pour obtenir quelque chose, ou qui en fait profession : *c'est une demandeuse perpétuelle*. — *DEMANDERESSE* est un terme de procédure, qui signifie celle qui intente un procès, qui fait une demande en justice : *telle est la somme réclamée par la demanderesse*. — *Défendeur*, autre terme de procédure, fait *défenderesse*.

66. — *DEVINEUR*, dont le féminin fait *devineuse*. Il se dit de ceux qui, sans se donner pour prédire les événements, sans en faire profession, aiment à juger par voie de conjecture : *c'est un bon devineur, une adroite devineuse*; — *Devineuse* n'est pas, comme on l'a imprimé, le féminin de *devineur*, mais de *devin*. Ils se disent de ceux qui se donnent pour

prélire, les
VENDUES BON

67. — V
se dit de ce
VENDEUSES
femme qui
la VENDRE

68. — BA
resse; mais
— VENGEUR
style souter
VANGERESSE
met des pé
féminin est

PREMIÈRE
ainsi par u
rieure, sup
ont majeure

DEUXIÈME
ions, des ét
gent pas ar
teur, etc.

69. —
les noms,
petite; pe

1° Que
terminés :
restent tel
un homme

2° Que
es seuls
prennent u
umeaux,

3° Que l
en aux : l
pal, princ

70. —
attendu qu

prélire les événements, et qui en font profession : les DEVINS et les DEVINERESSES sont des imposteurs. (ACAD.)

67. — VENDEUR, dont le féminin est *vendeuse* et *venderesse*. VENDEUSE se dit de celle qui fait profession de vendre : une VENDEUSE de fruits, des VENDEUSES à la halle. — VENDERESSE ne se dit qu'en pratique, et d'une femme qui, sans faire profession de vendre, a cédé, a vendu telle chose : la VENDERESSE est garante. (ACAD.)

68. — BAILLEUR (qui donne à ferme, à loyer), dont le féminin est *bailleresse*; mais ce féminin, dit l'Académie, est maintenant presque inusité. — VENGEUR, dont le féminin est *vengeresse*, mais ce féminin n'est que du style soutenu : *Jeanne d'Arc fut la VENGERESSE de la France; la main VENGERESSE de ce héros brisa les fers de sa patrie.* — PÉCHEUR (qui combat des péchés), dont le féminin est *pêcheresse*. — GOUVERNEUR, dont le féminin est *gouvernante*. — Et SERVITEUR, qui fait *servante*.

PREMIÈRE REMARQUE. — Le féminin des adjectifs en *érieur* se forme ainsi par un *e* muet : *antérieur, inférieur, supérieur; antérieure, inférieure, supérieure*. Il faut y ajouter *majeur, mineur* et *meilleur*; qui sont *majeure, mineure, meilleure*.

DEUXIÈME REMARQUE. — Les adjectifs en *eur*, qui expriment des professions, des états plus particulièrement exercés par des hommes, ne changent pas au féminin; tels sont *auteur, traducteur, docteur, professeur, etc.*

Formation du pluriel dans les adjectifs.

69. — On forme le pluriel des adjectifs comme celui des noms, c'est-à-dire, en ajoutant un *s* au singulier : *petit, petite; petits, petites*. Cependant il faut remarquer :

1° Que, comme dans les noms encore, les adjectifs terminés au singulier par *s* ou *x*, comme *gros, heureux*, restent tels au pluriel : *un gros cheval, de gros chevaux; un homme heureux, des hommes heureux*;

2° Que les trois adjectifs en *au, beau, jumeau, nouveau*, les seuls de notre langue qui aient cette terminaison, prennent un *x* au pluriel : *de beaux enfants, deux frères jumeaux, de nouveaux ouvrages*;

3° Que la plupart des adjectifs en *al* font leur pluriel en *aux* : *libéral, libéraux; original, originaux; principal, principaux; égal, égaux; spécial, spéciaux, etc.*

70. — Mais nous insisterons sur les adjectifs en *al*, attendu que les grammairres les plus suivies même sont

sur ce point incomplètes et en désaccord tout à la fois avec cette autorité imposante de l'Académie.

Adjectifs en AL sur le pluriel masculin desquels l'Académie ne s'était pas prononcée jusqu'à son édition de 1835, où on lit :

71. — *Biennal*, des emplois biennaux ;
Brutal, des appétits brutaux ;
Doctrinal, des avis doctrinaux ;
Électoral, collèges électoraux ;
Équinoxial, des points équinoxiaux ;
Fatal, au pluriel *fatals* (peu usité, dit l'Acad.) ;
Grammatical, les principes grammaticaux ;
Illégal, actes illégaux ;
Impérial, ornements impériaux ;
Loyal, de loyaux services ;
Machinal, mouvements machinaux (peu usité) ;
Matrimonial, droits matrimoniaux ;
Musical, des caractères musicaux ;
Noméral, des adjectifs numéraux ;
Original, des tableaux, des manuscrits originaux ;
Radical, termes radicaux ;
Social, des rapports sociaux ;
Trivial, des détails triviaux (peu usité, Acad.) ;
Verbal, adjectifs verbaux, procès-verbaux.

Martial, *pectoral*, *nasal*, n'ont de pluriel masculin que lorsqu'ils sont employés comme termes d'anatomie ou de médecine : *remèdes martiaux*, *muscles pectoraux*, *os nasaux* (c'est-à-dire qui ont rapport au nez).

Adjectifs en AL dont l'Académie dit positivement qu'ils n'ont pas de pluriel masculin.

72. — *Amical*, *colossal*, *glacial*, *natal*, *automnal*, *frugal*, *jovial*, *naval* (1).

(1) Cependant nous ferons remarquer que l'usage commence à introduire parminous, et que notre oreille commence à supporter *des conseils*, *des rapports amicaux*, *des édifices colossaux*, *des repas frugals*, *des vents glacials*, *des caractères*, *des hommes jovials*, *des combats navals*. Toutefois, nous le répétons, l'Académie ne donne aucun exemple de ces adjectifs employés au pluriel masculin.

adjectif
ne se
tionne

5. — Ann
archiépisc
ustral (2)
énéficial,
loréal (3),
canonial,
ollégial,
rucial,
rural (4),
écembre
écimal (5)
éloyal (6)

74. — Le
in pluriel
 plupart d'
ques noms
rial, cruci
tc., qui ne
ion crucia
ale; plan
manifestant
es motifs
oit en aux

(1) Prono
(2) L'Acad
ouve dan
le indiqu
(3) Boréa
(4) Toutel
ectifs en al
erfs crusa
(5) L'usage
ent des nor
(6) Il n'y a
pluriel; ma
lire des mo
(7) Latéra
(8) Point
mais l'Acad
uller de di
(9) L'usage
iaux.

l tout à la fois
e.

quels l'Acadé-
lition de 1835,

jectifs en AL sur le pluriel masculin desquels l'Académie ne se prononce pas, et dont on ne trouve dans son dictionnaire aucun exemple qui autorise à les y employer.

5. — Annal,	Diagonal,	Instrumental,	Pastoral,
Archiépiscopal (1),	Diamétral,	Labial,	Patriarcal,
Austral (2),	Doctoral,	Lingual,	Patronal,
Bénéficial,	Équilatéral (7),	Littéral,	Primordial,
Boréal (3),	Expérimental,	Lustral,	Proverbial,
Canonial,	Final,	Mental,	Théâtral,
Collégial,	Filial,	Médical,	Transversal,
Crucial,	Horizontal,	Médicinal,	Virginal,
Crustral (4),	Ideal.	Paradoxal,	Vocal,
Décemviral,	Immoral (8),	Paroissial,	Zodiacal.
Décimal (5),	Impartial (9),	Partial,	
Déloyal (6),	Initial,	Pascal,	

74. — Le silence de l'Académie sur l'emploi de ces adjectifs au masculin pluriel est motivé par deux raisons : la principale, c'est qu'ils sont la plupart d'un usage si limité, qu'ils ne s'emploient souvent qu'avec quelques noms féminins, et quelquefois même avec un seul ; tels sont *collégial, crucial, diagonal, paroissial, patronal, transversal, médicinal, etc.*, qui ne se disent que dans ces expressions : *église collégiale ; incision cruciale (en croix) ; fête patronale ; ligne transversale, ligne diagonale ; plante, herbe médicinale*. Le besoin du pluriel masculin ne se manifestant pas, ce pluriel devient donc inutile. La seconde raison tient à ces motifs d'euphonie, c'est-à-dire que le pluriel masculin soit en *als*, soit en *aux*, serait également désagréable à l'oreille.

ue lorsqu'ils sont
remèdes martiaux,
ort au nez).

ement qu'ils

. frugal, jovial,

omme à intro-
porter des conseils,
rugals, des vents
s avale. Toute-
mple de ces adje-

- (1) Prononcez *arkhiépiscopal*.
- (2) L'Académie n'a point admis cet exemple, *signes austraux*, qui se trouve dans l'édition de son dictionnaire, faite en 1798; ce silence semble indiquer qu'elle ne reconnaît pas de pluriel masculin à cet adjectif.
- (3) *Boréal* doit nécessairement suivre la même loi que *austral*.
- (4) Toutefois les chirurgiens terminent en *aux* le pluriel de tous les adjectifs en *al* qui entrent dans les termes de leur art : ils disent donc *les vers cruraux*.
- (5) L'usage est favorable au pluriel *décimaux* : les arithméticiens disent *des nombres décimaux*.
- (6) Il n'y a dans l'Académie aucun exemple de cet adjectif employé au pluriel ; mais puisqu'elle dit *de loyaux services*, il doit être permis de lire *des moyens, des procédés déloyaux*.
- (7) *Latéral*, faisant au pluriel *latéraux*, *équilatéral* fait *équilatéraux*.
- (8) Point d'exemple de l'emploi de cet adjectif au pluriel masculin ; mais l'Académie disant *des contes, des préceptes moraux*, il doit être régalier de dire *des contes, des préceptes immoraux, des litres immoraux*.
- (9) L'usage est favorable à *impériaux* : *des arbitres, des juges impériaux*.

75. — *Remarque.* — Conformément encore à ce qui a été dit des noms en *ant* ou *ent*, l'Académie conserve le *t* dans les adjectifs qui ont l'une ou l'autre de ces terminaisons. Elle écrit donc, *des enfants diligents et obéissants ; des monuments intéressants*. Comme nous l'avons déjà dit, cette façon d'orthographier est toute rationnelle, toute logique ; la suppression du *t* au contraire, manque de fondement. Toutefois, l'usage autorise cette suppression, excepté dans l'adjectif *lent*, le seul de cette terminaison qui n'ait qu'une syllabe.

76. — Les adjectifs expriment les qualités ou simplement, ou avec comparaison, ou les élèvent à un très-haut degré ; de là trois degrés de signification, savoir, le *positif*, le *comparatif* et le *superlatif* (1).

77. — Le *positif* n'est rien autre chose que l'adjectif même : *Dieu est BON, la journée est BELLE*.

78. — Le *comparatif* exprime la comparaison ; et toute comparaison a pour résultat l'égalité, la supériorité ou l'infériorité.

Le comparatif d'égalité se forme à l'aide des mots *autant, aussi* : *le fils est AUSSI vertueux que le père ; il est modeste AUTANT qu'habile*.

Le comparatif de supériorité se forme avec plus : *la science est PLUS précieuse que l'or*.

Le comparatif d'infériorité se forme avec moins : *ce hiver a été MOINS rigoureux et MOINS long que le précédent*.

Il y a trois adjectifs qui expriment seuls une comparaison : *meilleur* au lieu de *plus bon*, qui ne se dit pas ; *pire* au lieu de *plus mauvais*, et *moindre* au lieu de *plus petit*.

79. — Le *superlatif* exprime la qualité portée à un très-haut degré.

Il y a deux sortes de superlatifs : le superlatif *absolu*, qui marque la qualité portée à un très-haut degré absolument, c'est-à-dire sans rapport à aucun objet : *ce serviteur est TRÈS-FIDÈLE* ; et le superlatif *relatif*, qui exprime un très-haut degré *relativement*, c'est-à-dire avec compa-

(1) « Parler de ces trois degrés de signification, c'est, selon un auteur suivi, faire une distinction erronée, et inutile, attendu qu'elle ne sert de base à aucun principe de grammaire. » C'est là une sentence fautive démontrée par les faits. On en voit la preuve au numéro 517 de cette grammaire.

ison . ce
sœur L
relatif ab
ès, fort, l
lui est
es, etc. t
otés le, l
ur, leurs
prité : la
TILES déce
eur ne so
80. — (C
lés à exp
êmes et l
omme ins
ent dans l
terminer
nt ces m
cond, etc
terminat
81. — E
t enfant
ots mon,
nature d
articulière
fant, de t
82. — Il
jectifs dé
ctifs numé
83. — Le
ction de
ux, ou de
Les adjec

ISON. *cet enfant est LE PLUS INSTRUIT de sa division, et sa sœur LA MOINS AVANCÉE de la sienne.* On forme le superlatif *absolu* en mettant avant l'adjectif l'un des mots *très, fort, bien, extrêmement* : *quoiqu'il soit FORT INSTRUIT, lui est TRÈS-DIFFICILE de rendre nettement ses pensées, etc.* On forme le superlatif *relatif* en mettant un des mots *le, la, les, du, des, au, mon, ton, son, notre, votre, leur, leurs,* avant un comparatif de supériorité ou d'infériorité : *la vaccine est une DES PLUS BELLES et DES PLUS UTILES découvertes des temps modernes : les qualités de leur ne sont pas LES MOINS PRÉCIEUSES.*

80. — Quoique les adjectifs soient le plus souvent employés à exprimer quelque chose qui soit dans les objets mêmes et leur appartienne, comme quand nous disons *homme instruit, visage ovale,* qualité et forme qui résident dans les noms *homme, visage,* il en est cependant qui déterminent plutôt les noms qu'ils ne les qualifient ; tels sont ces mots *mon, ton, son, ce, cet, un, deux, premier, second, etc.* ; et que, pour ce motif, on appelle adjectifs *déterminatifs.*

81. — En effet, quand je dis *MON cheval est fatigué, cet enfant est sage, prenez la PREMIÈRE rue à droite,* ces mots *mon, cet, première,* n'expriment rien qui soit dans la nature du cheval, de l'enfant ou de la rue ; ils font plus particulièrement entendre que je parle de tel cheval, de tel enfant, de telle rue ; ils les spécifient, ils les *déterminent.*

82. — Il y a trois sortes d'adjectifs déterminatifs : les adjectifs *démonstratifs,* les adjectifs *possessifs* et les adjectifs *numéraux.*

Des adjectifs démonstratifs.

83. — Les adjectifs *démonstratifs* remplissent la double fonction de déterminer les objets, et de les montrer aux yeux, ou de les rappeler à l'esprit.

Les adjectifs démonstratifs sont :

Pour le masculin singulier, *ce, cet* ;
 Pour le féminin singulier, *cette* ;
 Pour le pluriel des deux genres, *ces.*

Remarque. — Quoique *ce* et *cet* soient l'un et l'autre du masculin, *ce* ne se met qu'avant une consonne ou un *h* aspiré : *ce pays*, *ce hameau*, et *cet* seulement avant une voyelle ou un *h* muet : *cet emploi*, *cet honneur*.

Des adjectifs possessifs.

84. — Les adjectifs *possessifs* remplissent la double fonction de déterminer tel ou tel objet, et d'exprimer une idée de possession. Voici ces adjectifs :

SINGULIER.		PLURIEL.
Masculin.	Féminin.	Des deux genres.
<i>Mon,</i>	<i>ma,</i>	<i>mes,</i>
<i>Ton,</i>	<i>ta,</i>	<i>tes,</i>
<i>Son,</i>	<i>sa,</i>	<i>ses,</i>
<i>Notre,</i>	<i>notre,</i>	<i>nos,</i>
<i>Votre,</i>	<i>votre,</i>	<i>vos,</i>
<i>Leur,</i>	<i>leur,</i>	<i>leurs.</i>

85. — Quoique *mon*, *ton*, *son* soient plus particulièrement du masculin, ils s'emploient aussi, par euphonie, avant les noms et les adjectifs féminins commençant par une voyelle ou un *h* muet : nous disons donc *mon épouse*, *ton aimable mère*, *son honorable famille*, pour éviter ce qu'il y aurait de choquant pour l'oreille dans *ma épouse*, *ta aimable mère*, *sa honorable famille*.

Des adjectifs numéraux.

86. — Les adjectifs *numéraux* ont aussi la double fonction de déterminer les objets et d'exprimer une idée de nombre ou d'ordre.

87. — Il y en a de deux sortes : les adjectifs de nombres *cardinaux* et les adjectifs de nombres *ordinaux*.

88. — Les adjectifs de nombres *cardinaux* marquent le nombre, la quantité ; tels sont *un*, *deux*, *trois*, *quatre*, *cinq*, *six*, *sept*, *huit*, *neuf*, *dix*, *vingt*, *trente*, etc.

89. — Les adjectifs de nombres *ordinaux* ne marquent que l'ordre, le rang où est un objet par rapport à un ou plusieurs autres ; ces adjectifs sont *premier*, *second*, *troisième*, *quatrième*, *cinquième*, *sixième*, *septième*, *huitième*, *neuvième*, *dixième*, *onzième*, *douzième*, *treizième*, *quatorzième*, *quinzième*, *seizième*, *dix-septième*, *dix-huitième*, *dix-neuvième*, *vingtième*, *vingt-et-unième*, *centième*, etc.

CHAPITRE IV.

DU PRONOM.

0. — Le pronom, comme on l'a déjà vu, est un mot remplace le nom et en tient lieu.
1. — Il y a cinq sortes de pronoms, savoir : les pronoms personnels, les pronoms démonstratifs, les pronoms possessifs, les pronoms relatifs, et les pronoms indéfinis.

Des pronoms personnels.

2. — Les pronoms personnels sont ceux qui représentent plus particulièrement les personnes.
3. — Il n'y a que trois personnes ; et ce nombre vient de la situation différente des individus par rapport à l'ac-tion de parler : ou les personnes parlent, ou on leur parle, ou on parle d'elles ; il ne saurait y avoir un quatrième : de là donc le nombre de trois personnes.
4. — La première personne est celle qui parle : JE marche, ceci est à moi, secourez-moi.
5. — La seconde personne est celle à qui l'on parle : tu es et tu écris sans cesse, repose-toi, j'irai avec toi.
6. — La troisième personne est celle de qui l'on parle : il chante, elle chante, ils courent, elles marchent.

Voici les pronoms personnels :

1 ^{re} personne, je, me, moi ;	} pour les deux genres.
2 ^e personne, tu, te, toi ;	
3 ^e personne, il, ils, eux, pour le masculin ;	
Elle, elles, la, pour le féminin ;	
Lui, les, leur, se, soi, pour les deux genres.	

Des pronoms démonstratifs.

7. — Les pronoms démonstratifs sont ceux qui, tout en représentant l'objet, le montrent à nos yeux, ou le rappellent à notre esprit. Par exemple, quand, après avoir examiné plusieurs objets, nous disons, je prendrai celui-ci, prenez-y encore celui-là, nous désignons, nous montrons les objets.

Voici les pronoms démonstratifs :

Ce, celui, celui-ci, celui-là, pour le masculin singulier ;
Ceux, ceux-ci, ceux-là, pour le masculin pluriel ;
Celle, celle-ci, celle-là, pour le féminin singulier ;
Celles, celles-ci, celles-là, pour le féminin pluriel ;
Ceci, cela, pour les deux genres.

Des pronoms possessifs.

98. — Les pronoms *possessifs* sont ceux qui, tout à la fois, représentent les objets et expriment une idée de possession.

Voici les pronoms possessifs :

SING. MASC.	SING. FÉM.	PLUR. MASC.	PLUR. FÉM.
<i>Le mien,</i>	<i>la mienne,</i>	<i>les miens,</i>	<i>les miennes,</i>
<i>Le tien,</i>	<i>la tienne,</i>	<i>les tiens,</i>	<i>les tiennes,</i>
<i>Le sien,</i>	<i>la sienne,</i>	<i>les siens,</i>	<i>les siennes,</i>
<i>Le nôtre,</i>	<i>la nôtre,</i>	<i>les nôtres,</i>	<i>les nôtres,</i>
<i>Le vôtre,</i>	<i>la vôtre,</i>	<i>les vôtres,</i>	<i>les vôtres,</i>
<i>Le leur,</i>	<i>la leur,</i>	<i>les leurs,</i>	<i>les leurs,</i>

99. — *Remarque.* — *Notre* et *votre* ne prennent l'accent circonflexe que lorsqu'ils sont pronoms, c'est-à-dire lorsqu'ils sont précédés d'un article : *votre cheval est plus joli que le nôtre.*

Des pronoms relatifs.

100. — On appelle pronoms *relatifs* ceux qui ont rapport à un nom ou à un autre pronom qui les précède.

Voici les pronoms relatifs :

Qui, que, lequel, laquelle, lesquels, lesquelles, dont, en, y.

101. — On appelle *antécédent* le nom ou le pronom auquel le pronom relatif se rapporte. Dans cette phrase *Dieu, dont nous admirons la sagesse, est l'auteur des choses que nous voyons, et de celles qui nous sont cachées.* *Dieu* est l'antécédent du relatif *dont*; *choses* est l'antécédent du relatif *que*, et le pronom *celles* l'antécédent de *qui*.

Des pronoms indéfinis.

102. — On appelle *indéfinis* les pronoms dont on se sert pour représenter des personnes ou des choses qu'on ne veut ou qu'on ne peut nommer. Quand je dis, *on sonne quelqu'un frappe*, ces expressions *quelqu'un, on, m*

nt d'unc
is dedét

103. —
atre cla

1° Ceux

omme on
e ce soit,
en, tout

2° Ceux

s, comm
ms indé

à aucu
it à un n

Phrases où
nom

Un autre q
la délicate

Vul n'est su
n'a échappé

Il ne faut p
sent pour

tendent qu
Tel se dit
us obligera

nes,
Tout atteste
est fini, te

3° Ceux

onoms re
définis lo

onome; e
n nom s

Qui, que, q
définis dans
Que veut-il
nez-vous h
Qui demand
vous parle
Quoi de plus
ce? à quoi

4° Et en
e chose.

ent d'une nécessité absolue, attendu l'impossibilité où je suis de déterminer le nom de celui qui soune ou qui frappe.

103. — Les pronoms indéfinis peuvent se diviser en quatre classes, savoir :

1° Ceux qui ne sauraient être que pronoms indéfinis, comme *on*, *quelqu'un*, *quiconque*, *qui que ce soit*, *quoi que ce soit*, *chacun*, *l'un l'autre*, *les uns les autres*, *autrui*, *en*, *tout le monde*;

2° Ceux qui sont tour à tour pronoms indéfinis et adjectifs, comme *autre*, *nul*, *plusieurs*, *tel*, *tout*. Ils sont pronoms indéfinis lorsqu'ils n'ont de rapport à aucun nom ; ils sont adjectifs s'ils se rapportent à un nom, soit à un pronom.

Phrases où ces mots sont pronoms indéfinis.

Un autre que lui aurait apprécié la délicatesse de ce procédé.

Nul n'est satisfait de sa fortune, *il* n'a échappé.

Il ne faut pas que *plusieurs* passent pour un seul ; *plusieurs* prétendent que.... (Acad.)

Tel se dit votre ami, qui ne vous obligerait pas de quelques années.

Tout atteste la majesté de Dieu, *tout* est fini, *tout* est prêt.

Phrases où ces mots sont adjectifs.

Remettons l'examen de cette affaire à un *autre* jour.

Nulle puissance n'est comparable à celle de Dieu, *nul* désir.

Plusieurs voyageurs rapportent le même fait, mais j'en ai vu *plusieurs* qui le nient.

Un ami *tel* que lui est un second soi-même ; *telle* vie, *telle* fin.

Tout ce qu'il dit est exact ; *tout* mon temps est employé.

3° Ceux qui sont tantôt pronoms indéfinis, et tantôt pronoms relatifs, comme *qui*, *que*, *quoi*. Ils sont pronoms indéfinis lorsqu'ils ne se rapportent ni à un nom ni à un pronom ; et pronoms relatifs, quand ils se rapportent soit à un nom soit à un pronom.

Qui, *que*, *quoi*, sont pronoms indéfinis dans ces phrases :

Que veut-il ? *que* fais-tu ? *que* devez-vous lui devoir ?

Qui demandez-vous ? à *qui* désirez-vous parler ?

Quoi de plus hideux que l'ignorance ? à *quoi* réfléchit-il ?

Qui, *que*, *quoi*, sont pronoms relatifs dans ces phrases :

Le livre *que* je lis ; voilà ce qu'il m'a dit.

Celui *qui* s'instruit se prépare des jonissances.

Je n'ai fait aucun cas de ce à *quoi* il passe son temps.

4° Et enfin, le mot *personne* et le mot *chose* dans quel-

Personne est pronom indéfini et du masculin, lorsqu'il n'est accompagné ni d'un article, ni d'un des déterminatifs *ce, cet, mon, ton, une, deux, etc.*

PERSONNE n'est plus gracieux que votre mère; c'est un homme qui fréquente PERSONNE, qui ne parle à PERSONNE.

Personne est nom commun et du féminin, lorsqu'il est précédé, soit de l'article, soit d'un déterminatif, soit d'un adjectif quelconque.

Avez-vous vu CETTE PERSONNE? Voilà UNE PERSONNE bien aimable instruite. CERTAINES PERSONNES le croient.

Chose fait partie du pronom indéfini *quelque chose* quand il signifie *certaine chose*; alors il est du masculin.

Voilà QUELQUE CHOSE de bon, de bien fait.

Chose est nom commun et du féminin dans *quelque chose*, lorsqu'il signifie *quelle que soit la chose*.

Il n'est point ému, QUELQUE CHOSE qu'on lui dise, c'est-à-dire quelle que soit la chose qu'on lui dise.

CHAPITRE V.

DU VERBE.

104. — Le *verbe* est un mot qui marque l'affirmation. Quand je dis *mon frère est brave*, j'affirme que la bravoure est dans le caractère de mon frère.

105. — Mais pour nous qui avons pris à tâche de montrer que les différentes espèces de mots tirent leur origine des choses mêmes ou de ce qui leur est propre, nous ajouterons :

106. — Puisqu'il est du propre des êtres de *sentir, de se mouvoir* ou d'*être en repos*; que ces trois circonstances sont exprimées par une seule partie du discours appelé *verbe*; qu'elles embrassent et résument leurs diverses facultés, leurs attributs, qu'en un mot elles peignent complètement le jeu et l'état de la nature vivante ou inanimée, nous définirons en outre le verbe un mot qui marque *sentiment, le mouvement* ou le *repos* (1).

(1) Nous ne voulons nullement élever une controverse sur ce point.

DU SUJET.

107. — Mais comme les trois circonstances exprimées par le verbe ne peuvent avoir lieu sans cause, c'est-à-dire qu'il ne saurait y avoir de mouvement sans que quelque un ou quelque chose le produise; que nul sentiment n'existe à moins que quelqu'un ne l'éprouve; que l'état de repos fait supposer que telle chose est dans cet état, les grammairiens ont appelé *sujet* la cause de l'action ou du sentiment. (*Sujet* est ici le synonyme de *cause*.)

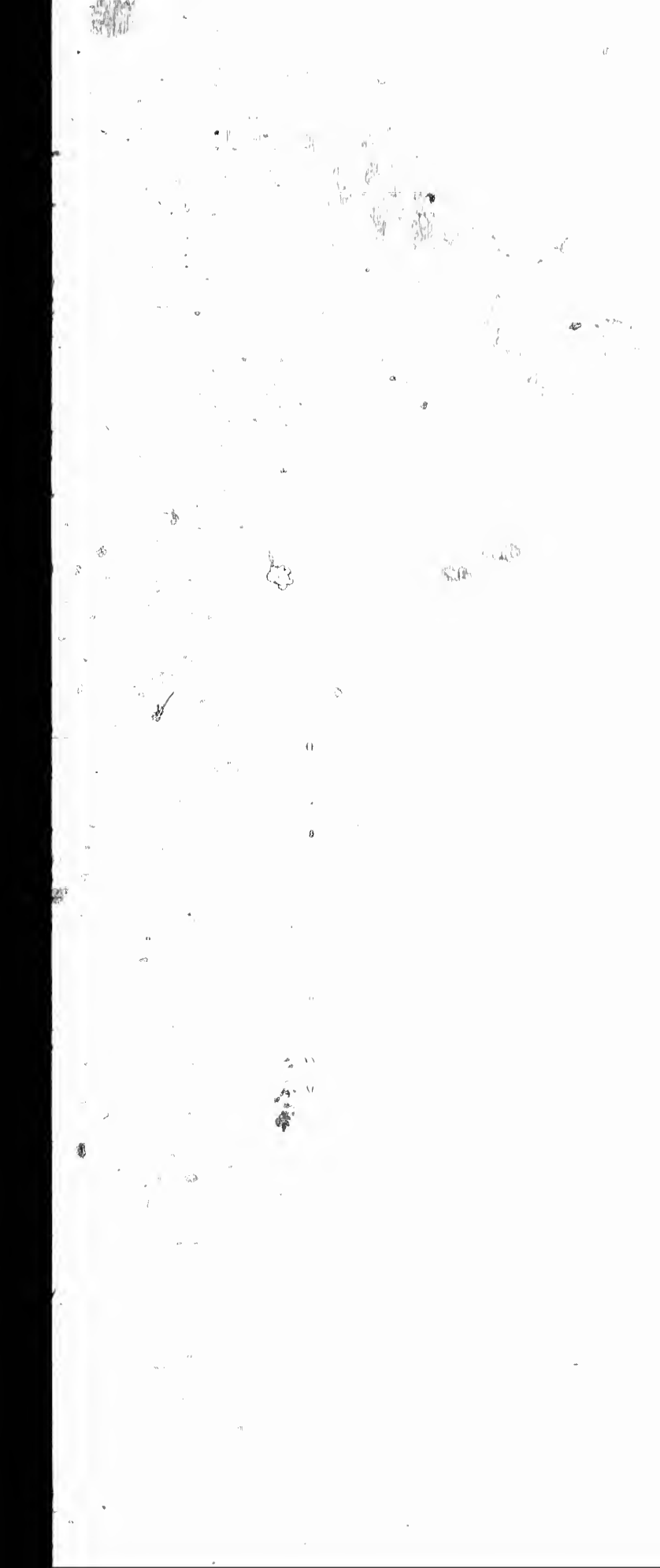
108. — Ainsi, quand nous disons, *nos soldats portaient désespoir et la mort dans les rangs de l'ennemi, les soldats* faisant l'action de porter, sont le sujet de ce verbe; *le vent poussait et amoncelait la neige*, l'action de pousser d'amonceler étant faite par le *vent*, ce nom est le sujet de ces deux verbes.

109. — Un moyen mécanique de trouver le sujet d'un verbe, c'est de mettre avant ce verbe *qui est-ce qui*, si l'on suppose que l'action est faite par des personnes, et *est-ce qui*, si l'on suppose qu'elle est faite par des choses.

Ainsi, pour trouver le sujet de ces phrases, *cet étranger connaît pas la ville, le vin pris immodérément ruine la santé*, on dira, *qui est-ce qui* ne connaît pas la ville? *l'étranger*, voilà le sujet de *connaît*; *qu'est-ce qui* ruine la santé? *le vin*, voilà le sujet de *ruine*.

110. — Le sujet d'un verbe ne saurait guère être qu'un nom ou un pronom. Quand le sujet est un nom, il faut mettre le verbe à la troisième personne : *le général commandait, les soldats obéissaient*.

ne saurait ne pas reconnaître que cette définition du verbe (c'est un mot qui marque l'affirmation) est juste, et qu'elle ne souffre pas d'exception. Mais nous pensons que ce n'est là qu'un attribut de cette espèce de mot. Qu'on réponde de bonne foi à cette question : les hommes obéissant à un général, est-ce le général qui leur fait obéir, ou est-ce la nécessité en créant une espèce de mot pour rendre la différence qu'il y a entre *marcher* et *courir*, *sauter* et *se trainer*, *trotter* et *galoper*, *se lever* et *se coucher*, *veiller* et *dormir*, etc., les hommes, disons-nous, ont-ils plutôt occupés d'exprimer une affirmation que de peindre ce qui se passait autour d'eux et en eux? Vraisemblablement non : alors la propriété qu'a le verbe d'exprimer l'affirmation serait plutôt une particularité, un attribut de cette espèce de mot, qu'une définition qui en appelle la cause originelle.



111. — Quand le sujet est un pronom, ce pronom étant de la première, de la seconde ou de la troisième personne communique sa personne au verbe : *je parle, tu chantes, il lit, nous écoutons, vous voyagez, ils partent.*

112. — Quelquefois, cependant, un verbe a pour sujet un autre verbe; dans ce cas, on met la troisième personne du singulier : *parler trop haut en société EST inconvenant, c'est-à-dire l'action de parler est.*

113. — Lorsque plusieurs personnes concourent à faire l'action exprimée par le verbe, il faut nécessairement que ce verbe soit au pluriel.

Mon père et mon frère arriveront ce soir. Il faut la troisième personne du pluriel *arriveront*, parce que les sujets *père* et *frère* étant des noms, sont l'un et l'autre de la troisième personne.

114. — Mais si les sujets d'un verbe sont de différentes personnes, non-seulement il faut mettre ce verbe au pluriel, mais à celle des personnes qui a la priorité; la première personne a la priorité sur les deux autres, et la seconde l'a sur la troisième. Il faut donc dire : *Vous et moi nous partirons*, en mettant le verbe à la première personne du pluriel, parce que, des deux sujets *vous* et *moi*, la priorité est acquise au pronom *moi*, qui est de la première personne.

Vous et lui perdrez à ce marché.

Vous, mon oncle et moi, nous ferons ce voyage.

DU RÉGIME OU COMPLÉMENT.

115. — On appelle *régime* ou *complément* du verbe le mot qui dépend immédiatement d'un verbe, et qui lui est nécessaire pour en compléter la signification. En disant *cet homme apporte*, j'exprime une idée incomplète; mais si j'ajoute l'expression *une lettre*, ce mot *lettre* complète l'idée, et reçoit, pour ce motif, le nom de *complément*. On le nomme aussi *régime*, parce qu'il est régi par le verbe, parce qu'il est sous sa dépendance.

116. — Il y a deux sortes de régimes, le régime *direct* et le régime *indirect*.

117. — Le régime *direct* est le mot sur lequel tombe directement l'action du verbe, le mot qui est l'objet immé-

diat de cette action. Exemple : *Je lis un livre.* *un livre* est l'objet direct de *lis*.
 118. — Le régime indirect est le mot qui est l'objet de l'action du verbe, mais qui n'est pas l'objet direct. Exemple : *Je donne un livre à mon frère.* *à mon frère* est l'objet indirect de *donne*.

119. — Le régime indirect est toujours précédé de la préposition *à* ou *de*. Exemple : *Je donne un livre à mon frère.* *à mon frère* est le régime indirect de *donne*.
 120. — Le régime direct est toujours précédé de la préposition *le* ou *la*. Exemple : *Je lis un livre.* *un livre* est le régime direct de *lis*.

121. — Le régime indirect est toujours précédé de la préposition *à* ou *de*. Exemple : *Je donne un livre à mon frère.* *à mon frère* est le régime indirect de *donne*.
 122. — Le régime direct est toujours précédé de la préposition *le* ou *la*. Exemple : *Je lis un livre.* *un livre* est le régime direct de *lis*.

L'Académie a décidé que le régime indirect est toujours précédé de la préposition *à* ou *de*, et le régime direct de *le* ou *la*.

at de cette action. Quand je dis, *ce cheval a renversé plusieurs personnes sur son passage; les flammes détruisent cet édifice malgré nos secours; les personnes sont le régime direct du verbe renverser, parce que l'action exprimée par ce verbe tombe directement sur elles; l'édifice le régime direct de détruisent, parce que c'est sur lui que tombe l'action de détruire.*

118. — Un moyen mécanique de trouver le régime direct d'un verbe, c'est de mettre *qui ?* ou *quoi ?* après ce verbe : *je vous attendrai ce soir, je lui écris une lettre. attendrai qui ? vous; j'écris quoi ? une lettre; vous et ce sont donc les régimes directs des verbes attendre, écrire.*

119. — Le régime indirect est le mot sur lequel l'action tombe qu'indirectement; ce régime est ordinairement précédé de l'une des prépositions *à, de* : *j'ai donné un cadeau à ma sœur; j'ai tiré mon ami de peine. A ma sœur est le régime indirect de j'ai donné; de peine est le régime indirect de j'ai tiré (1).*

120. — Remarque. — Parmi les pronoms, il en est qui ont toujours régimes directs, d'autres toujours régimes indirects, et d'autres tantôt régimes directs et tantôt régimes indirects.

121. — *Le, la, les, que*, sont les seuls pronoms qui ne peuvent être que régimes directs : *je LE cherche, c'est-à-dire je cherche lui; je LA regarde, c'est-à-dire je regarde elle; il LES salue, c'est-à-dire il salue eux ou elles; voilà les chevaux QUE j'ai achetés, c'est-à-dire lesquels chevaux j'ai achetés; la maison QUE je veux vendre, c'est-à-dire quelle maison je veux vendre.*

122. — Encore le pronom *que* est-il quelquefois employé pour *durant* pendant lequel, laquelle, comme quand nous disons *les deux heures j'ai marché m'ont fatigué; c'est-à-dire les deux heures pendant lesquelles j'ai marché; les vingt ans qu'il a régné, c'est-à-dire durant lesquels il a régné.*

L'Académie ne pense point que les noms ou les pronoms précédés de *avec, dans, etc.* soient des régimes indirects des verbes; elle pense positivement que ce sont les régimes de ces prépositions; c'est dans l'union d'une seule de grammairiens et la nôtre. Voici comment elle impose cette phrase : *servir Dieu avec fervour; Dieu, dit-elle, est le régime direct de servir, et fervour le régime de la préposition avec, au mot Régime.)*

123. — *Lui, leur, dont, en, y*, ne sauraient être que régimes indirects, par la raison qu'ils renferment toujours une préposition : *je lui parlerai*, c'est-à-dire à lui, à elle; *il leur écrit*, c'est-à-dire à eux, à elles; *les outils dont il se sert*, c'est-à-dire desquels il se sert; *ces fruits sont mûrs, mangez-en*, c'est-à-dire mangez de ces fruits; *cette science est intéressante, et je m'y applique*, c'est-à-dire je m'applique à cette science.

124. — *Me, te, se, nous, vous*, sont tantôt régimes indirects, et tantôt régimes directs. Ils sont régimes indirects toutes les fois qu'ils renferment la préposition *à*, c'est-à-dire qu'ils sont employés pour *à moi, à toi, à lui*, etc.

Il me remit vos lettres, c'est-à-dire il remit à moi;
Je t'écrirai bientôt, c'est-à-dire j'écrirai à toi;
Il se fit mal, c'est-à-dire il fit mal à lui, etc.

125. — *Me, te, se, nous, vous*, sont régimes directs lorsqu'ils sont mis pour *moi, toi, lui*, etc.

Il me salua, c'est-à-dire il salua moi;
Je te remercie, c'est-à-dire je remercie toi;
Il se frappèrent, c'est-à-dire ils frappèrent eux, etc.

Des différentes sortes de verbes.

126. — Il y a cinq sortes de verbes, savoir : le verbe *actif*, le verbe *passif*, le verbe *neutre*, le verbe *pronominal* et le verbe *impersonnel*.

127. — Un verbe n'est *actif* que quand 1^o le sujet fait l'action, 2^o et qu'il a un régime direct.

128. — Mais, comme il n'y a guère que l'usage qui nous apprenne que tel verbe peut avoir un régime direct, on a dit avec raison que toutes les fois que l'on peut mettre *quelqu'un* ou *quelque chose* après un verbe, on doit en conclure qu'il est actif. Or, *chercher, trouver, prendre, apporter*, sont des verbes actifs, car on peut dire *chercher, trouver quelqu'un; prendre, apporter quelque chose*. Ce nom *actif*, donné à cette espèce de verbe, lui vient non-seulement de ce que le sujet est en effet *actif*, c'est-à-dire parce qu'il agit, mais encore parce qu'il fait l'action directement sur *quelqu'un* ou sur *quelque chose*.

129. — *prendre*,
herbes ac-
passifs; c'
de l'action
action, le
oiture pu
upporte l'
ublique

130. — *passif.*

131. — *peuvent u-*
erbe actif
de marche
ngue don
de quelqu
laire, com
quelqu'un,

132. — *gue avec*
romène,

133. — *aux essen*

134. — *rend indi*
onne dans
pens, je
ent qu'av
uviens, t'
empare,
empare.

135. — *ant conju*
ourrait se
onné beau
de des ver

129. — Mais ces mêmes verbes *chercher, trouver, rendre, apporter*, etc., que nous venons de qualifier de verbes actifs, deviendront dans certains cas des verbes passifs; cela tient à la situation seule du sujet à l'égard de l'action; le sujet est-il actif, c'est-à-dire le sujet fait-il l'action, le verbe est actif; *des voleurs ont attaqué une voiture publique*; le sujet est-il passif (*passif* signifie *qui supporte l'action*), le verbe alors est passif: *une voiture publique a été attaquée par des voleurs*.

130. — On appelle *neutre* un verbe qui n'est ni *actif* ni *passif*. (*Neutre* signifie *ni l'un ni l'autre*.)

131. — Ainsi que le verbe *actif*, le verbe *neutre* exprime souvent une action faite par le sujet; mais il diffère du verbe *actif* en ce qu'il ne saurait avoir de régime direct: *il marche, tu cours, il voyage*. Le verbe *neutre* se distingue donc du verbe *actif* en ce qu'il ne saurait être suivi de *quelqu'un* ni de *quelque chose*. Or, *dormir, régner, plaire, convenir*, sont neutres, car on ne peut dire *dormir quelqu'un; régner, convenir quelque chose*.

132. — On nomme *pronominal* le verbe qui se conjugue avec deux pronoms de la même personne: *je me promène, je me repens*.

133. — On en distingue de deux sortes: les *pronominaux essentiels* et les *pronominaux accidentels*.

134. — Le verbe *pronominal essentiel* est celui qui rend indispensablement deux pronoms de la même personne dans sa conjugaison, comme *je me souviens, je me repens, je m'empare*, qui ne peuvent se conjuguer autrement qu'avec deux pronoms de la même personne: *je me souviens, tu te souviens; je me repens, tu te repens; je m'empare, tu t'empares*; et non *je souviens, je repens, je empare*.

135. — On appelle *pronominal accidentel* celui qui, étant conjugué avec deux pronoms de la même personne, pourrait se conjuguer avec un seul. Ainsi, dans *je me suis ennuyé beaucoup de mal, ils se sont frappés*, on ne trouve pas des verbes *pronominaux accidentels*, car *danser et*

frapper peuvent se conjuguer avec un seul pronom : je donne, tu donnes ; je frappe, tu frappes.

136. — On nomme *impersonnel* le verbe qui n'a dans tous ses temps que la troisième personne du singulier : *il faut, il pleut, il neige*, etc (1).

137. — Nous en distinguerons de deux sortes : les *impersonnels essentiels* et les *impersonnels accidentels*. Nous appellerons *impersonnels essentiels* ceux qui ne sauraient

(1) A l'appellation *impersonnel*, un grammairien suivi a substitué la dénomination *unipersonnel*, en donnant pour raison que le mot *impersonnel* veut dire *qui n'a pas de personne*, et que l'expression *unipersonnel* convient mieux, etc. C'est là une sentence qui repose sur une définition fautive du mot *impersonnel*, et, quant au fond de la question, sur des motifs qui nous paraissent superficiels.

C'est uniquement de son *sujet*, et non de sa *conformation* qu'un verbe tire sa qualité d'*actif, passif, neutre, pronominal* ou *impersonnel*. Prouvons cela.

Prenons un verbe quelconque, *frapper*, par exemple, et examinons-le abstractivement, c'est-à-dire seul, sans rapport avec aucun autre mot. Que représente *frapper*? Non une idée mixte ou composée, comme une action et un être capable de faire cette action ; mais une idée simple et uniquement propre à peindre une action ; c'est à cela, et à cela seul, que se borne son rôle dans le discours, où il ne paraîtra qu'à la condition expresse qu'un être quelconque exécutera cette action, comme quand je dis, *cet enfant frappe son frère*.

Le verbe est donc, à l'égard du sujet, dans une dépendance égale à celle de l'adjectif à l'égard du nom. Car, de même qu'il faut d'abord qu'un être existe pour qu'il existe tel (*un beau cheval*), de même il faut premièrement un être doté de la faculté d'agir, pour que telle action s'accomplisse. (*L'enfant étudie*.)

Cette dépendance du verbe à l'égard du sujet est palpable et se remarque à tous les temps et à toutes les personnes : *je parle, tu parles, il parle, nous parlons, vous parlez, ils parlent, je finirai, tu finiras, il finira, nous finirons, vous finirez, ils finiront*. Toutes formes différentes auxquelles le verbe s'assouplit, et cela à cause du *sujet*.

Cette même prépondérance du sujet sur le verbe, et qui fait que quand le sujet est au singulier, le verbe doit être au singulier ; que quand le sujet est au pluriel, le verbe se met au pluriel ; que quand le sujet est de la première ou de la seconde personne, le verbe aussi doit être de la première ou de la seconde personne, etc., cette même prépondérance, disons-nous, fait encore que quand le sujet, agissant directement sur quelqu'un ou sur quelque chose, devient *actif*, le verbe aussi est *actif* ; que quand le sujet est *passif*, le verbe aussi est *passif*. Or, quand le sujet est *impersonnel*, le verbe aussi devient *impersonnel*.

D'où l'on doit conclure :

- 1° Qu'il n'y a point de verbe absolument *actif*.
- Point de verbe absolument *passif*.
- Point de verbe absolument *neutre*.
- Point de verbe absolument *pronominal*.
- Point de verbe absolument *impersonnel*.
- 2° Et que ces diverses dénominations des verbes leur viennent à

pronom : je
 qu'on n'a dans
 u singulier :

ortes : les im-
 dentels. Nous
 ne sauraient

vi a substitué la
 le mot *impersonnel*
 une définition
 question, sur des

tion qu'un verbe
 impersonnel. Prou-
 et examinons-le
 aucun autre mot.
 ée, comme une
 e idée simple et
 à cela seul, que
 u'à la condition
 comme quand je

endance égale à
 t d'abord qu'un
 e il faut première-
 action a accom-

palpable et se
 parle, tu parles,
 irai, tu finiras,
 tes formes diffé-
 sujet.

et qui fait que
 singulier; que
 riel; que quand
 le verbe ans
 etc., cette même
 t, agissant direc-
 actif, le verbe
 aussi est passif;
 et impersonnel.

avoir que la troisième personne du singulier; tels sont, *il faut, il pleut, il vente, il grêle*, etc. En effet, on ne peut dire, *je faux, je pleux, tu pleux*, etc.

138. — Et nous nommerons impersonnels *accidentels* ceux qui, pouvant se conjuguer à toutes les personnes, ont pour sujet le pronom *il*, lorsque ce pronom ne se rapporte à rien; IL EST ARRIVÉ *deux dames dans cette voiture*; IL SE PASSE *dans ce moment des choses bien étranges*;

sujet, auquel ils les empruntent, absolument comme les adjectifs empruntent le genre et le nombre des noms auxquels ces adjectifs se rapportent.

Cela est si vrai, qu'il y a, en assez grand nombre, des verbes qui, selon que le sujet est *actif, passif, neutre, pronominal* ou *impersonnel*, ont tour à tour de toutes ces sortes.

Prenons pour exemple *passer* et *servir*.

Je passe la rivière. Ici *passer* est *actif*, parce que, d'une part, le sujet est, et que, de l'autre, ce verbe a un complément direct qui est *la rivière*. *Il est dernier, cette rivière a été passée à sec*. Ici *passer* est *passif*, parce que le sujet, *la rivière*, au lieu d'agir, est *passif*, c'est-à-dire qu'il supporte l'action; en effet, la rivière n'a pas passé la rivière, elle a été *passée*.

Votre frère passe, appelez-le. Ici *passer* est neutre, parce que le sujet *est*, bien que agissant, fait une action qui ne sort pas de lui, une action qu'il n'exerce directement sur personne; or, il n'est pas *actif* dans le sens grammatical de ce mot. Ce même sujet ne supporte pas non plus une action faite sur lui par d'autres; or, il n'est pas *passif*: là l'expression ni l'un ni l'autre rendue par neutre.

Nous nous serions bien passés d'une telle visite. Ici *passer* est *pronominal*, parce que les personnes exprimées par le sujet nous se représentent une seconde fois par nous; *je me, tu te, nous nous, vous vous*, etc.; c'est de la nécessité de conjuguer ainsi ces verbes avec deux pronoms que vient l'expression *pronominal*.

Il s'est passé bien du temps depuis lors. Ici *passer* est *impersonnel*, parce que le sujet *il* est *impersonnel*, c'est-à-dire parce que ce sujet ne présente aucune personne, aucun être déterminé.

Servir est *actif* dans *SERVIR son pays*;

Servir est *passif* dans *nous avons été bien servis*;

Servir est neutre dans *ces objets leur ont bien servi*;

Servir est *pronominal* dans *ils se sont servis de votre nom*;

Servir est *impersonnel* dans *il a été servi à leur table des mets fort recherchés*.

Comme on le voit, c'est le sujet, et le sujet seul, qui fait qu'un verbe est d'une sorte plutôt que d'une autre.

Or, quatre sortes de nos verbes pouvant en général avoir pour sujets des noms de personnes, on les a appelés pour cela seul *verbes personnels*, c'est-à-dire verbes dont le sujet est ou peut être une personne.

Quant aux verbes dont le sujet ne peut être une personne, tels que *pleut, il grêle, il tonne*, etc., on les a, pour cela aussi, et par opposition aux premiers, nommés *verbes impersonnels*, deux expressions (*personnel* et *impersonnel*) qui ont entre elles le rapport même qui existe entre *il* et *impoll, puissant* et *impuissant, digne* et *indigne, possible* et *impossible*, etc.

IL A ÉTÉ SAISI *des armes prohibées*. Quoique ces verbes, *arriver, passer, saisir*, puissent se conjuguer à toutes les personnes, ils sont ici impersonnels, parce que le pronom *il*, qui les précède, et qui en est le sujet, ne se rapporte à rien (1).

Remarque. — Lorsque le verbe *être* n'est point auxiliaire, c'est-à-dire lorsqu'il n'aide point à en conjuguer un autre, il prend le nom de *verbe substantif*; alors il signifie *exister*: *Dieu s'appelle celui qui EST; cet homme n'EST plus.*

139. — On distingue dans le verbe le *nombre*, la *personne*, le *mode* et le *temps*.

Du nombre.

140. — Il y a dans le verbe deux nombres : le *singulier* et le *pluriel*. Lorsque le sujet d'un verbe est au singulier, ce verbe est aussi au singulier : *je marche, tu cours, il appelle*. Si le sujet représente plusieurs personnes ou plusieurs choses, le verbe est au pluriel : *nous marchons, ils appellent*.

De la personne.

141. — Les verbes ont trois personnes, et ces personnes sont indiquées, soit par les pronoms, soit par les noms. Le sujet d'un verbe est-il un pronom de la première personne, ce verbe est à la première personne; le sujet est de la seconde personne, le verbe est à la seconde personne : *je parle, je suis, c'est moi qui ai; tu parles, tu es, c'est toi qui as.* (Voir 31.)

Du mode.

142. — Ce mot signifie *manière*. On appelle donc *mode* les différentes manières d'exprimer l'action marquée par le verbe.

(1) Cette division des verbes pronominaux et des verbes impersonnels en *accidentels* et en *essentiels* est d'une très-grande importance pour l'application des règles des participes.

143. — Il y a cinq modes : l'*indicatif*, le *conditionnel*, l'*impératif*, le *subjonctif* et l'*infinitif*.

144. — L'*indicatif* exprime une action sûre, certaine, et que cette action se fasse présentement, soit qu'elle se soit déjà faite ou qu'elle soit à faire : *je CHANTE, je CHAN-
TE, j'ai CHANTÉ, je CHANTERAI*, etc.

145. — Le *conditionnel* exprime une action moyennant une condition : *les enfants METTRAIENT plus de zèle à leur instruction, s'ils en connaissaient le prix ; j'AURAI REUSSI sans cet obstacle*.

146. — L'*impératif* exprime l'action avec commandement de la faire, ou exhortation à l'exécuter : *APPORTEZ l'objet ; AIMEZ Dieu ; HONOREZ vos parents, et vous prospérerez*.

147. — Le *subjonctif*, mode consacré au doute et à l'incertitude, exprime l'action d'une manière subordonnée, d'une manière dépendante d'une autre action : *il veut QUE vous PARTIE ; nous désirons QUE vous REUSSISSEZ*.

148. — L'*infinitif* exprime l'action indéfiniment, et sans aucun rapport de nombres ni de personnes : *ENSEIGNER, c'est S'INSTRUIRE ; TRAVAILLER, c'est S'ENRICHIR*.

Du temps.

149. — Le *temps* est l'époque, le moment de l'action exprimée par le verbe.

150. — Le temps ne saurait se diviser qu'en trois parties, savoir : le *présent*, le *passé* et l'*avenir*, qu'en grammaire on appelle *futur*.

151. — Mais parmi des actions qui appartiennent soit au temps passé, soit à un futur, il y a différentes nuances qui ne peuvent être rendues par un seul temps. Par exemple, quand je dis, *je LISAIS lorsque votre frère entra*, et *j'AI LU ce passage*, j'exprime dans les deux cas l'époque passée ; mais par l'imparfait *je lisais*, j'indique une action imparfaite, une action non terminée au moment où votre frère entra ; et par le passé indéfini *j'ai* j'exprime une action parfaite, c'est-à-dire entièrement

achevée et sans rapport à aucune autre. Le *présent* étant un point indivisible, s'exprime par un seul temps.

152. — Nous avons huit temps pour exprimer les trois époques, savoir : un pour le *présent*, cinq pour le *passé* et deux pour le *futur*.

153. — Le *présent* exprime l'action dans le moment même où elle se fait : *j'écris, je parle*.

154. — Les cinq temps qui marquent le *passé* sont :

1° L'*imparfait*, qui, tout en exprimant une action passée, la présente dans le moment même où elle avait lieu : *ON DANSAIT quand j'entrai* ;

2° Le *passé défini*, qui l'exprime comme ayant été fait dans un temps dont toutes les parties sont écoulées : *VENI nous voir la semaine dernière* ;

3° Le *passé indéfini*, qui l'exprime comme ayant eu lieu dans un temps entièrement écoulé ou non : *il EST VENU nous voir la semaine dernière ; il EST VENU nous voir aujourd'hui* ;

4° Le *passé antérieur*, qui exprime une action passée indispensablement suivie d'une autre action également passée et immédiate : *quand il EUT FINI, il s'en alla ; il sortit lorsqu'il EUT DINÉ* ;

5° Le *plus-que-parfait*, qui exprime aussi une action passée, et relative à une autre action également passée et immédiate ou non : *aussitôt qu'il AVAIT TERMINÉ, il s'en allait ; j'AVAIS FINI quand il arriva*.

155. Les deux temps qui marquent le *futur* sont :

1° Le *futur simple*, qui exprime une action à faire bientôt : *j'IRAI vous voir* ;

2° Le *futur composé ou passé*, qui exprime qu'une action se trouvera faite avant telle autre action à faire : *j'AI RAI TERMINÉ quand vous viendrez, avant que vous veniez*.

156. — Mais les temps se divisent encore en temps *simples* et en temps *composés*.

157. — Les temps *simples* d'un verbe sont ceux où n'entre que ce verbe : *je parle, je parlais, je parlai*, etc.

158. — On appelle temps *composés* ceux qui prennent *avoir* ou *être* : *j'ai parlé, j'avais parlé, je suis venu, j'étais venu*, etc.

159. —

ne, c'est c

160. —

ar-la tern

La prem

iné en er

La deux

La troisi

La quatr

161. —

mposition

s deux ve

V

INDICAT

ve. J'ai.

Tu as (

Il a.

na. Nous av

Vous av

Ils ont.

IMP

vais.

avais.

avait.

us avions.

us aviez.

avaient.

PASSÉ

us

cus.

ut.

us eûmes.

us eûtes.

eurent.

PASSÉ

eu.

as eu.

e eu.

us avons eu.

)

) En général

159. — Écrire ou réciter un verbe dans toute son étendue, c'est ce qu'on appelle *conjuguer*.

160. — Il y a quatre conjugaisons, que l'on distingue par la terminaison du présent de l'infinitif.

La première conjugaison a le présent de l'infinitif terminé en *er*, comme *chanter*;

La deuxième en *ir*, comme *finir*;

La troisième en *oir*, comme *recevoir*;

La quatrième en *re*, comme *rendre*.

161. — Mais les verbes *avoir* et *être* entrant dans la composition des autres, il convient de commencer par ces deux verbes.

VERBE AUXILIAIRE AVOIR.

INDICATIF PRÉSENT.

J'ai.
Tu as (!)
Il a.
Nous avons.
Vous avez.
Ils ont.

IMPARFAIT.

J'avais.
Tu avais.
Il avait.
Nous avions.
Vous aviez.
Ils avaient.

PASSÉ DÉFINI.

J'eus.
Tu eus.
Il eut.
Nous eûmes.
Vous eûtes.
Ils eurent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'avais eu.
Tu avais eu.
Il avait eu.
Nous avions eu.
Vous aviez eu.
Ils avaient eu.

Vous avez eu.
Ils ont eu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus eu.
Tu eus eu.
Il eut eu.
Nous eûmes eu.
Vous eûtes eu.
Ils eurent eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais eu.
Tu avais eu.
Il avait eu.
Nous avions eu.
Vous aviez eu.
Ils avaient eu.

FUTUR.

J'aurai.
Tu auras.
Il aura.
Nous aurons.
Vous aurez.
Ils auront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai eu.
Tu auras eu.

1) En général, les secondes personnes du singulier fussent par s.

Il aura eu.
Nous aurons eu.
Vous aurez eu.
Ils auront eu.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

J'aurais.
Tu aurais.
Il aurait.
Nous aurions.
Vous auriez.
Ils auraient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurais eu.
Tu aurais eu.
Il aurait eu.
Nous aurions eu.
Vous auriez eu.
Ils auraient eu.

On dit aussi :

*J'eusse eu.
Tu eusses eu.
Il eût eu.
Nous eussions eu.
Vous eussiez eu.
Ils eussent eu.*

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Aie.
Aions.
Ayez.

SUBJONCTIF PRÉSENT ou FUTUR.

Que j'aie.
Que tu aies.

Qu'il ait.
Que nous ayons.
Que vous ayez.
Qu'ils aient.

IMPARFAIT.

Que j'eusse.
Que tu eusses.
Qu'il eût.
Que nous eussions.
Que vous eussiez.
Qu'ils eussent.

PASSÉ.

Que j'aie eu.
Que tu aies eu.
Qu'il ait eu.
Que nous ayons eu.
Que vous ayez eu.
Qu'ils aient eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse eu.
Que tu eusses eu.
Qu'il eût eu.
Que nous eussions eu.
Que vous eussiez eu.
Qu'ils eussent eu.

INFINITIF PRÉSENT.

Avoir.

PASSÉ.

Avoir eu.

PARTICIPE PRÉSENT.

Ayant.

PARTICIPE PASSÉ.

Eu, eue, ayant eu.

VERBE AUXILIAIRE ÊTRE.

INDICATIF PRÉSENT.

Je suis.
Tu es.
Il est.
Nous sommes.
Vous êtes.
Ils sont.

Tu étais.
Il était.
Nous étions.
Vous étiez.
Ils étaient.

PASSÉ DÉFINI.

IMPARFAIT.

J'étais.

Je fus.
Tu fus.
Il fut.

sûmes.
fûtes.
urent.
PASSE
été.
été.
été.
avons été.
avez été.
nt été.
PASSE A
été.
us été.
t été.
avons été
êtes été.
urent été.
PLUS-QU
is été.
vais été.
nt été.
avons été
avez été.
vaient été.
FU
rai.
oras.
ra.
serons.
serez.
ront.
FUTUR
ai été.
uras été.
ra été.
aurons été.
aurez été.
auront été.
CONDITION
rais.
rais.
rait.
serions.
seriez.
raient.
CONDITION
rais été.

es fûmes.
es fûles.
urent.

PARFAIT.

PASSÉ INDÉFINI.

été.
s été.
été.
avons été.
avez été.
nt été.

PASSÉ.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

s été.
us été.
t été.
e eûmes été.
e eûtes été.
urent été.

QUE-PARFAIT.

PLUS-QUE-PARFAIT.

is été.
vais été.
ait été.
avons été.
avez été.
vaient été.

IF PRÉSENT.

FUTUR.

rai.
eras.
re.
serons.
serez.
ront.

PASSÉ.

PE PRÉSENT.

FUTUR PASSÉ.

rai été.
uras été.
ra été.
urons été.
aurez été.
ront été.

CIPE PASSÉ.

RE.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

rais.
erais.
rait.
serions.
seriez.
eraient.

É DÉFINI.

CONDITIONNEL PASSÉ.

rais été.

Tu aurais été.
Il aurait été.
Nous aurions été.
Vous auriez été.
Ils auraient été.

On dit aussi :

Fuisse été.
Tu eusses été.
Il eût été.
Nous eussions été.
Vous eussiez été.
Ils eussent été.

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Sols.
Soyons.
Soyez.

SUBJONCTIF PRÉSENT ou FUTUR.

Que je sois.
Que tu sois.
Qu'il soit.
Que nous soyons.
Que vous soyez.
Qu'ils soient.

IMPARFAIT.

Que je fusse.
Que tu fusses.
Qu'il fût.
Que nous fussons.
Que vous fussiez.
Qu'ils fussent.

PASSÉ.

Que j'aie été.
Que tu aies été.
Qu'il ait été.
Que nous ayons été.
Que vous ayez été.
Qu'ils aient été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été.
Que tu eusses été.
Qu'il eût été.
Que nous eussions été.
Que vous eussiez été.
Qu'ils eussent été.

INFINITIF PRÉSENT.

Être.

PASSÉ.

Avoir été.

PARTICIPE PRÉSENT.

Étant.

PARTICIPE PASSÉ.

Été, ayant été.

PREMIÈRE CONJUGAISON, EN IER.

INDICATIF PRÉSENT.

Je chant e.
 Tu chant es.
 Il chant e.
 Nous chant ons.
 Vous chant ez.
 Ils chant ent.

IMPARFAIT.

Je chant ais.
 Tu chant ais.
 Il chant ait.
 Nous chant ions.
 Vous chant iez.
 Ils chant aient.

PASSÉ DÉFINI.

Je chant ai.
 Tu chant as.
 Il chant a.
 Nous chant âmes.
 Vous chant âtes.
 Ils chant èrent.

PASSÉ INDEFINI.

J'ai chanté.
 Tu es chanté.
 Il a chanté.
 Nous avons chanté.
 Vous avez chanté.
 Ils ont chanté.

PASSÉ ANTERIEUR.

J'eus chanté.
 Tu eus chanté.
 Il eut chanté.
 Nous eûmes chanté.
 Vous eûtes chanté.
 Ils eurent chanté.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais chanté.
 Tu avais chanté.

Il avait chanté.
 Nous avions chanté.
 Vous aviez chanté.
 Ils avaient chanté.

FUTUR.

Je chant erai.
 Tu chant eras.
 Il chant era.
 Nous chant erons.
 Vous chant erez.
 Ils chant eront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai chanté.
 Tu auras chanté.
 Il aura chanté.
 Nous aurons chanté.
 Vous aurez chanté.
 Ils auront chanté.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Je chant erais.
 Tu chant erais.
 Il chant erait.
 Nous chant erions.
 Vous chant eriez.
 Ils chant eraient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurais chanté.
 Tu aurais chanté.
 Il aurait chanté.
 Nous aurions chanté.
 Vous auriez chanté.
 Ils auraient chanté.

On dit aussi :

J'eusse chanté.
 Tu eusses chanté.
 Il eût chanté.
 Nous eussions chanté.

cussez ch
nent chant

IMPÉR

ant de pren

c.

ons.

ez.

UNCTIF PR

chant

chant

chant

ous chant

ous chant

chant

IMPAR

chant

chant

chant

ous chant

ous chant

chant

se conjugu

er, adorer,

SECO

INDICATIF

in is.

in is.

in is.

in issons.

in issez.

in issent.

IMPARF

in isais.

in isais.

in isais.

in issaient.

in issaient.

in issaient.

PASSÉ D

eussiez chanté.
ussent chanté.

IMPERATIF.

int de première personne.

c.
ons.
ez.

INDICATIF PRÉSENT OU FUTUR.

chant *e.*
chant *es.*
chant *e.*
ous chant *ions.*
ous chant *iez.*
chant *ent.*

IMPARFAIT.

chant *asse.*
chant *asses.*
chant *ât.*
ous chant *assions.*
ous chant *assiez.*
chant *assent.*

Il se conjuguent les verbes danser, aimer, estimer, brûler, trouver, cr, adorer, diviser, travailler, donner, chercher, gagner, etc.

PASSE.

Que j'aie chanté.
Que tu aies chanté.
Qu'il ait chanté.
Que nous ayons chanté.
Que vous ayez chanté.
Qu'ils aient chanté.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse chanté.
Que tu eusses chanté.
Qu'il eût chanté.
Que nous eussions chanté.
Que vous eussiez chanté.
Qu'ils eussent chanté.

INFINITIF PRÉSENT.

Chant *er.*

PASSE.

Avoir chanté.

PARTICIPLE PRÉSENT.

Chant *ant.*

PARTICIPLE PASSÉ.

Chanté, chantée, ayant chanté.

SECONDE CONJUGAISON, EN *IR*.

INDICATIF PRÉSENT.

n. *is.*
n. *is.*
n. *it.*
n. *issons.*
n. *issez.*
n. *issent.*

IMPARFAIT.

n. *issais.*
n. *issais.*
n. *issions.*
n. *issaient.*

PASSE DÉFINI.

n. *is.*

Tu *fin is.*
Il *fin it.*
Nous *fin imes.*
Vous *fin ites.*
Ils *fin irent.*

PASSE INDEFINI.

J'ai fini.
Tu as fini.
Il a fini.
Nous avons fini.
Vous avez fini.
Ils ont fini.

PASSE ANTERIEUR.

J'ens fini.
Tu en as fini.
Il en a fini.



0 0000

Nous eûmes fini.
Vous eûtes fini.
Ils eurent fini.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais fini.
Tu avais fini.
Il avait fini.
Nous avions fini.
Vous aviez fini.
Ils avaient fini.

FUTUR.

Je fin irai.
Tu fin iras.
Il fin ira.
Nous fin irons.
Vous fin irez.
Ils fin iront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurais fini.
Tu aurais fini.
Il aura fini.
Nous aurons fini.
Vous aurez fini.
Ils auront fini.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Je fin irais.
Tu fin irais.
Il fin irait.
Nous fin irions.
Vous fin iriez.
Ils fin iraient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurais fini.
Tu aurais fini.
Il aurait fini.
Nous aurions fini.
Vous auriez fini.
Ils auraient fini.

On dit aussi :

*Fusses fini.
Tu eusses fini.
Il eût fini.
Nous eussions fini.*

Ainsi se conjuguent les verbes *avoir, nourrir, guérir, exercer, adoucir, languir, fêcher, agir, sécher, etc.*

*Vous eussiez fini.
Ils eussent fini.*

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Fin is.
Fin issons.
Fin issez.

SUBJONCTIF PRÉSENT ou FUTUR.

Que je fin isse.
Que tu fin isses.
Qu'il fin isse.
Que nous fin issons.
Que vous fin issiez.
Qu'ils fin issent.

IMPARFAIT.

Que je fin isse.
Que tu fin isses.
Qu'il fin it.
Que nous fin issions.
Que vous fin issiez.
Qu'ils fin issent.

PASSÉ.

Que j'aie fini.
Que tu aies fini.
Qu'il ait fini.
Que nous ayons fini.
Que vous ayez fini.
Qu'ils aient fini.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse fini.
Que tu eusses fini.
Qu'il eût fini.
Que nous eussions fini.
Que vous eussiez fini.
Qu'ils eussent fini.

INFINITIF PRÉSENT.

Fin ir.

PASSÉ.

Avoir fini.

PARTICIPE PRÉSENT.

Fin issant.

PARTICIPE PASSÉ.

Fini, finie, ayant fini.

TRO

INDICAT

Je reç ois
Tu reç ois
Il reç oit
Nous rec ev
Vous rec ev
Ils reç oiv

INI

Je rec ev
Tu rec ev
Il rec ev
Nous rec ev
Vous rec ev
Ils rec ev

PASSÉ

Je reç us
Tu reç us
Il reç ut
Nous reç dm
Vous reç dt
Ils reç ure

PASSÉ

ai reçu.
as reçu.
a reçu.
ous avons rec
ous avez reçu
ont reçu.

PASSÉ

us reçu.
eût reçu.
eut reçu.
ous eûtes rec
ous eûtes reç
eurent reçu

PLUS-Q

vais reçu.
avais reçu.
avait reçu.
ous avions rec
ous aviez reç
avaient reçu

TROISIÈME CONJUGAISON, EN OIR.

INDICATIF PRÉSENT.

Je reç ois.
Tu reç ois.
Il reç oit.
Nous rec evons.
Vous rec evez.
Ils reç oivent.

IMPARFAIT.

Je rec evais.
Tu rec evais.
Il rec evait.
Nous rec evions.
Vous rec eviez.
Ils rec evaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je reç us.
Tu reç us.
Il reç ut.
Nous reç ûmes.
Vous reç ûtes.
Ils reç urent.

PASSÉ INDEFINI.

Je ai reçu.
Tu as reçu.
Il a reçu.
Nous avons reçu.
Vous avez reçu.
Ils ont reçu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je eus reçu.
Tu eus reçu.
Il eut reçu.
Nous eûmes reçu.
Vous eûtes reçu.
Ils eurent reçu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Je avais reçu.
Tu avais reçu.
Il avait reçu.
Nous avions reçu.
Vous aviez reçu.
Ils avaient reçu.

FUTUR.

Je rec evrai.
Tu rec evras.
Il rec evra.
Nous rec evrons.
Vous rec evrez.
Ils rec evront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai reçu.
Tu auras reçu.
Il aura reçu.
Nous aurons reçu.
Vous aurez reçu.
Ils auront reçu.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Je rec evrais.
Tu rec evrais.
Il rec evrait.
Nous rec evrions.
Vous rec evriez.
Ils rec evraient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurais reçu.
Tu aurais reçu.
Il aurait reçu.
Nous aurions reçu.
Vous auriez reçu.
Ils auraient reçu.

On dit aussi :

J'eusse reçu.
Tu eusses reçu.
Il eût reçu.
Nous eussions reçu.
Vous eussiez reçu.
Ils eussent reçu.

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Reç ois.
Rec evous.
Rec evez.

SUBJONCTIF PRÉSENT ou FUTUR.

Que Je reç ois.

Que tu reç oives.
 Qu'il reç oive.
 Que nous reç oions.
 Que vous reç eviez.
 Qu'ils reç oivent.

IMPARFAIT.

Que je reç usse.
 Que tu reç usses.
 Qu'il reçût.
 Que nous reç ussions.
 Que vous reç ussiez.
 Qu'ils reç ussent.

PASSÉ.

Que j'aie reçu.
 Que tu aies reçu.
 Qu'il ait reçu.
 Que nous ayons reçu.

Ainsi se conjuguent *devoir, apercevoir, concevoir, percevoir*, et tous ceux dont l'infinitif est en *voir*. Tous les autres verbes en *oir*, comme *pouvoir, vouloir, valoir*, etc., sont irréguliers, et feront l'objet d'observations particulières. (Voir page 66.)

Que vous ayez reçu.
 Qu'ils aient reçu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse reçu.
 Que tu eusses reçu.
 Qu'il eût reçu.
 Que nous eussions reçu.
 Que vous eussiez reçu.
 Qu'ils eussent reçu.

INFINITIF PRÉSENT.

Rec evoir.

PASSÉ.

Avoir reçu.

PARTICIPE PRÉSENT.

Rec evant.

PARTICIPE PASSÉ.

Reçu, reçue, ayant reçu.

QUATRIÈME CONJUGAISON, EN RE.

INDICATIF PRÉSENT.

Je rend s.
 Tu rend s.
 Il rend.
 Nous rend ons.
 Vous rend ez.
 Ils rend ent.

IMPARFAIT.

Je rend ais.
 Tu rend ais.
 Il rend ait.
 Nous rend ions.
 Vous rend iez.
 Ils rend aient.

PASSÉ DÉFINI.

Je rend is.
 Tu rend is.
 Il rend it.

Nous rend imes.
 Vous rend ites.
 Ils rend ient.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai rendu.
 Tu as rendu.
 Il a rendu.
 Nous avons rendu.
 Vous avez rendu.
 Ils ont rendu.

PASSÉ ANTERIEUR.

J'eus rendu.
 Tu eus rendu.
 Il eut rendu.
 Nous eûmes rendu.
 Vous eûtes rendu.
 Ils eurent rendu (1).

(1) Il y a encore, dans les quatre conjugaisons, un quatrième

PLUS-QUE-PARFAIT.

avais rendu.
 avais rendu.
 avait rendu.
 avions rendu.
 aviez rendu.
 avaient rendu.

FUTUR.

rend rai.
 rend ras.
 rend ra.
 rend rons.
 rend rez.
 rend ront.

FUTUR PASSÉ.

aurais rendu.
 aurais rendu.
 aurait rendu.
 aurions rendu.
 auriez rendu.
 auraient rendu.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

rend rais.
 rend rais.
 rend rait.
 rend rions.
 rend riez.
 rend raient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

aurais rendu.
 aurais rendu.
 aurait rendu.
 aurions rendu.
 auriez rendu.
 auraient rendu.

On dit aussi :

usse rendu.
 ussus rendu.
 it rendu.
 ussions rendu.
 ussiez rendu.
 ussent rendu.

ainsi se conjuguent répandre, dépendre, fondre, vendre, entendre, dire, perdre, attendre, répondre, mordre, etc.

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Rend s.
 Rend ons.
 Rend ez.

SUBJONCTIF PRÉSENT ou FUTUR

Que je rend e.
 Que tu rend es.
 Qu'il rend e.
 Que nous rend ions.
 Que vous rend iez.
 Qu'ils rend ent.

IMPARFAIT.

Que je rend isse.
 Que tu rend isses.
 Qu'il rend it.
 Que nous rend issions.
 Que vous rend issiez.
 Qu'ils rend issent.

PASSÉ.

Que j'aie rendu.
 Que tu aies rendu.
 Qu'il ait rendu.
 Que nous ayons rendu.
 Que vous ayez rendu.
 Qu'ils aient rendu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse rendu.
 Que tu eusses rendu.
 Qu'il eût rendu.
 Que nous eussions rendu.
 Que vous eussiez rendu.
 Qu'ils eussent rendu.

INFINITIF PRÉSENT.

Rend re.

PASSÉ.

Avoir rendu.

PARTICIPE PRÉSENT.

Rend ant.

PARTICIPE PASSÉ.

Rendu, rendue, ayant rendu.

On se sert rarement ; J'ai eu rendu, tu as eu rendu, il a eu rendu, vous avez eu rendu, ils ont eu rendu.

Remarques particulières sur les verbes des quatre conjugaisons.

1° Sur ceux de la première conjugaison.

162. — Dans les verbes terminés en ger, comme manger, déranger, le g doit être suivi d'un e muet avant les lettres a, o : nous mangeons, je mangeai; nous dérangeons, il dérangea. Ceci est une concession faite à l'harmonie, et pour ôter tout ce qu'auraient de dur nous mangons, je mangai, tu dérangas.

163. — Les verbes terminés par cer, comme lancer, tracer, prennent une cédille sous le ç, avant les lettres a, o : je lançai, tu lanças, nous traçons.

164. — Tout verbe de la première conjugaison ayant l'avant-dernière syllabe de l'infinitif un é fermé ou un e muet, comme espérer, empiéter, enlever, peser, perd cet é fermé ou cet e muet, pour prendre à la place un é ouvert lorsque la syllabe suivante est muette. (On entend par syllabe muette celle qui est formée par un e muet.) On doit donc écrire avec l'é ouvert, j'espère, tu espères, il espère; j'empiète, tu empiètes, il empiète; je sème, tu sèmes, je pèse, tu pèses; et, sans aucun changement, nous espérons, nous empiétons, vous enlevez, vous pesez, parce que cet e n'est plus suivi d'une syllabe muette.

Cependant l'Académie maintient l'accent aigu à tous les temps et à toutes les personnes des verbes terminés par éger : elle écrit dono, je protège, j'allège, etc.

165. — Les lettres l et t des verbes terminés à l'infinitif par eler, eter, comme renouveler, appeler, rejeter, acheter, se doublent quand elles sont suivies d'un e muet : j'appelle, tu appelles, il appelle; je renouvellerai, tu renouvelleras; je rejette, tu rejettes, il rejette; j'achète, etc. Mais il faut écrire avec un seul l ou un seul t, nous appelons, vous renouvelez; nous rejetons, vous rejetez; j'achetai, tu achetas, etc., parce que ces lettres l, t, ne sont plus suivies d'un e muet (1).

(1) Nous devons dire, cependant, que ces règles sur les verbes en éger, ne s'accordent pas toujours avec la manière dont l'Académie

166. — ayant à l'infinitif avec deux voyelles, il est infini...

167. nombre parait b verbes qui, à d trefois n hier enc de suite d'orthog de cette radical verbes d

168. - se conse Par e dernière il en res comme l employ;

Ainsi CHANT on temps, n Quand jonctif, nous CHA ter les n

orthographe il acheta, j'ai, tu jet précédées que l'usage plus facile,

166. — Remarquez bien que *l* et *t* ne se redoublent que dans les verbes ayant à l'infinitif un *e* muet avant ces lettres. On ne pourrait donc écrire avec deux *l* ou deux *t*; je *répelle*, tu *répelles*; je *végelle*, tu *végelles*; je *révelle*, il *révelle*; je *recelle*, tu *recelles*, parce que ces mots viennent des infinitifs *répeler*, *végéter*, *révéler*, *receler*, ou les lettres *l*, *t*, ne sont point précédées d'un *e* muet.

167. — Il est dans la première conjugaison un certain nombre de verbes dont l'orthographe, à quelques temps, paraît bizarre et sortir des règles ordinaires; tels sont les verbes terminés en *ier*, *yer*, *éer*, comme *plier*, *déployer*, qui, à deux temps, prennent soit deux *i*, comme dans *autres fois nous plions*, *vous pliez*; soit *yi*, comme dans *hier encore nous employions*, *vous employiez*; soit deux *e* de suite, comme dans *je crée*, *je créerais*. Cette façon d'orthographier, cependant, est la conséquence rigoureuse de cette règle qui veut qu'en général ce qui est ajouté au radical d'un verbe, soit ajouté au radical des autres verbes de la même conjugaison.

Du radical.

168. — On entend par *radical* les lettres d'un mot qui se conservent dans tous ceux qui en sont formés.

Par exemple, en ôtant du *présent* de l'infinitif les deux dernières lettres d'un verbe de la première conjugaison, il en reste le radical. Or le radical de *chanter* est *chant*, comme le radical de *prier*, est *pri*, le radical de *employer*, *employ*; le radical de *créer*, *cré*, etc.

Ainsi, quand j'écris au présent de l'indicatif *nous chantons*, *vous chantez*, je dois aussi écrire au même temps, *nous priions*, *vous priiez*.

Quand, à l'imparfait de l'indicatif et au présent du subjonctif, j'ajoute *ions*, *iez*, au radical *chant*, pour avoir *nous chantions*, *vous chantiez*, je suis forcé d'ajouter les mêmes lettres aux radicaux *pri* et *employ*, ce

orthographe. Par exemple, elle écrit avec un seul *l* et un seul *t*, il *gèle*, il *appelle*, votre habit *décolle*, et avec deux *l*, j'*appelle*, tu *appelles*; je *gèle*, tu *gèles*, quoique ces lettres *l*, *t*, soient, dans tous ces exemples, précédées et suivies d'un *e* muet. Le désir seul de généraliser un principe que l'usage appuie, et conséquemment de faire que l'application en soit plus facile, nous a fait décrire ici l'autorité sous le patronage de l'Académie, nous nous sommes placés, *J'après l'Académie gottische, nelle, Bourgeois, décoller, geler, harceler, mais sans doubler pas l ou t mais seulement accent grave.*

qui fait **nous PRIONS, vous PRIEZ; nous EMPLOYONS, vous EMPLOYEZ.**

169. — *Remarque.* D'après ce principe général, et quoiqu'ils appartiennent à d'autres conjugaisons, les verbes *suir, rire, voir, croire, etc.*, faisant avec deux premières personnes plurielles du présent de l'indicatif: *nous suions, vous suiez; nous rions, vous riez; nous croyions, vous croyez, etc.*; s'écriront donc aux mêmes personnes de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif, en prenant un *e* de plus qu'au présent de l'indicatif. (Cela leur est commun avec tous les verbes de la langue française.)

Ainsi, *suir, rire, croire, etc.*, faisant au présent de l'indicatif *nous suions, nous rions, vous croyez*, feront à l'imparfait de l'indicatif et au présent du subjonctif, *nous suions, vous suiez; nous rions, vous riez; que nous croyions, que vous croyiez, etc.*

Et quand, au futur et au conditionnel, j'ajoute *erai, erais* au radical *chant*, pour avoir je *CHANTERAI*, je *CHANTERAI*, je dois, à ces deux temps, et dans tous les verbes réguliers de la première conjugaison, retrouver cette partie ajoutée.

Or, *prier, louer, créer*, ayant pour radicaux

PRI, LOU, CRÉ, feront à ces temps

Je **PRI** erai, je **LOU** erai, je **CRÉ** erai;

Je **PRI** erais, je **LOU** erais, je **CRÉ** erais.

170. — C'est encore à l'aide du radical que s'explique la présence de deux *e* de suite à quelques temps des verbes terminés en *éer*, comme *je crée, tu crées; je supplée, tu supplées*; et trois au participe passé féminin: *crée, supplée*.

En effet, si au radical de *chant er*, j'ajoute un *e* muet pour former le présent de l'indicatif, je dois au radical de *cré er* ajouter de même un *e* muet pour avoir le même temps.

Je chant
autorise donc
je cré
je supplé

} e

Chant
autorise
cré
supplé

} e

Je chant
autorise aussi
je cré
je supplé

} erai

Chant
autorise
cré
supplé

} ée

Remarque
procrée.

Suite

171.

desquel-
gaison ?
muet, c
font don
envoie;
j'emplo
à quelq
ils suien
voie, qu

172.

conform
noncer,
vec l'y,
envayer
rai, j'en
j'enraie
phonies

(1) Du m
logique p
te Nous m
au verbe;
jettes, etc.
envoies, et
graphe de
un seul l
l'infinitif
envoyer.

C'est de
ainsi établ
fut pas e
raisons m
Ainsi, e
conformat
est telle,
ment affec

Remarque. Il n'y a de verbes en *er* que *grêler*, *agréer*, *créer*, *suppléer*, *procrêter*, *ragréer*, *désagréer*, *retcrêter*, *rectcrêter*.

Suite des remarques sur les verbes de la première conjugaison.

171. — Les verbes en *y* et tous ceux dans les temps desquels il entre un *y*, quelle qu'elle soit du reste la conjugaison à laquelle ils appartiennent, perdent, avant un *e* muet, cet *y*, qu'on remplace par un *i*. *Envoyer*, *employer*, font donc au présent de l'indicatif *j'envoie*, *tu envoies*, *il envoie*; *j'emploie*, *tu emploies*, *il emploie*; *j'emploierai*, *j'emploierais*, etc. *Fuir*, *croire*, *voir*, *avoir*, etc., prenant à quelques temps un *y*, sont assujettis à la même règle: *ils fuient*, *ils croient*; *que je suie*, *que je croie*, *que je voie*, *que j'aie*.

172. — Cependant, il est quelques verbes en *ayer* d'une conformation telle, qu'il n'est guère possible de les prononcer, ni conséquemment de les écrire autrement qu'avec l'*y*, même avant un *e* muet; tels sont les verbes *rayer*, *enrayer*, etc.: *je raye*, *je rayerais*, *je rayerais*; *j'enraye*, *j'enrayerais*, et non *je raie*, *je raierai*, *je raierais*, *j'enraierai*, *j'enraierais*, qui seraient de véritables cacophonies (1).

(1) Du numéro 162 au numéro 166, nous avons vu qu'on fait taire la logique pour plaire à l'harmonie, et que, par exemple, on écrit ainsi: 1^o *Nous mangeons*, *je mangeai*, en mettant après le *g* un *e* qui est étranger au verbe; 2^o avec deux *t* ou deux *s*: *j'appelle*, *tu appelles*; *je jette*, *tu jettes*, etc.; 3^o et avec un *i* simple: *j'emploie*, *tu emploies*; *j'envoie*, *tu envoies*, etc.; car, selon la Grammaire, il faudrait se conformer à l'orthographe du temps générateur, qui est l'infinitif, et écrire: *j'appelle* avec un seul *t*, à cause de l'infinitif *appeler*; *je jette* avec un seul *t*, à cause de l'infinitif *jetter*; *j'emploie*, *j'envoie*, avec *y*, à cause des infinitifs *employer*, *envoyer*.

C'est donc, nous voulons le répéter, au profit de l'harmonie qu'on a ainsi établi ces principes. Mais quant aux verbes finissant par *ayer*, il ne faut pas considérer la règle comme absolue; ce serait aller contre les raisons mêmes qui lui ont donné naissance.

Ainsi, et c'est le goût seul qui doit en décider, chaque fois que la conformation d'un verbe en *ayer*, comme *balayer*, *rayer*, *enrayer*, etc., est telle, qu'en y remplaçant l'*y* par un *i* simple, l'oreille est désagréablement affectée, il faut laisser subsister l'*y*, conjuguer et écrire ainsi:

<i>Je balaye,</i>	<i>je raye,</i>	<i>j'enraye</i>
<i>tu balayes,</i>	<i>tu rayes,</i>	<i>tu enrayes,</i>
<i>il balaye,</i>	<i>il raye,</i>	<i>il enraye, etc.</i>

L'Académie va plus loin; elle ne remplace guère l'y par un i que dans les verbes terminés par *oyer*, comme *employer*, *envoyer*, qu'elle conjugue ainsi : *j'emploie*, *tu emploies*, *il emploie*; *j'envoie*, etc.

Quant aux verbes terminés par *ayer*, comme *payer*, *balayer*, etc., tout en autorisant à les écrire avec un i avant un e muet, elle donne constamment la préférence à l'y : elle écrit donc, *je paye*, *tu payes*, *il paye*; *je balaye*, etc.

Remarques sur les verbes de la seconde conjugaison.

173. — Le verbe *hàir* conserve sur l'i le tréma (c'est-à-dire deux points) à tous ses temps et à toutes ses personnes : *je haïssais*, *je haïrai*, etc.; excepté 1° tout le singulier du présent de l'indicatif : *je hais*, *tu hais*, *il hait*; 2° et la seconde personne de l'impératif : *hais*.

Tressaillir est régulier au futur et au conditionnel : *je tressaillirai*, *je tressaillirais*, et non *je tressaillerai*, *je tressaillerais*, comme l'ont dit quelques grammairiens. (ACAD.)

174. — Le moyen de ne pas confondre les verbes en *ir* de la seconde conjugaison avec les verbes en *ire* de la quatrième conjugaison, c'est de voir si le participe présent fait *isant* ou *ivant*; dans ce cas, le verbe appartient à la quatrième conjugaison : *écrire*, *nuire*, *luire*, faisant *écrivànt*, *nuisànt*, *luisànt*, sont donc de la quatrième, tandis que *ouvrir*, *servir*, *finir*, faisant *ouvrañt*, *servañt*, *finissañt*, sont de la seconde.

Bruire, *frïre*, *maudire*, *rire*, *sourire*, sont les seuls verbes en *ire*, qui, n'ayant le participe présent ni en *isant* ni en *ivant*, appartiennent à la quatrième conjugaison.

Remarques sur les verbes de la troisième conjugaison.

175. — Ceux des verbes de la troisième conjugaison qui ont l'infinitif en *avoir* sont les seuls qui se conjuguent régulièrement, comme *recevoir*. Tous les autres sont irréguliers; nous donnons, page 66, le moyen de les conjuguer.

176. — *Devoir*, *redevoir* et *mouvoir* prennent un accent circonflexe au participe passé, mais seulement au masculin : *dû*, *redû*, *mû*. (ACAD.)

177. — De tous les verbes dont le son final fait *oir*, il n'y a que *boire* et *croire* qui ne soient point de la troisième conjugaison.

Remarque

178. —

servent le d

prends,

eux premi

omme je p

terminés en

soudre, e

plains,

sout, etc.

179. —

ar eindre,

ui prenner

180. —

ndre; tels

en avons

pandre.

181. —

sous, dis

soute, dis

Verb

Les verb

nt des aut

onomes qu

rtons-nou

sés : as-

ur exemp

1) Pour fal
tre conjug
ves les verb
ultés, on p
moins ne le
il n'y a au
oir et le ver
son qu'ils oi
verbes à ter
aler, rejeter
yer, prier,
er, désigner
prendre, etc.

Remarques sur les verbes de la quatrième conjugaison.

178. — Parmi les verbes terminés en *dre*, les uns conservent le *d* au singulier du présent de l'indicatif, comme *je prends, tu prends, il prend*; les autres le perdent aux deux premières personnes, et prennent un *t* à la troisième, comme *je peins, tu peins, il peint*. Ceux-là seuls qui sont terminés en *indre* ou en *soudre*, comme *peindre, plaindre, résoudre*, etc., perdent le *d*: *je peins, tu peins, il peint; je plains, tu plains, il plaint; je résous, tu résous, il résout*, etc.

179. — Parmi les verbes en *indre*, les uns s'écrivent par *eindre*, et les autres par *aindre*; il n'y en a que trois qui prennent la lettre *a*: *contraindre, craindre et plaindre*.

180. — Nous avons beaucoup de verbes terminés par *dre*; tels sont *prendre, fendre, entendre*, etc. Mais nous en avons que deux terminés par *andre*: *épandre et répandre*.

181. — *Absoudre* et *dissoudre* font au participe passé *sous, dissous*, avec *s* à la fin, quoique le féminin soit *soute, dissoute* (1).

Verbe conjugué sous la forme interrogative.

Les verbes conjugués sous la forme interrogative diffèrent des autres en ce que, dans leurs temps simples, les pronoms qui en sont sujets se mettent après: *vient-il? partons-nous?* et après l'auxiliaire dans leurs temps composés: *as-tu reçu? avez-vous réussi?* Nous donnerons pour exemple le verbe *terminer*.

(1) Pour faire faire l'application de ces diverses remarques sur les quatre conjugaisons, nous engageons les maîtres à faire écrire à leurs élèves les verbes ci-dessous. Les temps simples présentant seuls des difficultés, on peut dispenser les enfants d'écrire les temps composés, ou moins ne les astreindre qu'à en donner la première personne, attendu qu'il n'y a aucun bénéfice pour eux à reproduire éternellement le verbe au présent et le verbe *être*, dont ils connaissent l'orthographe par la conjugaison qu'ils ont dû faire des verbes précédents.

Verbes à écrire: *manger, dévanger, percer, tracer, enliser, peindre, rejeter, renouveler, cacheter, révéler, receler, acheter, crier, dériver, prier, payer, révéler, agréer, loger, sonner, plaquer, attacher, réparer, disputer, téter, balayer, rayer, ragréer, lier, faire, haïr, deviner, apprendre, enfreindre, peindre, attendre, dissoudre, coudre*.

INDICATIF PRÉSENT.

Terminé-je ?
 Terminés-tu ?
 Termine-t-il ?
 Terminons-nous ?
 Terminez-vous ?
 Terminent-ils ?

IMPARFAIT.

Terminais-je ?
 Terminais-tu ?
 Terminait-il ?
 Terminions-nous ?
 Terminiez-vous ?
 Terminaient-ils ?

PASSÉ DÉFINI.

Terminai-je ?
 Terminas-tu ?
 Termina-t-il ?
 Terminâmes-nous ?
 Terminâtes-vous ?
 Terminèrent-ils ?

PASSÉ INDÉFINI.

AI-je terminé ?
 As-tu terminé ?
 A-t-il terminé ?
 Ayons-nous terminé ?
 Avez-vous terminé ?
 Ont-ils terminé ?

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Eus-je terminé ?
 Eus-tu terminé ?
 Eut-il terminé ?
 Eûmes-nous terminé ?
 Eûtes-vous terminé ?
 Eurent-ils terminé ? (1)

PLUS-QUE-PARFAIT.

Avais-je terminé ?
 Avais-tu terminé ?
 Avait-il terminé ?

182. — Il faut remarquer 1° que les autres temps peuvent s'employer sous la forme interrogative;

(1) Il est peu de verbes qui, sous la forme interrogative, puissent se juger au passé antérieur : ainsi, eus-je aimé ? eus-tu aimé ? eut-il aimé ? eûmes-nous aimé ? etc., ne pouvant trouver leur application, sont tant de barbarismes.

Avions-nous terminé ?
 Aviez-vous terminé ?
 Avaient-ils terminé ?

FUTUR.

Terminerai-je ?
 Termineras-tu ?
 Terminera-t-il ?
 Terminerons-nous ?
 Terminerez-vous ?
 Termineront-ils ?

FUTUR PASSÉ.

Aurai-je terminé ?
 Auras-tu terminé ?
 Aura-t-il terminé ?
 Aurons-nous terminé ?
 Aurez-vous terminé ?
 Auront-ils terminé ?

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Terminerais-je ?
 Terminerais-tu ?
 Terminerait-il ?
 Terminerions-nous ?
 Termineriez-vous ?
 Termineraient-ils ?

CONDITIONNEL PASSÉ.

Aurais-je terminé ?
 Aurais-tu terminé ?
 Aurait-il terminé ?
 Aurions-nous terminé ?
 Auriez-vous terminé ?
 Auraient-ils terminé ?

On dit aussi :

Essé-je terminé ?
 Essés-tu terminé ?
 Édé-t-il terminé ?
 Essâmes-nous terminé ?
 Essâtes-vous terminé ?
 Essent-ils terminé ?

2° Que qu
 faut tran

ous avons

3° Que q

ière pers

sagréable

est formé

rs-je? se

-ce que j

-ce que j

is-je? va

4° Que q

gulier, e

un des su

t suivre

jour d'hu

5° Qu'ent

met un

miné?

6° Qu'il e

mer, sou

me interr

EUSSE-J

and j'AUR

183. — O

uels elles p

tre la prop

ous avons q

ne s'empl

ement apr

nous map

ne met avan

se place co

les trois le

ni vienan

tre t, qu'on

atif: on d

, de ce qui

une loi de

que des ch

vir); le mo

pour un ren

2° Que quand la première personne finit par un *e* muet, faut transformer cet *e* muet en *é* fermé; c'est pourquoi nous avons dit, *terminé-je, eussé-je terminé?*

3° Que quand, sous la forme interrogative, cette première personne du présent de l'indicatif produit un son agréable, ce qui arrive presque toujours, lorsqu'elle est formée que d'une syllabe, comme *rends-je? sors-je? dors-je? sens-je?* il faut prendre un autre tour et dire, *est-ce que je rends? est-ce que je sors? est-ce que je dors? est-ce que je sens?* Il n'y a guère d'exceptions que *ai-je? vis-je? vais-je? dis-je? dois-je? vois-je? fais-je? puis-je?*

4° Que quand le verbe est à la troisième personne du singulier, et finit par une voyelle, on met entre le verbe et un des sujets *il, elle, on*, la lettre euphonique *t* (*i*), qu'on fait suivre et précéder d'un trait d'union : *termine-t-il aujourd'hui? terminera-t-elle? aura-t-on terminé ce soir?*

5° Qu'entre le verbe et le pronom qui en est le sujet, on met un trait d'union : *terminerons-nous? avez-vous terminé?*

6° Qu'il est particulier aux verbes *avoir* et *devoir* d'examiner, sous une forme qui a quelque rapport avec la forme interrogative, un conditionnel pareussé-je? dussé-je? *EUSSÉ-JE tort, doit-il me traiter ainsi? c'est-à-dire quand j'AURAIS tort; DUSSE-JE périr moi-même, fessaierais*

183. — On appelle *euphoniques* des lettres étrangères aux mots dans lesquels elles n'entrent, ou entre lesquels elles ne se placent que pour en rendre la prononciation plus agréable.

Nous avons quatre lettres euphoniques : *e, s, t, l.* La lettre *s* s'emploie, comme on l'a déjà dit, que dans les verbes en *ger*, et seulement après le *g*, quand il est suivi de l'une des lettres, *e, o*, il nous nous mangeons, etc. La lettre *t* se met avant *en, y* : donnez-en, menez-y. La lettre *e* se place comme il vient d'être expliqué : parle-t-il français? s'exprime-t-elle bien? achèvera-t-on aujourd'hui? La lettre *l* se place devant les trois lettres euphoniques précédentes sont indispensables dans les cas où il s'agit de prononcer ces lettres, et dont l'emploi est purement facultatif; on dit également bien, *si on, et si l'on* : voilà ce qu'on rapporte, ou ce qu'il s'en rapporte, etc. Quelques grammairiens, il est vrai, ont voulu que l'on dise *si l'on, et l'on, ou l'on*. L'Académie est moins rigide : elle se contente de dire, *si on, et on, ou on*, comme dans ces phrases : *si on que des chevaux travaillent bien, il faut les bien nourrir (au mot nourrir); le moment où on arrive (au mot débiter); on ne saurait bien prescrire un remède, si on n'en connaît bien la dose (au mot dose), etc., etc.*

de sauver ce malheureux, c'est-à-dire quand je DEVRAI
périr.

De la formation des temps.

184. — Les temps d'un verbe se divisent en temps *primitifs* et en temps *dérivés*.

Les temps *primitifs* sont ceux qui servent à former les autres ; il y en a cinq qui sont :

Le présent de l'infinitif,	} dont sont formés tous les autres.
Le participe présent,	
Le participe passé,	
Le présent de l'indicatif,	
Et le passé défini.	

185. — Les temps *dérivés* sont ceux qui *dérivent* des temps primitifs, c'est-à-dire qui en sont formés.

De l'INFINITIF on forme deux temps :

1° Le futur simple, en changeant *r*, *oir* ou *re* en *rai*.

Aime <i>r</i> ,	fini <i>r</i> ,	recois <i>oir</i> ,	rend <i>re</i> ,
J'aime <i>rai</i> ,	je fini <i>rai</i> ,	je recois <i>rai</i> ,	je rend <i>rai</i> ,

2° Le conditionnel présent, en changeant *r*, *oir* ou *re* en *rais*.

Aime <i>r</i> ,	fini <i>r</i> ,	recois <i>oir</i> ,	rend <i>re</i> ,
J'aime <i>rais</i> ,	je fini <i>rais</i> ,	je recois <i>rais</i> ,	je rend <i>rais</i> ,

186. — Du PARTICIPE PRÉSENT on forme trois temps :

1° Tout le pluriel du présent de l'indicatif, en changeant *ant* en *ont*, *ez*, *ent*.

Chant <i>ant</i> ,	finis <i>ant</i> ,	recois <i>ant</i> ,	rend <i>ant</i> ,
N. chant <i>ont</i> ,	n. finis <i>ont</i> ,	n. recois <i>ont</i> ,	n. rend <i>ont</i> ,
V. chant <i>ez</i> ,	v. finis <i>ez</i> ,	v. recois <i>ez</i> ,	v. rend <i>ez</i> ,
Ils chant <i>ent</i> ,	ils finis <i>ent</i> ,	ils recois <i>ent</i> ,	ils rend <i>ent</i> .

Ceux des verbes de la troisième conjugaison qui ont le participe présent en *ant*, comme recevoir, devoir, etc., qui sont *recois*, *devois* terminent en *oient* à la troisième personne du pluriel du présent de l'indicatif : ils *recois*oient, ils *devois*oient, etc.

2° L'imparfait de l'indicatif, en changeant *ant* en *ois*, *ois*, *ois*.

Chant <i>ant</i> ,	finis <i>ant</i> ,	recois <i>ant</i> ,	rend <i>ant</i> ,
Je chant <i>ois</i> ,	je finis <i>ois</i> ,	je recois <i>ois</i> ,	je rend <i>ois</i> .

3° Le présent du subjonctif, en changeant *ant* en *e*, *e*, *e*.

Chantant, finissant, rendant.
je chantais, que je finissais, que je rendais.

Les verbes de la troisième conjugaison qui se terminent au participe présent en *ant*, ont le présent du subjonctif en *oive* : *recevant, que je reçoive.*

PARTICIPE PASSÉ on forme tous les temps composés à l'aide des verbes *avoir, être.*

J'ai chanté, j'ai fini, je suis venu, il est parti.

PRÉSENT DE L'INDICATIF on forme l'*impératif*, en changeant les pronoms du premier des temps :

je chante, je finis, je reçois, je rends.
Chante, finis, reçois, rends.

Remarquez bien que l'*impératif*, qui commence toujours par une personne, s'écrit non comme la seconde personne du présent de l'indicatif, mais comme la première. C'est donc à tort qu'une foule de personnes orthographient bien du reste, écrivent avec *s*, *approche-toi, sois-toi; il faut approche-toi, repose-toi.*

— DU PASSÉ DÉFINI on forme l'*imparfait du subjonctif*, en changeant *ai* en *asse*, pour les verbes de la troisième conjugaison, et en ajoutant *se* pour les verbes des autres.

chantant ai, je finissais, je recevais, je rendais.
chantant asse, que je finissais se, que je recevais se, que je rendais se.

Mais il est un certain nombre de verbes qui s'écartent des règles que nous venons de donner sur la formation des temps, et que, par conséquent, on appelle *verbes irréguliers.*

On nous en présentera le tableau, en y faisant entrer d'autres verbes de cette classe, parce qu'ils n'ont pas tous leurs temps ou toutes leurs personnes; comme *bruire*, qui n'a que l'*infinitif* et le *participe présent*; ou comme *pleuvoir*, qui n'a qu'une personne à chaque temps, *il pleuvait.*

Remarque. — Le plus souvent, lorsqu'un temps primitif manquant en dérive, manquent aussi; *construire*, par exemple, n'a point d'*imparfait du subjonctif.*

TEMPS PRIMITIFS.

PRÉSENT de L'INFINITIF.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.	PRÉSENT de L'INDICATIF.	PASSÉ DÉFINI.
-------------------------------	-----------------------	---------------------	-------------------------------	------------------

PREMIÈRE CONJUGAISON.

ALLER.	Allant.	Allé.	Je vais.	J'allai.
Envoyer.	Envoyant.	Envoyé.	J'envoie.	J'envoyai.

SECONDE CONJUGAISON.

Acquérir.	Acquérent.	Acquis.	J'acquiers.	J'acquis.
Bouillir.	Bouillant.	Bouilli.	Je bous.	Je bouillis.
Courir.	Courant.	Couru.	Je cours.	Je courus.
Cueillir.	Cueillant.	Cueilli.	Je cueille.	Je cueillis.
Dormir.	Dormant.	Dormi.	Je dors.	Je dormis.
Faillir.	Faillant.	Failli.	Je faux.	Je faillis.
Fuir.	Fuyant.	Fui.	Je fuis.	Je fus.
Gésir.	Gisant.		Il gît.	

DONT LA CO

ALLER. Prés.
allez, ils vo
impératif. V
ailles, qu'il a
Il prend être

ENVOYER n'
au condit.

ACQUÉRIR. I
ous acquéron
c. Futur. J'
impératif. Ac
acquière, qu
ous acquéries

BOUILLIR se

COURIR n'est
au condit. Je c

CUEILLIR n'a
c.; et au con

DORMIR se et

FAILLIR, quo
est guère u
tur. Je faillis

tur. Je fuis

GÉSIR est au

aux temps
us giez, ils

particpe p
nnes mulier

destruction
un sur le cor

rv. (Acad.)

TEMPS DÉRIVÉS,

DONT LA CONJUGAISON EST IRRÉGULIÈRE OU SEMBLE DOUTEUSE.

J'allai.

ALLER. Prés. de l'indic. *Je vais, tu vas, il va, nous allons, vous allez, ils vont.* Futur. *J'irai, tu iras, etc.* Condit. *J'irais, etc.* Impératif. *Va, allons, allez.* Présent du subj. *Que j'aille, que tu ailles, qu'il aille; que nous allions, que vous alliez, qu'ils aillent.* — Il prend être dans ses temps composés.

J'envoyai.

ENVOYER n'est irrégulier qu'au futur. *J'envoyai, tu enverras, etc.; et au condit. J'enverrais, tu enverrais, etc.*

J'acquis.

ACQUÉRIR. Présent de l'indic. *J'acquiers, tu acquiers, il acquiert, nous acquérons, vous acquérez, ils acquièrent.* Imparf. *J'acquies, etc.* Futur. *J'acquerrai, tu acquerras, etc.* Condit. *J'acquerrais, etc.* Impératif. *Acquiers, acquérons, acquérez, etc.* Présent du subj. *Que j'acquiesse, que tu acquies, qu'il acquiesse; que nous acquiessons, que vous acquies, qu'ils acquiesent.*

Je bouillai.

BOUILLIR se conj. régulièrement d'après ses temps primitifs.

Je courrai.

COURIR n'est irrégulier qu'au futur. *Je courrai, tu courras, etc.; et au condit. Je courrais, tu courrais, etc.*

Je cueillai.

CUEILLIR n'est irrégulier qu'au futur. *Je cueillerai, tu cueilleras, etc.; et au condit. Je cueillerais, etc.*

Je dormai.

DORMIR se conj. régulièrement suivant ses temps primitifs.

Je faillis.

FAILLIR, quoiqu'on lui donne en général les cinq temps primitifs, est guère usité qu'au passé défini. *Je faillis, tu faillis, etc.; au fut. Je faillirai, tu failliras, etc. (on ne se sert plus de cet autre fut. Je faudrai); au condit. Je faillirais, tu faillirais, etc.*

Je suis.

ÊTRE est usité à l'infinitif. Il s'emploie seulement aux personnes aux temps suivants : au prés. de l'indic. *Il est, nous sommes, vous êtes, ils sont;* à l'imparf. de l'indic. *Je étais, tu étais, etc.;* au part. présent, *Êtant.* On ne s'en sert qu'en parlant de personnes malades ou mortes, ou de choses renversées par le temps ou destruction : *Son cadavre est sur la terre; nous étions tous les uns sur le bateau; des monuments détruits qui étaient dans la poussière.* (ACAD.)

TEMPS PRIMITIFS.

PRÉSENT de L'INFINITIF.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.	PRÉSENT de L'INDICATIF.	PASSÉ DÉFINI.
-------------------------------	-----------------------	---------------------	-------------------------------	------------------

SUITE DE LA SECONDE CONJUGAISON.

Mentir.	Mentant.	Menti.	Je mens.	Je mentis.
Mourir.	Mourant.	Mort.	Je meurs.	Je mourus.
Offrir. Ouvrir. Partir. Sentir. Sortir.	Offrant Ouvrant. Partant. Sentant. Sortant.	Offert. Ouvert. Parti. Senti. Sorti.	J'offre. J'ouvre. Je pars. Je sens. Je sors.	J'offris. J'ouvris. Je partis. Je sentis. Je sortis.
Tenir.	Tenant.	Tenu.	Je tiens.	Je tins.
Tressaillir.	Tressaillant.	Tressailli.	Je tressaille.	Je tressaillis.
Venir.	Venant.	Venu.	Je viens.	Je vins.
Vêtir.	Vêtant.	Vêtu.	Je vêts.	Je vêtis.

DONT LA

MENTIR se

MOURIR. F
tu mourrais,
meure, que
resté, suivant

OFFRIR,
OUVRIR,
PARTIR,
SENTIR,
SORTIR,

TENIR. Prés
ent, ils tie
ndrais, tu
subj. Que je
vous teniez, q

TRESSAILLIR
ressaillirais
a imprimé.

VENIR. Prés
ent, venez, ils
viendrais, ils
viendrais, qu'
viennent. — I

VÊTIR se co
ils donc par
us vêtissent
tissé, qui tu
tent; je vêt
écrit vêtant

TEMPS DÉRIVÉS.

DONT LA CONJUGAISON EST IRRÉGULIÈRE OU SEMBLE DOUTEUSE.

NT
PASS
TIF.
DÉFINI.

GAISON.

Je mentir

MENTIR se conjugue régulièrement d'après ses temps primitifs.

Je mourir

MOURIR. Futur. *Je mourrai, tu mourras, etc.* Condit. *Je mourrais, tu mourrais, etc.* Prés. du subj. *Que je meure, que tu meures, qu'il meure, que nous mourions, que vous mouriez, qu'ils meurent.* (Le reste, suivant les temps primitifs; et les temps composés, avec être.)

J'offrir.
J'ouvrir.
Je partir.
Je sentir.
Je sortir.

OFFRIR,
OUVRIR,
PARTIR,
SENTIR,
SORTIR.

Se conjuguent régulièrement suivant leurs temps primitifs. — PARTIR et SORTIR prennent être dans leurs temps composés.

Je tenir.

TENIR. Prés. de l'indic. *Je tiens, tu tiens, il tient, nous tenons, vous tenez, ils tiennent.* Futur. *Je tiendrai, tu tiendras, etc.* Condit. *Je tiendrais, tu tiendrais, etc.* Impératif. *Tiens, tenons, tenez.* Prés. du subj. *Que je tienne, que tu tiennes, qu'il tienne, que nous tenions, que vous teniez, qu'ils tiennent.*

Je tressaillir.

TRESSAILLIR fait au futur et au conditionnel, *je tressaillirai, je tressaillirais, et non je tressaillerai, je tressaillerais*, comme on a imprimé. (ACAD.)

Je venir.

VENIR. Prés. de l'indicatif. *Je viens, tu viens, il vient, nous venons, vous venez, ils viennent.* Futur. *Je viendrai, tu viendras, etc.* Condit. *Je viendrais, tu viendrais, etc.* Prés. du subj. *Que je vienne, que tu viennes, qu'il vienne, que nous venions, que vous veniez, qu'ils viennent.* — Il prend être dans ses temps composés.

Je vêtir.

VÊTIR se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs. Ne dites donc pas cette faute si répandue de lire au présent de l'indic. *vous vêtissons, vous vêtissez, etc.*; ni au présent du subj. *que je vêtisse, que tu vêtisses, etc.*; mais dites, *nous vêtions, vous vêtiez, ils vêtent; je vêtis, etc., que je vête, etc.*, temps formés du participe présent vêtant.

TEMPS PRIMITIFS.

PRÉSENT de L'INFINITIF.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.	PRÉSENT de L'INDICATIF.	PASSÉ DÉFINI.
-------------------------------	-----------------------	---------------------	-------------------------------	------------------

DONT LA C

TROISIEME CONJUGAISON.

Choir.				
Déchoir.		Déchu.	Je déchois.	Je déchus.
Échoir.	Échéant.	Échu.	Il échoit.	J'échus.
Équivaloir.				
Falloir.		Fallu.	Il faut.	Il fallut.
Mouvoir.	Mouvant.	Mû.	Je meus.	Je mus.
Pleuvoir.	Pleuvant.	Plu.	Il pleut.	Il plut.
Pouvoir.	Pourvoyant.	Pourvu.	Je pouvois.	Je pourvus.
Pouvoir.	Pouvant.	Pu.	Je puis ou Je peux.	Je pus.
Prévaloir.	Prévalant.	Prévalu.	Je prévalais.	Je prévalus.
Ravoir.				

CROIR n'e

DÉCHOIR.
déchoyons,
Je décherra
subj. Que j
forment du
temps comp

ÉCHOIR. P
défini. J'échu
du subj. Que
l'ind. J'éché
temps comp

ÉQUIVALOIR

FALLOIR. F
subj., qu'il f

MOUVOIR. M
vous mouvez
etc. Prés. du
mouvions, qu

PLEUVOIR
l n'a le plus
figuré, cepen
lurriel : les c
PLEUVENT sur

POUVOIR se
r le futur fa

POUVOIR. P
ouvons, pou
oudit. Je pou

PRÉVALOIR
ait régulière
ous prévalio

RAVOIR n'es
vous essayer

TEMPS DÉRIVÉS.

DONT LA CONJUGAISON EST IRRÉGULIÈRE OU SEMBLE DOUTEUSE.

CROIR n'est usité qu'à l'infinifif.

Je décrois.

DÉCROIR. Présent de l'indic. *Je décrois, tu décrois, il décroît, nous décroisons, vous décrochez, ils décroient.* Imp. *Je décroissais, etc.* Fut. *Je décroîtrai, tu décroîtras, etc.* Cond. *Je décroîtrais, etc.* Prés. du subj. *Que je décroie, que tu décroies, etc.* Il a tous les temps qui se forment du participe présent, quoique ce participe n'existe pas. (Les temps composés prennent avoir ou être.)

J'échus.

ÉCHOIR. Présent de l'indic. *Il étoit ou il échet, ils étoient.* Passé défini. *J'échus.* Futur. *J'écherrai, etc.* Cond. *J'écherrais, etc.* Imparf. du subj. *Que j'échusse.* (ACAD.) — L'usage autorise aussi l'imparf. de l'ind. *J'échécis ou j'échoyais, et le prés. du subj. Que j'échoie.* — Aux temps composés, il prend tantôt être, tantôt avoir. (Voy. le n° 486.)

Il fallut.

ÉQUIVALOIR se conjugue comme valoir.

FALLOIR. Futur. *Il faudra.* Condit. *Il faudrait.* Il a le présent du subj., qu'il faille, quoiqu'il n'ait point de part. présent.

Je meus.

MOUVOIR. Prés. de l'ind. *Je meus, tu meus, il meut, nous mouvons, vous mouvez, ils meuvent.* Fut. *Je mouvrai, etc.* Condit. *Je mouvrais, etc.* Prés. du subj. *Que je meuve, que tu meuves, qu'il meuve, que nous mouvions, que vous mouviez, qu'ils meuvent.*

Il plut.

PLEUVOIR se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs. Il n'a le plus souvent que la troisième personne du singulier. Au figuré, cependant, il peut aussi avoir la troisième personne du pluriel : *les coups de fusil PLEUVENT dans cet endroit; les sarcasmes PLEUVENT sur lui de tous côtés; les honneurs PLEUVENT chez lui.* (ACAD.)

vois.

Je pourrai.

POUVOIR se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs. Le futur fait *je pourvoirai*, et le cond., *je pourvoirais.*

ux.

Je puis.

POUVOIR. Présent de l'ind. *Je puis ou je peux, tu peux, il peut, nous pouvons, vous pouvez, ils peuvent.* Futur. *Je pourrai, tu pourras, etc.* Condit. *Je pourrais, tu pourrais, etc.* Prés. du subj. *Que je puisse, etc.*

ux.

Je prévalais.

PRÉVALOIR se conjugue comme valoir, excepté le prés. du subj., qui est régulièrement *que je prévale, que tu prévalues, qu'il prévale, que vous prévaliez, que vous prévaliez, qu'il prévalent.*

RAVOIR n'est usité qu'à l'infinifif. *J'avais un logement commode, je n'ai pas essayé de le RAVOIR.* (ACAD.)

TEMPS PRIMITIFS.

PRÉSENT de L'INFINITIF.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.	PRÉSENT de L'INDICATIF.	PASSÉ DÉFINI.
-------------------------------	-----------------------	---------------------	-------------------------------	------------------

SUITE DE LA TROISIÈME CONJUGAISON.

S'asseoir.	S'asseyant.	Assis.	Je m'assieds.	Je m'assis.
Savoir.	Sachant.	Su.	Je sais.	Je sus.
Valoir.	Valant.	Valu.	Je vaux.	Je valus.
Voir.	Voyant.	Vu.	Je vois.	Je vis.
Vouloir.	Voulant.	Voulu.	Je veux.	Je voulus.

DONT LA

S'ASSEOIR. Pr.
nous asseyons
ou je m'assieds
m'asseyerai
à cette pren
aussi à dire
nous nous as
l'indic. Je n
m'assoiraie

SAVOIR. Pr.
savez, ils sa
saurai, tu s
Sache, sache
l'indicatif, n
je ne sache :

VALOIR. Pr.
vous valez, i
vaudrais, tu
vaille, que t
qu'ils vaille

VOIR n'est
condit, Je vo

VOULOIR. Pr.
vous voulez,
Je voudrais,
du subj. Que
tions, que vo
dit l'Académ
orsqu'on e
enfant, par e
chose, son p
il y a des obs
vement et v
dans le pens
obliger, voi

TEMPS DÉRIVÉS,

DONT LA CONJUGAISON EST IRRÉGULIÈRE OU SEMBLE DOUTEUSE.

PASSÉ

CONJUGAISON.

Je m'assis

S'ASSEoir. Prés. de l'indic. *Je m'assieds, tu t'assieds, il s'assied, nous nous asseyons, vous vous asseyez, ils s'assient.* Fut. *Je m'assiérai, ou je m'asseyerai, tu t'asseyeras, etc.* Condit. *Je m'assiérais, ou je m'asseyerais, etc.* Il faut, à l'exemple de l'Acad., donner la préférence à cette première manière de conjuguer ce verbe; mais elle autorise aussi à dire au présent de l'indic. *Je m'assois, tu t'assois, il s'assoit, nous nous assoyons, vous vous assoyez, ils s'assoient.* A l'imparf. de l'indic. *Je m'asseyais, etc.* Au futur. *Je m'assoirai.* Au condit. *Je m'assoirais.* Au prés. du subj. *Que je m'assoie, etc.*

Je sus.

SAVOIR. Prés. de l'indic. *Je sais, tu sais, il sait, nous savons, vous savez, ils savent.* Imp. de l'indic. *Je savais, tu savais, etc.* Futur. *Je saurai, tu sauras, etc.* Condit. *Je saurais, tu saurais, etc.* Impératif. *Sache, sachez, etc.* — Quelquefois on dit aussi, au présent de l'indicatif, mais avec la négative et seulement à la première personne, *je ne sache* : *JE NE SACHE personne qu'on puisse lui comparer.* (Acad.)

Je valus.

VALOIR. Prés. de l'indicatif. *Je vauz, tu vauz, il vaut, nous valons, vous valez, ils valent.* Futur. *Je vaudrai, tu vaudras, etc.* Condit. *Je vaudrais, tu vaudrais, etc.* Point d'impératif. Prés. du subj. *Que je vaille, que tu vailles, qu'il vaille, que nous valions, que vous valiez, qu'ils valent.*

Je vis.

VOIR n'est irrégulier qu'au futur. *Je verrai, tu verras, etc.* et au condit. *Je verrais, tu verrais, etc.*

Je veul

VOULOIR. Prés. de l'indic. *Je veux, tu veux, il veut, nous voulons, vous voulez, ils veulent.* Futur. *Je voudrai, tu voudras, etc.* Condit. *Je voudrais, tu voudrais, etc.* Impératif. *Veux, voulez, etc.* Prés. du subj. *Que je veuille, que tu veuilles, qu'il veuille, que nous voulions, que vous vouliez, qu'ils veuillent.* — L'impératif de ce verbe, dit l'Académie, n'est usité que dans des occasions très-rares; c'est lorsqu'on engage quelqu'un à s'armer d'une ferme volonté. Un enfant, par exemple, prévoit-il des difficultés à l'exécution de quelque chose, son père peut lui dire: *Veux-tu bien, et tu réussiras. Sans doute il y a des obstacles à vaincre pour arriver à ce but, mais voulez-le sérieusement et vous y parviendrez.* Mais on dit souvent *VEUILLE, VEUILLEZ*, dans le sens de *aie, qu'ayez la bonté, la complaisance de s'occuper, d'obliger, veuillez m'entendre.*

TEMPS PRIMITIFS.

PRÉSENT de L'INFINITIF.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.	PRÉSENT de L'INDICATIF.	PASSÉ DÉFINI.
-------------------------------	-----------------------	---------------------	-------------------------------	------------------

DONT LA C

QUATRIÈME CONJUGAISON.

Absoudre. Battre.	Absolvant. Battant.	Absous. Battu.	J'absous. Je bats.	Je battis.
Boire.	Buvant.	Bo.	Je bois.	Je bus.
Braire.			Il brait.	
Bruire.	Bruyant.			
Circoncire.	Circoncisant	Circoncis.	Je circoncis.	Je circoncis.
Cloré.		Clos.	Je clos.	
Conclure. Condre. Coudre. Croire.	Concluant. Confisant. Cousant. Croyant.	Conclu. Confit. Cousu. Cru.	Je conclus. Je confis. Je couds. Je crois.	Je conclus. Je confis. Je couds. Je crois.
Croître.	Croissant.	Cru.	Je crois.	Je crûs.
Dire.	Disant.	Dit.	Je dis.	Je dis.
Écloré.		Éclos.	Il éclôt.	
Écrire. Exclure.	Écrivant. Excluant.	Écrit. Exclu.	J'écris. J'exclus.	J'écrivis. J'excluis.

ASSOUDRE
primitifs.

BOIRE n'est
il boit, nous
boive, que tu
qu'ils boivent

BRAIRE n'est
Il brait, ils
ils brairaient

BRUIRE n'est
l'indicatif.

CIRCONCIRE

CLORÉ n'est
l'indicatif.
tu-cloras. (C
composés :

CONCLURE
suivant leur

CROÎTRE s
Remarquez
ces lettres n
nous croissons
quant, ne se

DIRE n'est
de l'indicatif
RÉDIT à les
médire, pré
nous contred
autres perso
dire.

ÉCLORE n'est
il éclôt, ils
ils écloraient
n'ait pas de

ÉCRIRE et
temps primitifs

TEMPS DÉRIVÉS,

DONT LA CONJUGAISON EST IRRÉGULIÈRE OU SEMBLE DOUTEUSE.

PASSÉ

DÉFINI.

Je battis.

ABSOURDRE et **BATTE** se conjuguent régulièrement d'après leurs temps primitifs.

Je bus.

BOIRE n'est irrégulier qu'au présent de l'indicatif. *Je bois, tu bois, il boit, nous buvons, vous buvez, ils boivent.* Au prés. du subj. *Que je boive, que tu boives, qu'il boive, que nous buvions, que vous buviez, qu'ils boivent.*

BRAIRE n'a que les personnes et les temps suivants : Prés. de l'ind. *Il braie, ils braient.* Futur. *Il braira, ils brairont.* Cond. *Il brairait, ils brairaient.* (Acad.)

BRUIRE n'a que les personnes et les temps suivants : Présent de l'indicatif. *Il bruit.* Imparfait. *Il bruissait, ils bruissaient.*

Je circonvincis.

CIRCONVINCERE se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs.

CLORE n'a que les personnes et les temps suivants : Présent de l'indicatif. *Je clos, tu clos, il clôt.* Point de pluriel. Futur. *Je clorai, tu cloras.* Condit. *Je clorais, tu clorais, etc.* Plus, tous ses temps composés : *j'ai clos, j'eus clos, etc.*

Je conclus.

CONCLURE, **CONFIRE**, **COUDRE** et **CRIOIRE** se conjuguent régulièrement suivant leurs temps primitifs.

Je confis.

Je cousis.

Je crus.

CRUIRE se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs.

Je crus.

Remarques qu'il prend l'accent circonflexe sur l'i ou sur l'u, quand ces lettres ne sont pas suivies de deux s : *je crois, tu crois, il croit, nous croissons, vous croissez; je crus, je croîtrai.* Cet accent, cependant, ne se met pas au participe féminin *crue*.

Je dis.

DIRE n'est irrégulier qu'à la seconde personne du pluriel du prés. de l'indicatif : *vous dites*, et à la même personne de l'impératif : *dites*. RÉSIST à les mêmes irrégularités. Mais *désire, contredire, interdire, médire, prédire*, autres composés de ce verbe, sont *vous désirez, vous contredisez, vous interdisez, vous médisez; vous prédissez*. Les autres personnes et les autres temps se conjuguent comme au verbe *dire*.

ÉCLORE n'a que les personnes et les temps suivants : Prés. de l'ind. *Il éclot, ils éclotent.* Futur. *Il éclorait, ils écloront.* Condit. *Il éclorait, ils écloreraient.* Prés. du subj. *Qu'il éclore, qu'ils éclosent*, quoiqu'il n'ait pas de participe présent; plus, tous ses temps composés.

J'écrivis.
J'excluis.

ÉCRIRE et **EXCLURE** se conjuguent régulièrement suivant leurs temps primitifs.

TEMPS PRIMITIFS.

PRÉSENT de L'INFINITIF.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.	PRÉSENT de L'INDICATIF.	PASSÉ DÉFINI.
-------------------------------	-----------------------	---------------------	-------------------------------	------------------

SUITE DE LA QUATRIÈME CONJUGAISON.

Faire.	Faisant.	Fait.	Je fais.	Je fis.
Frïre.		Frit.	Je fris.	
Joindre.	Joignant.	Joint.	Je joins.	Je joignis.
Lire.	Lisant.	Lm.	Je lis.	Je lus.
Luire.	Luisant.	Lui.	Je luis.	
Maudire.	Maudissant.	Maudit.	Je maudis.	Je maudis.
Maudire.	Mettant.	Mis.	Je mets.	Je mis.
Mettre.	Mouffant.	Moulu.	Je moude.	Je moude.
Moudre.	Naissant.	Né.	Je nais.	Je naquis.
Naltre.	Nuisant.	Nui.	Je nuis.	Je nuisis.
Nuire.				
Paltre.	Paissant.		Je pais.	
Répondre.	Répondant.	Répondu.	Je réponds.	Je répondis.
Résoudre.	Résolvant.	Résolu.	Je résous.	Je résolus.
Rire.	Riant.	Ri.	Je ris.	Je ris.
Rompre.	Rompant.	Rompu.	Je romps.	Je rompis.
Prendre.	Prenant.	Pris.	Je prends.	Je pris.
Suffire.	Suffisant.	Suffi.	Je suffis.	Je suffis.
Suivre.	Suivant.	Suivi.	Je suis.	Je suivis.
Taire.	Taisant.	Tu.	Je tais.	Je tais.
Traire.	Trayant.	Trait.	Je traite.	
Vaincre.	Vainquant.	Vaincu.	Je vaincs.	Je vaincus.
Vivre.	Vivant.	Vécu.	Je vis.	Je vis.

DONT LA CO

FAIRE. Prés.
faites, ils fe
ferais, etc. F
posés contre
guent de mèn
tu ferais, etc.
pais, etc.

FRIRE. n'a
Je fris, tu fr
etc. Condit.
Plus, les temp

JOINDRE. L
temps compo

LUIRE. n'ay
MALDIRE. n
MAUDIRE. n
METTRE. et

primitifs.

NALTRE. se c

prend l'aux

NUIRE. se c

PALTRE. n'a t

indic. Je pa

Je paissais, e

Paissiez. Prés.

RÉPONDRE. n

suivant leurs

PRENDRE. n

prenons, vou

que tu pren

qu'ils prenne

SUIVRE. S

leurs temps

VAINCRE. P

vainquons, v

guent régu

présent et de

VIVRE. se c

TEMPS DÉRIVÉS.

DONT LA CONJUGAISON EST IRRÉGULIÈRE OU SEMBLE DOUTEUSE.

NT
PASS
DÉFINI.

GAISON.

Je fis
Je joigni
Je lus.
Je maud
Je mis.
Je moule
Je naqu
Je nuis
Je répo
Je résol
Je ris.
Je romp
Je pris.
Je suff
Je suiv
Je tas.
Je vai
Je véce

FAIRE. Prés. de l'indic. *Je fais, tu fais, il fait, nous faisons, vous faites, ils font.* Futur. *Je serai, tu seras, etc.* Condit. *Je serais, tu serais, etc.* Prés. du subj. *Que je fasse, que tu fasses, etc.* Les composés *contrefaire, défaire, refaire, surfaire et satisfaire* se conjuguent de même. *Remarque.* L'Acad. n'admet pas nous *sesons, je fesais, tu fesais, etc.*, écrits par e; elle orthographie, nous *faisons, je faisais, etc.*

FAIRE n'a que les personnes et les temps suivants : Prés. de l'ind. *Je fris, tu fris, il frit;* point de pluriel. Futur. *Je frirai, tu friras, etc.* Condit. *Je frirais, tu frirais, etc.* Impér. *Fris;* point de pluriel. Plus, les temps primitifs, *composés*

JOINDRE, LIER et LUIRE se conjuguent régulièrement suivant leurs temps composés. *primitifs*

LUIRE n'ayant pas de passé défini n'a point d'imparfait du subj.

MALVAIN n'est usité qu'à l'infinitif : *il est enclin à malvainer.* (ACAD.)

MAUDIRE se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs.

METTRE et MOURRE se conjuguent régulièrement suivant leurs temps primitifs.

NAÎTRE se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs; mais il prend l'auxiliaire *être* dans ses temps composés.

NOÏRE se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs.

PAÎTRE a tous les dérivés de ses trois temps primitifs : Prés. de l'indic. *Je pais, tu pais, il pait, nous paissions, etc.* Imp. de l'indic. *Je paisais, etc.* Fut. *Je paîtrai, etc.* Cond. *Je paîtrais, etc.* Impérat. *Païssez.* Présent du subj. *Que je paisse, etc.*

RÉPONDRE, RÉSOUDRE, RIRE, ROMPRE se conjuguent régulièrement suivant leurs temps primitifs.

PRENDRE. Prés. de l'indic. *Je prends, tu prends, il prend, nous prenons, vous prenez, ils prennent.* Présent du subj. *Que je prenne, que tu prennes, qu'il prenne, que nous prenions, que vous preniez, qu'ils prennent.*

SUFFIRE, SUIVRE, TAIRE, TRAIRE se conjuguent régulièrement suivant leurs temps primitifs.

VAINCRE. Prés. de l'indic. *Je vaincs, tu vaincs, il vainc, nous vainquons, vous vainquez, ils vainquent.* Les autres temps se conjuguent régulièrement suivant les temps primitifs. (Le singulier du présent et de l'imparfait de l'indicatif est peu usité.)

VIVRE se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs.

Remarque. — Les composés des verbes irréguliers qui entrent dans ces tableaux, se conjuguent comme ces derniers. — Or les composés *revoir, transcrire, remettre, etc.*, se conjuguent comme *voir, écrire, mettre.*

De l'orthographe des verbes, et de la parité de leurs terminaisons à certains temps.

192. — Tous les verbes de la langue française s'orthographient de la même manière à cinq temps.

1° A L'IMPARFAIT DE L'INDICATIF, dont voici la terminaison : en *ais, ait, ions, iez, aient.*

Je chantais, je finissais, je recevais, je rendais.
Tu chantais, tu finissais, tu recevais, tu rendais.

2° AU FUTUR, dont la terminaison est en *rai, ras, rons, rez, ront.*

Je chanterai, je finirai, je recevrai, je rendrai.
Tu chanteras, tu finiras, tu recevras, tu rendras.

3° AU CONDITIONNEL PRÉSENT, dont la terminaison est en *rais, rais, rait, rions, riez, raient.*

Je chanterais, je finirais, je recevrais, je rendrais.
Tu chanterais, tu finirais, tu recevrais, tu rendrais.

4° AU PRÉSENT DU SUBJONCTIF, dont la terminaison est en *e, es, e, ions, tez, ent.*

Que je chante, que je finisse, que je reçoive, que je rende,
Que tu chantes, que tu finisses, que tu reçoives, que tu rendes.

Les deux verbes auxiliaires, seuls font exception : qu'il *ait, je sois, que tu sois, qu'il soit, que nous soyons, que vous soyez, qu'ils soient.*

5° A L'IMPARFAIT DU SUBJONCTIF, qui se termine par *sses, t, ssions, ssiez, ssent.*

Que je chantasse, que je finisse, que je reçusse, que je rendisse.
Que tu chantasses, que tu finisses, que tu reçusses, que tu rendisses, etc.

193. — Il n'existe donc que trois temps qui n'aient point entre eux la même communauté : le *présent de l'indicatif, le passé défini et l'imperatif*; mais ces temps sont assujettis aux règles fixes que voici :

194. — Le PRÉSENT DE L'INDICATIF se termine au singulier par *e, es, e, 1°* dans les verbes de la première conjugaison ; *je chante, tu chantes, il chante ;*

2° Dans les verbes de la deuxième conjugaison, par *ent* ; *je découvre, tu découvres, il découvre.*

Je cueille, tu cueilles, il cueille.

Le présent des verbes de la troisième conjugaison se termine par *ent* ; *je finis, tu finis, il finit.*

Je finis, tu finis, il finit.

Excepté le verbe *avoir*, qui se termine à la troisième personne du singulier par *ait* ; *il a, tu as, il a.*

195. —

A la première personne du pluriel, les verbes de la première et de la deuxième conjugaison se terminent par *ons* ; *nous parlons, nous finissons, nous cueillons.*

Je fini, tu finis, il finit.

Nous finissons, vous finissez, ils finissent.

196. —

Le présent de l'indicatif des verbes de la troisième conjugaison se termine à la première et à la deuxième personne du pluriel par *ent* ; *vous finissez, ils finissent.*

Je chante, tu chantes, il chante.

Cha, chantent, chantons, chantez.

Il n'y a que les verbes *avoir* et *vouloir* qui se terminent à la première et à la deuxième personne du pluriel par *ons* ; *vous avez, vous voulez, nous avons, nous voulons.*

197. — Cepe-
ne voyelle, et
pour l'harmonie
tre, etc., pres-
offres-en, j

2° Dans ceux de la seconde conjugaison qui se terminent par *ueillir, frir, ouvrir*, comme *cueillir, souffrir, découvrir*, etc., qui font :

Je cueille, tu souffres, il découvre.

Le présent de l'indicatif, au singulier, dans les autres verbes de la seconde conjugaison, et dans tous ceux de la troisième et de la quatrième, se termine par *s, s, t, ou d*.

Je finis, tu reçois, il écrit, il rend.

Excepté 1° les verbes où la prononciation amène *au* ou *eu*, lesquels, au lieu d'un *s*, prennent un *x* à la première et à la seconde personne, et un *t* à la troisième.

Je vauz, tu vauz, il vauz; je veut, tu veut, il veut, etc.

2° *Vaincre* et *convaincre*, qui prennent un *e* à la troisième personne au singulier : il me convainc par ses raisons. Encore ces deux verbes ont-ils peu usités au singulier du présent de l'indicatif.

195. — LE PASSÉ DÉFINI se termine, *Savoir* :

A la première conjugaison, par *ai, as, a, âmes, âtes, rent* (point d'exception) : *Je parlai, tu parlâs, il parla, nous parlâmes, vous parlâtes, ils parlèrent*.

Et aux trois autres conjugaisons par *s, s, t, mes, tes, ent* (point d'exception) :

Je finis, tu reçus, il rendit;

Nous finîmes, vous reçûtes, ils rendirent.

196. — L'IMPÉRATIF est en tout semblable au présent de l'indicatif, avec cette différence seulement que la seconde personne de l'impératif est pareille, non à la seconde, mais à la première personne du présent de l'indicatif :

Je chante, je finis, nous recevons, vous rendez;

Chante, finis, recevons, rendez.

Il n'y a que cinq verbes qui fassent exception : *avoir, être, aller, voir* et *vouloir*, dont les irrégularités à l'impératif sont :

Aie, ayons, ayez; — sois, soyons, soyez; — va; — sache, sachez, achez; — veuillez, veuillez. (Voyez le double impératif de ce verbe au tableau des verbes irréguliers, page 66.)

197. — Cependant, quand la seconde personne de l'impératif finit par une voyelle, et qu'elle est suivie d'un des pronoms *en, y*, on lui donne un *s* pour l'harmonie. Ainsi, les impératifs *va, apporte, travaille, cueille, offre*, etc., prendront un *s* dans *va-y, apporte-en, travaille-y, cueille-y, offre-en, places-y*. Quelques grammairiens ont prétendu que cet *s* ne

s'ajoute à l'impératif que quand les pronoms *en, y*, sont le régime de ces impératifs. L'Académie n'admet pas cette distinction, car elle dit *VAZ-EN SAVOIR DES NOUVELLES*, quoique le pronom *en* soit le régime de *savoir*.

Mais remarquez bien que si *en* n'est pas pronom, il ne faut plus l'euphonique : *apporte EN même temps tel objet.* (*en* est préposition).

Quant au pluriel des verbes, il se termine dans tous les temps par *ons, ez, ent, ou nt*.

Nous chantons, vous riez, ils parlent, ils diront.

Il n'y a d'exceptions qu'au présent de l'indicatif et au passé défini celles du présent de l'indicatif sont :

Vous êtes, vous dites, vous faites et les composés de *faire*.

Quant au passé défini, la seconde personne du pluriel est terminée sans aucune exception par *tes*.

Vous chantâtes, vous finîtes, vous reçûtes, vous rendîtes.

198. — Les temps composés des verbes étant formés d'un participe passé et d'un auxiliaire, ne sauraient présenter de difficultés. Toutefois, si l'on pouvait être embarrassé sur la manière d'écrire un participe au masculin singulier, il suffirait, pour s'éclairer, de se demander comment ce participe fait au féminin : *j'ai REÇU* finit par *u*, parce que le féminin fait *reçue*, *tu as INSTRUIT* prend un *t*, parce que le féminin fait *instruite*; *il a PROMIS* se termine par *s*, à cause du féminin *promise*.

199. — Il est encore commun à tous nos verbes de prendre l'accent circonflexe à cinq temps.

1° Au passé défini, mais seulement à la première et la seconde personne du pluriel.

Nous chantâtes, nous finîtes, vous reçûtes, vous rendîtes.

2° Au passé antérieur, mais seulement à la première et à la seconde personne du pluriel.

Nous eûmes chanté, nous eûmes fini, vous eûtes reçu, etc.

3° Au conditionnel passé, mais seulement à la troisième personne du singulier.

Il eût chanté, il eût fini, il eût reçu, il eût rendu.

4° A l'imparfait du subjonctif, mais seulement à la troisième personne du singulier.

Qu'il chantât, qu'il finît, qu'il reçût, qu'il rendît.

5° Au pluriel de la troisième

Qu'il e

200. —
même pers
ersonne c
ut voir si,
chantâmes,
ui est l'im
Si donc
ouve que
el la phras
ette autre
rait au pl
verbe chu

C'est par le
passé défini,
imparfait du
l'a dit plus
Il leur ARR
TUMES. (Rem
Il importait
importait qu
Requiers

CON.

Les verb
e, auque
omme être

201. —
ssif étant
pluriel,
nombre
njuguent
les sont A

5° *Au plus-que-parfait du subjonctif*, mais seulement la troisième personne du singulier.

Qu'il eût chanté, qu'il eût fini, qu'il eût reçu, etc.

200. — *Remarque.* — Pour ne pas confondre la troisième personne du passé défini, *il chanta*, avec la même personne de l'imparfait du subjonctif, *qu'il chantât*, il faut voir si, en mettant la phrase au pluriel, on aurait *nous chantâmes*, qui révèle un passé; ou bien *nous chantassions* qui est l'imparfait du subjonctif.

Si donc j'ai à écrire *voilà les couplets qu'il chanta*, je prouve que ce verbe est au passé défini, parce qu'au pluriel la phrase ferait *voilà les couplets que nous chantâmes*. Cette autre phrase, *il aimait qu'on chantât à sa table*, serait au pluriel, *il aimait que nous chantassions* : donc le verbe *chanter* est à l'imparfait du subjonctif.

C'est par le même moyen qu'on distingue la troisième personne du passé défini, *il reçut, il finit, il rendit, etc.*, de la même personne de l'imparfait du subjonctif, *qu'il finit, qu'il reçut, qu'il rendit*, qui, comme l'a dit plus haut, prend l'accent circonflexe.

Il leur remit ce qu'il reçut. Au pluriel, *nous remîmes ce que nous reçûmes.* (*Remîmes et reçûmes* indiquent le passé défini.)

Il importait qu'il reçût cette somme et qu'il la remit; au pluriel, *importait que nous reçussions et que nous remissions.*

(*Reçussions et remissions* marquent l'imparfait du subjonctif.)

CONJUGAISON DES VERBES PASSIFS

Les verbes *passifs* ne sont rien autre chose que le verbe *actif*, auquel on ajoute le participe passé d'un verbe *actif*, comme *être aimé, être fini, être reçu, être rendu*.

201. — Il est à remarquer que le participe d'un verbe *passif* étant un véritable adjectif, se met au singulier ou au pluriel, au masculin ou au féminin, selon le genre et le nombre du sujet. C'est pour ce motif que ces verbes se conjuguent ainsi : *je suis aimé ou aimée, ils sont aimés ou elles sont aimées*.

INDICATIF PRÉSENT.

Je suis	}	aimé
Tu es		ou
Il ou elle est	}	aimée
Nous sommes		aimés
Vous êtes		ou
Ils ou elles sont	}	aimés

IMPARFAIT.

J'étais aimé ou aimée, etc.

PASSÉ DÉFINI.

Je fus aimé ou aimée, etc.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai été aimé ou aimée, etc.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus été aimé ou aimée, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais été aimé ou aimée, etc.

FUTUR.

Je serai aimé ou aimée, etc.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai été aimé ou aimée, etc.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Je serais aimé ou aimée, etc.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurais été aimé ou aimée, etc.

On dit aussi.

J'eusse été aimé ou aimée, etc.

IMPÉRATIF.

Sois aimé ou aimée, etc.

SUBJONCTIF PRÉSENT ou FUTUR

Que je sois aimé ou aimée, etc.

IMPARFAIT.

Que je fusse aimé ou aimée, etc.

PASSÉ.

Que j'aie été aimé ou aimée, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été aimé ou aimée, etc.

INFINITIF PRÉSENT.

Être aimé ou aimée.

PASSÉ.

Avoir été aimé ou aimée.

PARTICIPE PRÉSENT.

Étant aimé ou aimée.

PARTICIPE PASSÉ.

Aimé, aimée, ayant été aimé ou aimée.

CONJUGAISON DES VERBES NEUTRES.

Parmi les verbes neutres, les uns se conjuguent avec *avoir*, les autres avec *être*.

202. — Ceux qui prennent *avoir* se conjuguent comme les quatre verbes que nous avons donnés pour modèles des conjugaisons.

203. — Ceux qui prennent l'auxiliaire *être* se conjuguent à leurs tempssimples comme les précédents encore; toute la différence est dans les temps composés, dont le participe est, comme celui du verbe passif, un véritable adjectif. Ces temps composés se conjugueront donc ainsi : *je suis VENU ou VENUE, ils sont VENUS ou elles sont VENUES, etc.*

Nous conjuguerons le verbe *sortir*, pour servir de modèle.

INDICATIF PRÉSENT.

Je sors.
Tu sors.
Il sort.

Nous sortons.
Vous sortez.
Ils sortent.

IM
Je sortais.
Tu sortais.
Il sortait.
Nous sortions.
Vous sortiez.
Ils sortaient.

PASSÉ

Je sortis.
Tu sortis.
Il sortit.
Nous sortîmes.
Vous sortîtes.
Ils sortirent.

PASSÉ

Je suis
Tu es
Il ou elle est
Nous sommes
Vous êtes
Ils ou elles sont

PASSÉ

Je fus sorti ou

PLUS-

J'étais sorti ou

Je sortirai.
Tu sortiras.
Il sortira.
Nous sortirons.
Vous sortirez.
Ils sortiront.

FUTUR

Je serai sorti

CON

Je sortirais.
Tu sortirais.
Il sortirait.

CONJU

Les verbes
tempssimples
appartiennent

IEL PASSÉ.
 u aimée, etc.
 aussi.
 u aimée, etc.
ATIF.
 e, etc.
SENT ou FUTUR
 u aimée, etc.
FAIT.
 ou aimée, etc.
SÉ.
 ou aimée, etc.
-PARFAIT.
 aimé ou aimée

PRÉSENT.
 ée.
SSÉ.
 u aimée.
E PRÉSENT.
 mée.
PE PASSÉ.
 ayant été aimé

UTRES.
 onjuguent av
 ugent comm
 pour modèl

être se conj
 cédents encor
 composés, do
 sif, un véritab
 ont donc ains
 ou elles so

r servir de

IMPARFAIT.
 Je sortais.
 Tu sortais.
 Il sortait.
 Nous sortions.
 Vous sortiez.
 Ils sortaient.

PASSÉ DÉFINI.
 Je sortis.
 Tu sortis.
 Il sortit.
 Nous sortîmes.
 Vous sortîtes.
 Ils sortirent.

PASSÉ INDÉFINI.
 Je suis } sorti
 Tu es } ou
 Il ou elle est } sortie.
 Nous sommes } sortis
 Vous êtes } ou
 Ils ou elles sont } sorties

PASSÉ ANTÉRIEUR.
 Je fus sorti ou sortie, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.
 J'étais sorti ou sortie, etc.

FUTUR.
 Je sortirai.
 Tu sortiras.
 Il sortira.
 Nous sortirons.
 Vous sortirez.
 Ils sortiront.

FUTUR PASSÉ.
 Je serai sorti ou sortie, etc.

CONDITIONNEL.
 Je sortirais.
 Tu sortiras.
 Il sortirait.

Nous sortirions.
 Vous sortiriez.
 Ils sortiraient.

CONDITIONNEL PASSÉ.
 Je serais sorti ou sortie, etc.
On dit aussi.
 Je fusse sorti ou sortie, etc.
IMPÉRATIF.

Sors.
 Sortons.
 Sortez.

SUBJONCTIF PRÉSENT ou FUTUR
 Que je sorte.
 Que tu sortes.
 Qu'il sorte.
 Que nous sortions.
 Que vous sortiez.
 Qu'ils sortent.

IMPARFAIT.
 Que je sortisse.
 Que tu sortisses.
 Qu'il sortit.
 Que nous sortissions.
 Que vous sortissiez.
 Qu'il sortissent.

PASSÉ.
 Que je sois sorti ou sortie, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.
 Que je fusse sorti ou sortie, etc.
INFINITIF PRÉSENT.

Sortir.

PASSÉ.
 Être sorti ou sortie.

PARTICIPE PRÉSENT.
 Sortant.

PARTICIPE PASSÉ.
 Sorti, sortie, étant sorti ou sortie.

CONJUGAISON DES VERBES PRONOMINAUX.

Les verbes *pronominaux* se conjuguent, dans leurs temps simples, et suivant la conjugaison à laquelle ils appartiennent; comme les quatre verbes que nous avons

donnés pour modèles, c'est-à-dire que *se repentir* se conjugue sur *finir*, *se méprendre*, sur *rendre*, etc.

204. — Quant à leurs temps composés, ils se forment sans exception avec *être*, et se conjuguent comme les temps composés de *sortir*. En voici du reste un modèle dans le verbe pronominal *s'emparer*.

INDICATIF PRÉSENT.

Je m'empare.
Tu t'empares.
Il s'empare.
Nous nous emparons.
Vous vous emparez.
Ils s'emparent.

IMPARFAIT.

Je m'emparais.
Tu t'emparais.
Il s'emparait.
Nous nous emparions.
Vous vous empariez.
Ils s'emparaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je m'emparai.
Tu t'emparas.
Il s'empara.
Nous nous emparâmes.
Vous vous emparâtes.
Ils s'emparèrent.

PASSÉ INDEFINI.

Je me suis	} emparé ou emparée. emparés ou emparées.
Tu t'es	
Il ou elle s'est	
Nous nous sommes	
Vous vous êtes	
Ils ou elles se sont	

PASSÉ ANTERIEUR.

Je me fus emparé ou emparée, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Je m'étais emparé ou emparée, etc.

FUTUR.

Je m'emparerai.
Tu t'empareras.
Il s'emparera.
Nous nous emparerons.

Vous vous emparerez.
Ils s'empareront.

FUTUR PASSÉ.

Je me serai emparé ou emparée, etc.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Je m'emparerais.
Tu t'emparerais.
Il s'emparerait.
Nous nous emparerions.
Vous vous empareriez.
Ils s'empareraient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

Je me serais emparé ou emparée, etc.

On dit aussi :

Je me fusse emparé ou emparée, etc.

IMPÉRATIF.

Empare-toi.
Emparons-nous.
Emparez-vous.

SUBJONCTIF PRÉSENT ou FUTUR.

Que je m'empare.
Que tu t'empares.
Qu'il s'empare.
Que nous nous emparions.
Que vous vous empariez.
Qu'ils s'emparent.

IMPARFAIT.

Que je m'emparasse.
Que tu t'emparasses.
Qu'il s'emparât.
Que nous nous emparassions.
Que vous vous emparassiez.
Qu'ils s'emparassent.

PASSÉ.

Que je me sois emparé ou emparée, etc.

PLUS-QUE-

Que je me fusse emparé, etc.

INFINITIF

S'emparer.

S'être emparé

CONJUGAISON

Les verbes terminaison re conjugués sur recevoir

INDICATIF

Il faut.

Il fallait.

Il fallut.

Il a fallu.

Il a fallu.

Il a fallu.

Il a fallu.

Il a fallu.

Il a fallu.

Il a fallu.

Il a fallu.

Il a fallu.

Il a fallu.

Il a fallu.

Il a fallu.

Il a fallu.

Il a fallu.

Il a fallu.

Il a fallu.

Il a fallu.

Il a fallu.

Il a fallu.

Il a fallu.

Il a fallu.

Il a fallu.

Il a fallu.

Il a fallu.

Il a fallu.

Il a fallu.

Il a fallu.

Il a fallu.

203.

et qui li f; il tien régime :

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je me fusse emparé ou emparée, etc.

INFINITIF PRÉSENT.

S'emparer.

PASSÉ.

S'être emparé ou emparée.

PARTICIPE PRÉSENT.

S'emparant.

PARTICIPE PASSÉ.

Emparé, emparée, s'étant emparé ou emparée.

CONJUGAISON DES VERBES IMPERSONNELS.

Les verbes *impersonnels* aussi se conjuguent, selon la terminaison de leur infinitif, sur l'une ou l'autre des quatre conjugaisons : *neiger* se conjugue sur *chanter*; *falloir* sur *recevoir*, etc.

INDICATIF PRÉSENT.

Il faut.

IMPARFAIT.

Il fallait.

PASSÉ DÉFINI.

Il fallut.

PASSÉ INDÉFINI.

Il a fallu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Il eût fallu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Il aurait fallu.

FUTUR.

Il faudra.

FUTUR PASSÉ.

Il aurait fallu.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Il faudrait.

CONDITIONNEL PASSÉ.

Il aurait fallu.

On dit aussi :

Il eût fallu.

SUBJONCTIF PRÉSENT ou FUTUR.

Qu'il faille.

IMPARFAIT.

Qu'il fallût.

PASSÉ.

Qu'il ait fallu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Qu'il eût fallu.

INFINITIF PRÉSENT.

Falloir.

PARTICIPE PASSÉ.

Fallu.

CHAPITRE VI.

DU PARTICIPE.

203. — Le *participe*, comme nous l'avons dit, est un mot qui tient de la nature du verbe et de celle de l'adjectif; il tient du verbe en ce qu'il en a la signification et le régime : *des enfants AIMANT Dieu; des enfants AIMÉS de*

Dieu; ce général AYANT VAINCU l'ennemi....; il tient de l'adjectif, en ce qu'il donne des qualités aux personnes ou aux choses, ou qu'il en marque l'état : *un voyageur FATIGUÉ; une maison mal BATIE.*

206. — Le participe *présent* exprime une action qui se fait présentement, ou qui se faisait autrefois ; *le soleil ÉCHAUFFANT la terre, la vivifie ; on voyait l'ennemi FUYANT devant nos soldats.* C'est parce que ce participe exprime l'action dans le moment même où elle était présente qu'on l'appelle *participe présent.*

207. — Tous les participes présents se terminent par *ant* ; ils sont invariables, c'est-à-dire qu'ils n'ont ni pluriel ni genre.

208. — Le participe *passé* est ainsi appelé parce qu'il exprime des actions passées : *j'ai LU ; j'avais CHANTÉ ; dis que j'eus TERMINÉ.*

Le participe *passé* est variable, c'est-à-dire qu'il est susceptible de prendre le genre et le nombre, comme *chanté, chantée ; fini, finie ; chantés, chantées ; finis, finies.* Mais les règles qui en déterminent l'accord avec les noms ne peuvent, à cause de leur étendue et de leurs difficultés, trouver place que dans la seconde partie de la grammaire.

209. — Cependant, nous dirons dès à présent que tout *participe passé* qui ne se combine avec aucun auxiliaire est un véritable adjectif, et qu'il en suit la règle. Il faut donc écrire avec accord, *un fils CHÉRI de sa mère ; une fille CHÉRIE de son père ; des couplets CHANTÉS avec guitare ; des romances CHANTÉES avec accompagnement.*

CHAPITRE VII.

DE L'ADVERBE.

210. — L'*adverbe*, ainsi appelé parce qu'il se met plus souvent près du verbe, est un mot invariable dont la fonction est de modifier soit un verbe, soit un adjectif, soit un autre adverbe. Par cette expression *modifier*, veut dire que l'*adverbe* exprime quelque circonstance relative soit au verbe, soit à un adjectif, ou à un autre verbe, comme, par exemple, la *manière* dont l'action a

faite : *il travaille ASSIDUMENT et ATTENTIVEMENT* ; dans quel temps : *il arrivera AUJOURD'HUI OU DEMAIN*, etc., etc. ; il modifie l'adjectif en ce qu'il élève ou atténue la qualité exprimée par cet adjectif : *il est TRÈS-aimable* ; il est trop sévère ; *elle est PEU instruite* ; *Néron était EXCESSIVEMENT méchant* ; quelquefois aussi il modifie un autre adverbe : *il s'est exprimé TRÈS-convenablement* ; *il voyage MOINS fréquemment*, etc.

211. — Il est de l'essence de l'adverbe de marquer non-seulement la *manière* et le *temps*, mais encore le *lieu*, l'*ordre*, la *quantité*, la *comparaison*, l'*affirmation* et la *négation*.

1° Les adverbes de *manière* sont, *sagement, poliment, vite, lentement, prudemment, méchamment, bien, mal*, etc. ;

2° Les adverbes de *temps* sont, *autrefois, jadis, alors, aussitôt, bientôt, hier, aujourd'hui, demain, désormais, tard, matin, toujours, jamais*, etc. ;

3° Les adverbes de *lieu* sont, *où, ici, là, partout, dessus, dedans, dehors, alentour, ailleurs*, etc. ;

4° Les adverbes d'*ordre* sont, *d'abord, premièrement, d'abord, puis, ensuite*, etc. ;

5° Les adverbes de *quantité* sont, *peu, trop, moins, beaucoup, assez, tant, autant, combien, davantage*, etc. ;

6° Les adverbes de *comparaison* sont, *mieux, plus, moins, de même, aussi, comme*, etc. ;

7° Les adverbes d'*affirmation* et de *négation* sont, *oui, non, ne.... pas, ne.... point, nullement*, etc.

212. — L'adverbe ne saurait avoir de régime, parce que tout adverbe est, sinon la combinaison d'un nom et d'une préposition, du moins l'équivalent, le terme correspondant, d'un nom régi par une préposition : *marcher vite, écrire lentement* ; ont pour correspondants *marcher avec vitesse, écrire avec lenteur*, etc.

Il n'est pas jusqu'aux adverbes *hier, aujourd'hui, demain, toujours, jamais, premièrement, mieux*, etc., qui soient dans cette condition :

En effet, il y a correspondance entre

Aujourd'hui et dans la journée actuelle ;

Demain et dans la journée prochaine ;

Hier, et dans la journée précédente ;

*Toujours, et DURANT un temps continué ;
Jamais, et DANS aucun temps ;
Premièrement, et EN premier lieu, DANS le principe ;
Mieux, et d'une façon meilleure, préférable, etc., etc.*

213. — Cependant les adverbes suivants peuvent avoir les mêmes régimes que les adjectifs dont ils sont formés :

ANTÉRIEUREMENT à la promulgation de la loi ;
DÉPENDamment : souvent l'âme agit dépendamment des organes ;
DIFFÉREMENT : il agit différemment des autres ;
INDÉPENDamment de cet avantage, en voici un autre ;
INFÉRIEUREMENT, SUPÉRIEUREMENT : ils ont écrit tous les deux sur cette matière, mais l'un bien inférieurement, bien supérieurement à l'autre ;
POSTÉRIEUREMENT à cette époque ;
RELATIVEMENT à cette affaire ;
PRÉFÉRABLEMENT : il faut aimer Dieu préférablement à toutes choses

214. — Les adverbes ~~de~~ quantité aussi prennent la préposition de avant les noms : beaucoup DE monde, peu D'étrangers.

Excepté bien, qui demande non la préposition de, mais l'article composé du, des : il y avait BIEN DU monde, BIE DES étrangers.

215. — Remarque. — Davantage ne peut jamais régir la préposition de ni la conjonction que : il est riche, mais son frère l'est DAVANTAGE.

216. — Il est des adjectifs qui se transforment en adverbes, et qui deviennent conséquemment invariables : c'est lorsqu'ils modifient le verbe ; tels sont, chaud, juste, bon, droit, dur, cher, égal, etc.

*Ces enfants mangent trop CHAUD ;
Voilà des fleurs qui sentent BON ;
Ces demoiselles chantent JUSTE ;
Ils ne marchent pas droit dans cette affaire ;
Cette dame entend DUR ;
Il vend sa protection bien CHER ;
Elle est redoutée à l'égal du tonnerre.*

217. — Lorsqu'un adverbe est formé de plusieurs parties, comme tour à tour, à tort et à travers, sans doute, sur-le-champ, à peu près, peu à peu, etc., il prend le nom de locution adverbiale. (Locution signifie façon de parler.)

218. —
qu'on l'a
existent e
temps, de
Quand j
chauds, p
excessif,
rendre qu
circonstan
prépositio
chaud), ex
circonstan
l'aide de l
un excès
par.

219. —
pas par ell
le but, de
peut, en g
tion. Et,
que la cir
prépositio
presque to
entraîner

220. —
vant, ave
avant, de
malgré, m

CHAPITRE VIII.

DE LA PRÉPOSITION.

218. — La *préposition* est un mot invariable qui, ainsi qu'on l'a déjà vu, sert à exprimer les divers rapports qui existent entre les mots, c'est-à-dire les circonstances de temps, de lieu, de but, de cause, de moyen, d'ordre, etc.

Quand je dis, *j'ai vécu PRÈS de deux ans DANS des pays chauds, POUR remettre ma santé dérangée PAR un travail excessif*, j'énonce quatre circonstances que je ne puis rendre qu'avec le secours de quatre prépositions : 1° une circonstance de *temps* (deux ans), exprimée à l'aide de la préposition *près de*; 2° une circonstance de *lieu* (pays chaud), exprimée à l'aide de la préposition *dans*; 3° une circonstance de *but* (pour remettre ma santé), exprimée à l'aide de la préposition *pour*; 4° la *cause* du dérangement (un excès de travail), exprimée à l'aide de la préposition *par*.

219. — Cet exemple montre que si la préposition n'est pas par elle-même l'expression de la circonstance de lieu, de but, de cause, etc., à son tour cette circonstance ne peut, en général, être rendue sans le secours de la préposition. Et, malgré cette dépendance réciproque, on a dit que la circonstance est le complément, le régime de la préposition, uniquement parce que celle-ci s'énonçant presque toujours la première, sa présence semble forcer, entraîner la présence de celle-là.

Ainsi, dans ces exemples, *j'ai voyagé AVEC eux ;*
Placez ces livres DANS la bibliothèque ;
Il fut frappé PAR son adversaire ;
Il se trouvait DEVANT moi ;
 La préposition *avec* a pour complément *eux* ;
Dans a pour complément *bibliothèque* ;
Par a pour complément *adversaire* ;
 Et *devant* a pour complément *moi*.

220. — Voici nos prépositions : *à, après, attendu, avant, avec, chez, contre, dans, de, depuis, derrière, dès, devant, durant, en, entre, envers, excepté, hormis, hors, malgré, moyennant, nonobstant, outre, par, parmi, pen-*

dant, pour, quant à, sans, sauf, selon, sous, suivant, sur, touchant, vers, vis-à-vis, voici, voilà et vu, dans le sens de attendu.

Mais nous avons un grand nombre de termes qui, à l'aide des mots *à, de*, ont le même caractère que la préposition, et qu'on nomme *locutions prépositives*; tels sont, *au-devant de, près de, au-dessus de, en dehors de, jusqu'à, en égard à, par rapport à, etc.*

CHAPITRE IX. DE LA CONJONCTION.

221. — La *conjonction* est un mot invariable qui sert comme de lien pour unir un mot à un autre mot : *le père et le fils sont instruits*, ou attacher un membre de phrase à un autre membre.

Quand je dis, *mes dispositions étaient faites lorsque vous êtes arrivés*; MAIS je ne pus les accompagner, CAR j'ai subitement pris d'un violent mal de tête, je fais une phrase composée de quatre membres unis entre eux et formant un tout à l'aide des conjonctions *lorsque, mais, car*.

222. — Voici quelques-unes de nos conjonctions : *car, comme, et, ni, mais, or, cependant, pourtant, néanmoins, toutefois, lorsque, quoique, si, sinon, quand*. (Cette dernière est quelquefois conjonction et quelquefois adverbe. (Voir n° 630.)

223. — Lorsqu'une conjonction est formée de plusieurs mots, elle prend le nom de *locution conjonctive*; tels sont *de même que, ainsi que, parce que, attendu que, vu que, de sorte que, etc.*

CHAPITRE X. DE L'INTERJECTION.

224. — L'*interjection* est un mot et quelquefois un en qui nous échappe, pour ainsi dire, lorsque nous sommes subitement affectés de quelques sentiments.

Voici les
Ah! hé!
souffre!
Aie! s'e
bite.
Ah! ma
ir! — Ah
Ha! ho
Ho! que m
Fi! fi do
FI DONC!
Paix! ch
Holà! ha
Hé bien.
ortation :
aillez don

225. —
orrecteme
osent de le
Les lettr
omposent
cents, l'ap
la parent

226. —
tifs, parc

) Nous ne s
nt pour ma
ont les bas
és, quand s
e plus, et il
aux maître
ègles sont

Voici les interjections les plus usitées et leur emploi :
Ah! hélas! aïe! marquent la douleur : *Ah! que je souffre!* — *HÉLAS! ayez pitié de moi!*

Aïe! s'emploie seul, et au sentiment d'une douleur subite.

Ah! marque aussi la joie, l'admiration : *Au! quel plaisir!* — *Ah! quel beau monument!*

Ha! ho! marquent la surprise : *HA! vous voilà!* — *HO! que me dites-vous là!*

Fi! fi donc! marquent l'aversion : *Quelle conduite!* *FI! FI DONC!*

Paix! chût! marquent le silence.

Holà! hél! heim! servent pour appeler.

Hé bien! ou eh bien! marquent l'interrogation ou l'exhortation : *HÉ BIEN! qu'attendez-vous?* — *EH BIEN! travaillez donc.*

CHAPITRE XI.

DE L'ORTHOGRAPHE.

225. — L'*orthographe* est l'art et la manière d'écrire correctement les mots d'une langue ; et les mots se composent de *lettres* et de *signes orthographiques*.

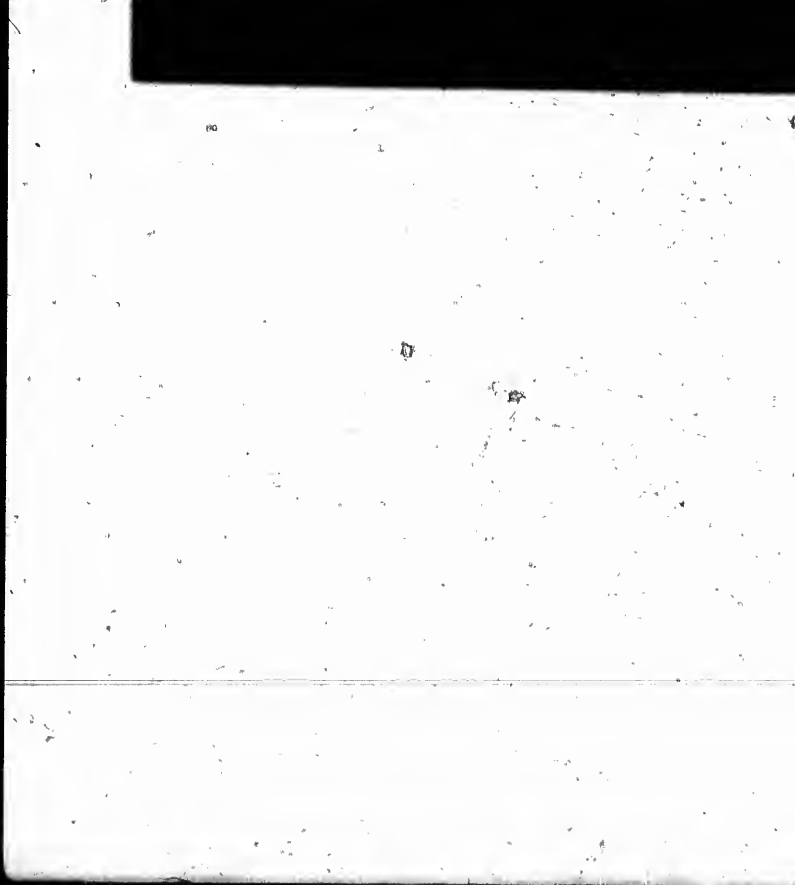
Les *lettres*, comme on le sait, sont les caractères qui imposent l'alphabet. Les *signes orthographiques* sont les *accents*, l'*apostrophe*, le *tréma*, la *cédille*, le *trait d'union* et la *parenthèse*.

De l'orthographe des mots (1).

226. — Il existe une foule de mots qu'on appelle *primitifs*, parce qu'ils ont servi à en former d'autres, qu'on

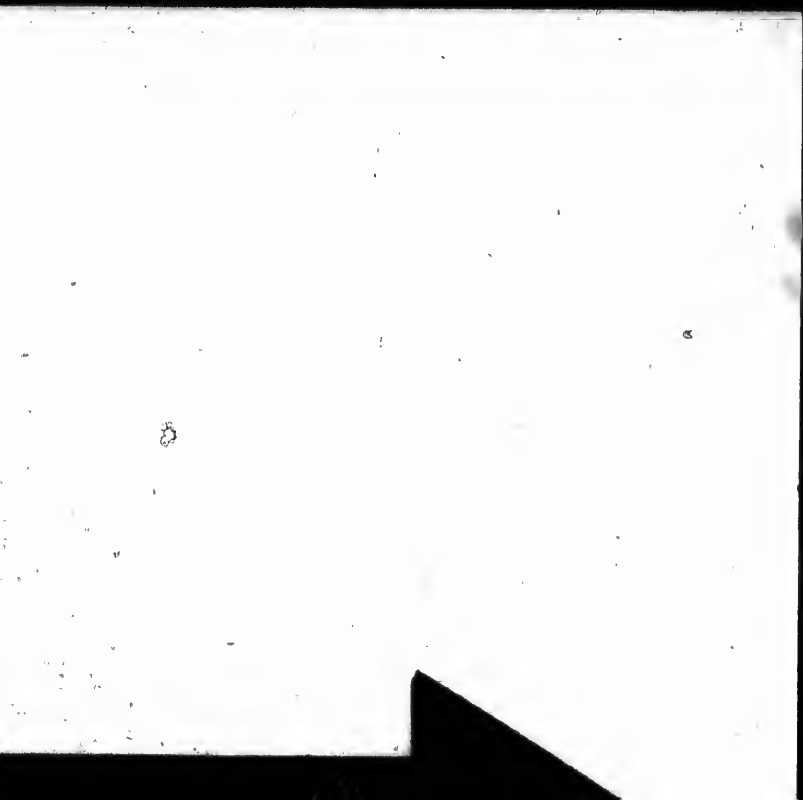
(1) Nous ne suivrons pas de point en point nos devanciers sur ce terrain, tant pour maxime qu'une série de règles que personne n'a jamais sues, tant les bases encore n'ont rien qui parle à l'esprit, ne sont plus des règles, quand surtout elles admettent tant d'exceptions.

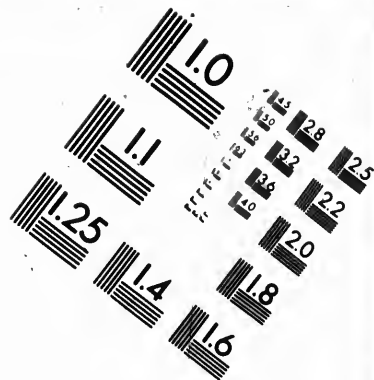
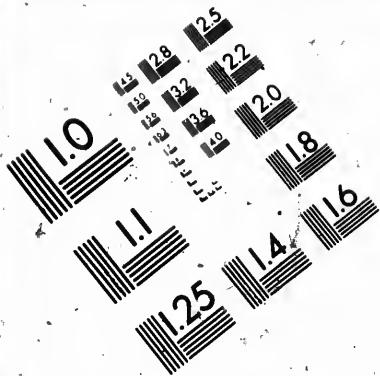
Plus, et il faut avoir le courage de le dire, car c'est rendre un service aux maîtres, et surtout aux enfants, pour qui l'étude en est si difficile, que ces règles sont défectueuses. Pour en prouver les imperfections et les dan-



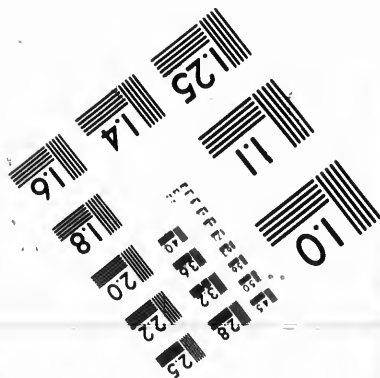
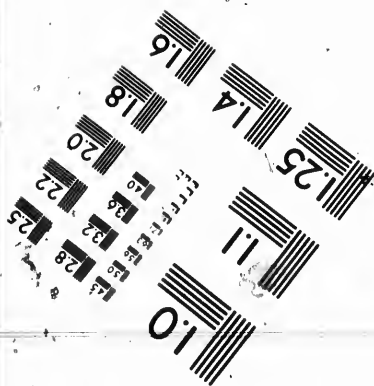
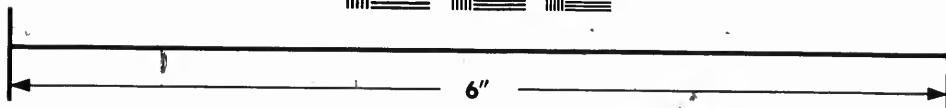
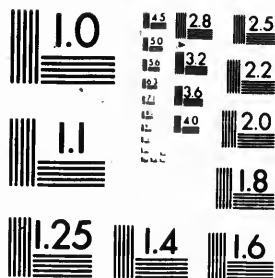








**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
13 28
15 32
16 36
18 22
20
18

10
01

appelle *dérivés*. Par exemple, *plomb* a formé les *dérivés* *plomber, plombier, plomberie*, etc.; *sens* a pour *dérivés* *sensation, sensé, sensément, sensible*, et plus d'une douzaine d'autres mots.

Des primitifs suivants
Tapis, récit,
Début, repos,
Sabot, sang,
Fin, chemin,
Dessin, faim, etc.,

on a fait les *dérivés*
Tapisser, réciter;
Débuter, reposer;
Sabotier, sanglant;
Finir, cheminer;
Dessiner, famine, etc.

Ces *dérivés* indiquent l'orthographe de leurs primitifs. En effet, *tapisser* apprend qu'il faut écrire *tapis* avec *s*; *réciter, débiter*, annoncent un *t* dans *récit, début*, etc.

Ces exemples suffisent pour montrer combien il importe de recourir à la dérivation pour savoir comment écrire les

gers, nous allons faire connaître les résultats de l'examen que nous fîmes, il y a quelque temps, de trois des règles établies sur ce point dans une grammaire des plus suivies.

1^{er} ex. — *Aire* termine tous les substantifs et les adjectifs qui ont cette finale, et qui sont formés d'un mot plus court.

Passons sur la naïveté de cette rédaction, car il est évident que ce qui termine une chose la finit, et faisons seulement remarquer que pour participer au bénéfice de la règle, il faut que les noms et les adjectifs en *aire* viennent d'un mot plus court.

Or, que faire de ceux-ci : un *maire, une paire, lapidaire, affaire, vicaire, salaire, une chaire* (à prêcher), *séminaire, bièvre, une aire* (de grange), *aire* (nid d'oiseaux de proie), *précaire, oculaire, sédentaire, auxiliaire*, et plus de cinquante autres qui ne viennent point de mots plus courts ?

2^e ex. — *Eau* termine les substantifs où la dérivation amène un *e* : *tombeau, morceau* (morceler), *nouveau* (nouvel). — Ainsi la finale *eau* étant le partage exclusif des noms où la dérivation amène un *e*, il suit de là que nous devons supprimer l'*e* des noms suivants, puisqu'ils n'ont point de dérivation amenant un *e* : de l'*eueu, cadeueu, trumeau, bureueu, rideau, radeau, poteau, étourneau, moineau, passereau, lapereau, perdreau, maquereau, treteau, sureau, bordereau, blaireau, chalumeau, roseau, corbeau, cerceau, arceau, hobereau, hameau, lambeau, tombereau, naseau, louveteau, anneau, oiseau*, et plus de cent autres.

3^e ex. — *Ours* régit à la fin de tous les substantifs qui se prononcent ainsi : une *tour, un contour*. Excepté ces deux mots : *brarours* et *bourre*. Passons encore sur cette impropriété d'expression, *ours* régit à la fin, etc., et voyons ce que vaut la règle. Ici, comme on le voit, c'est la prononciation qui nous guide. Sera-ce une raison pour terminer par les trois lettres *ours* les noms *bourg, faubourg, le cours, concours, ours* (animal), *discours, le rebours, débours, secours, velours*, etc. ? Tous ces noms cependant, se prononcent comme l'exige la règle. Qu'on ne nous reproche donc pas de n'avoir pas soumis à des règles une matière qui s'y soustrait.

primitifs
uns des

Il y a

Par ex
pu

Honneur,
Dépôt, en
Intérêt, f
Dissous,
Relais, a
Donner,
Amérique
Républiq

227.

comme
leurs to
dérivés
commu
les déri
imman

228.

més d'
logis, le
présent
vermiss
y en ai
tels que
maire e

229.

la pron
sons pa
tion, pr
tion : e

230.

finales
comple
flexion

Les :
tion, in

231.

eur, se

primitifs; plusieurs milliers de mots sont ainsi formés les uns des autres.

Il y a des exceptions; en voici quelques-unes :

Par exemple, on écrit ainsi les primitifs suivants :

Honneur,
Dépôt, entrepôt,
Intérêt, favori.
Dissous, absous,
Relais, abri,
Donner,
Amérique, Afrique,
République,

Quoiqu'ils aient pour dérivés :

Honorer, honorable, honorifique;
— Déposer, entreposer;
Intéresser, favoriser;
Dissoute, absoute;
Relayer, abriter;
Dangéon, donateur, donatrice;
Américain, africain;
Républicain, etc.

227. — *Remarque* — Les verbes terminés par *quer*, comme *convoquer*, *fabriquer*, conservent *qu* dans tous leurs temps et à toutes les personnes; mais dans leurs dérivés *qu* se transforme en *c* : *convocation*, *fabrication*, *communication*, *indication*. Cependant on écrit avec *qu* les dérivés suivants : *attaquable*, *critiquable*, *croquant*, *immanquable*, *marquant*, *remarquable* et *risquable*.

228. — *Is*. Parmi les noms en *is*, il en est qui sont formés d'un participe présent, tels sont *croquis*, *hachis*, *logis*, le *souris*, *taillis*, *vernissis*, etc., formés des participes présents, *croquant*, *hachant*, *logeant*, *souriant*, *taillant*, *vernissant*. Toutefois *abatis* ne prend qu'un *t*, quoiqu'il y en ait deux dans *abattant*. Quant aux autres noms en *is*, tels que *radis*, *parvis*, *châssis*, *débris*, *devis*, etc., la grammaire est impuissante à en rendre compte.

229. — *ENTION*, *ENSION*. Écrivez tous les noms dont la prononciation amène l'une ou l'autre de ces terminaisons par *en* et par *an* : *appréhension*, *dimension*, *attention*, *prétention*. Nous ne connaissons qu'une seule exception : *expansion*.

230. — *XION*, *CTION*. La prononciation de ces deux finales est la même; mais on écrit par *xion* seulement *complexion*, *connexion*, *flexion*, *fluxion*, *généflexion*, *inflexion* et *réflexion*.

Les autres sont en *ction*; *action*, *direction*, *instruction*, *injonction*, *inspection*, etc.

231. — *EUR*. Tous les noms dont la finale se prononce *eur*, se terminent par ces trois lettres : *liqueur*, *odeur*,

etc. ; il n'y a que quatre exceptions : *heure, beurre, demeure* et *leurre* (sorte de tromperie).

232. — Quand, avant *p* ou avant *b*, la prononciation semble demander un *n*, il faut mettre un *m*. : *combien, embarras, complaire, rompre*, etc., il n'y a d'exceptions que *bonbon, bonbonnière, embonpoint*.

De la reduplication des consonnes.

233. — *B, d* et *g* se doublent seulement, savoir

B, dans *abbaye, abbé, rabbin, sabbat* et leurs dérivés ; dans *gibbosité, gibbeux* (*gibbeux* signifie *élevé, bossu* : les parties *gibbeuses* de la lune sont les plus éclairées) ; et dans *gobbe* (composition en forme de *bol* pour empoisonner les animaux).

234. — *D*, dans *addition* et ses dérivés ; dans *adducteur, adduction, red dition* et *quiddité* (terme de philosophie).

235. — *G*, dans *suggérer, agglomérer, aggraver, agglutiner* et leurs dérivés ; *agréger* et ses dérivés ne s'écrivent plus guère qu'avec un seul *g*.

236. — *C* se double dans les mots commençant par :

Oc, excepté *oca, ocre, oculaire, oculiste*.

Af, excepté *afin, Afrique*.

Ef, excepté *esautiler, esourceau*.

Dif, of, suf, sans exception.

Il, excepté *île, ilot* (petite île) ; *ilote* (nom donné par les Spartiates à leurs esclaves) ; *ilotisme* (état de l'ilot).

Com (ayant la prononciation de *comme*), excepté *coma, comédie, comète, comice, comite* et *comité*.

Im, excepté *image, imiter* et leurs dérivés, et *iman*.

Ir, excepté *irascible, tris, ironie, iroquois*.

237. — Les consonnes ne se doublent pas,

1° Après un *e* muet : *relever, acheter, semer* ;

2° Après une voyelle portant un accent : *blâme, tête, félicité*, excepté *chasse, châtis* et les dérivés *enchasser, enchâssure* ;

3° Après un son nasal : *entier, quantité*. Cependant la dernière lettre du son nasal se double dans *ennoblir, ennui* et leurs dérivés.

238.

1° Le
tout ali
de la m

2° Le
point : l
honnête.

3° Ap
porte les
prononc

4° Ap
tion : Q
drel Com
secours.

239

sous un
maient u
faudrait
ces excl
promena
versation
quelle so
vues ! qu
les idées.

5° Le r
place, tel
sant, le S

Ces mo
prendre
dire la s
le créate
parce qu
non Dieu

Le mot
âtrie ne
des dieux

Des majuscules.

238. — On écrit en commençant par une majuscule,
 1° Le premier mot de toute phrase, de tout vers, de tout alinéa : *La vie est courte. Le sommeil est l'image de la mort.*

*Je chante ce héros qui régna sur la France,
 Et par droit de conquête, et par droit de naissance.*

2° Le premier mot d'une phrase qui vient après un point : *Le vice est honteux. La vertu est aimable. Soyez honnête.*

3° Après deux points, mais seulement lorsqu'on rapporte les paroles de quelqu'un : *voici les derniers mots prononcés par César : Et vous aussi, ô mon fils!*

4° Après le point d'interrogation et le point d'admiration : *Que demandez-vous? Que cette famille est à plaindre! Comme amis, nous lui devons des consolations et des secours.*

239 — Cependant, si les phrases interrogatives étaient sous un même régime, ou si les phrases exclamatives formaient une série d'exclamations sur un même sujet, il ne faudrait plus de majuscules entre ces interrogations ou ces exclamations : *voulez-vous savoir quelle a été notre promenade? quelle rencontre nous avons faite? quelle conversation nous avons eue? Tout étonné dans cet auteur : quelle force dans les expressions! quelle profondeur de vues! quelle harmonie dans le style! quelle justesse dans les idées.*

5° Le nom de Dieu, et tous ceux par lesquels on le remplace, tels que le Créateur, l'Être-Suprême, le Tout-Puissant, le Seigneur, la Providence, etc.

Ces mots tout-puissant, providence, etc., cesseraient de prendre la majuscule dans la providence de Dieu, c'est-à-dire la sagesse de Dieu; *Dieu est tout-puissant, Dieu est le créateur de toutes choses et le seigneur des seigneurs*, parce qu'ici ces mots désignent les attributs de Dieu, et non Dieu lui-même.

Le mot dieu appliqué aux dieux de la fable ou de l'idolâtrie ne prend qu'une minuscule : *Jupiter est le maître des dieux.*

6° Les noms d'hommes et les prénoms : *Voltaire, Jean-Jacques Rousseau, Pierre Corneille, Julie, Amélie.*

7° Les noms de pays, de peuples, de provinces, de villes, de villages, de fleuves, de montagnes, de mers : *la France, l'Angleterre, Paris, la Seine, les Alpes, un Romain, une Romaine, un Anglais, les Anglais.* (ACAD.)

Une colonie de Phocéens vint fonder Marseille.

Les Français ont pris Alger en 1830.

Les Anglais, déjà battus par Napoléon, ne doivent leur triomphe de Waterloo qu'à l'assistance des Prussiens.

240. — *Remarque.* — Mais quoiqu'on écrive un *Romain, un Français, un Italien*, etc., etc., ces mots n'ont qu'une minuscule lorsqu'ils sont employés comme adjectifs : *l'empire romain, la nation française, la langue italienne.*

8° Les noms qui représentent des êtres moraux lorsqu'ils sont animés, personnifiés par l'exaltation de la pensée, comme le font les poètes (on appelle être moral celui qui ne touche point nos sens, qui n'existe que dans notre entendement), tels que *la vertu, le vice, le plaisir, la prudence, la mollesse, la tristesse, le temps*, etc.

*Jadis trop caressé des mains de la Mollesse,
Le Plaisir s'endormit au sein de la Paresse,
Sur les ailes du Temps la Tristesse s'envole,*

241. — *Remarque.* — L'Académie ne donne de majuscules ni aux vents, *le nord, le midi*; ni aux mois *janvier, février*; ni aux jours, *lundi, mardi*, etc.

Cependant, si ces mots *nord, midi, sud, orient*, etc., exprimaient, non des points cardinaux, mais certaine étendue, certains États, alors ils seraient noms propres : *mer du Sud, mer du Nord, Amérique du Sud* (ACAD.); *la Nord se liguait contre Napoléon; l'Occident est des deux mondes le point le plus peuplé et le plus civilisé; la barbarie s'en est retirée pour se réfugier en Orient; mais écrivez, le vent souffle du nord, du midi, du sud*, etc. (1).

(1) 242. — C'est ici le lieu de lire qu'elle écrit les noms propres suivants en donnant une majuscule à chaque partie composante : *les Pays-Bas, le Bas-Empire, les États-Unis, le Palais-Royal*, etc. Les grammairiens modernes, et notamment MM. Lemarre et Girault-Darivier, nous enjoignent de les écrire en donnant une minuscule à *Bas, Unis* et *Royal*, parce que, disent-ils, les parties sont jointes par le trait d'union.

Et dans ceux-ci, *la mer Noire, la mer Rouge, la mer Baltique, la mer*

De l'e

243.

aigu, l'
L'ac
occupe
étendue

Remar
citées d'
l'accent :

Méditerranée
le haut L
pas, haut
majuscule
points no

Au pre
après que
saine log
Provinces
royal, so
pays, un
les indivi

Ces me
une maju
dire lors
État uul
qu'une au

La Bou
La Nor
Le chât
hercée. L'
léger mu

Orthogr
la partie
c'est-à-di
Mais si ce
cialement
alors ils se
orthograp
des Basse

Il h'en
Blanche,
Caspienne

tant une
commune
plus de r
donner au
de la Paix
gogne, ro
qu'ils s'app
ses, etc.

De l'emploi des accents et des signes orthographiques.

243. — On sait qu'il y a trois sortes d'accents : l'accent aigu, l'accent grave, et l'accent circonflexe.

L'accent aigu (') se met sur tous les *é* fermés, soit qu'ils occupent le commencement, le milieu ou la fin des mots : *étendue, académie, achevé, répété.*

Remarquez, cependant, que quand les lettres *d, r, z*, sont finales et précédées d'un *e*, elles donnent à cet *e* le son de l'*é* fermé sans le secours de l'accent : *le pied, je m'assieds, dernier, frapper, vous chantez, assez.*

Méditerranée, le pas de Calais, le pas de Suse, le pas des Thermopylées, le haut Languedoc, etc., l'Académie refuse la majuscule aux mots *mer, pas, haut*, qu'à leur tour les mêmes grammairiens écrivent ainsi avec des majuscules : *Mer Noire, Mer Rouge, etc.* Cette contradiction sur ces deux points nous les a fait examiner attentivement.

Au premier abord, l'Académie paraît ne pas être conséquente ; mais après quelque examen, on trouve que son opinion est basée sur la plus saine logique. En effet, dans *Pays-Bas, Bas-Empire, États-Unis, les Provinces-Unies, le Palais-Royal, le Pont-Neuf, etc.*, ces mots *bas, unis, royal*, sortent de leur acception commune pour déterminer un certain pays, un certain palais, certains États ; ce sont là des termes propres qui les individualisent : donc ils doivent prendre une majuscule.

Ces mêmes mots *palais royal, états unis, pays bas*, cessent de prendre une majuscule lorsqu'ils sont pris dans une acception commune, c'est-à-dire lorsqu'ils sont appliqués à tout palais appartenant à un roi, à tout État uni à un autre, à toute partie de pays plus basse ou plus élevée qu'une autre.

La Bourgogne est un pays haut et montueux.

La Normandie un pays bas et plat.

Le château de Versailles est un palais royal de la plus grande magnificence. L'Allemagne est formée de divers états unis dans le but de se protéger mutuellement.

Orthographes donc ainsi avec une minuscule, *le haut Rhin*, pour dire la partie du Rhin la plus rapprochée de sa source ; *la basse Normandie*, c'est-à-dire la partie de la Normandie la plus rapprochée de la mer, etc. Mais si ces mots *haut, bas*, font partie du nom par lequel on désigne spécialement une certaine étendue de pays, une certaine circonscription, alors ils font partie d'un nom propre et doivent s'écrire comme tels. On orthographiera donc avec une majuscule le département du Haut-Rhin, des Basses-Alpes, le préfet de la Haute-Saône, etc.

Il n'en est pas de même du mot *mer* dans *mer Noire, mer Rouge, mer Blanche, mer Egée, mer Baltique, mer Méditerranée, mer d'Azof, mer Caspienne, mer Adriatique, etc.*, que l'Académie écrit avec raison en mettant une minuscule au mot *mer*, attendu qu'il est pris dans son acception commune ; effectivement, il se place ainsi avant toute les mers. Il n'y a pas plus de raison pour lui donner une majuscule, qu'on ne serait fondé à en donner aux mots *rue, quai, église, canal, route*, des exemples suivants : *rue de la Paix, rue Royale, quai Voltaire, église Saint-Roch, canal de Bourgogne, route de Lyon*, lesquels sont des noms communs par la raison qu'ils s'appliquent ainsi à toutes les rues, à tous les quais, à toutes les églises, etc.

244. — L'accent grave (`) se met, 1° sur les *è* ouverts suivis d'un *s*, lorsqu'ils sont à la fin des mots : *procès*, *succès*.

245. — Remarquez que l'*è* ouvert suivi d'un *t* à la fin des mots ne prend jamais l'accent grave : *apprêt*, *proût*, *intéret*, *prêt*. — *regret*, *objet*, *discret*, *sujet*, etc., s'écrivent les uns avec l'accent circonflexe, parce qu'ils sont longs, les autres sans accent, parce qu'ils sont brefs.

2° Sur les *è* ouverts suivis d'une syllabe muette et finale : *il règne*, *il sèche*, *je sème*, *brèche*, *père*, *mère*, etc.

246. — Excepté, 1° le cas où cet *è* ouvert serait suivi d'une double lettre : *nouvelle*, *muette*, *il rejette*, *étrenne*, ou d'un *x*, comme dans *circonflexe*, *complexe*, *perplexe*, où cette lettre fait la fonction de deux *e*, etc. ; 2° et les mots en *ège*, qui, sans exception, prennent l'accent sur l'avant-dernier *e* : *collège*, *sacrilège*, *je protège*, *j'al-lège*, etc.

3° Sur *à*, *dès*, *où*, *là* pour les distinguer, savoir :

La préposition *à* du verbe *avoir* : *il a été à Rome* ;

Dès, préposition de l'article *des* : *dès ce soir*, *voilà des livres* ; — *Où*, adverbe, de la conjonction *ou* : *où dois-je vous attendre ? Ou c'est un sot, ou il nous trompe.* (*Où* est conjonction toutes les fois qu'on peut le remplacer par *ou bien*) ; — *Là*, adverbe, de l'article et du pronom *là* : *c'est là que vous vîmes LA reine, c'est là qu'on nous LA montra.*

4° Sur *çà*, *déjà*, *voilà*, *deçà*, *de là*, *çà et là*, *par-là*, *holà*.

De l'accent circonflexe.

247. — L'accent circonflexe (^) se met sur la plupart des voyelles longues : *plâtre*, *tête*, *abîme*, *côte*, *bâche*.

Il n'est pas possible de préciser tous les cas où s'emploie l'accent circonflexe. Cependant on le met :

1° Sur la lettre *i* des verbes terminés à l'infinitif par *aitre*, mais seulement quand cette lettre est suivie d'un *t* : *il connaît*, *je connaîtrai*, etc.

2° Sur les adjectifs en *ème* : *bième*, *suprême*, *même*, *extrême*. Excepté les adjectifs de nombres ordinaux : *deuxième*, *troisième*, etc., dont l'avant-dernier *e* prend l'accent grave ; il en est de même des dérivés *deuxième*

ment, t
donner
minés e

3° Su
ce fruit
signifie
jectif, s
est sur.

4° Su
passés
mais ser

248. —
participe
avec cet ac
plusieurs

L'ac
du verbe

249. —
des voye
langage
quente c
le homm
si il vien
mée, il n

L'usag
l'apostro
douteux.

250. —
par l'apo

1° Lon
il, elle
qu'elle

2° Est
lié, comm
Mais n'im
il faut en

ment, troisièmement, etc. (Il n'y aurait pas grand mal à donner également l'accent circonflexe à tous les noms terminés en ème.)

3° Sur *mûr* et *sûr*, savoir : lorsque *mûr* est adjectif : *ce fruit est mûr, cette pomme est mûre*; et lorsque *sûr* signifie *certain* : *cette nouvelle est sûre*. — Sur, autre adjectif, signifiant *atgre*, ne prend pas d'accent : *ce bouillon est sur*.

4° Sur *dû*, *redû*, *mû* et *crû*, lorsqu'ils sont participes passés des verbes *devoir*, *redevoir*, *mouvoir* et *croître*, mais seulement lorsqu'ils sont au singulier masculin.

248. — Remarque. — L'Académie écrit sans accent circonflexe *tu*, participe passé du verbe *faire*, sans doute parce que ce mot est bref; et avec cet accent, et probablement parce qu'il est long, le mot *dme*, auquel plusieurs lexicographes le refusent.

L'accent circonflexe s'emploie encore dans cinq temps du verbe. (Voyez page 74, n° 199.)

De l'apostrophe.

249. — L'apostrophe (°) marque la suppression d'une des voyelles *a*, *e*, *i*. C'est une figure inventée pour ôter au langage tout ce qu'aurait de dur la rencontre trop fréquente de deux voyelles; au lieu donc de dire et d'écrire *le homme, le œuf, la armée, il me a écrit, tu te impatientes, si il vient*, etc., on dit et l'on écrit, *l'homme, l'œuf, l'armée, il m'a écrit, tu t'impatientes, s'il vient*, etc.

L'usage, mieux que les règles, apprendra l'emploi de l'apostrophe. Cependant nous parlerons des points douteux.

250. — Il y a quelques mots dont le final se remplace par l'apostrophe; ces mots sont :

1° Lorsque, *puisque* et *quoique*, mais seulement avant *il, elle, on, ils, elles, un, une*; lorsqu'*il chante, puisqu'elle s'arrige, quoiqu'un peu fatigué*, etc.

2° *Entre*, avant tout mot avec lequel il est intimement lié, comme dans *s'entr'aider, entr'ouvrir, entr'acte*, etc. Mais n'imites pas ceux qui écrivent *entr'eux, entr'elles*; il faut *entre eux, entre elles*, parce qu'au lieu de présenter

la même intimité, ces mots sont distincts : on avait ménagé un *abouchement* ENTRE EUX. (ACAD.)

3° *Presque*, uniquement dans ce mot : PRESQU'ile.

4° *Quelque*, mais uniquement devant un, une : QUELQU'un, QUELQU'une; de plusieurs dames que nous attendons, peut-être en viendra-t-il QUELQU'une. (ACAD.) Et si elle étend la règle à une, puisqu'elle dit *quelqu'une*, elle la restreint quant au mot *autre*, car elle dit : adressez-vous à QUELQUE autre personne, à QUELQUE autre ; QUELQUE autre vous le dira mieux que moi.

5° *Grande*, dans *grand'mère*, *grand'tante*, *grand'chambre*, *grand'salle*, *grand'chose*, *grand'croix*, *grand'peine*, *grand'peur*, *grand'route*, *grand'pitié*, *grand'messe* (on dit aussi *grande messe*.)

I de *si* se remplace par l'apostrophe, mais seulement avant *il*, *ils* : *s'il veut*, *s'il veulent*.

De la cédille.

251. — La cédille (ç) est un petit signe qui se met sous le *c* suivi de *a*, *o*, *u*, et seulement lorsqu'il doit avoir le son d'un *s*.

Nous écrivons donc ainsi, *façade*, *reçu*, *annonçant*, *j'aperçoit*, qui se prononcent, *fassade*, *ressu*, *annonsant*, *j'apersois*. C'est aussi à une raison d'harmonie que la cédille doit son existence dans notre langue.

Du tréma.

252. — Le tréma (¨) est un double point qui se met sur une des voyelles *e*, *i*, *u*, pour avertir qu'on doit prononcer cette voyelle séparément de ce qui précède, comme dans *naïf*, *Sauil*, etc., qui forment chacun deux syllabes : *na-ïf*, *Sa-ïl*, etc. ; et quelquefois séparément de la voyelle qui suit, comme dans *iambe*, *iambique*.

253. — Écrivez encore avec le tréma les noms *ciguë*, *besaiguë*, et les adjectifs féminins *ambiguë*, *aiguë*, *contiguë*, *exiguë*, pour empêcher qu'on n'en prononce la terminaison comme celle de *faiguë*.

On écrit avec le tréma, *payen*, *paten*, *patenne* ; ou sans le tréma, *payen*, *payenne*.

254. — Remarque. — Quoi qu'on en ait dit, le tréma est

(régul
autre
la m
même

23:
même
liaison
vous ?
Il n
quelle
més d
on éc
devan
ped,

256
1° l
rand,
except
la Fon
2° l
vous,
on, m
verbe,
répon
de tra
cher, l
suivan

257. —
en soien
tes-lui.
vous cher
chercher

3° A
elle de
258.
rencon
dans a
va-t'en

Carb

vait ménagé

ESQU'île.

une : QUEL-
us attendons,
) Et si elle
l'âne, elle la
ressez-vous à
UELQUE autre

grand cham-
grand peine,
nd'messe (on

ais seulement

ni se met sous
doit avoir le

1, annonçant,
tu, annonsant,
monie que la
e.

ant qui se met
qu'on doit pro-
écède, comme
deux syllabes :
nt de la voyelle

es noms ciguë,
é, aiguë, conti-
nonce la termi-

ou sans le tréma,

dit, le tréma est

(régulièrement placé sur *poème* et sur *poète*; quant aux autres dérivés de ces mots, ils prennent, conformément à la manière dont on les prononce, l'accent aigu sur le même e : *poésie*, *poétique*, etc. (ACAD.)

Du trait d'union.

253. — Le trait d'union sert à unir les parties d'un même mot, comme *vis-à-vis*, *peut-être*; ou à marquer la liaison qui existe entre les mots, comme dans *partirez-vous? ira-t-elle?*

Il n'est pas possible d'établir des règles à l'aide desquelles on puisse distinguer quels sont ceux des mots formés de plusieurs parties qui prennent le trait d'union, car on écrit avec cette figure, c'est-à-dire, *par-dessus, au-devant, arc-en-ciel, sur-le-champ, contre-coup, cou-de-pied*, et sans elle, *tout à fait, corps de garde*, etc.

256. — Cependant le trait d'union se met toujours :

1° Entre les parties d'un nom propre : *Clermont-Ferrand, Châlons-sur-Saône, Boulogne-sur-Mer, Michel-Ange*; excepté ceux qui commencent par *le* ou *la* : *le Poussin, la Fontaine, la Ferté*.

2° Entre le verbe et les pronoms, *je, moi, tu, toi, nous, vous, il, elles, ils, elles, le, la, les, lui, leur, en, y, ce, on*, mais seulement lorsque ces pronoms sont après le verbe, et qu'ils en sont le sujet ou le régime : *que dis-je? réponds-moi, pars-tu? approche-toi*, etc. Il ne faut donc pas de trait d'union dans *allons nous promener, venez le chercher*; les pronoms *nous* et *le* étant les régimes des verbes suivants, *promener, chercher*.

257. — Remarque. — Si, après le verbe, il y a deux de ces pronoms qui en soient les régimes, il faut deux traits d'union : *tendez-le-moi, donnez-les-lui*. Il n'en faut qu'un dans *viendrez-vous nous prendre? avons-nous vous chercher?* parce que *nous* est le régime de *prendre* et *vous*, celui de *chercher*.

3° Avant et après le *t* euphonique : *a-t-il réussi? a-t-elle de la fortune?*

258. — Ne confondez pas le pronom *te* (écrit *t*) qui se rencontre à l'impératif des verbes pronominaux, comme dans *assure-t'en, occupe-t'en, approche-t'en, souviens-t'en, va-t'en*, etc., avec le *t* euphonique de *s'occupe-t-il? s'at-*

Carbair au dictionnaire de Binard
(1825 édition)

sure-t-elle? etc. *T*; ainsi suivi de *en*, ne peut être que pronom, et demande conséquemment l'apostrophe.

4° Avant ou après la particule *ci* et l'adverbe *là*, lorsqu'ils sont intimement liés au mot précédent ou suivant; *celui-ci*, *celui-là*, *ces jours-ci*, *cette année-là*, *ci-contre*, *là-dessus*.

5° Après *très* : *très-humble*, *très-obeissant*, *très-bien*.

6° Entre les parties d'un adjectif de nombre composé, quand chacune de ces parties est inférieure à cent : *dix-huit*, *vingt-quatre*, *quatre-vingt-dix-neuf*, *vingt-quatre millions neuf cent soixante-quinze mille francs*, *l'an mil sept cent cinquante-quatre*, *deux cent quatre-vingt-douze*, etc. (ACAD.)

L'emploi du trait d'union cesse entre les parties d'un nombre unies par *et* : *vingt et un*, *trente et un*, etc.

259. — L'Académie n'écrit plus ainsi l'adverbe *longtemps*; non-seulement elle en fait disparaître le trait d'union, mais encore elle en a contracté (c'est-à-dire réuni) les deux parties, et a fait *longtemps* : *cela dure bien LONGTEMPS*, *trop LONGTEMPS*.

De la parenthèse.

260. — La parenthèse sert à renfermer quelques mots, une note, qui forme un sens distinct et séparé de la période où elle est insérée, ou qui s'y intercale pour y jeter quelque clarté.

A ce choc (et j'en frémis encore), le vaisseau s'entr'ouvrit et disparut à tout jamais. En cueillant cette rose (tant il est vrai qu'il n'en est point sans épines), je me suis blessé assez pour ne pouvoir écrire de quelques jours.

261. — Remarque. — A la place de la terminaison où elle avait maintenue dans ses éditions précédentes, l'Académie a adopté ais dans *français*, *anglais*, *portugais*, *je parais*, etc., et dans les imparfaits et les conditionnels de tous les verbes *je chantais*, *je chanterais*, *tu finissais*, *il vacillait*, etc. C'est une concession dont il faut le louer; de même il faut l'approuver d'avoir conservé le *s* dans les mots terminés par *ant* ou par *ent* : *les enfants*, *les monuments*.

+ contraire

262.

tion.

On a qui trait et des p

263.

struits e

Dieu es

subdivi

264.

qu'il s'y

phrase s

renferm

platt. Il

le même

mot ho

phrase

265.

ment. L

la quali

266.

gramma

lies que

n'en ren

Le su

dont not

principa

(1) Il a

(2) La se

matheul, e

logique en

SECONDE PARTIE. DE LA SYNTAXE.

CHAPITRE I^{er}.

262. — Le mot *syntaxe* signifie *arrangement, construction*.

On appelle donc *syntaxe* cette partie de la grammaire qui traite de l'arrangement, de la construction des mots et des phrases.

263. — On nomme *phrase* un assemblage de mots construits ensemble et formant un sens, comme quand on dit: *Dieu est bienfaisant, donc il est bon*. Mais la phrase se subdivise en *propositions*.

264. — Il y a dans une phrase autant de propositions qu'il s'y rencontre de verbes à un mode personnel (1). Or, la phrase suivante, *l'homme qui travaille plait à Dieu même*, renferme deux propositions, indiquées par *travaille* et *plait*. Il faut excepter le cas où plusieurs verbes auraient le même mot pour sujet: *cet homme lit et médite*. Ici le mot *homme* étant le sujet de *lire* et de *méditer*, cette phrase ne contient qu'une proposition.

265. — Toute proposition est l'énonciation d'un jugement. Lorsque je dis, *votre frère est aimable*, je juge que la qualité d'*aimable* convient à votre frère.

266. — Une proposition peut être considérée, soit grammaticalement, et alors elle contient autant de parties que de mots; soit logiquement, et dans ce cas, elle n'en renferme que trois: le *sujet*, le *verbe* et l'*attribut*.

Le *sujet logique* n'est guère autre chose que le *sujet* dont nous avons parlé page 31; c'est toujours l'objet, l'idée principale (2).

(1) Il n'y a que l'*infinitif* qui ne soit pas un mode personnel.

(2) La seule différence qu'il y ait entre le *sujet logique* et le *sujet grammatical*, c'est que ce dernier s'exprime par un seul mot, et que le *sujet logique* embrasse encore les expressions qui se rattachent à ce sujet. Si je

L'*attribut*, c'est l'adjectif même, la qualité qu'on *attribue* au sujet; ce n'est donc que l'idée accessoire.

Le *verbe* sert à marquer l'existence de l'attribut dans le sujet, ou, en d'autres termes, à exprimer que telle qualité réside, existe dans tel objet. Dans cette proposition, *la terre est fertile*.

La *terre* est le sujet, parce que c'est le mot essentiel, l'idée principale; *fertile* est l'attribut, parce que c'est la qualité que j'attribue à la terre; *est* est le verbe, c'est par lui que j'exprime l'existence de la fertilité que j'aperçois, que je juge être dans la terre.

267. — Le *sujet* ne saurait être qu'un *nom* ou un *pronom*, ou un *verbe* à l'infinitif : *il est malade*, le TEMPS est précieux, *vivre* implique la nécessité de mourir.

268. — Le verbe est toujours le verbe *être*, soit qu'il apparaisse par lui-même, comme quand je dis *la journée est belle*; soit qu'il résulte de la décomposition de tout autre verbe, comme dans ces exemples : *je parle*, c'est-à-dire *je suis parlant*; *tu chanta*s, c'est-à-dire *tu étais chantant*; *j'ai écrit*, c'est-à-dire *j'ai été écrivant*; *j'aurais réussi*, c'est-à-dire *j'aurais été réussissant*.

269. — L'*attribut* est le plus souvent exprimé par un adjectif ou un participe présent, ou un participe passé, et quelquefois par un nom ou un pronom : *la vertu est aimable*, *ces enfants travaillent* (c'est-à-dire *sont travaillant*) *ils sont hâs*, *cette maison est ma propriété*, *ce chapeau est le sien*.

Pour nous résumer donc, *sujet*, *verbe* et *attribut*, voilà les éléments constitutifs de la proposition.

270. — A ces trois parties, cependant, on en a ajouté avec raison une quatrième, qu'on a appelée *complément*, parce qu'elle sert à compléter le sujet ou l'attribut. Quand je dis,

La flatterie des courtisans fait souvent le malheur des rois, j'exprime une idée que les trois parties constitutives seules (*sujet*, *verbe* et *attribut*) ne peuvent pas rendre, car elles n'en reproduisent que ceci : *la flatterie est faisant*.

dis, tout homme qui vit sans ordre se ruine bientôt, le sujet grammatical est homme, et le sujet logique tout homme qui vit sans ordre.

J'ai de
sujet f
du suj
le mal
Les
Par
sujet;
le stéa
l'attrib
Ceu
gent en
Part
sujet;
plém
mais o
nom l'
— en
Une
bras, pe
Parti
femme,
un jeun
jet; —
plém
de l'attr
Par c
vent av
due qu
rapport
271.
mé par
à Paris
des phr
langue
ans, se
rant à
but sou
pour, il
dans l'
trouvant

J'ai donc besoin, pour compléter ma pensée, d'ajouter au sujet *flatterie* les mots *des courtisans*; voilà le complément du sujet; et, pour compléter l'attribut *faisant*, d'y joindre *le malheur des rois*; voilà le complément de l'attribut.

Les gens oisifs sont le fléau des gens occupés.

Parties constitutives : *les gens* sont le fléau. — *Les gens*, sujet; — *oisifs*, complément du sujet; — *sont*, verbe; — *le fléau*, attribut; — *des gens occupés*, complément de l'attribut.

Ceux qui ont été gratifiés des dons de la nature l'outragent en ne les cultivant pas.

Parties constitutives : *ceux* sont outrageant. — *Ceux*, sujet; — *qui ont été gratifiés des dons de la nature*, complément du sujet; — *sont*, verbe; — *outrageant*, attribut; mais outrageant quoi? *la nature*, exprimée par le pronom *l'*; ce pronom est donc un complément de l'attribut; — *en ne les cultivant pas*, autre complément de l'attribut.

Une femme éplorée, tenant un jeune enfant dans ses bras, parla au roi en ces termes :

Parties constitutives : *une femme* fut parlant. — *Une femme*, sujet; — *éplorée*, complément du sujet; — *tenant un jeune enfant dans ses bras*, autre complément du sujet; — *fut*, verbe; — *parlant*, attribut; — *au roi*, complément de l'attribut; — *en ces termes*, autre complément de l'attribut.

Par ces exemples, on voit que le sujet et l'attribut peuvent avoir plusieurs compléments; et que, quelque étendue que soit une proposition, les mots qui y entrent se rapportent, soit au sujet, soit à l'attribut.

271. — *Remarque.* — Le verbe *être*, lorsqu'il est exprimé par lui-même, ne saurait avoir de complément : *je suis à Paris depuis vingt ans, il est dans l'embarras, etc.*, sont des phrases où il manque un terme que le génie de notre langue permet de supprimer : *je suis à Paris depuis vingt ans*, se dit donc pour *je demeure*, c'est-à-dire *je suis demeurant à Paris*, à Paris donc est le complément de l'attribut sous-entendu *demeurant*; — *il est dans l'embarras*, pour, *il se trouve*, c'est-à-dire *il est trouvant lui* : *lui* et *dans l'embarras* sont donc les compléments de l'attribut *trouvant*.

272. — Désormais, et pour plus de brièveté, au lieu de dire *sujet ayant pour complément*, nous dirons par un seul mot qui a la même valeur, *sujet complexe*; au lieu de dire *sujet n'ayant point de complément*, nous dirons *sujet in complexe*, et nous ferons de même pour l'attribut.

Un travail assidu triomphe des obstacles.

Parties constitutives : *un travail est triomphant.*

Un travail est le sujet; il est complexe à cause du complément *assidu*; — *est* est le verbe; — *triomphant* est l'attribut; il est complexe, à cause du complément *des obstacles*.

Paris est beau.

Paris est le sujet; il est in complexe, parce qu'il n'a point de complément; — *est* est le verbe; — *beau* est l'attribut; il est in complexe, parce qu'il n'a point de complément.

273. — Mais outre que les sujets et les attributs sont complexes ou in complexes, ils sont encore simples ou composés.

274. — Le sujet sera simple, lorsqu'il sera exprimé par un seul nom, ou un seul pronom, ou un seul infinitif: *mon père est aimable*; *vos frères viendront*; *secourir les malheureux est un devoir pour les riches*.

275. — Le sujet sera composé, lorsqu'il sera exprimé par plusieurs noms, ou plusieurs pronoms, ou plusieurs infinitifs: *mon père et ma mère sont arrivés*; *tui et moi nous partirons*; *lire et méditer (1) sont les moyens de former son jugement*.

276. — L'attribut est simple, lorsqu'il est exprimé par un seul adjectif, ou un seul participe présent: *ma mère est bonne*, *ma sœur lit*, c'est-à-dire *est lisant*. L'attribut est composé, lorsqu'il est exprimé par plusieurs adjectifs ou plusieurs participes présents: *ma tante est bonne et douce*, *cet enfant lit et étudie attentivement*, c'est-à-dire *est lisant et étudiant*.

277. — Nous avons dit que la phrase se divise en pro-

(1) Voir n° 436, les motifs qui nous déterminent à mettre *sont* et non *est*, quoique ce verbe n'ait d'autres sujets que les infinitifs *lire et méditer*.

positi
sition

27
la pr
elle p
secou

27
jours
comp
néces
signif
selon

juste
280
que l
l'aide

Les
de qu
en est
fixes s

La
princi
d'idée
éloign
trouve
nant.

281
positio
cipale
je dis

Les
sont fr
aisanc
plus de

Je f
1° L

2° P
compl

3° U
princip

positions, nous ajouterons qu'il y a deux sortes de propositions ; la *principale* et l'*incidente*.

278. — La proposition *principale* est celle qui exprime la *principale* idée, celle qui est l'idée mère de la phrase, elle peut exister par elle-même, c'est-à-dire sans le secours d'aucune autre : *la terre et ronde*.

279. — La proposition *incidente*, au contraire, est toujours dépendante d'un des trois termes *sujet*, *attribut* ou *complément* de la proposition principale, auquel elle est nécessaire, tant pour en préciser que pour en compléter la signification. Dans *Dieu, qui est juste, rendra à chacun selon ses œuvres*, la principale est *Dieu rendra ; qui est juste* est une incidente complétant le sujet *Dieu*.

280. — Le plus souvent la proposition *principale* n'est que le germe d'une idée, qui ne devient complète qu'à l'aide de l'*incidente*.

Les astronomes nous apprennent que la lune est éloignée de quatre-vingt-dix mille lieues de la terre, que le soleil en est à trente-deux millions de lieues, et que les étoiles fixes se trouvent à des distances incalculables.

La principale, *les astronomes nous apprennent*, toute principale qu'elle est, n'exprime qu'un commencement d'idée complétée par les trois incidentes, *que la lune est éloignée de.... que le soleil est à.... que les étoiles fixes se trouvent à....* lesquelles sont relatives à l'*attribut apprenant*.

281. — Mais une phrase peut contenir plusieurs propositions principales : la première alors se nomme principale *absolue*, et les autres principales *relatives*. Quand je dis :

Les richesses, pour lesquelles se passionnent les hommes sont fréquemment la cause de leurs chagrins ; une honnête aisance qui n'est point excitée par l'envie donne souvent plus de bonheur.

Je fais une phrase contenant quatre propositions :

1° *Les richesses sont la cause*, principale absolue ;

2° *Pour lesquelles se passionnent les hommes*, incidente complétant le sujet *richesses* ;

3° *Une honnête aisance donne souvent plus de bonheur*, principale relative : elle est principale, parce qu'elle n'a

de rapports intimes, de liaisons absolues, ni avec le sujet de la principale, qui est *richesses*, ni avec la *cause*, l'attribut de cette principale; elle est *relative*, parce qu'elle vient après la principale absolue.

4° Qui n'est point excitée par l'envie, incidente complétant le sujet *aisance*.

282. — Il y a aussi deux sortes de propositions incidentes, l'incidente *déterminative* et l'incidente *explicative*.

283. — L'incidente *déterminative* est celle qui sert à *déterminer*, à spécifier les objets ou les faits de manière à les faire distinguer d'autres objets de même nature.

Les animaux qui rendent le plus de services à l'homme sont souvent les plus maltraités. La principale est *les animaux sont maltraités*. Et, à ne voir que le sujet *les animaux*, il semblerait qu'il fût question de tous les animaux; mais l'incidente qui rendent le plus de services, restreint cette signification, en *déterminant* quels sont les animaux dont je parle, en appelant l'attention seulement sur tels et tels : c'est donc une incidente *déterminative*.

284. — L'incidente *explicative* est celle qui *explique*, qui révèle le plus souvent quelques qualités inhérentes à la généralité des êtres auxquels elle se rapporte, et quelquefois certaine circonstance, certain fait relatif à un ou plusieurs êtres déjà déterminés.

Les animaux, qui ne pensent point, ont pourtant un instinct plus sûr que notre raison. La principale est *les animaux ont*, et *qui ne pensent point* est une incidente *explicative*, parce qu'elle exprime une circonstance qui est commune à tous les animaux.

Mais si, tout en me servant des mêmes termes, je dis, *les hommes qui ne pensent point ont peu de rectitude dans le jugement*, cette proposition *qui ne pensent point*, n'est plus, comme dans l'exemple précédent, une incidente *explicative*, mais bien une incidente *déterminative*, parce qu'elle énonce, non une circonstance commune à tous les hommes, attendu qu'il y en a qui pensent, mais une circonstance qui s'applique seulement à ceux des hommes qui ne pensent point.

Que quelqu'un parlant du roi de France dise :

Le r
admir
tion et
explica
déterm
explica
constan

Un r
trône. —
qui ne s
minativ
m'aiden

285.
phrase,
dondant

286. —
des mot
de l'idé
intellige
ple vers
décaden

287. —
de ses p
cette qu
rien est
fait rien
Cette sor
notre lan
me son p
Ainsi qu
est bonne
et charit
il est plus
le jour et
j'ai passé

288. —
tient quel
de quelqu

Le roi, qui s'entretint de ce fait d'armes, en parla avec admiration. La principale est *le roi parla avec admiration et qui s'entretint de ce fait d'armes*, est une incidente déterminée. Elle n'est pas déterminative, le roi étant tout déterminé, puisqu'on parle du roi de France; elle est explicative, parce qu'elle nous apprend un fait, une circonstance.

Un roi qui ne s'occupe que de ses plaisirs est indigne du trône. — La principale est *un roi est indigne du trône*, et *qui ne s'occupe que de ses plaisirs* est une incidente déterminative, parce que ce sont là les expressions mêmes qui m'aident à déterminer de quel roi je parle.

285. — Pour compléter ce que nous avons à dire de la phrase, nous ajouterons qu'elle est *pleine, elliptique, rédon-dante ou implicite*.

286. — La phrase est *pleine*, lorsqu'il n'y manque aucun des mots rigoureusement nécessaires à la représentation de l'idée qu'elle énonce : *tout dans ce monde révèle une intelligence souveraine. Les premiers pas que fait un peuple vers la barbarie sont ordinairement marqués par la décadence de sa langue.*

287. — La phrase est *elliptique*, lorsque quelques-unes de ses parties constitutives sont sous-entendues. Quand, à cette question *que fait-il?* nous répondons *rien*, ce mot *rien* est une proposition tout entière; il est mis pour *il ne fait rien*. — *Chantons* équivaut à *nous, soyons chantant*. Cette sorte de phrase se rencontre très-fréquemment dans notre langue, en voici d'autres exemples : *il réussira comme son père*, c.-à-d., *il réussira comme son père a réussi*. *Ainsi que la mère, la fille est bonne et charitable*, c.-à-d., *est bonne et charitable, comme sa mère est ou était bonne et charitable*. — *Il est plus instruit que son ami*, c.-à-d., *il est plus instruit que son ami n'est instruit*. — *J'ai passé le jour et la nuit à lire cet intéressant ouvrage*, c.-à-d., *j'ai passé le jour et j'ai passé la nuit*.

288. — La préposition est *rédon-dante*, lorsqu'elle contient quelque mot qui n'est que la répétition surabondante de quelqu'une de ses parties constitutives. Dans *je vous*

dis, moi, que vous avez tort, le pronom *moi* est un sujet réduisant, le verbe *dire* ayant déjà pour sujet le pronom *je*. Les pronoms *lui* et *nous* sont également des sujets réduisant dans cette phrase : *il soutient, lui, qu'il en est ainsi, mais nous prétendons, nous, qu'il en est autrement.*

289. — La proposition est *implicite* toutes les fois que, sans dépendre de nulle autre, et sans les montrer en termes exprès et formels, elle renferme néanmoins les trois parties constitutives. Quand je dis, *ha ! j'aperçois ma mère*, le seul mot *ha !* fait une proposition complète équivalant à *je suis surpris*. Il n'y a guère que les interjections qui soient des phrases implicites (1).

MODÈLE D'ANALYSE LOGIQUE.

La France est puissante.

Proposition principale absolue, parce que toute phrase où il n'entre qu'une proposition ne saurait être que princ. abs. Le sujet est *la France*; il est simple et incomplexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom; et incomplexe, parce qu'il n'a point de complément. *Est* est le verbe. L'attribut est *puissante*; il est simple et incomplexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul adjectif, et incomplexe, parce qu'il n'a point de compl.

La charité est la vertu par excellence.

Prop. princ. abs. Parce que toute phrase où il n'entre qu'une proposition ne saurait être que princ. abs. Le sujet est *la charité*; il est simple et incomplexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom; et incomplexe, parce qu'il n'a point de compl. *Est* est le verbe. L'attribut est *la vertu*; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom; et complexe, parce qu'il a pour compl. *par excellence*.

Une bonne éducation est un bien solide.

Prop. princ. abs. Le sujet est *une éducation*; il est simple et com-

(1) C'est à tort qu'on a rangé dans la classe de la proposition implicite d'autres propositions essentiellement elliptiques, comme celles qui réduisent des adverbess *oui, non*. Quand nous disons, *étudiez-vous ? Oui ; plait-il ? Non*; ces mots *oui* et *non* sont des phrases elliptiques, parce qu'elles répondent, parce qu'elles correspondent à une proposition précédemment énoncée : *oui* signifie *j'étudie*; *non* est mis pour *il ne plait pas*.

Pour être conséquent, il eût fallu y joindre *demain, aujourd'hui, hier, jamais, toujours*, etc., dont on a fait des phrases elliptiques, quoiqu'il y ait une parfaite identité entre *étudiez-vous ? Oui*; et *quand vendrez-vous ? Demain*.

plexe : sim
qu'il a po
simple et
compl., p

Les g

Prop. p
et incomp
incompl.,
souffrant
exprimé p
compl. au

Médis

Prop. p
parce qu'il
compl. de
simple et c
compl., pa

L'igno

Cette phr
conséquen
Prop. prin
simple, pa
point de c
complexe ;
et compl ,

2^e La sa
incidente ;
et que, de
avec l'attri
que, dans l
est simple
et incomp
enrichiss
par un seu
nom f. mis

Les so
l'ordre q

Cette

1^o Les so
abs. Le suj
composé, p
n'a point
simple et c

est un sujet
le pronom
sujets ré-
qu'il en est
autrement.

es fois que,
trer enter-
ns les trois
perçois ma
n complète
e les inter-

e où il n'entre
est la France;
né par un seul
ent. Est est le
: simple, parce
parce qu'il n'a

qu'une proposi-
; il est simple
al nom; et in-
e. L'attribut est
est exprimé par
excellence.

simple et com-

osition implicite
e celles qui ré-
iez-vous? Oui;
ases elliptiques,
à une proposi-
t mis pour il ne

, aujourd'hui,
ases elliptiques,
Ouf; et quand

plexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom ; et compl., parce qu'il a pour compl. *bonne. Est* est le verbe. L'attribut est *un bien*; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom ; et compl., parce qu'il a pour compl. *solide.*

Les grands et les princes souffrent et meurent aussi.

Prop. princ. abs. Le sujet est *les grands et les princes*; il est composé et incompl. : composé, parce qu'il est exprimé par plusieurs noms ; et incompl., parce qu'il n'a point de compl. *Sont* est le verbe. L'attribut est *souffrant et mourant*; il est composé et compl. : composé, parce qu'il est exprimé par plusieurs participes présents ; et compl., parce qu'il a pour compl. *aussi.*

Médire de ses bienfaiteurs est un acte infâme.

Prop. princ. abs. Le sujet est *médire*; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul infinitif; et compl., parce qu'il a pour compl. *de ses bienfaiteurs. Est* est le verbe. L'attribut est *un acte*; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom ; et compl., parce qu'il a pour compl. *infâme.*

L'ignorance dégrade l'homme; le savoir l'ennoblit.

Cette phrase contenant deux verbes à un mode personnel, renferme conséquemment deux propositions : 1^o *L'ignorance dégrade l'homme.* Prop. princ. abs. Le sujet est *l'ignorance*; il est simple et incomplet : simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom ; incompl., parce qu'il n'a point de compl. *Est* est le verbe. L'attribut est *dégradant*; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul participe présent ; et compl., parce qu'il a pour compl. *l'homme.*

2^o *Le savoir l'ennoblit.* Prop. princ. relative; elle est principale et non incidente; parce que, d'une part, elle a par elle-même un sens complet, et que, de l'autre, elle n'a de liaison intime, ni avec le sujet *ignorance*, ni avec l'attribut *dégradant* de la principale absolue; elle est relative, parce que, dans la même phrase, il existe déjà une première principale. Le sujet est simple et incompl. : simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom, et incompl., parce qu'il n'a point de compl. *Est* est le verbe. L'attribut est *ennoblissant*; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul participe présent, et compl., parce qu'il a pour compl. le pronom *l'* mis pour *l'homme.*

Les soldats et les officiers exécutèrent bravement l'ordre qui leur fut donné.

Cette phrase contient deux propositions :

1^o *Les soldats et les officiers exécutèrent bravement l'ordre.* Prop. princ. abs. Le sujet est *les soldats et les officiers*; il est composé et incompl. : composé, parce qu'il est exprimé par deux noms ; et incompl., parce qu'il n'a point de compl. Le verbe est *exécutèrent*. L'attribut est *exécutant*; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul participe

présent, et complexe, parce qu'il a pour complément *bravement et l'ordre*.

2° *Qui leur fut donné*. Prop. incidente déterminative; elle est incidente, parce que, le par elle-même, elle n'a pas un sens complet; 2° et qu'elle a une liaison intime avec *ordre*, qui est le compl. de la princ.; elle est déterminative et non explicative, parce qu'elle détermine, elle spécifie un certain ordre. Le sujet est *qui* (*lequel ordre*); il est simple et incompl.: simple, parce qu'il est exprimé par un seul pronom; et incompl., parce qu'il n'a point de compl. Le verbe est *fut*. L'attribut est *donné*; il est simple et compl.: simple, parce qu'il est exprimé par un seul partic. passé; et complexe, parce qu'il a pour compl. *leur*.

L'homme, qui tient tout de Dieu, qui ne respire que par lui, l'oublie souvent, et le méconnaît quelquefois. Quelle ingratitude!

Cette phrase contient quatre propositions :

1° *L'homme l'oublie souvent et le méconnaît quelquefois*. Prop. princ. abs. Le sujet est *l'homme*; il est simple et incompl. *Est* est le verbe. L'attribut est *oubliant et méconnaissant*; il est composé et complexe: composé parce qu'il est exprimé par deux partic. prés.; et compl., parce qu'il a pour compl. *l', souvent, le et quelquefois*.

2° *Qui tient tout de Dieu*. Prop. incid. explicative; elle est incid., parce que, par elle-même, elle n'a pas un sens complet; elle est expl. et non détermin., parce qu'au lieu de désigner tel ou tel homme, elle exprime une circonstance commune à l'homme en général, c'est-à-dire à tous les hommes. Le sujet est *qui*; il est simple et incompl. *Est* est le verbe. L'attribut est *tenant*; il est simple et complexe: compl., parce qu'il a pour compl. *tout et de Dieu*.

3° *Qui ne respire que par lui*. Autre prop. incid. expl.; elle est incid., parce que, par elle-même, elle n'a pas un sens complet; elle est explicative et non détermin., parce qu'au lieu de désigner tel ou tel homme, elle exprime une circonstance commune à tous les hommes.

4° *Quelle ingratitude!* Phrase elliptique qu'il faut rendre par *combien grande est son ingratitude!* Prop. princ. relative: elle est principale, parce qu'elle a par elle-même un sens complet; elle est relative, parce que, dans la phrase, il existe une première principale. Le sujet est *ingratitude*; il est simple et complexe: simple, parce qu'il est exprimé par un seul mot, et complexe, parce qu'il a pour compl. *son*. *Est* est le verbe. L'attribut est *grande*; il est simple et complexe: simple, parce qu'il est exprimé par un seul adjectif; et complexe, parce qu'il a pour compl. *combien*.

Un homme de mérite ne salue, ne s'assied, ne crache, ni ne se mouche comme un sot.

Cette phrase contient deux propositions :

1° *Un homme de mérite ne salue, ne s'assied, ne crache, ni ne se mouche*

Prop. princ. simple, parce pour compl. crachant, mouche, exprimé par s' et se.

2° Comme s'assied, crache est elliptique dues; incident déterminatif s'assied, crache Est est le verbe est composé compl., parce

Quand

Cette ph

1° Je deman incompl. Le v compl.: il est compl., parce

2° Quand t vous; il est onnant; il est au seul parti et nous voir.

Et mon

Cette ph

1° Et mon la, ayant la parce que, en partie consist le sujet vous a ipale; parce q est le premier

2° Vous fr principale, pe relative, parce principale. Le

(1) Quelqu'il verbes ne font our sujet (un

(2) Toute ph nous deman

Prop. princ. abs. (1). Le sujet est un homme; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom; et compl., parce qu'il a pour compl. *de mérite*. Est est le verbe. L'attribut est *saluans, asseyant, crachant, mouchant*; il est composé et compl. : composé, parce qu'il est exprimé par plusieurs partic. prés.; et compl., parce qu'il a pour compl. *s' et se*.

2^o Comme un sot. Prop. elliptique, signifiant comme un sot *salué, assied, crache et se mouche*, et de plus, incidente déterminative. Elle est elliptique, parce que quelques-unes de ses parties sont sous-entendues; incidente, parce que, par elle-même, elle n'a pas un sens complet déterminative, parce qu'elle détermine la manière dont un sot *salué, s'assied, crache et se mouche*. Le sujet est un sot; il est simple et incompl. Est est le verbe. L'attribut est *saluans, asseyant, crachant, mouchant*; il est composé, parce qu'il est exprimé par plusieurs partic. prés.; et compl., parce qu'il a pour compl. *s' et se*.

Quand viendrez-vous nous voir ?

Cette phrase contient deux propositions :

1^o *Je demande* (2). Prop. princ. abs. Le sujet est *je*; il est simple et incompl. Le verbe est *suis*. L'attribut est *demandant*; il est simple et compl.; il est simple, parce qu'il est exprimé par un seul partic.; et compl., parce qu'il a pour compl. *quand vous viendrez nous voir*.

2^o *Quand vous viendrez nous voir*. Prop. incid. determ. Le sujet est *vous*; il est simple et incomplexe. Le verbe est *verrez*. L'attribut est *venant*; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul participe présent; et compl., parce qu'il a pour compl. *quand, et nous voir*.

Fi! mon fils, vous fréquentez ce mauvais sujet!

Cette phrase contient deux propositions :

1^o *Fi! mon fils*. Prop. implicite et rédundante, et de plus princ. abs. ayant la valeur de *vous, soyez honteux, mon fils*. Elle est implicite, parce que, sans en montrer aucune, ce mot *fi!* correspond aux trois partic. constitutives *vous, soyez honteux*; elle est rédundante, parce que le sujet *vous* se reproduit une seconde fois dans *mon fils*; elle est principale, parce qu'elle énonce une idée complète; et absolu, parce qu'elle est la première principale de la phrase.

2^o *Vous fréquentez ce mauvais sujet!* Prop. princ. relative; elle est principale, parce que, par elle-même, elle exprime une idée complète; relative, parce que, dans la phrase, il existe déjà une première principale. Le sujet est *vous*; il est simple et incompl.; simple, parce

(1) Quoiqu'il y ait ici quatre verbes à un mode personnel, ces quatre verbes ne font qu'une proposition, parce qu'ils ont tous le même mot pour sujet (un homme). — (Voir page 97, n^o 266.)

(2) Toute phrase interrogative a pour principale absolu *je demande, nous demandons*.

qu'il est exprimé par un seul pronom; incompl., parce qu'il n'a pas de compl. *Est* est le verbe. L'attribut est *fréquentant*; ils est simple et compl.: Il est simple, parce qu'il est exprimé par un seul participe présent; et compl., parce qu'il a pour compl. ce mauvais sujet.

CHAPITRE II.

DU NOM.

290. — Il y a des noms qui ont les deux genres, voici les plus usités :

291. — *AIDE* est féminin lorsqu'il signifie secours, assistance; vous trouverez en lui une aide prompte et assurée. Il est du masculin lorsqu'il représente celui qui travaille sous les ordres d'un autre; un aide de camp, un aide-chirurgien; cependant, si la personne était une femme, il serait du féminin; cette sage-femme est l'une des aides de cet accoucheur, son aide la mieux entendue. (Acad.)

292. — *AIGLE*, oiseau, est masculin; un grand aigle. *AIGLE*, terme d'armoire, est du féminin; les aigles impériales, les aigles romaines.

293. *AMOUR* est masculin au singulier, et féminin au pluriel; un *vf* amour, les premiers amours. Cependant amour signifiant les amours que font les sculpteurs ou les peintres, est masculin au pluriel comme au singulier; sculpter, peindre de petits amours. (Acad.)

294. — *COULEUR*, dans son acception la plus commune, est féminin: des couleurs fraîches et vermeilles. Mais couleur est masculin dans le couleur de feu, la couleur de rose; un beau couleur de cerise, un couleur de chair, etc., parce qu'il y a ellipse du mot *ton*; c'est comme si l'on disait, un ton couleur de feu, un ton couleur de chair, etc. C'est d'après le même principe que feuille est du masculin dans cette expression: étoffe d'un beau feuille morte. (Acad.)

295. — *COUPLE*, signifiant deux, est féminin; une couple de serviettes. Mais couple est du masculin, le quand il marque l'intimité; un couple d'amis; ou l'intelligence entre deux personnes qui agissent de concert; un couple de fripons; 2°, quand il exprime l'union de l'homme et de la femme; un beau couple, un vilain couple; ou l'appariement entre les animaux; un couple de tourterelles. (Acad.)

296. — *DÉLICÉ* et *ORGAN* sont du masculin au singulier, et du féminin au pluriel; c'est un délice, quel délices! L'étude fait ses plus chères délices, fait toutes ses délices; un orgue excellent, des orgues portatives.

297. — *ENFANT* est masculin s'il représente un garçon; un joli enfant il est du féminin s'il se dit d'une fille; quelle charmante enfant! le pauvre enfant!

298. — *EXEMPLE* est du masculin dans toutes ses acceptions; Les bons exemples conduisent plus efficacement à la vertu que les préceptes; le maître d'écriture fait de bons, de jolis exemples à ses élèves. (Acad.)

299. — *FOUDRE*, son du ciel, est féminin; la foudre sillonne les nuages. Cependant en poésie et dans le style soutenu, on le fait quelquefois masculin; être frappé du foudre, aspirer sous les foudres vengeance.

Acad.) Ma
C'est à di
grand or
sculpteurs
Jupiter, so
français é

300. —
précédent,
voilà des
reux, quel
tous les ho

Cependa
adjectif e
masculine,
toutes ces
Mais on di
qu'au mas

(Acad.)
Ce n'est
d'un nom
d'affaires e

301. —
est autres a

302. — C
dans ces de

303. — I
ministre, u
masculin;
hémilitre

De certa

304. —
ploient gr
dant, où i
nous diso

Mais il
ils sont e
qu'on les
mérite, l
On écrira

ne se sou
sont rendu
seau repr

305. —
Alexandr

qu'il n'a pas de
est simple et
seul participe
sujet.

Acad.) Mais *foudre* est toujours masculin, 1^o dans un *foudre de guerre*, c'est-à-dire un grand général; un *foudre d'éloquence*, c'est-à-dire un grand orateur; 2^o et dans la représentation que les peintres et les sculpteurs font de la foudre, lorsqu'ils la donnent pour attribut, soit à Jupiter, soit à quelques armes, etc.: un *foudre ailé*, les armes de l'empire français étaient un aigle tenant un foudre dans ses serres. (Acad.)

300. — Gens veut au féminin les adjectifs ou les participes qui le précèdent, et au masculin ceux qui le suivent: *ce sont de fines gens, voilà des gens bien fins: de fort dangereuses gens, des gens fort dangereux, quelles gens!* L'adjectif *tout* fait exception: *tous les gens de bien, tous les honnêtes, tous les braves gens.* (Acad.)

Cependant, s'il se trouvait un adjectif entre *tout* et *gens*, et que cet adjectif eût une terminaison féminine différente de sa terminaison masculine, *tout* et cet adjectif se mettraient l'un et l'autre au féminin: *toutes ces bonnes gens, toutes ces vilaines gens, toutes les vieilles gens.* Mais on dirait en mettant *tout* au masculin, *tous les habiles gens*, parce qu'au masculin et au féminin, l'adjectif *habiles* a une même terminaison. (Acad.)

Ce n'est pas tout encore. Le mot *gens*, suivi de la préposition *de* et d'un nom de profession ou d'état, est toujours masculin: *certaines gens d'affaires* et non *certaines gens.* (Acad.)

301. — *Hymne*, chant d'église, est du féminin: *une belle hymne*; dans ses autres acceptions, il est du masculin: *un hymne national.* (Acad.)

302. — *Orgue* est du féminin: *de belle orgue, de belles orgues*, excepté dans ces deux expressions: *orgue persé, orgue mondé.* (Acad.)

303. — Lorsque les noms de professions d'hommes, tels que *peintre, ministre, auteur*, sont donnés à des femmes, il faut leur laisser le genre masculin: *madame de Sévigné est un auteur distingué; madame Deshouillères est un poète aimable.*

De certains noms considérés sous le rapport du pluriel.

304. — Quoique en général les noms propres ne s'emploient guère qu'au singulier, il est quelques cas, cependant, où ils expriment des idées de pluralité, comme quand nous disons, *les deux Rousseau, les deux Corneille*, etc.

Mais ils ne prennent la marque du pluriel que quand ils sont employés comme noms communs, c.-à-d. lorsqu'on les donne à des personnes qui ressemblent par le mérite, les vertus ou les vices, à ceux qui les ont portés. On écrira donc sans le signe du pluriel, *les deux Cicéron ne se sont pas également illustrés; les deux Rousseau se sont rendus célèbres*, parce que ces noms Cicéron et Rousseau représentent les personnes mêmes ainsi appelées.

305. — Et on écrira avec le signe du pluriel, *les Alexandres, les Césars, les Napoléons, les Cicérons*, etc.

ront toujours rares, c'est à-dire des hommes semblables à Alexandre, à César, à Napoléon, à Cicéron.

306. — L'Académie écrit avec *s* au pluriel les noms suivans, que notre langue a empruntés de la langue latine: *des altos, des bravos, des duos, des trios, des factums, des folios, des factotums* (prononcez *factotome*) (ACAD.); *des numéros, des opéras, des pensums* (prononcez *pensome*) (ACAD.); *des récépissés, des reliquats, des specimens, des zéros, des impromptus* ou *impromptu, des accessits* ou *des accessit*. Nous pensons qu'on peut y ajouter *des albums*.

307. — Et sans le signe du pluriel: *des alibi, des aliénéa, des duplicata, des errata, des in-folio, des in-quarto, des in-octavo, des quatuor, des post-scriptum, des quiproquos, des vivats, des pater, des ave*.

308. — Les mots d'une nature invariable, tels que les *si, les car, les oui, les non, etc.*, ainsi employés sous la forme du substantif, ne prennent pas la marque du pluriel. Il faut y joindre les noms des notes de musique qui composent la gamme: *des ut, des ré, des mi, etc.*

309. — Lorsque deux noms sont unis par *de*, comme dans *gâteau d'amande, sirop de groseilles*, l'Académie met indifféremment le second au singulier ou au pluriel: *pavillon couvert d'ardoise, maison de brique* ou *de briques, compote de poires, de pommes, graine de chou, huile d'amande, pâte d'amandes, etc.*

310. — Il y a des noms qui ne s'emploient qu'au singulier, tels sont le *bonheur, l'activité, le zèle, la prudence, l'éternité, etc.*; d'autres qui ne s'emploient qu'au pluriel, comme les *ancêtres, les entrailles, les vertus, les mœurs, les pleurs, les ténèbres, etc.*; l'usage les apprendra.

Des noms collectifs.

311. — On appelle *collectifs* des noms qui, tout en étant au singulier, expriment une collection, c'est à-dire un grand nombre de personnes ou de choses, tels sont *une multitude, une foule, une infinité, une troupe, une quantité, un grand nombre, etc.*

On en distingue de deux sortes: les *collectifs généraux* et les *collectifs partitifs*.

312.

ment un
priment
je dis, le
collectif
lité des p
invitées
leur nom
totalité, n
tées.

313.

tendu qu
phrase, c
tandis qu
tance, sa
bes, peu,

Ex. —

par la tro
tude expri
or, le ver
collectif et

De mêm
rement con
tie de la jo
d'un tout.
mes se trou
coup de sep
partitifs
ces collecti

313 bis.

d'écrire ai
VOLERS dan

Au point
cependant
quoi néam
le nombre,
omnes, qu
quement p

312. — On appelle collectifs *généraux* ceux qui expriment un certain tout, et collectifs *partitifs*, ceux qui n'expriment qu'une partie, qu'un nombre indéterminé. Quand je dis, *le nombre des personnes invitées était de vingt*; ce collectif le nombre est général, parce qu'il exprime la totalité des personnes invitées; *un grand nombre de personnes invitées à ce bal ne s'y présentèrent pas*; ici ce même collectif nombre est partitif, parce qu'il n'exprime plus la totalité, mais seulement une partie des personnes invitées.

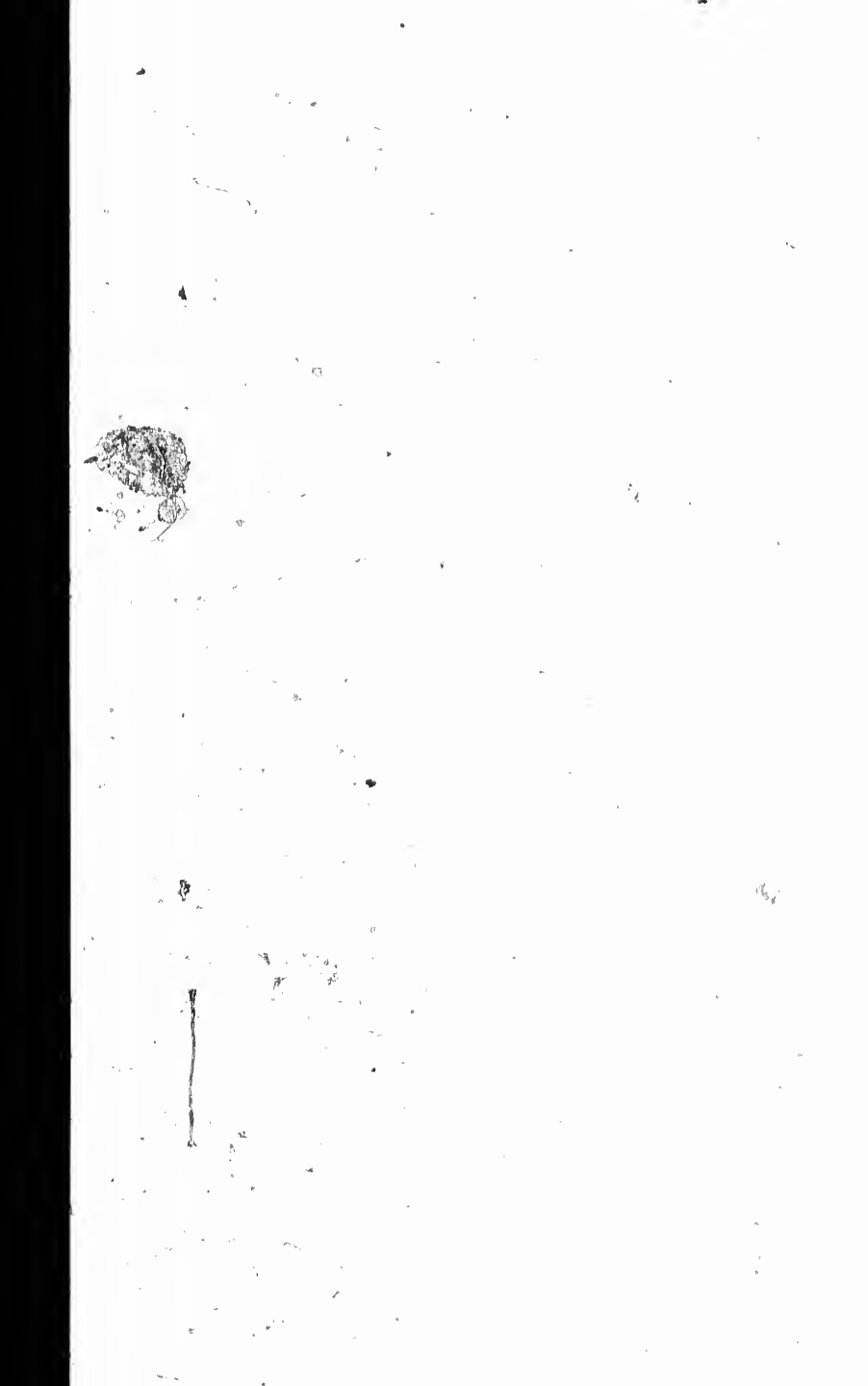
313. — Il importe de savoir faire cette distinction, attendu que le collectif *général* est le mot essentiel de la phrase, c'est-à-dire celui auquel se rapporte le verbe; tandis que le collectif *partitif* n'y a qu'une faible importance, sa valeur correspondant toujours à l'un des adverbess, *peu, beaucoup*.

Ex. — *La foule, la multitude des curieux FUT ÉCARTÉE par la troupe, qui ouvrit un passage au roi*. Ici la *multitude* exprimant un certain tout, est un collectif général; or, le verbe *fut* et le participe *écartée* se rapportent à ce collectif et non au mot *curieux*.

De même on dirait: *Une foule de curieux, particulièrement composée de femmes et d'enfants, RESTA une partie de la journée sur la place publique*; ici encore il s'agit d'un tout. — Mais dites, *une foule, une multitude de femmes se trouvaient mêlées aux perturbateurs, c.-à-d. beaucoup de femmes*; or, *foule* et *multitude* étant des collectifs partitifs, *se trouvaient* et *mêlées* s'accordent, non avec ces collectifs, mais avec le nom *femmes*, qui les suit.

313 bis. — D'après ces règles, on est forcé de dire, et d'écrire ainsi: *Un grand nombre de personnes FURENT VOLÉS dans la foule*.

Au point de vue de la grammaire, le véritable sujet n'est cependant pas *les personnes*, mais *un grand nombre*. Pourquoi néanmoins donnons-nous pour sujet au verbe, non le nombre, qui est le vrai sujet grammatical, mais les personnes, qu'on peut appeler le sujet *rationnel*? C'est uniquement parce qu'il y a incompatibilité entre les faits



exprimés par le verbe et le sujet *nombre*. Effectivement, dire d'un *nombre* qu'il a été volé, serait une expression aussi ridicule que grotesque, car ce serait reconnaître qu'il a des poches et du numéraire (1).

En pareil cas, on a donc rationnellement agi en décidant que, sans tenir compte des exigences grammaticales, on mettrait les verbes et les adjectifs en rapport avec les objets qui occupent la pensée. Or ici qu'il est question d'un vol fait au détriment de quelqu'un, il est évident que le mot *nombre* s'efface et que l'esprit se porte naturellement, irrésistiblement même sur les *personnes*. Et on appelle *syllepse* la figure de grammaire qui consacre ces accords (2).

(1) Quelque burlesques que soient ces expressions, nous les maintenons ici même, afin de frapper du ridicule qu'elles méritent, les absurdes règles qu'on a faites sur ce point.

(2) Il n'est, dans toute notre langue, point de cas où la *syllepse* ait une application plus fréquente et conséquemment plus utile qu'à propos des collectifs, et il semble qu'on se soit plu à le méconnaître, tant il est difficile d'expliquer autrement les exemples qui servent d'appui aux règles établies sur cette question, l'une des plus difficiles de la grammaire, témoin le ridicule des exemples suivants :

« Le verbe, dit une grammaire suivie, précédé d'un collectif qui a pour complément la préposition *de* et un substantif, s'accorde avec celui des deux mots (*collectif* ou *substantif*) qui frappe le plus l'attention, c'est-à-dire celui auquel on attribue principalement l'action ou l'état exprimé par le verbe. »

Cette règle se réduit à ceci : choisir entre le collectif et le nom qui le suit celui des deux qui frappe le plus l'attention, et en faire le sujet du verbe.

Puis on nous donne les trois exemples suivants :

1^{er} EX. : La moitié des passagers n'avait pas la force de s'inquiéter du danger. — Qu'un être ait à écrire cette phrase après la plume, armé de la règle qui précède, il se dira : est-ce la moitié, seraient-ce les passagers qui n'avaient pas la force de s'inquiéter? Quant à cet être moral la moitié, comme il n'existe pas, il ne peut avoir la faculté de penser, de réfléchir, de s'inquiéter ; or, faisons accorder le verbe avec les passagers. En cela, l'écrivain aura raisonné très-juste, et comme le lui prescrit le précepte, néanmoins il sera en contradiction avec l'exemple de la grammaire.

2^e EX. : La plus grande partie du bois qui a été coupé n'a pas été brûlé. — L'écrivain : Est-ce la partie, est-ce le bois qui brûle? Pour la partie, je ne vois pas que ce soit un combustible ; quant au bois, je sais très-bien

314.
beaucoup
partitif
soldats

315.
non les
liment,
la plupart
pensent
trompen
seul; pl
(ACAD.)

Les
interprét
de diffic
la quanti
quième,
une douz
exemples

Les col
le nombre
ployés da
sont colle
de le, la,

1^o UN
troupe qu
pénètre, c
court, qu
même, etc
tigueurs ou

nement qu
avec le bois. I

3^e EX. : La
les biens que
qui détruit le
Quant à l'être
contestableme
plus faux, voy
muraux n'emp
me donne com

314. — Le collectif *la plupart* et les adverbés *peu, beaucoup, assez, trop, moins, etc.*, expriment un sens partitif : *la plupart de ses amis l'abandonnent, peu de soldats ont suffi pour rétablir l'ordre.*

315. — Remarque. — *La plupart* et *plusieurs*, mais non les adverbés *peu* et *beaucoup*, peuvent se dire absolument; c.-à-d. sans relation à aucun nom précédent : *la plupart écrivent ce mot de telle manière; la plupart pensent que le bonheur est dans la richesse; ils se trompent; il ne faut pas que plusieurs pâtissent pour un seul; plusieurs tiennent; prétendent, s'imaginent....* (ACAD.)

Les collectifs qui donnent le plus souvent lieu à des interprétations diverses, et dont l'emploi présente le plus de difficultés sont : 1° *une troupe, une nuée, le nombre, la quantité*; 2° *la moitié, le tiers, le quart, le cinquième, le dixième, le vingtième, etc.*; *une dizaine, une douzaine, une centaine*. Nous allons donner des exemples sur chacun d'eux.

Les collectifs *la troupe, une troupe; la nuée, une nuée; le nombre, un nombre; la quantité, une quantité*, employés dans leur acception propre ou exactement figurée, sont collectifs généraux, qu'ils soient du reste précédés de *le, la, les*, ou de *un, une*.

1° **UNE TROUPE.** — Au propre, on peut dire d'une troupe qu'elle ouvre la marche, qu'elle la ferme, qu'elle pénètre, qu'elle se porte en avant, en arrière, qu'elle court, qu'elle arrête quelqu'un, qu'elle s'arrête elle-même, etc., etc. Aussi faut-il dire, *une troupe de voltigeurs ouvrait la marche, une troupe de grenadiers la*

nement qu'il brûle et s'enflamme. Or, faisons accorder le participe *brûlé* avec *le bois*. L'AUTEUR : Ce raisonnement est faux, voyez mon exemple.

3e EX. : *La quantité de fourmis était si grande, qu'elle détruirait tous les biens que l'on confait à la terre.* — L'ÉLÈVE : Est-ce l'étre quantité qui détruit les biens de la terre? Ne seraient-ce pas plutôt les fourmis? Quant à l'étre quantité, je ne vois pas que ce soit un insecte rongeur; incontestablement, cette fois ce sont les fourmis. — L'AUTEUR : Rien n'est plus faux, voyez mon exemple. — L'ÉLÈVE : Alors j'y renonce, et je ne saurais m'empêcher de dire qu'ici les exemples me donnent tort; la règle me donne complètement raison.

FERMAIT ; c.-à-d. un corps, une compagnie, un détachement ouvrait, fermait la marche.

Une TROUPE de voleurs nous ARRÊTA.

Une TROUPE d'assassins PÉNÉTRA chez lui.

Une TROUPE de paysans VINT à nous.

Une TROUPE de collégiens, alors en promenade, se PORTA sur le théâtre de l'incendie, et y RENDIT de grands services.
Dans tous ces exemples, le mot *troupe* exprime une collection distincte, un corps, un tout réuni : or il est collectif général.

Par imitation, on dira encore, *une TROUPE d'oies sauvages PASSA au-dessus de nos têtes.*

Mais il faut dire, en faisant de *troupe* un collectif partitif, — dans les grandes villes, et lors des fêtes publiques, *une TROUPE de voleurs se TROUVENT MÉLES dans la foule.* Ici *une TROUPE* ne signifie plus, comme dans les exemples précédents, une collection distincte, un corps réuni de voleurs formant un tout à part. Dans ce cas, sa valeur se réduit à beaucoup de, nombre de ; en effet, c'est comme s'il y avait BEAUCOUP DE voleurs, ou NOMBRE DE voleurs trouvant mêlés.

On dirait donc encore, *une TROUPE de jeunes filles toutes vêtues de blanc, SUIVAIT le corps de la princesse* ; *une TROUPE de pauvres, que dans les cérémonies funèbres on appelle pleureurs, SUIVAIT les jeunes filles ; puis, dissimulés dans la foule, une TROUPE de gens qui RAPPELAIENT ses qualités, qui PLEURAIENT une bienfaitrice.* Dans les deux premiers cas, le mot *une troupe* exprimant un tout formant corps est un collectif général ; mais il n'en est pas de même du troisième cas où le mot *troupe* n'a d'autre valeur que celle de beaucoup de.

3° UNE NUÉE. — Au propre, on dit d'une nuée qu'elle se dirige, qu'elle passe, qu'elle s'abat, qu'elle détruit, qu'elle inonde, qu'elle obscurcit, etc., etc. : en pareil cas c'est un collectif général, quel que soit du reste le nom qui le suit.

Après
s'abat

Une

Mal

être vi
de : al

Une
dessus
qu'elle
entre l
symp
daient,

3° U

venons
lectifs
quantit
ajouté,
menté,
à un te
général

Un n
de dive
recrues
quantité
de plus,
or, ce co

Mais
l'un des
lection a
générau
non dist
exemple

deux lot
l'autre p
grande q
vous ; le
EST à me

Après la révolution de 1830, une NUÉE de solliciteurs s'ABATTIT sur Paris.

Une NUÉE de sauterelles INFESTA, DÉSOLA cette contrée.

Mais si le mot *nuée* est suivi d'un fait qui ne saurait être vrai au sens propre, sa valeur se réduit à *beaucoup de* : alors il est collectif *partitif*.

Une NUÉE de solliciteurs DEMANDAIENT des places au-dessus de leur capacité. On ne saurait dire d'une *nuée* qu'elle demande; il y a là une incompatibilité choquante entre le collectif et le verbe, et c'est le cas d'invoquer la syllepse. Aussi ces mots, *une nuée de solliciteurs demandaient*, signifient-ils *beaucoup de solliciteurs demandaient*

3° UN NOMBRE, UNE QUANTITÉ. — Ce que nous venons de dire d'une *nuée* s'applique également aux collectifs *un nombre*, *une quantité*. Au propre, on dit d'une *quantité*, d'un *nombre*, qu'il est formé de, composé de, ajouté, retranché, multiplié, divisé, partagé, réduit, augmenté, restreint, dépassé, excédé, limité, fixé, etc. ; c'est à un terme arithmétique, et alors il est toujours collectif général, qu'il y ait du reste *le nombre* ou *un nombre*.

Un NOMBRE de cinq cents soldats FUT FORMÉ des débris de diverses compagnies. — Un NOMBRE de quatre cents recrues FUT AJOUTÉ à ce régiment. Ici il s'agit d'une quantité déterminée, d'un nombre fixe, d'un tout connu; de plus, il y a une convenance entre le collectif et le verbe; or, ce collectif est général.

Mais ces mots *nombre*, *quantité*, *partie*, précédés de l'un des adjectifs *grand*, *petit*, expriment tantôt une collection *distincte*, un tout *séparé*, et alors ils sont collectifs généraux; et tantôt un nombre *indéterminé*, non séparé, non distinct, et alors ils sont collectifs *partitifs*. Que, par exemple, des livres, des fruits, etc., aient été divisés en deux lots, séparés en deux parties distinctes, l'une grande, l'autre petite, je dirai, *la plus grande partie*, *la plus grande quantité*, *le plus grand nombre de ces livres est à vous*; *le plus petit nombre*, *la plus petite partie de ces fruits est à moi*. Ici *le plus grand nombre*, *le plus petit nombre*,

etc., expriment chacun un tout à part, une collection distincte : or ce sont des collectifs généraux.

L'officier qui commandait ces braves gens eut la funeste pensée de les diviser en deux parties inégales; LE PLUS GRAND NOMBRE d'entre eux (c'est-à-dire le détachement le plus fort) FUT DIRIGÉ vers la droite de l'ennemi et y PÉRIT; LE PLUS PETIT NOMBRE ne FUT pas ENTAMÉ.

Sur ces questions l'assemblée se divisa : un QUART des membres VOTA pour le rejet de la proposition, un autre QUART environ s'ABSTINT, et LE PLUS GRAND NOMBRE des votants (c'est-à-dire le nombre le plus grand) FUT d'un avis contraire. Ici encore le plus grand nombre exprime une collection distincte, un certain tout agissant de concert : or il est collectif général.

Dans tout autre cas, le plus grand, le plus petit nombre; la plus grande, la plus petite quantité; la plus grande, la plus petite partie, ne sauraient être que collectifs, partitifs.

LA PLUS GRANDE PARTIE, LE PLUS GRAND NOMBRE des enfants SONT LÉGERS et ne RÉPONDENT pas aux sacrifices de leurs parents. Ici je ne vois plus, comme dans une assemblée délibérante, par exemple, des nombres distincts, les uns plus petits, les autres plus grands; en pareil cas, la plus grande partie, le plus grand nombre, signifient la plupart, et ne sont que des collectifs partitifs; effectivement, c'est comme s'il y avait, LA PLUPART des enfants SONT légers, et ne répondent pas aux sacrifices.

De même il faut dire, LE PLUS GRAND NOMBRE, LA PLUS GRANDE PARTIE des romans SONT mal ÉCRITS et IMMORAUX; c'est-à-dire LA PLUPART des romans sont mal écrits.

Remarque. — Le trop grand nombre, la trop grande quantité sont toujours des collectifs généraux : LE TROP GRAND NOMBRE d'hommes PEUT-il jamais nuire à un Etat?

4° LA MOITIÉ, LE TIERS, LE QUART, LE CINQUIÈME, LE DIXIÈME, LE VINGTIÈME, LE CENTIÈME, etc. ; une DIZAINE, une DOUZAINE, une CENTAINE.

Ce que nous venons de dire s'applique également aux collectifs la moitié, le tiers, le quart, etc. Ces mots expriment-ils précisément la moitié, le tiers, le quart, alors ils

sont c
près, u
partiti
que cel

LA M
contre t
RIGÉE s
ples, la
distinct

• Que :
je dirai
la moit
l'expres
c'est ess
collectif

Mais.

TIE, LE
qu'ici il
réelle; c
pensée,
coup de,
dit, beau
sont gâté

C'est d
UNE DOUZ
COÛTERA q
fixe, réel,
néral. UN
reau, c'es
bureau.

Pour le
cinquième
centaine,
ment une
raux; dan
pelés à n
exagération
dans ce so
devient le

sont collectifs généraux; mais ne sont-ils qu'un à peu près, une exagération, ce ne sont plus que des collectifs *partitifs*; et, dans ce dernier cas, ils n'ont d'autre valeur que celle de *beaucoup de*.

LA MOITIÉ des députés A VOTE pour, et l'autre MOITIÉ contre le projet de loi. — LA MOITIÉ de ces recrues EST DIRIGÉE sur Paris, et l'autre sur Lyon. Dans ces deux exemples, la moitié exprimant un nombre fixe, une collection distincte est collectif général.

Que sur dix tonneaux de pommes j'en aie vendu cinq, je dirai, LA MOITIÉ de mes pommes EST VENDUE. Ce terme la moitié n'est ni un à peu près ni une exagération, il est l'expression d'une quantité fixe; d'un tout déterminé; et c'est essentiellement, uniquement là ce qui constitue le collectif général.

Mais après avoir visité mon fruitier, je dirai, LA MOITIÉ, LE TIERS, LE QUART de mes fruits SONT GÂTES, parce qu'ici il ne s'agit pas d'une moitié fixe, d'une quantité réelle; ce terme, employé avec exagération, n'a dans ma pensée, n'a en réalité d'autre valeur que celle de *beaucoup de, quantité de*; effectivement, c'est comme si j'eusse dit, *beaucoup de mes fruits, grand nombre de mes fruits* sont gâtés.

C'est d'après les mêmes considérations qu'il faut dire, UNE DOUZAINÉ d'exemplaires de cette grammaire vous COÛTERA quinze francs. Ici, en effet, il s'agit d'un nombre fixe, réel, d'un tout déterminé: or c'est un collectif général. UNE DOUZAINÉ de livres ÉTAIENT épars sur son bureau, c'est-à-dire environ douze livres étaient sur son bureau.

Pour le redire encore, ces mots *moitié, tiers, quart, cinquième, dixième, etc.*; *dizaine, douzaine, vingtaine, centaine, etc.* doivent-ils exprimer précisément, réellement une moitié, un tiers, etc., ce sont des collectifs généraux; dans ce cas, ils sont le sujet du verbe; sont-ils appelés à n'exprimer qu'un à peu près, ou employés par exagération, ce ne sont plus que des collectifs *partitifs*; dans ce second cas, c'est le nom qui suit ce collectif qui devient le sujet.

Or, selon le besoin, selon le cas, on peut dire, *UNE MOITIÉ OU LA MOITIÉ de ses soldats SUCCOMBA, PÉRIT dans cette journée.* — *LA MOITIÉ, UNE MOITIÉ de ses soldats SUCCOMBÈRENT, PÉRIRENT dans cette journée.* On dira comme dans le premier exemple, si l'on a à exprimer une moitié réelle, parce qu'alors la *moitié* est un collectif général; on dira comme dans le second exemple, si le mot *moitié* n'est qu'une exagération, parce qu'alors *moitié* n'est plus qu'un collectif *partitif*. Comme on le voit, la première de ces phrases détermine, précise une moitié réelle, et dit conséquemment plus que la seconde.

LE PEU, LE RESTE sont toujours collectifs généraux, parce qu'ils sont l'expression d'un tout : *LE PEU de livres que vous lui avez laissés A SUFFI pour son instruction.* — *LE RESTE de ces fruits se GÂTERA si vous n'y prenez garde.*

Outre ces règles, nous avons à faire sur les collectifs généraux deux remarques tout aussi importantes que celle qui précède

1^{re} REMARQUE.

Quoiqu'un collectif soit général, ce n'est pas une raison pour que le nom qui suit ce collectif ne puisse être qualifié par un adjectif.

Or, et contrairement à la règle d'un auteur suivi, nous dirons *LE NOMBRE des élèves CAPABLES de suivre avec fruit ce cours est bien limité*; cependant *LE NOMBRE de ceux qui LE SUIVENT EST considérable.* — *LA TOTALITÉ des hommes PRÉSENTS au corps de garde s'ÉLEVÉ à vingt*, et non, comme nous enjoint de le dire ce grammairien, *le nombre des élèves CAPABLES de suivre*, et non *la totalité des hommes PRÉSENTS au corps de garde*. Pas plus que nous ne dirons avec le même auteur, *LA TOTALITÉ des enfants INCAPABLE de prévoyance ne voit que le présent*, car nous ne savons pas plus ce que c'est qu'un nombre CAPABLE ou intelligent, que nous ne savons ce que signifie une *totalité* qui voit.

Mais nous dirons indifféremment, *la MULTITUDE de barbares ARMÉE et résolus qui, à cette époque, DESCENDIRENT du Nord*, ou *la MULTITUDE de barbares ARMÉS et résolus qui DESCENDIRENT du Nord, FONDIT sur une province française et s'en empara.* Comme on peut dire d'une *multitude* qu'elle est armée, résolu, et qu'elle descend, et de barbares qu'ils sont armés, résolu, et qu'ils descendent, il est indifférent que l'accord de ces mots ait lieu avec le collectif ou avec le nom qui suit ce collectif.

Une troupe de paysans, les uns jeunes, les autres vieux, CONDUITE ou conquis par le maître de la commune, VINT à nous et nous REVENUTA de notre dévouement. Comme on peut dire d'une *troupe* qu'elle est conduite, et d'hommes qu'ils sont conduits, il est indifférent que le rapport ait lieu avec *troupe* ou avec *paysans*. Cependant on n'eût plus la liberté du choix si, au lieu d'un adjectif, il s'en trouvait plusieurs, et que l'un d'eux,

par sa signification
Il faudra
troupe de
femmes et
conduite

Le soldat
que le verbe
me des fait
Gardez-

La TOTALITÉ
car cela
dans le ri
La TOTALITÉ
La TOTALITÉ
La TOTALITÉ
La TOTALITÉ
La TOTALITÉ
comme son
Le nombre
phrases ric
ectif géne
pression a
légers; elle
nombre ne

Mais dite

Tous les
Les hom
Tous ces
Toutes es
Tous ces

Remarque
faisant acco
collectif, lor
verbe. Vous

LA TOTALITÉ
NI LA TOTALITÉ

Ainsi que
la totalité, o

(1) Que pe
sants s'ouv
(2) On dit
étude, se con

lire, UNE
ÉRIT dans
es soldats
On dira
primer une
ollectif gé-
, si le mot
ors moitié
le voit, la
ne moitié
de.

généraux,
u de livres
struction.--
nez garde.
s collectifs
ites que ce

pour que le
il.

irons le non-
imité; cepen-
TOTALITÉ des
comme nous
de suivre,
Pas plus que
INCAPABLE de
ue ce que c'est
ce que signifie.

es ARMÉE et RÉ-
de barbares
province fran-
elle est armée,
résolus, et
ait lieu avec

, CONDUITE OU
REMERCIA de
est conduite,
apport ait lieu
la liberté du
que l'un deux,

par sa signification, dût se rapporter plutôt à l'un qu'à l'autre des noms. Il faudrait dire, en donnant le même rapport à tous les adjectifs, une troupe de paysans conduits par le maire de la commune et suivis de leurs femmes et de leurs enfants VINT à nous et nous REMERCIA, et non une troupe conduite et suivie de ses femmes et de ses enfants.

2^e REMARQUE.

Le collectif général la *totalité* n'est régulièrement employé qu'autant que le verbe dont il est le sujet, ou que l'adjectif qui s'y rapporte, exprime des faits ou des qualités qu'on puisse attribuer à ce collectif.

Gardez-vous donc de dire, à l'imitation d'un auteur suivi ;

La TOTALITÉ des enfants INCAPABLE de prévoyance ne voit que le présent, car cela autorise les manières de parler suivantes, lesquelles tombent dans le ridicule, si toutefois elles ne vont pas jusqu'à l'absurde.

La TOTALITÉ des hommes EST INTÉRESSÉ à son honneur ;

La TOTALITÉ des enfants EST JOYEUX à l'aspect de sa mère ;

La TOTALITÉ de ces jeunes personnes EST COQUETTE ;

La TOTALITÉ de ces élèves ÉCRIT, FAIT son devoir ;

La TOTALITÉ de ces enfants EST GENTILLE, LIÈRE ;

La TOTALITÉ de ces officiers EST INÉPUISSE, PLEINE d'ardeur et BRAVE comme son épée ;

Le nombre entier de ces jeunes filles EST VIF, ACTIF, PARASSEUX, toutes phrases ridicules et où il existe une incompatibilité choquante entre le collectif général et le fait qui s'y rapporte. En effet, une *totalité*, sorte d'expression arithmétique, ne peut être ni intéressée, ni folle, ni coquette, ni légère ; elle ne peut ni voir, ni écrire, ni faire son devoir, pas plus qu'un nombre ne peut être *vif, actif, parasseur, etc.* (1).

Mais dites, en traduisant la *totalité* par le mot *tous* :

Tous les enfants INCAPABLES de prévoyance ne voient que le présent ;

Les hommes ou tous les hommes sont intéressés ;

Tous ces jeunes gens sont fous de joie ;

Toutes ces jeunes personnes sont coquettes ;

Tous ces élèves écrivent, font leur devoir, etc., etc.

Remarquez bien qu'on ne pourrait remédier au vice de ces phrases en faisant accorder le verbe avec le nom qui suit le collectif, attendu qu'un collectif, lorsqu'il est *général* et bien employé, est forcément le sujet du verbe. Vous ne direz donc pas :

La TOTALITÉ de ces jeunes filles EST PARASSEUSE,

NI LA TOTALITÉ de ces jeunes filles SONT PARASSEUSES.

Ainsi que nous venons de le dire, vous supprimerez le collectif général, la *totalité*, et vous direz : *Toutes ces jeunes filles sont parasseuses, etc.* (2).

(1) Que pensez-vous d'une *totalité* qui *voit* à travers la d'une *totalité* d'enfants *joyeux* à l'aspect de sa mère ? Et qu'est-ce qu'une mère de *totalité* ?

(2) On dit très bien la *totalité* de ses biens vaut tant, sera vendue, est citée, se compose de..., suffira à payer ses dettes, n'accède pas la valeur

Des noms composés.

317. — On appelle *noms composés* ceux qui se forment de plusieurs parties ; tels sont *corps de garde, avant-scène*.

Les parties qui entrent dans un nom composé sont de leur nature variables ou invariables ; les seules parties variables sont le nom et l'adjectif. Mais les noms et les adjectifs qui entrent dans un nom composé, ne prennent pas toujours un s au pluriel ; il existe à ce sujet différentes règles.

318. — 1^{re} RÈGLE. — Un nom composé de deux noms immédiatement suivis l'un de l'autre, prend la marque du pluriel aux deux parties composantes :

Un chef-lieu, des chefs-lieux ; une malle-poste, des malles-postes ; une rose-pompon, des roses-pompons, un chou-rave, des choux-raves, etc.

Excepté un *appui-main*, des *appuis-main*, c'est-à-dire des appuis pour la main. — Un *hôtel-Dieu*, des *hôtels-Dieu*, c'est-à-dire des hôtels de Dieu. — Un *brèche-dents*, des *brèche-dents* ; un *timbre-poste*, des *timbres-poste* (1).

Becfigue, qui faisait autrefois exception, s'écrit aujourd'hui en un seul mot : un *becfigue*, des *becfigues*. (ACAD.)

319. — 2^e RÈGLE. — Un nom composé de deux noms unis par une préposition ne prend la marque du pluriel qu'au premier des noms.

Un ver à soie, des vers à soie ; un chef-d'œuvre, des chefs-d'œuvre ; un pot-de-vin, des pots-de-vin ; un cul-de-sac, des culs-de-sac, etc.

de... est engagé, hypothéqué, la totalité de ses biens y passera, etc., etc. la totalité de ces marchandises est partie, est arrivée, a été vendue, a été payé, saisi, etc., etc. Dans une foule de cas semblables, oui, la totalité est un collectif général auquel se rapportent le verbe et l'adjectif, parce qu'il y a compatibilité, connexité entre la totalité et les faits exprimés par ces verbes. Mais s'il y a incompatibilité, au lieu de parler un langage grotesquement absurde, haïssable ce collectif, et, suivant le cas, remplacer le par son équivalent tout ou tous.

(1) Toutefois l'Académie, fidèle au principe qu'elle semble s'être fait de ne donner, sans quelques cas très-rare, le signe du pluriel qu'au pluriel même, écrit ainsi ce mot : un *brèche-dents*, et ne s'explique pas sur le pluriel. Il serait peut-être préférable de mettre toujours un s à *dents*, parce que cette expression se dit d'une brèche qui ne peut être qu'entre plusieurs dents.

Exce
terre, d
tête-à-t

Rema
riables,
draient
feu.

320.-
adjectif
une clai
fres-fort
bande, d

Excep
de terre ;
valerie) ;
en blanc
dernier f

Remar
trouve un
dans loup
bré du no

Un lou
Une ép

Except
nique, de
çant par v

321. —
à un verb
prend la n
à-dire au
l'article qu

On écri

Un tire
dire objets

(1) L'Acadé

Excepté un *coq-à-l'âne*, des *coq-à-l'âne*; un *pied-à-terre*, des *pied-à-terre*; un *pot-au-feu*, des *pot-au-feu*; un *tête-à-tête*, des *tête-à-tête*; un *vol-au-vent*, des *vol-au-vent*.

Remarque. — Quoique au pluriel ces mots soient invariables, les adjectifs qui pourraient s'y rapporter prendraient un *s*: de fréquents *tête-à-tête*; d'excellents *pot-au-feu*.

320. — 3^e RÈGLE. — Un nom composé d'un nom et d'un adjectif prend la marque du pluriel à ses deux parties : une *claire-voie*, des *claires-voies*; un *coffre-fort*, des *coffres-forts*; une *belle-mère*, des *belles-mères*; une *plate-bande*, des *plates-bandes*.

Excepté des *terre-pleins*, c'est-à-dire des lieux pleins de terre; — des *cheveu-légers* (autrefois compagnie de cavalerie); — des *blanc-seings*, c'est-à-dire des signatures en blanc⁽¹⁾; — *grand-mère*, *grand-tante*, *grand-messe*; ce dernier fait aussi *grande messe*, *grandes messes*. (ACAD.)

Remarque. — Lorsque dans un nom composé il se trouve un mot qui ne s'emploie pas seul, comme *cervier* dans *loup-cervier*; ce mot, le plus souvent, prend le nombre du nom auquel il est joint :

Un *loup-cervier*, des *loups-cerviers*;

Une *épine-vinette*, des *épinés-vinettes*, etc.

Excepté 1^o un *havre-sac*, des *havre-sacs*; un *pique-nique*, des *pique-niques*; 2^o et tous les noms commençant par *vice* : des *vice-présidents*, des *vice-consuls*, etc.

321. — 4^e RÈGLE. — Un nom composé d'un nom joint à un verbe ou à un adverbe, ou à une préposition, ne prend la marque du pluriel qu'à sa partie variable, c'est-à-dire au nom. Et ici le pluriel se détermine moins par l'article que par l'idée que présente le nom par lui-même.

On écrira donc, parce qu'il y a pluralité dans l'idée :

Un *tire-bottes*, un *cure-dents*, un *essute-mains*; c'est-à-dire objets qui servent à tirer les *bottes*, à curer les *dents*

(1) L'Académie écrit ainsi ce mot: un *blanc-seing*; des *blanc-seings*.

à essuyer, *les mains*; une *garde-robes*, c'est-à-dire une chambre où l'on garde *les robes*.

322. — Mais il faut écrire sans *s*, parce qu'il y a unité dans l'idée, UN ou DES *coupe-gorge*, c'est-à-dire lieux où l'on coupe *la gorge*, et non *les gorges*. — UN ou DES *crève-cœur*, c'est-à-dire douleurs qui crevent *le cœur*, et non *les cœurs*. — UN ou DES *porte-drapeau*, c'est-à-dire ceux qui portent *le drapeau*, et non *les drapeaux*. — UN ou DES *casse-cou*, c'est-à-dire des lieux où l'on se casse *le cou*, et non *les cous*, etc.

323. — Les noms composés formés d'un nom et d'une préposition ou d'un adverbe, suivent la même règle que les précédents. On écrira donc avec le signe du pluriel :

Un *avant-coureur*, des *avant-coureurs*, c'est-à-dire un coureur ou des coureurs qui vont *en avant*; — un *sous-fermier*, des *sous-fermiers*, c'est-à-dire un fermier ou des fermiers qui sont *sous un autre* ou *sous d'autres*, etc.;

Et, sans le signe du pluriel, un *à-compte*, des *à-compte*,[†] c'est-à-dire une somme donnée ou des sommes données sur *un compte*; — un *contre-poison*, des *contre-poison*, c'est-à-dire des remèdes contre *le poison*, etc. (1).

324. — 5^e RÉGLE. — Un nom composé, formé de parties invariables, ne prend conséquemment la marque du pluriel à aucune de ses parties :

Des *garde-manger*, des *passe-partout*;

Des *on dit*, des *oui-dire*.

(1) Mais cette quatrième règle, nous devons le dire, n'est pas en harmonie avec le sentiment de l'Académie, qui ne donne guère l'*s* au singulier que dans le cas d'une nécessité absolue, comme dans un *porte-mouchettes*, mot composé du nom *mouchettes*, qui ne s'emploie pas au singulier; comme encore dans *serre-papiers*, parce que pris dans le sens de notes, mémoires, le mot *papier* ne s'emploie qu'au pluriel. Elle écrit donc ?

Un *couvre-pied*, des *couvre-pieds*;

Un *cure-dent*, des *cure-dents*;

Un *cure-oreille*, des *cure-oreilles*;

Un *emporte-pièce*, des *emporte-pièces*;

Un *essuie-main*, des *essuie-mains*;

Un *garde-meuble*, des *garde-meubles*;

Un *tire-botte*, des *tire-bottes*, etc., etc.

Cette façon d'orthographier a le mérite de rentrer dans la règle générale, qui ne veut d'*s* qu'au pluriel, et conséquemment d'être d'une application plus facile. Il est à regretter que quelques-uns de ses propres exemples, peu nombreux, il est vrai, mais parfaitement identiques, viennent empêcher d'en faire un principe absolu.

† L'Académie ne met point d'*s* au sing. de ces mots.

325. — bre des court à l

326. — articles s qu'il s'ag exprimée de Dieu, vifs et ga qu'il est chose : L couvre le

327. — de person temps se court, ave une certa

328. — commun, fonction d néralité de se trouver ne modifie est plus co ploie trois parle de to les corneil

329. — avant un voilà du p certaine qu

330. — est précéd voilà de jo belle avoin

Un compte du compte

CHAPITRE III.

DE L'ARTICLE.

325. — Outre que l'article marque le genre et le nombre des noms communs, il leur donne encore ou concourt à leur donner un sens déterminé.

326. — Seuls et sans le secours d'aucun autre mot, les articles simples *le, la, les*, déterminent le nom, 1^o lorsqu'il s'agit de la généralité des personnes ou des choses exprimées par ce nom : *LES hommes sont créés à l'image de Dieu, c'est-à-dire tous les hommes* ; *LES Français sont vifs et gais, c'est-à-dire les Français en général* ; 2^o lorsqu'il est question de désigner un seul homme, une seule chose : *LE général donna LE signal de l'attaque* ; *LA mer couvre les deux tiers de LA terre*.

327. — Ils concourent à déterminer une certaine classe de personnes ou de choses : *LES enfants qui perdent leur temps se préparent bien des regrets*. Ici l'article *les* concourt, avec ces mots *qui perdent leur temps*, à déterminer une certaine classe d'enfants.

328. — Les articles *du, des, de, l', de la*, avant un nom commun, n'ont pas, comme on nous le dit, pour seule fonction d'exprimer un sens partitif ; ils désignent la généralité des personnes et des choses toutes les fois qu'ils se trouvent entre deux noms, et qu'aucune expression ne modifie le dernier. Quand je dis, *la vie des hommes est plus courte que celle des cerfs et des corneilles*, j'emploie trois fois l'article *des* dans un sens général, car je parle de tous les hommes, de tous les cerfs et de toutes les corneilles : l'emploi de l'article est alors de rigueur.

329. — On fait encore usage des articles *du, des, etc.*, avant un nom auquel on veut donner un sens partitif : *voilà du pain, de l'eau, des cerises, etc.*, c'est-à-dire une certaine quantité de pain, d'eau, de cerises, etc.

330. — Cependant, si le nom ayant un sens partitif est précédé d'un adjectif, l'article se remplace par *de* : *voilà de jolis enfants, de beaux jardins, de beau blé, de belle avoine, de bon vin, d'excellent pain, etc.*

331. — Remarquons que si l'adjectif fait partie d'un nom composé, comme dans *belle-mère, beau-père, petits-pois*, etc. ; ou si tel adjectif joint à un nom en fait pour ainsi dire un nom composé, comme dans *jeunes gens, jeunes personnes, grand homme, beau temps, beau monde, bon temps, mauvais temps*, etc., il faut maintenir l'article : *il y a des beaux-pères, des belles-mères, qui valent de véritables pères, de vraies mères; voilà des jeunes gens et des jeunes personnes passionnés pour l'étude, avoir du beau temps, du mauvais temps, fréquenter la société du beau monde.*

332. — Mais l'article se supprime et se remplace par de toutes les fois que le nom qui suit doit être indéterminé, c'est-à-dire n'indiquer la personne ou la chose que d'une manière vague et générale ; c'est ce qui arrive,

1° Lorsque le nom est précédé d'un collectif partitif : *un concours de personnes, une société de petits-maitres ou de petites-maitresses, une réunion de grands hommes, un pensionnat de jeunes personnes, peu de beau monde, beaucoup de mauvais temps.* Excepté 1° les collectifs bien et la plupart : *bien des peines (1), la plupart des hommes* ; 2° et le cas où le nom serait déterminé par les expressions qui le suivent : *nous ne revîmes qu'un petit nombre des amis de notre enfance. — J'ai encore un peu du vin que vous m'avez vendu. — Je n'aime point des travaux trop faciles, des occupations qui ne disent rien à l'esprit.*

C'est par la même raison qu'on dit *montre d'or, tabatière d'argent, bas de soie, compôte de poires, maison de bois*, etc. En effet, ces noms *or, argent*, etc., ne déterminent ni tout l'or, ni tout l'argent, ni certain or, ni certain argent.

333. — Remarque. — Ne dites pas *montre en or, tabatière en argent, table en marbre, maison en bois*, etc. ; mais *montre d'or, tabatière d'argent, table de marbre, maison de bois*, etc. Le sentiment de l'Académie est que deux noms, dont le dernier exprime la matière qui entre dans le premier, s'unissent par de et non par en.

2° L'article se supprime et se remplace encore par de, lorsque le nom est régime d'un verbe actif accompagné d'une négative, ou qu'il se place après un impersonnel

(1) Cependant il faut dire, *bien d'autres*, et non *bien des autres* ; c'est la seule exception relativement à bien.

employ
nul, au
de méd
que lui
injure

334.

un tour
je n'ai j
à-dire j
inquiète
DE LA for
de la for

Ainsi
affirmati
dire il fa
de, parc
sans fai
(ACAD.)

335.

seulemen
a un sens
fils aîné.
pour sa r
ment pou
seulemen

336.

demande
fruits que
nul autre
à-dire nul

337.

au positif,
c'est-à-dir

338.

gatif, il n'a
à-dire il n

339.

sert de l'ar
LA plus ai

employé négativement. (*De*, alors, équivaut à peu près à nul, aucun) : *la musique et la peinture ne souffrent point de médiocrité ; je ne connais pas d'homme plus importun que lui, aussi ne lui reste-t-il plus d'amis ; souffrir une injure sans en témoigner de ressentiment.*

334. — Mais remarquons que si la phrase, tout en ayant un tour négatif, a un sens affirmatif, alors il faut l'article : *je n'ai pas DE L'argent pour le dépenser follement*, c'est-à-dire *j'ai DE L'argent*, non pour le dépenser ; *vous vous inquiétez, dites-vous ; mais n'avez-vous pas DE LA santé, DE LA fortune, DES amis ?* c'est-à-dire vous avez de la santé, de la fortune, des amis, ne vous inquiétez pas. (ACAD.)

Ainsi l'on dirait avec l'article, parce que le sens est affirmatif, *il ne peut parler sans faire DES fautes*, c'est-à-dire il fait des fautes, toutes les fois qu'il parle ; et avec *de*, parce que le sens reste négatif, *cet étranger parle sans faire DE fautes*, c'est-à-dire il ne fait pas DE fautes. (ACAD.)

335. — De là il résulte, 1^o que quand *ne.... que* signifie seulement, il doit être suivi de l'article, parce qu'alors il a un sens positif : *cette mère n'a DES yeux que pour son fils aîné.* (ACAD.) *Il n'a DES fruits, il ne récolte du vin que pour sa maison*, c'est-à-dire cette mère a des yeux seulement pour son fils aîné ; il a des fruits, il récolte du vin seulement pour sa maison. (ACAD.)

336. — 2^o Que quand *ne.... que* signifie nul autre, il demande *de*, parce qu'alors il a un sens négatif : *il n'a de fruits que des poires et des pommes*, c'est-à-dire il n'a nul autre fruit que.... *il n'a de soutien que son fils*, c'est-à-dire nul autre soutien.

337. — On dira donc avec l'article, parce qu'on parle au positif, *cet enfant n'a du plaisir que quand il travaille*, c'est-à-dire a du plaisir seulement quand il travaille.

338. — Et avec *de*, parce que la phrase a un sens négatif, *il n'a de plaisir que celui qu'il trouve à l'étude*, c'est-à-dire il n'a nul autre plaisir que celui....

339. — Avec les adverbess *plus, moins, mieux*, on se sert de l'article lorsqu'il y a comparaison : *votre mère est LA plus aimable personne que je connaisse ; de toutes les*



jeunes personnes de la ville, ce sont vos sœurs qui sont LES PLUS jolies. On emploie simplement *le* lorsqu'il n'y a point de comparaison : *ne pensez pas que quelque impolitesse les fasse sortir de leur caractère; c'est alors, au contraire, qu'ils se montrent LE PLUS aimables: c'est lorsque les jeunes personnes sont mises simplement qu'elles sont LE PLUS jolies.*

340. — Avant *plus, moins, mieux*, l'article est invariable, lorsque ces adverbes se rapportent à un verbe ou à un autre adverbe : *c'est la personne que j'aime LE MIEUX, voilà les généraux qui ont combattu LE PLUS vaillamment.*

De la répétition de l'article.

341. — Comme les noms ne sauraient être déterminés sans le secours de l'article ou des adjectifs déterminatifs *mon, ton, ce, cet, un, deux, premier, second, etc.*, l'article ou l'adjectif déterminatif doit donc se répéter :

1° Avant tout nom pris dans un sens déterminé :

Il faut dire, *LE père et LA mère, SON frère et SA sœur, LE maire et LE préfet, et NON LES père et mère, SES frère et sœur, LES maire et préfet;*

2° Avant deux adjectifs unis par *et*, lorsqu'ils ne se rapportent pas à un même nom : *les philosophes anciens et les modernes, j'occupe le premier et le second étage.* Mais le plus souvent, et c'est l'oreille qui doit en décider, il est mieux de répéter le nom. Ainsi, au lieu de dire *l'intérêt général et LE privé, l'histoire profane et LA sacrée, LA cote foncière, LA mobilière et LA personnelle*, dites, *l'intérêt général et l'intérêt privé; l'histoire profane et l'histoire sacrée; la cote foncière, la cote mobilière et la cote personnelle (1).*

342. — Au contraire, ce serait une faute de répéter l'article ou l'adjectif déterminatif avant chacun des adjectifs qui se rapportent à un même nom : il faut donc dire

(1) C'est ainsi que la Grammaire esquisse qu'on s'exprime pour être correct. Mais l'usage ne tient pas toujours compte de cette règle: et, d'une part, l'effet désagréable qui résulte pour l'oreille de la répétition de l'article avant l'adjectif, et, d'autre part, les raisons qui causent la répétition du nom, sont probablement les motifs qui ont fait que l'Académie elle-même l'ait écarté avec fréquemment pour qu'on ne puisse pas le regarder comme une faute la suppression de l'article et la non ré-

le bon
le bon
343

j'ai ou
il y a
les on
344

comme
COMME
ouvrag
en qua
l'assem
préside

De

345.

jours à
de la pr
qui ne p

346.

1° A t
din DES
Champs

2° Au
le style
l'article)

Excepté
comme sa
ci-dessous.

3° Au
les vins

tion du no
langues gre

Au mot à

Au mot à

Au mot à

Au mot à

Au mot r

Au mot y

Au mot m

le bon et brave Henri IV, mon digne et fidèle ami, et non le bon et LE brave Henri IV, mon digne et MON fidèle ami.

343. — L'emploi de l'article est facultatif avec certain : j'ai ouï dire à CERTAIN homme, ou à UN certain homme : il y à CERTAINES choses ou DE certaines choses pour lesquelles on éprouve de la répugnance. (ACAD.)

344. — La suppression de l'article est de rigueur après comme signifiant en qualité de : le pape peut être considéré comme chef de l'Église, ou comme prince temporel ; comme ouvrage de circonstance, cette pièce a du mérite, c'est-à-dire en qualité de chef, en qualité d'ouvrage ; comme président de l'assemblée, il doit y maintenir l'ordre, et non comme LE président, etc. (ACAD.)

De l'emploi ou de la suppression de l'article avant les noms propres.

345. — Il y a des noms propres qui demandent toujours à être précédés de l'article : vin du Rhin ; d'autres de la préposition de : vin de Bourgogne ; et d'autres encore qui ne prennent ni article, ni préposition : quai Voltaire.

346. — 1^o RÈGLE. — Il faut donner l'article,

1^o A tout nom propre formé d'un nom commun : le jardin DES Tuileries, le royaume DES Pays-Bas, l'avenue DES Champs-Élysées, le sommet DU Mont-Blanc.

2^o AUX noms de monuments : l'élégance DU Panthéon, le style DE Notre-Dame (le déterminatif notre équivaut à l'article) ; le palais DU Louvre.

Excepté les noms de monuments venant du nom d'un seul homme, comme saint Pierre, saint Paul, qui appartiennent à la deuxième règle ci-dessous.

3^o AUX noms de fleuves, de rivières, de montagnes : les vins DU Rhin, les bords DE la Loire, la chaîne DES

tion du nom; elle dit, à la préface de son Dictionnaire, page 26, les langues grecque et latine;

Au mot *bigarrer* : bigarrer ses ouvrages de mots grecs et latins;

Au mot *flux* : le flux et le reflux;

Au mot *agent de change* : entre les négociants et banquiers;

Au mot *cordeau* : substantifs végétales et animales;

Au mot *bonnet* : tous les princes et princesses du sang;

Au mot *chef* : des officiers et sous-officiers;

Au mot *royal* : les enfans et petits-enfans;

Au mot *gelatine* : parties molles et solides;

Au mot *majeur* : convenablement de son père et mère, etc., etc.

Alpes, et conséquemment aux noms de départements formés de noms de rivières ou de montagnes, *département DE LA Seine, département DES Vosges.*

4° AUX NOMS PROPRES d'hommes employés au pluriel : *l'ancienneté DES Bourbons, le règne DES Stuarts, la famille DES la Rochefoucault, quai DES Augustins.*

347. — 2° RÈGLE. — Au lieu de l'article, on met de avant le nom propre d'un seul homme, avant les noms de villes, de villages, de dieux de la fable, et avant les pré-noms : *la profondeur DE Rousseau, l'esprit DE Voltaire, la conversion DE saint Paul, la ville DE Paris, le château DE Vincennes, les foudres DE Jupiter, le père DE Sophie.*

348. — Remarquez 1° que ceux de ces noms qui sont formés d'un nom commun appartiennent à la première règle, c'est-à-dire, qu'ils prennent l'article : *la ville DE Havre, les îles DE la Trinité.*

2° Que, lorsqu'une rue, un passage, un boulevard, un carrefour, un quai, un pont, un hospice, une place publique, ou un établissement quelconque, a pour nom propre le nom d'un homme, il est mieux, pour éviter toute ambiguïté de supprimer la préposition *de*, et de dire : *rue Richelieu, passage Choiseul, boulevard Saint-Antoine, quai Voltaire, église Saint-Roch, rue Saint-Augustin*, etc. Dans ces circonstances, l'emploi de la préposition *de* donnerait lieu à une équivoque. En effet, si je dis *le passage DE Choiseul*, on ignore si je parle d'un passage appartenant à Choiseul ou d'un passage appelé du nom de Choiseul : la suppression de la préposition fait disparaître ce double sens.

349. — Les noms de royaumes, d'États, comme la *France, l'Angleterre*, etc., de provinces, comme la *Bourgogne, la Champagne*, etc., forment une catégorie à part. Placés après un autre nom, ils demandent quelquefois à être précédés de l'article, comme dans *les forces DE LA France, la dette DE L'Angleterre*, et quelquefois de la préposition *de*, comme dans *les vins DE France, la dentelle D'Angleterre.*

350. — Il faut l'article, 1° lorsqu'on parle de toute l'étendue du territoire, comme quand on dit, *les limites, la longueur, la largeur, la circonférence, la situation, la forme géographique de la France*, c'est-à-dire de l'étendue de terre appelée *France*; 2° lorsque le mot *France* est mis pour la nation française. *Les royaumes, les républiques, les colonies, la puissance, la conduite, l'attitude, la dignité, les armées, la gloire de la France*, c'est-à-dire de la nation française.

351. — Mais avant ces mêmes noms, il faut se servir

non de
sont cit
dentelle
die, vir

332. —
nom de r
dans la p
prend l'a
vin de Ch
2° Qu'i
donne tou
le Pérou,
Brie, le
DE LA Brie

333.
n'entre
existe ur
fait du s
(La mèn

354. —
de dire,
fortune s
dans la p
faudrait
il est occ

355. —
d'un part
done dire
jeune hon
sant sa la
homme,
langue, o
le princip

(1) L'usage

non de l'article, mais de la préposition *de*, lorsqu'ils ne sont cités que comme lieux d'extraction : *vin DE France, dentelle D'Angleterre, toile D'Hollande*(1), *bœuf DE Normandie, vin DE Bourgogne, cuir DE Russie.*

352. — Remarquez 1^o que si le lieu d'extraction est exprimé par un nom de rivière, de montagne, ou formé d'un nom commun, il rentre dans la première règle que nous avons donnée, page 127, c'est-à-dire qu'il prend l'article : *mouton DES Ardennes, vin DU Rhin, vin DE LA Côte-d'Or, vin DU Cher, charbon DE L'Yonne.*

2^o Qu'il est quelques noms propres auxquels le caprice seul de l'usage donne toujours l'article, et qui se soustraient à toutes les règles; tels sont, *le Pérou, la Guadeloupe, le Brésil, le Beaujolais, l'Anjou, le Poitou, la Brie, le Niornais, etc.; les mines DU Pérou, l'empire DU Brésil, les blés DE LA Brie, etc.*

CHAPITRE IV.

DE L'ADJECTIF.

De l'accord de l'adjectif.

353. — Un adjectif marquant en général une qualité, n'entre régulièrement dans une phrase qu'autant qu'il y existe un objet auquel cette qualité soit attribuée : *satisfait du succès de son fils, le père lui procure du plaisir.* (La même règle s'applique au participe présent.)

354. — Mais ce serait s'exprimer irrégulièrement que de dire, *depuis longtemps occupé de grands travaux, sa fortune s'est accrue considérablement*, parce qu'il n'existe dans la phrase aucun mot auquel se rapporte *occupé*; il faudrait alors y faire entrer un pronom, et dire, *comme il est occupé, etc.*

355. — Il faut encore que le rapport d'un adjectif ou d'un participe présent soit sans équivoque; on ne pourrait donc dire, *connaissant sa langue, le principal chargea ce jeune homme d'une classe du collège*, parce que *connaissant sa langue*, peut s'entendre du principal et du jeune homme, il faudrait dire, *ce jeune homme connaissant sa langue, ou comme ce jeune homme connaissait sa langue, le principal le chargea d'une classe.*

(1) L'usage a prévalu sur la règle, qui exigerait *toile de Hollande.*

336. — Un adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte : *un père instruit, une mère instruite, des enfants aimables, nous sommes faibles.*

357. — Cependant il faut mettre au singulier l'adjectif se rapportant aux pronoms *nous, vous*, lorsque ces pronoms ne représentent qu'une seule personne : *Mon fils, vous serez RECHERCHÉ si vous êtes INSTRUIT ; NOUS SOUS-SIGNÉ, maire de Lyon, NOUS, PRÉFET de la Seine.*

358. — Si l'adjectif se rapporte à plusieurs noms ou à plusieurs pronoms, il se met au pluriel : *le père et le fils PRUDENTS, la mère et la fille VERTUEUSES.*

359. — Et si les noms ou les pronoms sont de différents genres, l'adjectif se met au masculin : *le frère et la sœur sont POLIS.*

360. — *Remarque.* — Lorsque les deux noms auxquels se rapporte l'adjectif n'ont pas le même genre, il est mieux de mettre le nom masculin le dernier. Ainsi, au lieu de dire *un cabinet et une chambre petits*, on dira *une chambre et un cabinet petits*. Cependant la place du nom serait indifférente, si l'adjectif n'avait qu'une terminaison pour les deux genres : *le père et la mère AIMABLES, ou la mère et le père AIMABLES.*

EXCEPTIONS.

361. — 1^{re} exception. — Un adjectif se rapportant à plusieurs noms ne s'accorde qu'avec le dernier.

1^o Lorsque les noms sont synonymes, c'est-à-dire lorsqu'ils ont à peu près la même signification : *cet élève apporte dans ses devoirs un ZÈLE, une ASSIDUITÉ bien ÉTONNANTE, ou une ASSIDUITÉ, un ZÈLE bien ÉTONNANT ; nous étâmes pendant quelques jours un SOUCI, une ANXIÉTÉ, une INQUIÉTUDE MORTELLE.*

Dans ce cas, l'adjectif se met au singulier, parce qu'il n'y a qu'une seule idée ; c'est le désir, le besoin de mieux faire ressortir la chose dont on parle, qui fait qu'on insiste ainsi, qu'on la reproduit sous un autre mot.

En pareille circonstance, le peuple, moins habitué aux termes, répète le nom et dit, par exemple : *il y avait une route, une route extraordinaire.*

naire, c
ordinai

362

quel, l
synon
d'une i
une AD
exercic

363. —
pas se s
synonym
de caract

364.

ou : il f
tir de c
que la c
phrase
nies, ma

365.

supposé,
riables :
telle circ
COMPRIS,
PASSE cet
Une raiso
Mais ces
avec ces
la tête nu
sés, etc.,
exceptées.

366. — R
parce qu'il n
deux. Cet ad
substantif :
deux.

367. —

l'oujours :
avant le no
milieu des
ticle ou d
jointe, ci-i

taire, expression qui correspond à *il y avait un monde, une foule extraordinaire.*

362. — Il en serait de même de l'accord du relatif, lequel, laquelle, et du verbe en rapport avec plusieurs noms synonymes; on dirait, *c'est un homme d'une VOLONTÉ, d'une FORCE DE CARACTÈRE A LAQUELLE tout doit céder; il a une ADRESSE, une DEXTERITÉ qui le REND propre à tous les exercices du corps.*

363. — *Remarque.* — De ce qui précède on doit conclure qu'il ne faut pas se servir de la conjonction et entre des noms ni entre d'autres mots synonymes; ne dites pas, *il y a une grande force ET une grande énergie de caractère; mais une grande force, une grande énergie.*

364. — 2° Lorsque les noms sont unis par la conjonction ou : *il faut une FORCE OU une ADRESSE bien RARE pour sortir de cette difficulté.* Ce qui motive ici le singulier, c'est que la conjonction ou exclut l'un des noms; en effet, la phrase ne dit pas qu'il faut *une force ET une adresse réunies*, mais seulement l'une ou l'autre.

365. — 2° exception. — Les adjectifs *nu, demi, excepté, supposé, compris, passé*, placés avant les noms, sont invariables : *NU-tête, DEMI-heure, EXCEPTÉ ces dames, SUPPOSÉ telle circonstance, sa terre s'est vendue cent mille francs, COMPRIS, Y COMPRIS, NON COMPRIS sa maison de campagne, PASSÉ cette époque, vos réclamations ne seront pas admises.* Une raison d'harmonie seule a donné lieu à ces exceptions. Mais ces mêmes mots, placés après les noms, s'accordent avec ces noms, parce qu'alors il y a ellipse du mot étant : *la tête nue, ces dames exceptées, cette circonstance supposée, etc., c'est-à-dire la tête étant nue, ces dames étant exceptées.*

366. — *Remarque.* — *Demi*, après un nom, reste toujours au singulier, parce qu'il ne s'agit que de la moitié d'une seule chose : *quatre heures et demi.* Cet adjectif ne se met au pluriel que quand il s'emploie comme substantif : *dans la nuit, j'ai entendu sonner deux heures et plusieurs heures.*

367. — *Ci-inclus, ci-joint*, après les noms, s'accordent toujours : *les pièces ci-incluses, les billets ci-joints.* Placés avant le nom, ils ne s'accordent que quand 1° ils sont au milieu des phrases, et que 2° ils sont précédés d'un article ou d'un adjectif déterminatif : *vous trouverez ci-joints, ci-incluse LA copie, UNE copie, DEUX copies, LEUR*

en nombre
e : un père
ables, nous

er l'adjectif
e ces pro-
: Mon fils,
ous soussi-

noms ou à
tre et le fils

de différents
e et la sœur

els se rapporte
re le nom mas-
chambre petits,
place du nom
pour les deux
MABLES.

apportant à
r.

-à-dire lors-
cet élève ap-
bien ETON-
NANT; nous
ANXIÉTÉ, une

parce qu'il
in de mieux
qu'on insiste

termes, répé-
tition, etc.

copie de telle pièce. — On dirait donc au commencement des phrases : *CI-JOINT, CI-INCLUS la copie de cet acte;* et, au milieu des phrases : *vous trouverez CI-JOINT, CI-INCLUS copie,* ce mot *copie* n'étant précédé ni d'un article ni d'un adjectif déterminatif.

368. — De tous les adjectifs dont le son final fait *eux*, il n'y a que *bleu* et *feu*, qui ne prennent point d'*x* : *un habit bleu, une robe bleue, des yeux bleus, feu son père.*

Hébreu ne prend *x* qu'au pluriel : *il sait l'hébreu; les Hébreux.*

369. — *Feu* ne prend pas de terminaison féminine; lorsqu'il est avant l'article ou un adjectif déterminatif : *FEU la reine; FEU sa mère;* mais placé après, c'est le contraire : *la FEUE reine, sa FEUE mère;* cet adjectif n'a pas de pluriel.

370. — Parmi les adjectifs composés de deux adjectifs réunis, comme *châtain clair, bai clair, rose tendre, bai brun*, il n'y a guère que ceux qui sont affectés à la représentation d'une couleur quelconque qui ne varient point, parce qu'il y a ellipse du mot *ton* : *des mousselines ROSE TENDRE, des cheveux CHÂTAIN CLAIR;* c'est-à-dire *des mousselines d'un TON rose tendre,* etc. Mais lorsqu'il n'y a point d'ellipse, il faut faire accorder les deux parties de l'adjectif composé : *des sourds-muets, des sourdes-muettes des aveugles-nés, des enfants premiers-nés, des hommes ivres-morts.*

371. — **AIGRE-DOUX.** — Quoi qu'en disent quelques grammairiens, cet adjectif est, comme les précédents, variable dans ses deux parties : *des fruits AIGRES-DOUX, des oranges AIGRES-DOUCES, des paroles AIGRES-DOUCES,* c'est-à-dire tout à la fois, *aigres et douces.* (ACAD., au mot *aigre-doux.*)

NOUVEAU-NÉ ne varie qu'à sa seconde partie, la première étant mise pour l'adverbe *nouvellement* : *les enfants NOUVEAU-NÉS, sa fille NOUVEAU-NÉE.* Et, en parlant de deux jumelles, *comment se porte vos filles NOUVEAU-NÉES, vos premières nées?*

Pendant l'usage ou plutôt l'harmonie l'*e* emporté sur la règle quant aux mots suivants, où *nouveau*, bien que signifiant *nouvellement*, s'orthographie comme s'il était adjectif : *les nouveaux mariés, la nouvelle mariée;* il faut fêter *les nouveaux venus, la nouvelle venue,* etc. (ACAD.)

C'e
moni
TUÉE
Ici, e
Mo
mie q
ses de
deux
au mo

Il y
intention
comme
l'usage

372
nent
avant
gros li
robe bl

2^o Q
gnifica
le suiv

En v

Femme
Grosse
Sage-f
Femme

Bonho
déjà avan
Bon ho
d'affectio
homme bo

Brave
Homme
Honnê
Homme
Pauvre
ses affair
Homme

373.

commun
sonnés,
d'un ad
HANTS ;

C'est encore au mépris de la règle et au profit de l'harmonie qu'on dit *de la viande, de la volaille très fraîche tuée pour être tendre; des roses fraîches cueillies*, etc. Ici, en effet, *frâche* signifie *nouvellement, récemment*.

MORT-NÉ. C'est encore contre le sentiment de l'Académie que quelques grammairiens font *mort-né* variable à ses deux parties; d'accord avec l'usage, elle écrit et dit, *deux enfants MORT-NÉS, une tragédie MORT-NÉE.* (ACAD., au mot *naitre*.)

Il y a des adjectifs qui ne conviennent qu'aux personnes, comme *intentionné, consolable*; d'autres qui ne conviennent qu'aux choses, comme *applicable, inapplicable, pardonnable*; il n'y a que la lecture et l'usage qui puissent apprendre à faire cette distinction.

372. — C'est encore la lecture et l'usage qui apprennent 1^o quels sont ceux de nos adjectifs qui se placent avant les noms, comme dans ces exemples : *grand local, gros liure, beau cheval*, ou après le nom, comme dans *robe blanche, pantalon gris*, etc ;

2^o Quels sont les adjectifs qui donnent au nom une signification différente, selon qu'ils le précèdent ou qu'ils le suivent.

En voici néanmoins quelques exemples :

Femme grosse, signifie femme enceinte ;
Grosse femme, — qui a de l'embonpoint ;
Sage-femme, — une accoucheuse ;
Femme sage, — femme vertueuse.

Bonhomme (en un seul mot), signifie 1^o peu avisé, 2^o homme d'un âge déjà avancé ; un vieux *bonhomme*, le *bonhomme* se porte encore bien ;

Bon homme (en deux mots), homme plein de droiture, de candeur, d'affection; dans ce sens, et surtout quand on parle, on dit plutôt *un homme bon*, pour éviter une équivoque ;

Brave homme, signifie homme probe, homme bon, obligeant ;

Homme brave, — qui affronte les dangers ;

Honnête homme, — qui a de la probité ;

Homme honnête, — qui est poli ;

Pauvre homme, — qui manque d'industrie, d'esprit, de cœur pour ses affaires ;

Homme pauvre, — qui n'a point de fortune, etc., etc.

373. — Quelquefois l'adjectif se transforme en nom commun, et conséquemment il représente, soit des personnes, soit des choses ; alors il est précédé de l'article ou d'un adjectif déterminatif : *les cris des BLESSÉS, et des MOURANTS ; l'opinion de ce SAVANT est que...*, elle n'aime que

le ROSE et le BLANC. De même, le nom devient adjectif, lorsque sa fonction se réduit à exprimer la qualité, l'état : *il est AVOCAT, elle est PEINTRE.*

374. — Quelquefois aussi les adjectifs de nombre s'emploient sous la forme du nom : *c'est aujourd'hui le DEUX, le QUATRE, le QUINZE du mois.* (ACAD.)

375. — Ne confondez pas les trois adjectifs *extravagant, fatigant et intrigant*, qui s'écrivent par *ga*, avec les participes présents *extravagant, fatiguant, intrigant*, qui prennent *qua* : *discours extravagant, travail fatigant, homme intrigant; on nuit ou progrès en FATIGUANT trop l'esprit.*

376. — Il faut terminer par *ent* les neufs adjectifs suivants : *adhérent, affluent, différent, divergent, excellent, négligent, président, résident, violent*, et leurs composés, et ne pas les confondre avec les participes présents *adhérent, affluant, etc.*; lesquels, ainsi que tous les participes présents, se terminent par *ant*.

CHAPITRE V.

Des adjectifs déterminatifs.

377. — De tous les adjectifs de nombre, il n'y a que *vingt, cent* et *mille* qui soient susceptibles de prendre la marque du pluriel.

Vingt et *cent* ne prennent un *s*, que lorsqu'il y a plusieurs fois vingt ou cent, et qu'ils ne sont point suivis d'un autre nombre : on écrit donc avec *s*, *quatre-vingts hommes, deux cents francs*; et sans *s*, *quatre-vingt-trois hommes, deux cent quatre francs*.

378. — Cependant si *vingt* et *cent* ne sont que des abréviations des nombres ordinaux *vingtième, centième*, ils ne prennent dans aucun cas le signe du pluriel, parce qu'alors il n'y a qu'une seule chose exprimée. Quand je dis, *ce passage est au chapitre quatre-vingt*, cette découverte se fit l'an huit cent, je ne parle que du seul chapitre *quatre-vingtième*, que de la seule année *huit-centième*. Ce serait

différen
chapitre

379.

vantes

1° MIL

de la da

cent tren

la bizarr

2° MIL

mes, deu

jours san

MILLE,

une mesu

min : ce

Remar

de nomb

noms; par

à-dire sar

MILLIONS.

bre; on n

CENT MILLE

380

sessifs; lon

seur. Au l

me suis co

je me suis

qu'il y a d

dant; est d

ans, les an

avoir pond

MES digesti

d'autre poi

l'œuf d'une

ions que le

On trou

re sous sa a

nous étions

381. — A

nom au sing

différent, si je disais, *l'ouvrage se divise en quatre-vingts chapitres; de telle époque à telle autre, il y a huit cents ans.*

379. — Mille s'orthographe des trois manières suivantes :

1^o MIL, lorsqu'il est question du millésime, c'est-à-dire de la date ordinaire des années : *la révolution de MIL huit cent trente s'est opérée en trois jours.* Rien ne peut justifier la bizarrerie de cette orthographe.

2^o MILLE, pour signifier dix fois cent : *dix MILLE hommes, deux MILLE francs;* dans ces deux cas, écrivez toujours sans s.

MILLE, au singulier, MILLES, au pluriel, pour exprimer une mesure itinéraire, c'est-à-dire une longueur de chemin : ce cheval a parcouru *trente MILLES en deux heures.*

Remarquez que *million, billion, milliard,* sont des noms de nombre, et non des *adjectifs* de nombre. Ce sont des *noms*, parce qu'ils peuvent s'employer absolument, c'est-à-dire sans être suivis d'un autre nom : *il est riche à deux MILLIONS.* Il n'en est pas de même des *adjectifs* de nombre; on ne saurait dire : *il me doit MILLE; il est riche à CENT MILLE;* c'est là ce qui les distingue.

380. — En général, il faut supprimer les adjectifs possessifs : lorsque le sens fait assez connaître l'objet possesseur. Au lieu donc de dire, *j'ai mal à MA main droite, je me suis coupé MES ongles,* dites, *j'ai mal à LA main droite, je me suis coupé LES ongles.* Nous disons en général, parce qu'il y a des cas où l'adjectif possessif, bien que redondant, est de rigueur, comme dans ces exemples : *tous les ans, les animaux perdent LEUR poil; la poule chante après avoir pondu son œuf; depuis quelque temps, je fais mal MES digestions,* etc., quoique les animaux ne perdent d'autre poil que le leur, qu'une poule ne puisse pondre l'œuf d'une autre poule, et que je ne fasse d'autres digestions que les miennes.

On trouve même dans l'Académie *n'avoir de quoi mettre sous sa dent ou sous LA dent; cet enfant fait SES dents; nous étions mal à NOTRE aise,* etc.

381. — Notre, votre, leur, avant un nom, veulent ce nom au singulier ou au pluriel.

Au singulier, 1° lorsque l'objet possédé ne peut, par sa nature, avoir de pluriel : *c'est à LEUR prudence, à LEUR sagesse que vous devez ce résultat*; 2° lorsqu'il n'exprime distinctement qu'une seule personne ou une seule chose : *tous les hommes de cette compagnie sont dévoués à LEUR capitaine; les habitants d'une commune ont pour premier magistrat LEUR maire.*

Au pluriel, lorsque l'objet possédé exprime une idée de pluralité : *les soldats de cette compagnie sont dévoués à LEURS officiers.*

382. — Toutefois, dans certains cas, et lors même qu'il y a idée de pluralité, l'Académie met indifféremment le singulier et le pluriel; elle écrit : *les enfants doivent du respect à LEUR père, à LEUR mère, à LEURS parents; des lettres à LEUR adresse ou à LEURS adresses; les ouailles connaissent la voix de LEUR pasteur.* Elle se fonde, pour le singulier, sur ce que chaque lettre n'a qu'une adresse; et pour le pluriel, sur la collection des adresses, etc.

383. — Il est même des cas où il faut absolument le singulier; c'est quand l'objet possédé présente un sens au singulier, et au pluriel un autre sens. Il faudrait dire, en mettant le singulier, à la vue de LEUR ENFANT, *les mères oublient les douleurs de l'enfantement; les poules chantent lorsqu'elles ont fait LEUR œuf, etc.*, parce qu'ici l'idée est que les mères oublient leurs douleurs à la vue de l'enfant auquel elles viennent de donner le jour, et non à la vue des deux, trois ou quatre enfants qu'elles peuvent déjà avoir; que les poules chantent, non après avoir fait tous les œufs que la nature leur a donné de pondre, mais chaque fois qu'elles font un œuf (1).

384. — *Son, sa, ses, leur, leurs,* sont toujours régu-

(1) Nous pourrions nous en tenir à ces exemples; mais un grammairien suivi n'admettant que le pluriel pour tous les cas, en considérant encore que le singulier est évidemment un CONTRA-SENS, nous pensons devoir insister.

À cette question, *Que faites-vous là, messieurs?* répondra-t-on, en croyant à ce grammairien : *Nous fumons des pipes, nous fumons nos pipes* ou bien, en croyant à l'Académie : *Nous fumons une pipe, nous fumons notre pipe?*

Et qui donc oserait dire autrement que l'Académie?

Cependant nous sommes plusieurs qui fumons, et chacun de nous a une pipe; or il y a plusieurs pipes. Voilà les conditions de la règle que nous attaquons ponctuellement remplies, voilà des unités collectives, et nous n'oserons jamais dire, *nous fumons des pipes, nous fumons nos pipes.* Que conclure de cette règle?

Un lieutenant n'a qu'une épaulette, qu'il porte à gauche; un sous-lieutenant n'a qu'une épaulette, qu'il porte à droite. Est-ce assez qu'une règle

lièrement
de pers
dessus c

385

chose,
dans de

1° L
proposi
couleur,

de gram

Les

Les

Les

Les

Par vot
dans son e
lieutenants
rerula le s

Les lieu
sous-lieute
nécessité e

Sous Na
CHAPRAU. E

pas d'une s
qu'il n'y av

Pour sui
nous serion
ches à LEUR
cela signific

ment non.
Dans cert
comme ci-d

Suivons
leurs recru

Soldats,
d'aplômé su
la théorie g

ités, plusie
il faudra, di

Soldats, t
corps d'aplo
les pointes

Ou, s'il p
vos bras p

pidemics ve
ries, vous ve
de vos nez.
Concluons
du fait et de
sagement et

lièrement employés lorsque l'objet possesseur est un nom de personne : *les hommes sensés mettent LEUR devoir au-dessus de LEURS plaisirs* ;

385. — Mais lorsque l'objet possesseur est un nom de chose, l'emploi de *son, sa, ses*, ne peut avoir lieu que dans deux cas :

1° Lorsque cet objet possesseur est le sujet de la même proposition, comme dans cet exemple : *ce vin a perdu sa couleur*, où l'objet possesseur *vin* est le sujet. On dira de

de grammaire l'ait décrété, pour que nous soyons obligés de dire :

Les lieutenants portent LEURS épaulettes à gauche?

Les sous-lieutenants portent LEURS épaulettes à droite?

Les lieutenants portent LES épaulettes à gauche?

Les sous-lieutenants portent LES épaulettes à droite?

Par votre éternel *pluriel*, vous ne pouvez me faire connaître le fait dans son exactitude, dans sa vérité. J'ignore si vos lieutenants et vos sous-lieutenants portent chacun une épaulette, ou s'ils en ont deux, et je désirerais le savoir. Non incertitude ne cessera-t-elle pas si vous me disiez :

Les lieutenants portent L'ÉPAULETTE ou LEUR ÉPAULETTE à gauche; les sous-lieutenants LA portent à droite? N'est-ce pas là ce que l'indispensable nécessité et la logique nous commandent? Nous dirons donc encore :

Sous Napoléon, les grenadiers du centre portaient UN PANACHE à LEUR CHAPEAU. Est-ce que ces deux singuliers (panache et chapeau) ne me sont pas d'une absolue nécessité pour rendre clairement ma pensée, attendu qu'il n'y avait qu'un panache à chaque chapeau?

Pour suivre la règle qui nous enjoint de mettre toujours le pluriel, nous serions obligés d'écrire, *les grenadiers du centre portaient des panaches à LEURS chapeaux*. Par là, pouvons-nous nous faire comprendre? cela signifie-t-il qu'il n'y avait qu'un panache à chaque chapeau? Evidemment non.

Dans certains cas même, l'application de cette règle donne à la parole, comme ci-dessous, un tour ridicule, grotesque même.

Suivons un instant nos officiers dans l'instruction qu'ils donnent à leurs recrues. Au lieu de dire, selon leur habitude :

Soldats, tenez LA tête droite, LE menton rapproché du col, LE corps d'aplomb sur les hanches, partez au pied gauche, il faudra, pour obéir à la théorie grammaticale des unités collectives, et parce qu'il y a plusieurs têtes, plusieurs mentons, plusieurs cols, plusieurs corps, plusieurs pieds, il faudra, dis-je, qu'ils s'expriment ainsi :

Soldats, tenez LES têtes droites; LES mentons rapprochés des cols, LES corps d'aplomb sur les hanches, partez aux pieds gauches, et baissez-en LES pointes ;

Où, s'ils parlent à la seconde personne, il auront à dire : *pliez un peu vos bras gauches, ayez vos fusils au défaut des épaules, faites passer rapidement vos armes devant vos corps, et glissez vos mains sur les baïonnettes, tenez vos poignées allongées sur LES bois et LES canons à deux pouces de vos nez.*

Concluons donc qu'en nous autorisant, selon le cas, selon les exigences du fait et de la pensée, à mettre le *singulier* ou le *pluriel*, l'Académie sagement et logiquement agit.

même, ces roses ont conservé LEUR fraîcheur ; chaque chose à son bon et son mauvais côté, etc. Mais on ne pourrait guère dire, il n'ya qu'un instant que j'ai cueilli ces roses, et déjà LEUR fraîcheur a disparu, parce que l'objet possesseur (les roses) n'est pas le sujet de la proposition où se trouve leur ; dans ce cas, il est mieux de donner une autre tournure à la phrase.

2° Lorsque l'objet possédé est le régime d'une préposition : la terre, par son mouvement de rotation, nous donne successivement le jour et la nuit ; la langue française a dans SES formes, SES tours, son harmonie, une physionomie distincte et libre.

386. — Il y a des adjectifs dont la signification exclut le pluriel ; tels sont, nul, aucun, chaque : NUL homme, AUCUN individu, CHAQUE soldat. Il en est de même des expressions pas un, plus d'un : PAS UN n'en revint, PLUS D'UN y laissa ses guêtres. (ACAD.)

387. — Forcément, toutefois, les adjectifs aucun et nul se mettent au pluriel, 1° lorsque les noms auxquels ils se rapportent n'ont point de singulier : il ne nous reste AUCUNS matériaux ; cette maison donne de beaux revenus sans AUCUNS frais ; je ne connais NULLES GENS plus heureux que ces villageois ; 2° lorsque, tout ayant un singulier, le nom se prend dans une acception différente au pluriel, et qu'on a besoin de le présenter dans cette acception. Par exemple, on dirait, NULLE TROUPE de comédiens n'eut un chef comme Molière, parce que, dans cette acception, troupe se dit au singulier ; et NULLES TROUPES ne résistaient aux grenadiers de Napoléon, parce que, pris dans cette acception, troupes se dit au pluriel.

388. — MÊME est adjectif ou adverbe.

Il est adjectif, 1° quand il est avant le nom : voici les MÊMES hommes ; 2° quand il est après un pronom : ils virent EUX-MÊMES.

3° Après un seul nom, a-t-on ajouté, même est adjectif : le fils suit les principes mêmes du père ; voici les lieux MÊMES où se livra la bataille. Dans ces exemples et dans tous cas analogues, même est et ne peut être qu'adjectif,

Mais o
votre que
après un
gnifie tou
mêmes, et
me adverb
le faire va
J'écrira

Ainsi o
rois AUSSI
ont des pei
degré de v

(1) Si nous
verbe ; car
semble plus lo
Et. A ce sujet,
des peines, app
du pour mé
de la moindre
signification de
autres pers
Effectivement

J'en juge à l
esprit, ce mot
de réflexion
comprend impl
de qui en fait
esprit complet

Or la syllabe
me exprimé,
-d, avec les A
et les mêmes r
à : ce naufr
d'autres circon
Les plus bruy
Les plus gran
dans les moit
dés,
Les meilleures
quand encore
la malheureux

Mais on a été trop loin en posant ainsi en principe absolu que même est adjectif par cela seul qu'il se trouve après un seul nom. Il est des cas fréquents où ce mot signifie tout à la fois aussi, ou lui-même, elle-même, eux-mêmes, elles-mêmes. Or, on peut le considérer soit comme adverbe et l'écrire invariable, soit comme adjectif et le faire varier.

J'écrirai donc indifféremment :

Les rois MÊME ont des peines,
ou *les rois MÊMES ont des peines.*

Ainsi orthographié, le premier exemple signifie, *les rois AUSSI ont des peines*; et, le second, *les rois EUX-MÊMES ont des peines*. Dans les deux cas, on dit la chose au même degré de vérité (i).

(i) Si nous devons établir une différence, ce serait en faveur de même adverbe; car partout où ce mot peut se remplacer par aussi, il nous semble plus logique de le considérer comme adverbe que comme adjectif. À ce sujet, nous ferons remarquer que cet exemple, *les rois même ont des peines*, appartient par le fond de la pensée, bien moins à la règle établie pour même placé après un seul nom, qu'à la règle qui dit, sans susciter la moindre controverse, que même, après plusieurs noms, ayant la signification de aussi, est adverbe et conséquemment invariable; ces naufrages perdirent leur argent, leurs papiers, leurs vêtements même. Effectivement quand je dis :

Les rois même ont des peines,

si j'en juge à l'œil, même vient après un seul nom; mais si j'en juge par l'esprit, ce mot même, ce mot aussi, à lui seul, ne me révèle-t-il pas que cette réflexion à propos des rois, loin de se concentrer sur eux seuls, comprend implicitement certaines classes de personnes, et que j'ai la vue étendue qui en fait nécessairement supposer une autre préexistante, idée que l'esprit complète comme suit ou par quelque équivalent ?

Les hommes en général ont des peines,

Les rois même ou les rois aussi en ont.

Or la syllepse m'autorisant à établir mes rapports, non avec le seul nom exprimé, *les rois*, mais avec les êtres qui sont l'objet de ma pensée, à-d, avec *les hommes*, et *les rois même*, il s'ensuit que même est adverbe et les mêmes raisons qui le font adverbe dans l'exemple précédemment cité : *ces naufrages perdirent leur argent, leurs papiers, leurs vêtements même.*

Autres exemples dans le même cas :

Les plus braves même peuvent avoir des défaillances;

Les plus grande génies même s'égarent;

Dans les meilleures pièces même de Corneille, on remarque des parties faibles.

Les meilleurs littérateurs même péchent contre la grammaire.

Quand encore je dis,

Le malheureux enfant ne respecte même pas ses parents, le mot même

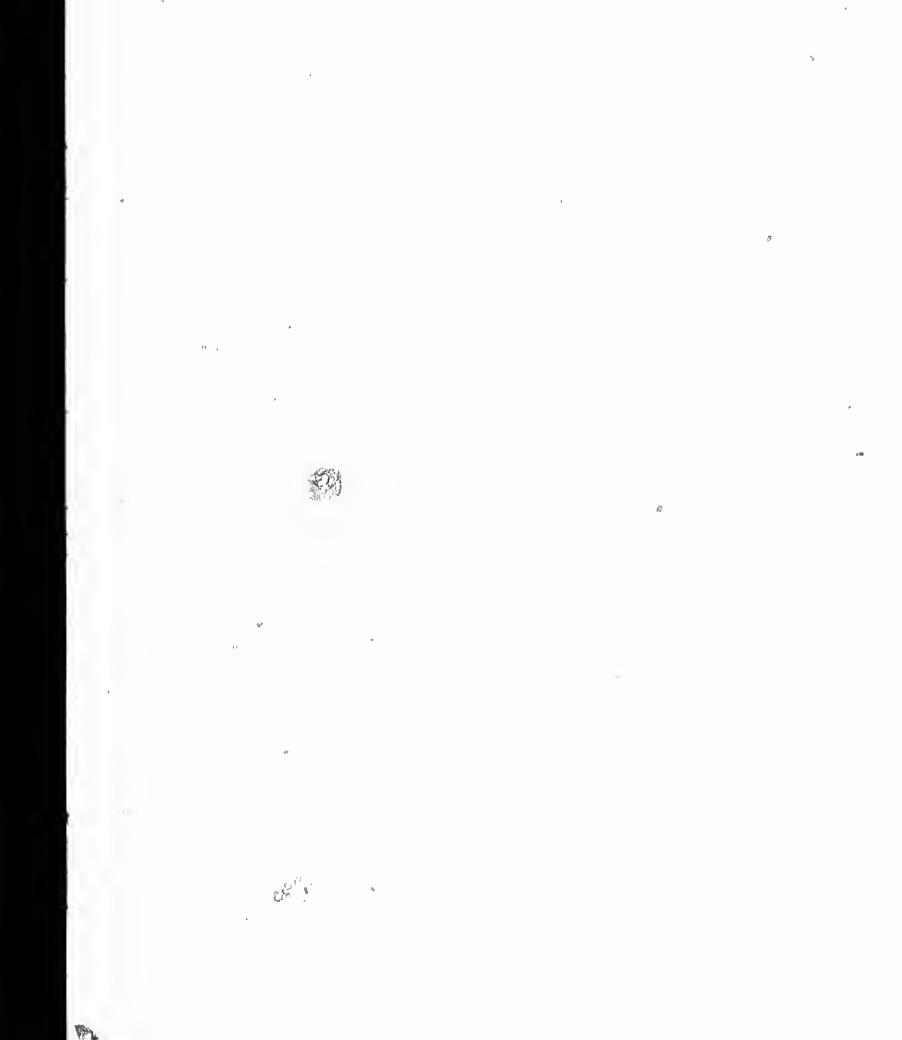
19

19

19

19

19



Même est uniquement adverbe : 1° lorsqu'il est après un verbe et qu'il n'est pas précédé de l'article : *leurs occupations durent tout le jour, ils travaillent MÊME la nuit* ; 2° lorsqu'il est après plusieurs noms, tous sujets, ou tous régimes du verbe : *les riches, les princes, les rois MÊME ont des peines*. — Ces naufragés ont perdu leur argent, leurs papiers précieux, leurs vêtements MÊME. Dans ces trois exemples, *même* est adverbe, parce qu'il signifie aussi.

389. — QUELQUE est assujéti à trois règles :

1°. Lorsqu'il est suivi d'un verbe, il s'écrit en deux mots, et *quel* s'accorde avec le nom auquel il se rapporte : *QUELS QUE soient ses moyens, QUELLE QUE soit sa fortune, seul il ne peut suffire aux exigences d'une telle entreprise*.

Dans ces exemples, *quel* est adjectif, et conséquemment variable, parce qu'il a la valeur de *quelque grand*. Effectivement, quand je dis, *QUELS que soient ses moyens, QUELLE que soit sa fortune*, j'exprime des idées équivalentes à *quelque grands que soient ses moyens, quelque grande que soit sa fortune*.

2°. Quand *quelque* est avant un nom, il s'écrit en un seul mot, et s'accorde avec le nom : *nous ne vîmes que QUELQUES personnes, QUELQUES avis qu'on lui donnât, il les repoussait*. Ici *quelque* est encore un adjectif qui exprime un nombre vague, une quantité indéterminée.

3°. Et si *quelque* est avant un adjectif immédiatement suivi de *que*, il est invariable, parce qu'alors il correspond à la conjonction *quoique* : *QUELQUE difficiles qu'ils soient ces questions, il les résoudra ; QUELQUE pressés, QUELQUE rusés qu'ils soient*.

Remarque. — Si l'adjectif qui suit *quelque* n'est pas immédiatement suivi de *que*, *quelque*, alors, est regardé

est adverbe, et il est inutile de le démontrer. Par quelle raison cessera-t-il d'être adverbe, si je le déplace comme ci-dessous, sans rien ajouter, sans retrancher à la proposition, et, ce qui est beaucoup plus, en lui servant le même sens.

Ces malheureux enfants ne respectent pas ses parents même. — Nous le mandons encore, pourquoi même cessera-t-il d'être adverbe dans ce second exemple comme il l'est dans le premier ? — Pour conclure, répétons dans tout cas et même peut se rendre indifféremment par *même* ; lui-même, aux mêmes, il est indifférent de le traiter comme adverbe ou comme adjectif.

comme a
les autres
endier.

390. —

Il est ac
ou qu'il e
TOUTE am
absents ; c
aimables t
TOUTES ins
Tout es
que, alors
sons d'har
tes :

1° Tout
un adjecti
elle est tou
mies, TOUT
satisfaite,

2° Tout,
bre ; mais
1° qu'il soi
commence
rent TOUTE
principe a
supportera
teuses.

TEL, adj
nom : TEL,

Tel, av
TELLE fut
tions précie

TEL QUE
tement, ma
précède ; c
habitudes qu
des tigres, e

Remarque. —
comparais
l'adverbe le

comme adjectif : *QUELQUES grands hommes que possèdent les autres nations ; la France, sur ce point, n'a rien à leur envier.*

390. — **TOUT** est adjectif ou adverbe.

Il est adjectif et s'accorde, quand il est avant un nom, ou qu'il exprime la totalité des personnes ou des choses : *TOUTE âme est capable de quelques vertus ; ils sont tous absents ; ces enfants sont tous aimables, c'est-à-dire sont aimables tous sans exception ; les filles de votre frère sont TOUTES instruites, c'est-à-dire toutes sans exception.*

Tout est adverbe, quand il signifie *tout à fait* ou *quoi que*, alors il devrait être invariable ; mais pour des raisons d'harmonie, il est assujéti aux deux règles suivantes :

1^o **Tout**, adverbe, reste invariable quand il est avant un adjectif qui commence par une voyelle ou un *h* muet : *elle est TOUT endormie, TOUT heureuse ; elles sont TOUT endormies, TOUT heureuses ;* dans ces exemples, l'oreille étant satisfaite, le principe est maintenu.

2^o **Tout**, adverbe, prend néanmoins le genre et le nombre ; mais alors il faut ces deux circonstances réunies : 1^o qu'il soit avant un adjectif féminin ; 2^o que cet adjectif commence par une consonne ou un *h* aspiré : *elles restèrent TOUTES saisies, TOUTES honteuses.* Ici il y a oubli du principe au profit de l'harmonie ; l'oreille, en effet, ne supporterait guère, *elles restèrent tout saisies, tout honteuses.*

TEL, adjectif, placé avant un nom, s'accorde avec ce nom : *TEL père, TEL fils ; TELLE mère, TELLE fille.*

Tel, avant un verbe, s'accorde avec le sujet de ce verbe : *TELLE fut sa réponse. — On tire de ce pays des productions précieuses, TELS sont le sucre, le café, l'indigo, etc.*

TEL QUE se rapporte non au mot qui le suit immédiatement, mais à quelque autre terme, qui d'ordinaire le précède : *certaines contrées de l'Afrique ne sont guère habitées que par des bêtes féroces, TELLES QUE des lions, des tigres, etc.*

Remarque. — Dans le style poétique ou dans le style élevé, on s'empare quelquefois au lieu de l'un des adverbes de même ou sinon, pour indiquer une comparaison ; dans ce cas il devrait être invariable. Cependant nos écrivains le considèrent comme s'il était adjectif, ils dérivent donc

TELS QUE des rochers, se détachant tout à coup de leur base, renversent ce qui se trouve sur leur passage; TELLES les phalanges d'Alexandre, se précipitent sur l'ennemi, culbutaient ce qui osait leur résister; c'est-à-dire DE MÊME OU AINSI que des rochers renversent, DE MÊME OU AINSI les phalanges d'Alexandre culbutaient.

2^e Remarque. — Tel que ne saurait s'employer pour quelque; or ne dites pas, TEL SAVANT qu'il soit, il ignore encore bien des choses, mais QUELQUE SAVANT qu'il soit.

CHAPITRE VI.

DU PRONOM.

Des pronoms PERSONNELS et de leur place dans les phrases.

391. — Les pronoms personnels, employés comme sujets, se mettent en général avant les verbes : JE parle, TU chantes, IL rit.

Excepté, 1^o lorsque le verbe est interrogatif : viendra-t-IL ? partirons-NOUS ?

2^o Excepté quelques phrases exclamatives : mange-t-IL pour un enfant de son âge ! Est-IL barbare !

3^o Quand on intercale le verbe dans une phrase pour en attribuer les paroles à telle personne : Acceptez-vous, me dit-IL, l'offre que je vous fais ? Non, lui REPONDIS-JE.

4^o Après quelques verbes qui se mettent au subjonctif sans conjonction : PUISSE-JE le revoir un jour ! FÛT-IL aux antipodes, je saurai le trouver ; DUSSE-JE périr, j'essaierai de le sauver.

5^o Après à peine, aussi, encore, au moins, du moins, peut-être, toujours, opinement, en vain : à peine étions-nous sortis, qu'il plut ; aussi en est-IL mort. Après ces mêmes mots, on peut aussi mettre le pronom avant le verbe, mais alors l'expression n'a plus la même grâce :

392. — Employés comme régimes, les pronoms personnels se placent aussi avant le verbe : je l'entends, il l'appelle.

Excepté, 1^o lorsqu'ils sont le régime de verbes à l'impératif : promène-toi, attends-LE.

Cependant, si l'impératif est accompagné d'une négative, le pronom se place avant le verbe : ne l'attends pas, ne vous déshonorez jamais.

393. — A un pronom pronom se qu'alors il je lui voud neutre, il fa régit : Je dé

394. — deux pron le régime menez-NO

395. — des prono relatif y, i servir de nom n'es de sacrific de mènes- l'y, achette de l'impér

396. — indirects, dans ce ca apportez-lu

De

397. — sujets, peut truit sans proposition le cherche

398. — L comme régi l ne vous lo mais avant peut ne les achete et ve

399. — C dispensable direct, et l'a du et nous a

393. — *Remarque.* — Lorsqu'un verbe à l'infinitif, ayant pour régime un pronom personnel, est sous la dépendance d'un verbe neutre, ce pronom se met indifféremment avant l'un ou l'autre verbe, parce qu'alors il ne saurait y avoir équivoque : *Je voudrais lui dire un mot, ou je lui voudrais dire un mot.* Mais quand le premier verbe n'est pas neutre, il faut nécessairement mettre le pronom avant le verbe qui le régit : *Je désire l'entretenir un instant; il demande à s'expliquer.*

394. — *Remarque.* — Lorsqu'un verbe à l'impératif a deux pronoms pour régimes, l'un direct, l'autre indirect, le régime direct se place le premier : *apportez-LA-nous, menez-NOUS-y.*

395. — Cependant, lorsque le régime direct est un des pronoms *le, la, moi, toi*, et le régime indirect le relatif *y*, il vaut mieux prendre un autre tour que de se servir de *m'y, t'y, l'y*; la transposition de *y* avant ces pronoms n'est pas plus naturelle; une langue qui fait tant de sacrifices à l'harmonie ne peut pas plus s'accommoder de *mènes-y-le, achettes-y-la, attends-y-moi, que de mène-l'y, achette-l'y, attends-m'y*; il faut alors éviter l'emploi de l'impératif.

396. — Quelquefois aussi l'impératif a deux régimes indirects, savoir : un pronom personnel et le relatif *en*; dans ce cas, *en* se place le dernier : *donnez-nous-EN, apportez-lui-EN quelques-uns*, etc.

De la répétition des pronoms personnels.

397. — Les pronoms personnels, employés comme sujets, peuvent toujours se répéter : *il travaille et il s'instruit sans cesse.* Ils ne se suppriment guère qu'entre les propositions liées par une des conjonctions *et, ou, ni* : *je le cherche et ne le trouve pas.*

398. — La répétition des pronoms personnels, employés comme régimes, est de rigueur avant les temps simples : *il ne vous loue et ne vous flatte que pour vous tromper*; mais avant plusieurs temps composés qui se suivent, on peut ne les exprimer qu'avec le premier : *nous l'avons acheté et revendu le même jour.*

399. — Cependant, la répétition du pronom serait indispensable, si l'on des temps composés voulait un régime direct, et l'autre un régime indirect. On dirait, *il nous a tué et nous a enchantés*, et non *il nous a plu et enchantés*,

parce que le premier *nous* est régime indirect, et le second régime direct.

400. — *Soi*, pronom de la troisième personne du singulier, se dit des personnes et des choses; mais il faut remarquer qu'on ne l'applique aux personnes qu'autant qu'elles sont exprimées par un terme vague, indéterminé, comme *on*, *chacun*, *nul*, *quiconque*, *pas un*, *personne*, etc. : *chacun travaille pour soi*; ou après un infinitif : *PRENDRE garde à soi*. On peut toujours le dire des choses : *un bienfait porte sa récompense en soi*; *les remords que le crime traîne après soi*; *de soi le vice est odieux*. (ACAD.)

401. — Cependant, *soi* peut être en rapport avec un nom de personne, lorsqu'il s'agit d'éviter une équivoque : *l'aïeule qui a un fils prodigue n'amasse ni pour soi ni pour lui*; dans ce cas, le pronom *soi* se rapporte au sujet de la phrase. *Un homme de bien ne saurait envier qu'on ne dise de lui ce qu'un malhonnête homme fait dire de soi*.

402. — *Lui*, *leur*, se disent principalement des personnes : *je lui parle*, *je leur écris*; et quelquefois des animaux et des plantes : *ces chevaux sont rendus, faites-leur donner l'avoine*; *ces orangers périront si on ne leur donne de l'eau*. Avec ces derniers, cependant, il est toujours mieux, quand cela est possible, de remplacer *lui*, *leur*, par un autre pronom. Ainsi, au lieu de dire, *pour qu'un arbre s'élance, il faut lui couper les branches du bas*, dites, *il faut en couper les branches*.

403. — *Eux*, *elle*, *elles*, précédés d'une préposition, ne se disent que des personnes : *ceci est pour eux*, *pour elles*.

404. — *Le*, *la*, *les*, se rapportent ou à un nom, ou à un adjectif, ou à un verbe.

1° En rapport avec un nom, ils n'en prennent le genre et le nombre que quand ce nom est déterminé. (Un nom propre est toujours déterminé, un nom commun ne l'est que quand il est précédé de l'article ou de l'un des déterminatifs *mon*, *ton*, *ce*, *cet*, etc.)

Est-ce vous qui êtes JULIE? — *Je LA suis*. — *Êtes-vous LA MÈRE de cet enfant?* — *Je ne LA suis pas*. — *Êtes-vous SA TANTE?* — *Je LA suis*.

Mais à
il faut ré
nous ne
ne sont p

2° En
si cet ad
est précé
ton, ce,
traitée?

Et à ce
doit répo
sommés,
malades

Il en es
un verbe
nos paren

405. —
terminé,
l'article ni

qu'on ne p
il vous RE

LA rend pe
raient avo

avec les v
sible. On

ajoutant o
par exemp

la nôtre, d
avec nous;

ne fait pas

406. —
pronom en

Or, on ne

qu'Esopé d
ne sait si le

taine. En n
ratre l'amb

dans ce que

407. — C

Mais à ces questions *êtes-vous MÈRE? êtes-vous SŒURS?* il faut répondre sans faire accorder le pronom, *je LE suis, nous ne LE sommes pas*, parce que ces noms *mère, sœurs*, ne sont point déterminés.

2^o En rapport avec un adjectif, ils prennent l'accord si cet adjectif fait la fonction d'un nom, c'est-à-dire s'il est précédé de l'article, ou de l'un des déterminatifs *mon, ton, ce, cet*, etc. — *Êtes-vous LA MALADE que j'ai déjà traitée?* — *Je LA suis.*

Et à cette question, *mesdames, êtes-vous MALADES?* on doit répondre, sans faire accorder le pronom, *nous LE sommes, nous ne LE sommes pas*, parce que l'adjectif *malades* n'est pas déterminé.

Il en est de même quand ces pronoms se rapportent à un verbe : *nous devons défendre l'honneur et l'intérêt de nos parents, quand nous LE pouvons sans injustice.*

405. — C'est encore parce que le nom n'est point déterminé, c'est-à-dire parce qu'il n'est point précédé de l'article ni de l'un des déterminatifs, *mon, ton, ce, cet*, etc., qu'on ne peut dire, *il leur a fait grâce, et nous LA refuse; il vous REND bien JUSTICE sous tel rapport, mais il ne vous LA rend pas sous tel autre.* Alors *grâce* et *justice* ne sauraient avoir de rapport avec des pronoms; ils forment avec les verbes auxquels ils sont joints un sens indivisible. On ne peut guère redresser ces phrases qu'en y ajoutant ou en changeant quelques termes. On dirait, par exemple, *il leur a donné leur grâce, et nous a refusé la nôtre, ou il leur a fait grâce, et il a agi différemment avec nous; il vous rend bien justice sous tel rapport, et ne fait pas de même sous tel autre.*

406. — Le rapport d'un pronom personnel et d'un pronom en général doit être distinct, et sans équivoque. Or, on ne pourrait dire, *La Fontaine a été aussi loin qu'Esopé dans tout ce qu'il a fait de meilleur*, parce qu'on ne sait si le pronom *il* se rapporte à *Esopé* ou à *La Fontaine*. En mettant *celui-ci* à la place de *il* on fait disparaître l'ambiguïté : *La Fontaine a été aussi loin qu'Esopé dans ce que CELUI-CI a fait de meilleur.*

Des pronoms démonstratifs.

407. — Ce, au commencement d'une phrase, se répète

dans le second membre de la phrase, lorsque ce second membre commence par le verbe *être*, et qu'il est suivi d'un autre verbe. *Ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'il croit...* *Ce qui me fâche le plus, c'est que....* On ne pourrait dire, *ce qui me fâche le plus est qu'il croit....*

408. — Pour éviter toute équivoque, répétez encore ce avant le second membre de la phrase, lorsque ce membre peut se placer le premier : *une des premières qualités d'un roi, c'est la fermeté ; la cause de ce malheur, c'est vous.* Ici la seconde partie de la phrase peut se placer au commencement : *la fermeté est une des premières qualités ; vous êtes la cause de ce malheur.*

Or ne dites pas avec un grammairien suivi, *ce qui mérite le plus notre admiration est la vertu*, mais dites *c'est la vertu*. La suppression de *ce* fait que la phrase signifie, *les choses qui méritent le plus notre admiration sont la vertu*. Proposition fautive. En effet, les monuments les plus remarquables qui soient sortis des mains des hommes, les chefs-d'œuvre des arts, l'ordre et la marche des astres méritent notre admiration ; et pourtant ni l'ordre dans lequel se mouvent les corps célestes, ni le Panthéon, ni les Pyramides d'Égypte ne sont la vertu.

409. — Mais *ce*, joint à un pronom relatif et suivi du verbe *être* et d'un nom pluriel, doit nécessairement se répéter ; il faut donc dire, *ce que vous dites là ce sont des puérilités*, et non *ce que vous dites là sont*. Partout ailleurs, c'est le goût et l'oreille qui décident de la répétition ou de la suppression de *ce*.

La seul moyen d'obliger les gens à dire du bien de nous, est d'en faire ou c'est d'en faire.

410. — Les pronoms *celui*, *celle*, *ceux*, *celles* n'ont d'autres fonctions que de concourir, à l'aide de quelques mots, à déterminer soit les personnes, soit les choses : *les merveilles des hommes ne sauraient se comparer à celles de la nature*. Ici les mots *de la nature* concourent avec le pronom *celles*, à déterminer quelles sont les merveilles dont je parle. Mais il est contre le bon goût de les employer ainsi : *ceux vendus, celles achetées, celui livré*, dites, en vous servant d'un pronom relatif et du verbe à un temps personnel, *ceux que j'ai vendus, celles que vous avez achetées, celui qui a été livré*.

411. — *Celui-ci*, *celle-ci*, *ceci*, se disent des objets les plus rapprochés de la personne qui parle ou des derniers objets nommés ; *celui-là*, *celle-là*, *cela*, des choses

les plu
CELLE-
caract
jours,

412.
ployé q
énoncé
NOTRE.
bare du
LA NOTR
413.
leur, ne
ployés
bien des
bien req

414.
genre,
son anté
qui as
NOUS QU
avez vu
n'est pas
Il n

Le rel
première
415.
tif précé
le nombre

(1) Ne d
votre frère,
courtoisie ;
(2) Quel
il est plus q
que nous qu
riserai la p
dans le vers
d son cort.

les plus éloignées ou des premières nommées : je préfère CELLE-CI à CELLE-LÀ ; Héraclite et Démocrite étaient d'un caractère bien différent : CELUI-CI (DÉMOCRITE) riait toujours, CELUI-LÀ (HÉRACLITE) pleurait sans cesse.

Des pronoms possessifs.

412. — Un pronom possessif n'est régulièrement employé que quand il se rapporte à un nom précédemment énoncé dans la même phrase : voilà votre bien, voici le nôtre. N'imitiez donc pas ce style trop fréquemment barbare du commerce : j'ai reçu LA VÔTRE, conformez-vous à LA NÔTRE (1).

413. — Le mien, le tien, le sien, le nôtre, le vôtre, le leur, ne se disent absolument que quand ils sont employés comme noms, LE TIEN et LE MIEN sont la source de bien des querelles, n'ajoutons rien du NÔTRE ; vous serez bien reçus vous et LES VÔTRES, êtes-vous DES NÔTRES ?

Des pronoms relatifs.

414. — Le pronom relatif doit toujours être du même genre, du même nombre et de la même personne que son antécédent : c'est moi qui ai vu et qui suis venu ; toi qui as vu et qui es venu ; lui qui a vu et qui est venu ; nous qui avons vu et qui sommes venus ; c'est vous qui avez vu et qui êtes venus, etc. Ainsi, ce vers de Racine n'est pas correct :

Il ne voit à son sort que moi qui s'intéresse.

Le relatif qui étant, comme son antécédent moi, de la première personne, il faut qui s'intéresse (2).

415. — Lorsque l'antécédent du relatif est un adjectif précédé d'un article, c'est cet adjectif qui détermine le nombre et la personne du relatif : vous êtes LE SEUL

(1) Ne dites pas non plus, j'ai reçu votre honneur, mais simplement votre lettre, vous gagnerez en régularité plus que vous ne perdrez en courtoisie, ou, tout au moins, dites votre honneur lettre.

(2) Quel qu'en disent, ceux qui peuvent justifier cette manière de dire il est plus que douteux que l'illustre poète eût dit : il ne voit à son sort que moi qui soit disposé à s'intéresser, autre manière de dire qu'autoriserait la première. — De plus, moi... que signifiant ici seulement, il n'y a dans ce vers rien autre chose que ceci : il voit seulement moi qui s'intéresse à son sort.

QUI L'AIT fait, et non qui l'avez fait. (ACAD.) — Vous êtes LE PREMIER QUI AIT OSÉ faire une telle entreprise, et non qui avez osé; faites-vous partie des CENT CINQUANTE QUI ONT VOTÉ contre le projet? Parce que, dans ce cas, il y a ellipse de quelque nom; c'est comme s'il y avait, vous êtes le seul homme qui L'AIT FAIT, le premier homme qui AIT OSÉ, etc.

416. — Mais si l'adjectif conservait sa qualité d'adjectif, c'est-à-dire s'il n'était point précédé de l'article, le relatif prendrait le genre, le nombre et la personne, non du sujet du verbe précédent, comme le dit un grammairien suivi, mais du nom ou du pronom auquel se rapporte cet adjectif : *cette nouvelle fut foudroyante pour nous* TROIS, QUI DEVIONS renoncer à l'espoir de revoir notre patrie; *il n'y avait que nous* DEUX QUI ÉTIIONS, *que vous* TROIS QUI ÉTIEZ; *vous êtes ici* PLUSIEURS QUI POUVEZ...

417. — De ce principe il résulte qu'il faut dire, *nous sommes* LES DEUX QUI ONT ÉCHAPPÉ au naufrage, et *nous sommes* DEUX QUI AVONS ÉCHAPPÉ au naufrage.

De la place des pronoms relatifs.

418. — Dans une phrase bien faite, le pronom relatif doit être immédiatement après son antécédent. Il ne serait donc pas correct de dire, *il se trouvait un homme au milieu de l'assemblée qui cria d'une voix tonnante...* il faudrait tourner la phrase de manière que le relatif suivit son antécédent, et dire, *au milieu de l'assemblée se trouvait un homme qui cria....*

419. — Cependant, quoique le relatif ne suive pas immédiatement l'antécédent, on dit bien, *ce sont les quatre points de l'horizon, auxquels on rapporte tous les autres*, parce que la conformation du pronom *auxquels* en indique clairement la relation.

420. — Qui, précédé d'une proposition, ne se dit que des personnes ou des choses personnifiées : *la dame à qui je parle; bois à qui je coupe mes peines.*

421. — DONT marque la relation : *l'affaire dont je vous en entretiens; la maladie dont il est mort.*

422. — D'où marque plus spécialement le lieu : *le pays d'où je viens; le péril d'où l'on m'a sauvé.*

423.
il faut
héros p

424.

QUE je
sition,
c'est-à-
c'est-à-
saire de

425.

et le con
soirée,
raison d

426.

lorsqu'il
ces perso
c'est-à-d
instruite
ce prono
ge, le sup
être plus
ira pas d
PENSEZ;
FAITES; P

427. —

ses, tantô

428. —

1° Lors

c'acun sa
qu'il se tr
chacun à

lon SES m

429. —

1° Lors
chacun LE

423. — Mais quand il s'agit de l'origine des personnes, il faut préférer *dont* à *d'où* : *la famille dont elle sort, le héros dont elle descend.* (ACAD.)

Remarques diverses sur les pronoms relatifs.

424. — *Qu* est presque toujours régime direct : *le livre que je lis.* Qu. quelquefois, cependant, il contient une préposition, comme dans ces phrases : *l'hiver qu'il fit si froid, c'est-à-dire pendant lequel; les six mois qu'il a voyagé, c'est-à-dire pendant lesquels; que sert-il, qu'est-il nécessaire de crier? c'est-à-dire à quoi sert-il?* etc. (ACAD.)

425. — *Y*, pronom, se supprime avant le futur *j'irai*, et le conditionnel *j'irais* : on dit donc, *je suis invité à cette soirée, mais je n'irai pas, et non je n'y irai pas* : c'est une raison d'harmonie qui a donné lieu à cette suppression.

426. — *Le*, pronom, est quelquefois elliptique, c'est lorsqu'il représente un membre de phrase, comme ici : *ces personnes sont plus instruites que vous ne le pensez, c'est-à-dire plus instruites que vous ne pensez qu'elles sont instruites.* Quoique l'exactitude grammaticale exige que ce pronom soit exprimé, l'Académie, d'accord avec l'usage, le supprime souvent; elle dit indifféremment, *il pense être plus habile homme qu'il n'est ou qu'il ne l'est; il n'en ira pas de cela comme vous pensez, pour comme vous le pensez; il faut avoir la berlue pour juger comme vous faites, pour comme vous le faites,* etc.

Des pronoms indéfinis.

427. — *Chacun* demande à être suivi tantôt de *son, sa, ses*, tantôt de *leur, leurs*.

428. — *Chacun* est suivi de *son, sa, ses*, dans deux cas. 1° Lorsqu'il n'y a point de pluriel énoncé : *remettez à chacun sa part*; 2° lorsqu'il est précédé d'un pluriel, et qu'il se trouve après le régime direct : *remettez ces livres, chacun à sa place; ils apportèrent des offrandes, chacun selon ses moyens.* (ACAD.)

429. — *Chacun* prend *leur, leurs*, dans deux cas : 1° Lorsqu'il précède le régime direct : *donnez-leur à chacun leur part; ils ont rempli chacun leur devoir.*

2° Lorsque le verbe n'a point ou ne saurait avoir de régime direct : *ces trois généraux commandaient alternativement chacun LEUR jour.* (ACAD. au mot *jour*.)

Ils s'en sont allés chacun de LEUR côté. (ACAD., au mot *chacun* (1). *Mes fils voyagent chacun LEUR our pour LEUR santé.*

430. — L'UN ET L'AUTRE signifie une personne et une autre personne, ou un objet et un autre objet : *apportez L'UN ET L'AUTRE, j'ai parlé à L'UN ET A L'AUTRE.*

431. — L'UN L'AUTRE s'emploie pour exprimer la réciprocité : *ils s'aident, ils s'aiment.* L'UN L'AUTRE.

Mais la réciprocité n'autorise pas à supprimer la préposition qu'exige le verbe par lequel ce pronom peut être régi. Il faut donc dire, *ils se nuisent l'un à l'autre, ils se succèdent l'un à l'autre,* etc., et non, *ils se succèdent, ils se nuisent l'un l'autre.*

432. — Lorsque les objets représentés par ces pronoms sont divisés seulement en deux parties, il faut dire, *les uns,* pour la première partie, et *les autres,* pour la seconde : *LES UNS étudiaient et LES AUTRES jouaient.*

433. — Pour les divisions en plus de deux parties, il faut représenter la première partie par *les uns,* et chacune des parties suivantes par *d'autres* : *LES UNS allaient directement devant eux, D'AUTRES à droite, D'AUTRES à gauche, et D'AUTRES encore restaient immobiles.*

434. — Remarque. — Lorsqu'il s'agit de plus de deux objets, il est mieux d'employer ce pronom au pluriel : *les poissons se mangent LES UNS LES AUTRES,* et non *l'un l'autre.* Cependant on trouve dans l'Académie, *on va appeler tous les soldats L'UN APRÈS L'AUTRE* (au mot *appeler*).

(1) Les principes de Girault-Duvivier et de M. Chapsal sont en contradiction avec ces exemples de l'Académie. L'opinion de ces grammairiens est que *chacun*, précédé d'un pluriel, prend son, sa, ses, quand il n'y a pas de régime direct : ils disent donc, *ils ont opiné chacun à son tour.*

Mais contre que l'Académie est opposé à ce principe, voyez quelle barbarie et quasi quelle incantation ! Ces auteurs disent comme nous, nous vivons *chacun* en son particulier, vous vivez *chacun* de votre côté, en mettant les adjectifs possessifs *notre* et *votre* en relation avec les sujets *vous*, *vous*. Puis décrétant ce principe, ils nous enjoignent de dire, *ils viennent chacun de son côté, ils parlent chacun son tour,* en mettant l'adjectif possessif en relation, non avec le sujet *ils*, mais avec *chacun*. Nous ne saurions partager cet avis.

435.
singulier
sément
toujours
on obtie

436.
pluralité
article p
si mal

436 b
lièrement
faisant u
et on, et
la page

437.
tez pas e
rait; ou
dra nous
il faut qu

438. —
n'est beau
signifie e
pluriel, e
RIENS, gr

439. —
qui puisse

Mo
L'impen

(4) L'Acad
quand le se
sonnes, ce q
rapportent p

435. — On, quoique ordinairement du masculin et du singulier, désigne dans quelques circonstances si précisément une femme, qu'alors il est féminin : *ON n'est pas toujours JEUNE et BELLE; quand ON est DOUCE et PRÉVENANTE, on obtient tout de son mari.*

436. — On peut aussi se prendre dans une idée de pluralité, mais seulement avant un nom, et à l'aide d'un article pluriel : *ON n'est pas DES esclaves pour essayer de si mauvais traitements* (1). (ACAD.)

436 bis. — On dit quelquefois *l'on* pour *on*, et particulièrement après *et*, *si*, *ou*. Mais on a été trop loin en en faisant un principe absolu : l'Académie dit aussi souvent *si on*, *et on*, que *si l'on*, *et l'on*, etc., etc. (Voir la note de la page 57.)

437. — *Quiconque* signifiant *qui que ce soit qui*, n'imites pas ceux qui disent *quiconque d'entre eux qui oserait; quiconque de votre famille ou de vos amis qui viendra nous voir sera bien reçu; ces deux qui sont de trop, il faut quiconque d'entre eux oserait, quiconque viendra.*

438. — RIEN est le plus souvent pronom indéfini : RIEN n'est beau comme le ciel. RIEN est nom commun lorsqu'il signifie choses de nulle importance; alors il s'emploie au pluriel, et en prend le signe : *s'arrêter, s'amuser à des RIENS, grand diseur de RIENS.*

CHAPITRE VII.

DU VERBE.

1^o Du sujet.

439. — Il n'y a que les verbes à un mode personnel qui puissent avoir des sujets :

Mon frère ÉCRIT, votre ami vous APPELLE.

L'impératif seul fait exception.

(1) L'Académie rejette donc ce principe d'un grammairien suivi, que quand le sens de *on* indique évidemment qu'il désigne plusieurs personnes, ce qui arrive bien souvent, l'adjectif et le participe qui s'y rapportent prennent la marque du pluriel.

Viens, courons, marchez.

440. — De ce principe il résulte qu'un sujet placé avant un temps de l'infinitif est le sujet, non de ce temps, mais de quelque autre verbe suivant.

Il faut donc dire, *Alexandre AYANT SAISI les meurtriers de Darius, son ennemi, les FIT périr*, et non *IL les fit périr*, parce que *Alexandre* étant le sujet de *fit*, il serait incorrect de reproduire ce sujet dans le pronom *il*.

Nous avons vu, page 32, qu'un verbe ayant plusieurs sujets se met au pluriel : *mon frère et ma sœur jouent*.

441. — Cependant, quoiqu'il ait plusieurs sujets, le verbe reste au singulier,

1^o Lorsque les sujets sont synonymes : *une équité, et sa probité intacte font le fond de son caractère.* — Dans tous les âges de la vie, l'amour du travail, le goût de l'étude EST un bien.

442. — Remarque. — Répétons encore qu'entre les expressions synonymes, il ne faut pas se servir de la conjonction *et* : il serait donc incorrect de dire, *l'amour du travail et le goût de l'étude est un bien*.

443. — 2^o Lorsque les sujets sont placés par gradation : *la détonation d'une arme à feu, le cri des animaux, l'obscurité, le silence même L'EFFRAIE.* Ne reculez pas devant ce sacrifice : votre intérêt, votre honneur, Dieu vous le COMMANDE.

Commande reste au singulier, parce que le dernier sujet, *Dieu*, est l'expression dominante : l'intérêt s'efface devant l'honneur, l'honneur humain devant Dieu. Dieu seul reste, et seul fait la loi au verbe. (Dictionnaire.)

444. — 3^o Lorsque les sujets sont résumés par une des expressions *personne, nul, rien, tout*.

Vous n'êtes point à vous, le temps, les biens, la vie, Rien ne vous appartient, tout est à la patrie.

Ni grands, ni riches, ni petits, nul enfin ne peut se soustraire à la mort.

Dans ces sortes de phrases, il y a ellipse d'un verbe au pluriel, c'est comme si l'on disait, ni les grands, ni les riches ne peuvent, nul enfin ne peut.

445. — 4^o Lorsqu'un seul des sujets unis par la conjonction *ou* doit faire l'action exprimée par le verbe, et qui arrive toujours lorsqu'il s'agit de faits particuliers

446. —
personnes.
qui a la pri

447. —
sorte de
corde av

La peur
fautes. (A
auquel, c
BIEN la n
ET la mis

Le bonheur
La peur ou
Le temps c
Le roi boi
Rois, lorsqu
Bredonille
que... (ACAD.

On dira
ce langage
à la brayo

La brav
sublimes,
propre de
des traits s

La cupi
qui parle
crime non
à l'une des

La cupi
crimes. Po
veut dire q
geance de

448. —
par ni, le v

*Voire père ou voire oncle SERA maire de cette ville ;
 Mon frère ou mon ami VOUS SERVIRA d'interprète ;
 La douceur ou la violence en VIENDRA à bout ;
 Ou l'amour ou la haine en EST la cause.*

446. — Dans ce cas même, cependant, si les sujets sont de différentes personnes, il faut mettre le verbe au pluriel, et à celle des personnes qui a la priorité : *mon frère ou moi FERONS la réponse à cette lettre.* (ACAD.)

447. — Mais lorsqu'il s'agit de faits généraux ou d'une sorte de maxime, ou a la valeur de *est*, le verbe alors s'accorde avec tous les sujets et non avec un seul.

La peur ou la misère ONT FAIT commettre bien des fautes. (ACAD.) Ici, il ne s'agit plus d'un fait particulier auquel, dans le doute, on donne pour motif *la peur* ou *BIEN la misère*; on pose en principe général, que *la peur* et *la misère ont fait commettre bien des fautes.*

Le bonheur ou la témérité ONT vu faire des héros. (MASELLON.)

La peur ou le besoin VOXT tous les mouvements de la souris. (BARRON.)

Le temps ou la mort SONT pas remèdes. (J. J. ROUSSEAU.)

Le roi boit! est une acclamation usitée dans les repas du jour des Rois, lorsque le roi, ou la reine de la fête boivent. (ACAD. au mot boire.)

Bredonille, signifie *jeton* ou *pavillon qui servent à marquer* que... (ACAD.)

On dirait donc, *la bravoure ou la vanité lui A FAIT tenir ce langage*, parce qu'il s'agit d'un fait isolé qu'on attribue à la bravoure ou à la vanité.

La bravoure ou la vanité ENFANTENT parfois des traits sublimes, parce qu'on parle en général, parce qu'il est du propre de ces deux sentiments d'enfanter, de produire des traits sublimes.

La cupidité ou la vengeance l'A porté à ce crime. Celui qui parle ainsi tient à faire entendre qu'il attribue le crime non à la cupidité et à la vengeance réunies, mais à l'une des deux seulement.

La cupidité ou la vengeance PORTENT souvent aux crimes. Pourquoi ici le verbe au pluriel? Parce qu'on veut dire qu'il est du propre de la cupidité et de la vengeance de porter aux crimes.

448. — 1^{re} Remarque. — Lorsque les sujets sont liés par *ni*, le verbe s'accorde avec tous les sujets :

Ni l'amour ni la haine ne nous SUIVENT dans le tombeau.
 Ni l'or ni la grandeur ne nous RENDENT heureux.
 Ni l'un ni l'autre n'ONT fait leur devoir (1).

449. — Cependant, si la phrase exprime une idée telle, que l'un des sujets seulement doive faire l'action exprimée par le verbe, ce verbe alors ne s'accorde qu'avec le dernier de ces sujets :

Ni l'un ni l'autre n'EST l'homme qu'il me faut.
 Ni le maire ni le préfet, ne PRÉSIDA l'assemblée.

450. — 2^e Remarque. — L'un et l'autre EST bon ou sont bons, dit l'Académie. Ici encore nous préférons le pluriel : l'un et l'autre vous aiment (2).

451. — 3^e Remarque. — De deux noms unis par comme, de même que, ainsi que, aussi bien que, le premier seul est sujet, parce que ces conjonctions, au lieu de réunir les personnes et les choses, ne font que les comparer :

Le fils, comme le père, est doux et affable, c'est-à-dire est doux et affable comme son père est ou était doux et affable.

La force de l'âme, ainsi que celle du corps, est le fruit de la tempérance, c'est-à-dire la force de l'âme est le fruit de la tempérance, ainsi que celle du corps est le fruit de la tempérance.

(1) L'Académie dit aussi ni l'un ni l'autre n'A FAIT son devoir : en cela elle se fonde probablement sur ce que ni l'un ni l'autre correspond au mot latin *neuter*, avec lequel on met le verbe au singulier. Et, sur ce point, on trouve dans nos plus grands auteurs une foule d'exemples tour à tour au pluriel et au singulier.

Racine a dit : Ni cet asile ni mon courroux n'ONT PU ;

Et ailleurs : Ni crainte ni respect ne m'en peut détacher.

Boileau : Ni l'un ni l'autre ne DOIT être mis en parallèle.

Voltaire : La vertu ni le temps ne L'ONT point effacé ;

Et ailleurs : Ni l'une ni l'autre manière n'EST élégante.

La Fontaine : Ni l'or ni la grandeur ne nous RENDENT heureux.

Et ailleurs : Ni mon grenier ni mon armoire ne se REMPLIT à babiller.

Après de telles autorités, le singulier ne peut certainement pas être regardé comme une faute ; mais ce qui nous fait préférer le pluriel, c'est que nous voyons dans ni un terme correspondant à la conjonction et, accompagnée d'une négative. Or, le même principe qui nous fait dire Pierre et Paul viendront, nous fait préférer le pluriel dans ni Pierre ni Paul ne viendront, idée qui correspond à cette phrase irrégulière Pierre et Paul ne viendront pas.

(2) En mettant le singulier avec l'un et l'autre, l'Académie se fonde vraisemblablement sur ce que ce mot vient de *utroque*, expression latine avec laquelle le verbe latin se met au singulier.

452. — collectif.

453. — ne se met est suivi système per Ce sont

On dirait être au singulier C'est l'avantage les plaisirs que le verbe être n' Mais il faut parce qu'ici

454. — verbe être le régime que nous v naissent le de qui ? d de vient ; des princi indirect d

455. — de excepté CR N'EST E prise ? c'es

456. — peuvent, a dormir, c'e Nous no chasser, pe CONSTITUEN à-dire l'ac

(1) L'Académie le verbe être n'avaient que lorsque la phrase, sous ce point, elle dit

452. — 4^e Remarque. — Si le sujet d'un verbe est un collectif. (Voyez page 111.)

453. — 5^e Remarque. — Le verbe *être*, précédé de *ce*, ne se met à la troisième personne du pluriel que lorsqu'il est suivi d'un nom pluriel ou d'un pronom de la troisième personne du pluriel :

Ce sont ces messieurs, c'étaient elles (1).

On dirait donc, contrairement à la logique, et en mettant le verbe *être* au singulier :

C'est l'avarice et l'ambition qui troublent le monde; c'est la gloire et les plaisirs qu'il recherche, parce que le nom qui suit immédiatement le verbe *être* n'est pas au pluriel. (ACAD.)

Mais il faudrait dire : *ce sont les plaisirs et la gloire qu'il recherche*, parce qu'ici le verbe *être* est suivi d'un nom pluriel.

454. — Cependant nous ferons remarquer, 1^o que le verbe *être* resterait au singulier, si le nom pluriel était le régime indirect du verbe suivant : *c'est des Arabes que nous vient cet usage; c'est des principes de liberté que naissent la plupart des révolutions*. Cet usage nous vient de qui? *des Arabes* : ce nom est donc le régime indirect de *vient*; la plupart des révolutions naissent de quoi? *des principes de liberté* : *principes* est donc le régime indirect de *naissent*.

455. — 2^o Que dans *si ce n'est* ayant la signification de *excepté*, le verbe *être* reste toujours au singulier : *si ce n'est eux, quels hommes eussent osé faire cette entreprise?* c'est à-dire *excepté eux*. (ACAD.)

456. — Plusieurs infinitifs étant sujets d'un verbe ne peuvent, a-t-on dit, vouloir le pluriel : *boire, manger et dormir, c'est leur seule occupation*.

Nous ne saurions partager cet avis, nous dirons, *chasser, pêcher, faire de la musique, et monter à cheval, constituent, font, composent tous leurs exercices, c'est-à-dire l'action de monter à cheval, l'action de pêcher, etc.*

(1) L'Académie met indifféremment le singulier ou le pluriel, lorsque le verbe *être* est précédé d'une négative; elle dit donc, *ce n'était ni ce n'étaient que festins*, et, pour l'harmonie, elle ne met que le singulier, lorsque la prononciation amènerait deux fois le son *ce*; au lieu donc de dire, *ce n'étaient-ils pas leurs propres biens qu'il fallut sacrifier*, nous ne reculerons point, elle dit *ce n'est pas nos propres biens*.

constituent, sont, etc.; manger sans discrétion et boire avec intempérance, DÉTRUISENT la santé (1).

Être né grand, et vivre en chrétien, n'ont rien d'incompatible.
(MAGILLON.)

Instruire, persuader, émouvoir, sont la tâche de l'éloquence. (MAGILLON.)

Promettre et tenir sont deux. (Acad.)

Régime des verbes.

457. — Ce serait exprimer deux fois le même rapport que de dire :

*C'est à vous à qui je veux parler,
C'est pour vous pour qui je travaille,
C'est en cela en quoi j'espère,*

Il faut dire : *c'est à vous que je veux parler,
C'est pour vous que je travaille,
C'est en cela que j'espère.*

Ou encore : *c'est vous à qui je veux parler,
C'est vous pour qui je travaille,
C'est cela en quoi j'espère.* (Acad.)

Il faut préférer la première de ces façons de parler.

458. — *Remarque.* — L'adverbe, comme nous l'avons vu, page 81, renfermant en lui une préposition, on ne pourrait dire, *c'est là où je demeurais*; la phrase alors contiendrait le vice même que nous venons de signaler; car *là* signifiant *dans cet endroit-là*, et *où*, *dans lequel endroit*, il s'ensuivrait qu'on aurait dit, *c'est dans cet endroit-là, dans lequel endroit je demeurais*. Il faut *c'est là que je demeurais*.

Par la même raison, dites :

*C'est DE LÀ QUE je tire mes marchandises,
C'est DE LÀ QUE nous vient tel objet;*

Et non, *c'est de là d'où je tire, de là d'où nous vient...*

459. — Un nom ou un pronom peuvent être régis par

(1) Quand on nous dit, boire, manger et dormir, c'est leur seule occupation, non-seulement on fait un exemple qui n'a nullement trait à la règle, mais encore qui tourne contre elle, qui la détruit. C'est à'y trouver au singulier ou au pluriel, selon qu'on voudra mettre occupation l'un ou à l'autre de ces nombres; boire, manger et dormir, ce sont leurs seules occupations.

plusieurs
différent

Mais s
l'autre u
son régim

Le sou
astres et
des astre

460. —
positions

C'est
Il par

parce que
l'autre la
être imm

M
I

seraient d
la préposi
dresser, i

Il est
Il a pe

D

461. —
gime indi

Donnon
affaires. E
Scipion da

462. —
mieux pla

Ne ascri

463. —
verti par L
j'ai payé l

plusieurs verbes, si ces verbes ne veulent pas un régime différent : *je hais, je déteste, je méprise le menteur.*

Mais si, de deux verbes, l'un veut un régime direct et l'autre un régime indirect, il faut que chacun d'eux ait son régime.

Le souverain Créateur préside au mouvement des astres et LE règle, et non préside et règle le mouvement des astres.

460. — Cette règle s'applique aux adjectifs et aux prépositions. On dirait bien :

*C'est un bonheur d'être UTILE et CHER à sa patrie ;
Il parle tout à la fois POUR et CONTRE le projet ;*

parce que les adjectifs *utile* et *cher* demandent l'un et l'autre la préposition *à*, et que *pour* et *contre* veulent être immédiatement suivis de leur régime.

*Mais il est UTILE et CHERI de sa famille,
Il a parlé CONTRE et en FAVEUR du projet,*

seraient des phrases incorrectes, parce que *utile* demande la préposition *à*, et *cheri* la préposition *de*. Pour les redresser, il faudrait dire :

*Il est utile à sa famille et EN est CHERI,
Il a parlé CONTRE le projet et EN FAVEUR du projet.*

De la place du régime à l'égard du verbe.

461. — Lorsqu'un verbe a un régime direct et un régime indirect, le plus court se place le premier :

Donnons à l'étude les loisirs que nous laissent les affaires. En portant la guerre sous les murs de Carthage, Scipion délivra sa patrie d'une ruine probable.

462. — Si les régimes sont d'égale longueur, il vaut mieux placer le régime direct le premier :

Ne sacrifiez pas un présent certain à un avenir douteux.

463. — Cet ordre, cependant, est quelquefois interverti par la nécessité d'être clair. Au lieu donc de dire, *J'ai payé la vaisselle plate qu'on m'a faite avec l'argent*

que j'ai reçu à valoir sur ma maison, dites, en commençant la phrase par sa partie la plus longue, j'ai payé, avec l'argent que j'ai reçu à valoir sur ma maison, la vaisselle plate qu'on m'a faite.

464. — Quant à la place des mots en général, il faut, pour éviter les équivoques, prendre pour principe de placer les mots régis près des mots régissants.

Ainsi, pour redresser ces phrases de Wailly, *croyez-vous pouvoir ramener ces esprits égarés par la douceur? les maîtres qui grondent ceux qui les servent avec emportement sont les plus mal servis*, il faut, dans la première, placer le nom régi *la douceur* près du régissant *ramener*, et par conséquent dire, *croyez-vous ramener par la douceur ces esprits égarés?* et, dans la seconde, rapprocher la locution adverbiale *avec emportement* du verbe *grondent*, dont elle détermine la signification : les maîtres qui *grondent avec emportement* sont les plus mal servis.

465. — En général, il est mieux, lorsqu'un adjectif ou un verbe a plusieurs régimes unis par une des conjonctions *et, ni, ou*, d'exprimer ces régimes par des mots de même espèce; ou, si ce sont des verbes, de les mettre au même temps. Au lieu donc de dire,

Il aime l'étude et à jouer; il est nécessaire de FAIRE ce voyage et que vous PARTIEZ promptement, dites, *il aime L'ÉTUDE et le JEU aussi, ou il aime à JOUER et à ÉTUDIER; il est nécessaire que vous FASSIEZ ce voyage, et que vous PARTIEZ promptement.*

466. — Mais on ne peut en faire un principe absolu, c'est le goût seul qui doit en décider. Nous pensons donc avec une foule de bons auteurs, avec Wailly et l'abbé d'Olivet, qu'on ne peut blâmer ces phrases :

Il emploie ses revenus AUX BESOINS de sa maison et À VÊTIR les pauvres de son quartier; il faut pour la moitié de votre cavalerie UN NOMBRE suffisant d'autres navires, et QUE TOUT soit à portée de s'opposer aux irruptions soudaines, etc.

Pour moi qu'en santé même un autre monde étonne,
Qui croit l'âme immortelle et que c'est Dieu qui tonne.

BONNEV.

467.

N

468.

de ou pa
ment, et
prit, ou

Il

Ce

Ce

Ce

469.

mais à to
rect le, l

Je LUI
LEUR ai

votre com

Lui et

faut dire

la phrase

vu faire

choses, pa

choses for

En n'er

donnerait

quelqu'un

des offres

offrir, not

tion a fait

Il faut do

Je L'ai

elle qu'on

Il y a des ca

d'éviter l'emp

cet exemple d

a laissé pren

470. —

j'ai couru;

blessé, il es

467. — Le verbe *passif* s'emploie ou sans régime.

Nous avons été trompés ;

468. — Ou avec des régimes, à l'aide des prépositions *de* ou *par*. On met *de* lorsque le verbe exprime un sentiment, et *par* s'il exprime une action du corps ou de l'esprit, ou une action faite par les choses ;

Il est haï de ses voisins.

Ce travail a été conçu par une bonne tête.

Cette jeune personne a été dotée par son oncle.

Ce pont a été emporté par les eaux.

469. — *Remarque.* — L'usage a quelquefois substitué, mais à tort, le régime indirect, *lui*, *leur*, au régime direct *le*, *la*, *les*, dans des phrases du genre de celles-ci :
Je lui ai vu faire des tours qui me le font mépriser ; je leur ai entendu dire des choses fort inconvenantes sur votre compte.

Lui et *leur* de ces exemples sont des irrégularités. Il faut dire : *je l'ai vu faire des tours*, parce que le sens de la phrase est que j'ai vu *lui* faisant des tours, et non j'ai vu faire à lui des tours ; *je les ai entendus dire des choses*, parce que le sens est j'ai entendu eux disant des choses fort inconvenantes.

En n'employant pour tous les cas que *lui*, *leur*, on donnerait fréquemment à la phrase un sens double. Que quelqu'un, par exemple, nous dise, *je lui ai vu faire des offres avantageuses ; les fleurs que nous leur avons vu offrir*, nous ne saurons si la personne dont il est question a fait les offres, ou si c'est à elle qu'on les a faites, etc. Il faut donc dire, si c'est la personne qui fait des offres,

Je l'ai vue faire des offres avantageuses ; et si c'est à elle qu'on en fait, *je lui ai vu faire des offres*, etc.

Il y a des cas, il est vrai, où il n'est pas possible de suivre cette règle ni d'éviter l'emploi de *lui*, *leur*, quand la logique exigeait *le*, *la*, *les* ; tel est cet exemple de l'Académie : *il a été dit le maître de ces objets, et on les lui a laissés prendre.*

De l'emploi des auxiliaires.

470. — Le verbe *avoir* marque l'action : *j'ai frappé, j'ai couru* ; le verbe *être*, l'état, la situation : *je suis blessé, il est mort*. Il s'ensuit donc,

1° Que les verbes **ACTIFS**, exprimant tous une action ou un sentiment, se conjuguent tous avec **AVOIR** : *j'ai lu, j'ai estimé*;

2° Que les verbes **PASSIFS**, exprimant tous un état, une situation, se conjuguent tous avec **ÊTRE** : *je suis étonné, elle est chérie*.

471. — Cependant, quoiqu'il y ait action, une raison d'euphonie a fait préférer *être* à *avoir* pour tous les verbes qui se conjuguent avec deux pronoms de la même personne. On dit donc, *je me suis habillé, il s'en est allé, nous nous sommes promenés*, pour éviter ce qu'il y aurait de dur dans *je m'AI habillé, il s'en A allé, nous nous AVONS promenés*. Jusqu'ici, il n'y a aucune exception.

472. — Mais le principe est loin d'être aussi général à l'égard des verbes *neutres*, que nous diviserons en quatre catégories : 1° en verbes neutres marquant l'action, et néanmoins se conjuguant avec *être*; 2° en verbes neutres marquant tour à tour l'action et l'état, et prenant alors tantôt *avoir*, tantôt *être*; 3° en verbes neutres prenant indifféremment *avoir* ou *être*; 4° et en verbes neutres dont la signification varie selon l'auxiliaire qui les accompagne.

1° *Des verbes neutres marquant l'action et se conjuguant néanmoins avec ÊTRE.*

473. — La plupart des verbes neutres marquant l'action prennent l'auxiliaire **AVOIR** : *j'ai marché, tu as couru, il a voyagé, nous avons ri*, etc.

474. — Il faut en excepter *aller, arriver, céder, éclorre, entrer, mourir, naître, venir*, et ses composés *intervenir, parvenir, revenir*, qui prennent l'auxiliaire **ÊTRE**, par la raison que, dans les temps composés, au lieu de marquer la transition d'un état à un autre, ces verbes expriment tout simplement une action accomplie, un fait consommé : *il EST ALLÉ à Rome, elle EST ARRIVÉE d'hier; il EST CÉDÉ à quatre-vingt ans; les petits sont ÉCLOS; il EST MORT d'apoplexie*.

475. — Quant aux verbes *couvrir, enlever, venir, subvenir*, autres composés de *venir*, voyez nos nos. 163, 164

Des v
et pre

476. —
litérons c
ant suivr
des sentim

477. —
choir, e
partir,

478. —
d'exprim
il faut l'
plement
principe
suivants

479. —
cessé, c.-à
cessée, c.-
480. —
porté d'un
niveau est

Il en est
481. —
passé d'un
dans une s

482. —
d'un lieu p
c.-à-d. il es

483. —
autre; si z

484. —
état pire;
situation. (

485. —
bras. — E
baïl A EXP
les detais s

486. —
s'écouloit à
trouve au t

487. —
lorsqu'il se
à coup.

487 bis. —
primer le t
lui A PASSÉ

Des verbes neutres marquant tour à tour l'action et l'état, et prenant conséquemment tantôt AVOIR et tantôt ÊTRE.

476. — Parmi les verbes neutres ayant cette double fonction, nous citerons ceux qui pourraient être la cause de quelque doute, en les faisant suivre d'exemples tirés de l'Académie, et en signalant encore les dissentiments qui règnent entre elle et quelques grammairiens.

477. — Ces verbes sont *cesser, croître, décroître, déchoir, dégénérer, descendre, échoir, empirer, expirer, partir, passer, sortir, tomber, vieillir.*

478. — Selon qu'on l'a déjà dit, plus haut, s'agit-il d'exprimer une action, la transition d'un état à un autre, il faut l'auxiliaire *avoir*; est-il question d'exprimer simplement l'état, la situation, il faut l'auxiliaire *être*; ce principe s'applique plus particulièrement aux verbes suivants :

479. — CESSER. *La goutte a cessé de le tourmenter; sa fièvre a cessé, c.-à-d. a passé d'un état d'activité à un état de repos; sa fièvre est cessée, c.-à-d. n'existe plus. (ACAD.)*

480. — CROÎTRE. *La rivière a cru d'un mètre c.-à-d. son niveau s'est porté d'un point à un point plus élevé; la rivière est crue, c.-à-d. son niveau est plus élevé. (ACAD.)*

Il en est de même de *décroître.*

481. — DÉCHOIR. *Depuis lors, il a déchu de jour en jour, c.-à-d. il a passé d'un état à un état inférieur; il est bien déchu, c.-à-d. il se trouve dans une situation inférieure à celle du passé.*

482. — DESCENDRE. *Il a descendu promptement, c.-à-d. il s'est porté d'un lieu plus haut dans un lieu plus bas; il n'est plus ici, il est descendu, c.-à-d. il est en bas. (ACAD.)*

483. — DISPARAITRE. *Il a disparu, c.-à-d. il a passé d'un lieu à un autre; il est disparu, c.-à-d. il est absent. (ACAD.)*

484. — EMPIRER. *Sa maladie a empiré, c.-à-d. a passé d'un état à un état pire; sa maladie est empirée, c.-à-d. elle se trouve dans une mauvaise situation. (ACAD.)*

485. — EXPIRER signifiant *mourir*, prend *avoir*; *il a expiré dans mes bras. — Expirer, appliqué au temps, à une date, prend avoir ou être; son bail a expiré hier, c.-à-d. a franchi les limites qui le séparaient de sa fin; les délais sont expirés, c.-à-d. arrivés à leur fin. (ACAD.)*

486. — ÉCHOIR. *Mon billet a échu hier, c.-à-d. a passé d'un temps qui s'écouloit à une époque préfixe; mon billet est échu d'hier, c.-à-d. se trouve au terme fixé de son échéance.*

487. — PARTIR se conjugue toujours avec *être*; *il est parti. Excepté lorsqu'il se dit d'une arme à feu dont le coup part; son fusil a parti tout à coup.*

487 bis. — PASSER, comme ceux qui précèdent, prend *avoir* pour exprimer le transport d'un lieu à un autre; *il a passé par Lyon; le boulet lui a passé près de la tête; on a passé de l'italien dans le français.*

l'action de
lu, j'ai
n état, une
uis étouffé,

une raison
s les verbes
même per-
en EST allé,
u'il y aurait
nous AVONS
n.

ussi général
viserons en
quant l'ac-
2 en verbes
état, et pre-
rbes neutres
et en verbes
uxiliaire qui

e conjuguant

arquant l'ac-
tu as couru,

ver, décider,
es composés
l'auxiliaire
au lieu
es verbes
mplice, un
SUIS, ARRIVÉ
ins; les petits

venir, sub-
163, 164

Ne l'attendez pas, il EST PASSÉ, c.-à-d. il est plus loin; il EST PASSÉ en Amérique, c.-à-d. il est en Amérique.

PASSER, dans le sens de mourir, prend avoir pour marquer la transition de la vie à la mort: *il A PASSÉ comme une chandelle; et être pour marquer l'état: il EST PASSÉ, c.-à-d. il est mort.*

PASSER signifiant finir, cesser, prend indifféremment avoir ou être: *les paniers des femmes ONT depuis longtemps PASSÉ de mode, ou SONT PASSÉS de mode; la fantaisie m'en EST PASSÉE la faim lui A PASSÉ: (ACAD.)*

PASSER, en termes de palais, ne prend que l'auxiliaire avoir: *cette affaire A PASSÉ contre l'avis du rapporteur, c.-à-d. a été jugée; la loi A PASSÉ, c.-à-d. a été portée, a été rendue. (ACAD.)*

488. — SORTIR peut prendre avoir, lorsqu'il y a eu sortie et retour: *il A SORTI plusieurs fois avant déjeuné.* Mais, dans ce cas même, il est plus conforme à l'usage de se servir du verbe être: *il EST SORTI deux fois avant déjeuné.*

Sortir est quelquefois actif, et peut avoir un régime direct: *il est temps de SORTIR les oranges des serres; SORTEZ ce cheval de l'écurie; on l'a SORTI d'une affaire fâcheuse. (ACAD.)*

489. — TOMBER se conjugue presque toujours avec être: *il a voulu courir, et il EST TOMBÉ; le tonnerre EST TOMBÉ; toutes les dents lui SONT TOMBÉES.*

Mais lorsque avec tomber on détermine la durée de la chute, ce verbe prend avoir: *la raison en est qu'on peint une action en train, et non une action consommée: les poètes disent que Vulcain A TOMBÉ du ciel pendant un jour entier. (ACAD.)*

Or, on peut dire: *ce ballon, après s'être élevé à perte de vue, A TOMBÉ pendant dix minutes sans toucher à terre, et s'est ensuite porté à une hauteur ordinaire; la pluie A TOMBÉ pendant deux jours.*

490. — VIEILLIR. *Il A VIEILLI dans le service; cet homme A VIEILLI, c.-à-d. a passé d'un âge, d'un air plus jeune, à un âge, à un air plus vieux; je le trouve bien VIEILLI, il EST bien VIEILLI, c.-à-d. il est, il est l'air plus vieux. (ACAD.)*

3° Des verbes neutres prenant indifféremment AVOIR ou ÊTRE.

491. — L'Académie conjugue indifféremment avec avoir ou avec être les verbes *accourir, apparaître et résulter.*

ACCOURIR. *Je suis ACCOURU au bruit: je suis ACCOURU pour la fête; ses amis ONT ACCOURU pour le féliciter.*

492. — APPARAÎTRE se conjugue comme *paraître*, mais avec cette différence, dit l'Académie, que *apparaître* prend indifféremment les deux auxiliaires: *elle croyait qu'un spectre lui ÉTAIT APPARU, ou lui AVAIT APPARU; cet homme m'EST APPARU au moment où je le croyais très-loin. (ACAD.)*

493. — RÉSULTER. *Qu'a-t-il RÉSULTÉ de là? ou qu'en EST-IL RÉSULTÉ!*

4° Des verbes neutres dont la signification varie selon l'auxiliaire qui les accompagne.

494. — Il est des verbes neutres qui changent de signification en changeant d'auxiliaire; tels sont *convenir, demeurer, échapper, rester.*

493. — avec être; trouver en CONVENI cette mais CONVENU, j

496. — biter, tara MEURÉ à P DENEURÉ l

497. — S une signif

497. — S une signif

497. — S une signif

497. — S une signif

497. — S une signif

497. — S une signif

497. — S une signif

497. — S une signif

497. — S une signif

497. — S une signif

497. — S une signif

497. — S une signif

497. — S une signif

497. — S une signif

497. — S une signif

497. — S une signif

493. — **CONVENIR**, dans le sens de demeurer d'accord, se conjugue avec être; il EST CONVENU lui-même de sa méprise; ils SONT CONVENS de se trouver en tel lieu.

CONVENIR, dans le sens de plaire, agréer, être convenable, prend avoir: cette maison m'A CONVENU, et je l'ai achetée; ce domestique ne m'AVAIT pas CONVENU, je ne l'ai point arrêté; cette place lui AURAIT bien CONVENU. (Acad.)

496. — **DEMEURER** ne prend l'auxiliaire avoir que pour signifier habiter, tarder, employer du temps: il A DEMEURÉ dans cette rue; j'AI DEMEURÉ à Paris, à Lyon; il A DEMEURÉ longtemps à ce travail; sa plaie A DEMEURÉ trois mois à se fermer.

DEMEURER, dans tous les autres cas, se conjugue avec être: nous SOMMES DEMEURÉS là deux heures sur nos jambes; deux mille hommes SONT DEMEURÉS sur le carreau; les choses en SONT DEMEURÉES là. (Acad.)

497. — **S'ÉCHAPPER DE**, c'est s'évader, s'esquiver; dans ce sens, il a une signification active: il s'EST ÉCHAPPÉ des mains des ennemis, il s'EST ÉCHAPPÉ du feu, du naufrage, de la prison, etc.: et, au figuré, des pleurs s'ÉCHAPPÈRENT de mes yeux; des sanglots s'ÉCHAPPAIENT de ma poitrine. (Ac.)

Partout ailleurs, il faut dire échapper à: ÉCHAPPER A la fureur, à la poursuite des ennemis; ÉCHAPPER à la tempête, au danger.

Ne dites donc jamais, comme si ce verbe était actif, j'AI ÉCHAPPÉ une belle occasion, une belle affaire; j'AI ÉCHAPPÉ ce vase, et il s'est brisé; mais une belle occasion, une belle affaire m'A ÉCHAPPÉ, ce vase m'A ÉCHAPPÉ.

Quant à l'auxiliaire de ce verbe, souvent l'Académie lui donne indifféremment avoir ou être; cela m'AVAIT ou m'ÉTAIT ÉCHAPPÉ de la mémoire; sa copie lui A ÉCHAPPÉ ou lui EST ÉCHAPPÉE des mains; un cri lui EST ÉCHAPPÉ, lui A ÉCHAPPÉ.

Mais elle fait une nécessité de le conjuguer seulement avec être, lorsqu'il s'applique à une chose dite ou faite par imprudence, par indiscretion, par négligence: à peine cette parole me FUT-ELLE ÉCHAPPÉE, que je sentis mon imprudence: son secret lui EST ÉCHAPPÉ; quelques fautes vous SONT ÉCHAPPÉES par-ci par-là.

498. — **RESTER**. Il EST RESTÉ le seul de son parti; on l'attendait à Paris, mais il EST RESTÉ à Lyon, c.-à-d. il est, il se trouve à Lyon.

RESTER, dans le sens de demeurer, séjourner, passer quelque temps dans un lieu, ne se conjugue qu'avec avoir: il A RESTÉ deux mois; il A RESTÉ deux jours à Lyon. (Acad.)

499. — Quant aux verbes neutres comparaitre, paraître, périr, subvenir et contrevenir, l'Académie ne les conjugue qu'avec avoir:

500. — **COMPARAITRE**: il A COMPARU.

501. — **PARAITRE**: Les ennemis ONT PARU sur la frontière: la troisième horaison A PARU, et non EST PARUE comme le dit abusivement la librairie.

502. — **PÉRIR**: Tous ceux qui étaient sur ce navire ONT PÉRÉ.

503. — **SUBVENIR**: On A SUBVENU à ses besoins.

De l'emploi des temps de l'indicatif et du conditionnel.

504. — Le présent se met à la place du passé, lorsqu'on veut rendre l'expression plus vive.

Quoiqu'il attaque à l'improviste, il ne se DÉCONCERTE point, ACCÈPTE le combat, et CULBUTE son ennemi.

Mais alors il faut que tous les verbes qui expriment l'action qu'on a en vue de peindre soient au même temps;

il serait donc irrégulier de dire : il ne se *déconcerta* point, *accepte* le combat, et *cULBUTA* son ennemi.

L'*imparfait* ne pouvant dans aucun cas qu'exprimer un fait terminé au moment où l'on parle, il est donc irrégulier de dire, pour une vérité qui est de tous les temps :

Je vous ai prouvé que Dieu ÉTAIT bon ;

Je vous ai démontré que la terre ÉTAIT ronde ;

Car ce serait faire entendre que Dieu a été bon, et qu'il a cessé de l'être ; que la terre a été ronde, et qu'elle ne l'est plus. Dans ce cas, il faut employer le présent de l'indicatif, et dire :

Je vous ai prouvé que Dieu EST bon ;

Je vous ai démontré que la terre EST ronde.

On dira donc encore, parce qu'il est question de faits qui existent au moment où l'on parle :

J'ai appris que votre frère EST préfet ;

On m'a dit que vous ÉTES ici pour un mois ;

Et non que votre frère *était* préfet, et non que vous *étiez* ici pour un mois. Mais, il faut le dire, l'imparfait est plus conforme à l'usage que le présent.

Le *passé défini* et le *passé indéfini* expriment l'un et l'autre des faits accomplis, une époque écoulée, mais avec cette différence que

Le *passé défini* exige que le jour où l'on parle ne fasse point partie du temps dans lequel on circonscrit l'action :

Il vint ici l'an dernier ; je le vis hier au soir.

Dans ces exemples, le jour où l'on parle ne fait point partie du temps exprimé par *l'an dernier* et *hier*.

Quant au *passé indéfini*, il s'emploie pour un temps entièrement passé ou non. *Je l'ai vu hier, je l'ai vu aujourd'hui.*

Le *plus-que-parfait*, comme l'imparfait, donne souvent lieu à un emploi abusif.

Le *plus-que-parfait* n'entre régulièrement dans une phrase que quand, 1^o il s'y trouve une autre action relative ; 2^o et que l'action exprimée par le plus-que-parfait était consommée au moment de l'action relative, comme dans

"AVAIS FINI quand il entra ; ce soldat, QUI AVAIT brave-

ment c
que-par
actions
relative

Il y a
y ait cor
imagine
REJETTE
vous rou
GNERAIE

Et s'il
pli au m
nous a
j'ai app
nerait, c
tude ne
ne vous
tre ne v
que la r
le futur.

504 b
près les v
le doute
des term
douter, i
est encor
quent le s
mandem
tement, a
verbes er
verbes a
conjoncti

505. —
du subjon
subjoncti
un temps
quent l'un

Mais qu

ment COMBATTU, tomba frappé d'une balle, où les plus-que-parfaits j'avais fini, avait combattu, expriment des actions consommées, achevées, au moment des actions relatives entra, tomba.

Il y a souvent lieu d'employer le conditionnel sans qu'il y ait condition : il pensait qu'on lui FERAIT grâce ; il s'était imaginé qu'on le CROIRAIT sur parole ; on supposait qu'il REJETTERAIT cette condition, cependant il y a souscrit ; vous nous aviez fait espérer que vos filles vous ACCOMPAGNERAIENT, etc.

Et s'il s'agit d'un fait certain, mais non encore accompli au moment où l'on parle, il faut employer le futur : il nous a donné l'assurance qu'il AMÈNERA ses filles bientôt, j'ai appris que vous VOYAGEREZ cet été, et non qu'il amènerait, que vous voyageriez. Mais pour peu que la certitude ne soit point absolue, employez le conditionnel : je ne vous ai point répondu, parce que j'ai pensé que ma lettre ne vous arriverait pas. Ici encore l'usage est plus fort que la règle : on emploie plus souvent le conditionnel que le futur.

De l'emploi des temps du subjonctif.

504 bis. — On ne se sert des temps du subjonctif qu'après les verbes qui marquent le doute, l'incertitude ; mais le doute et l'incertitude ne s'expriment pas toujours par des termes aussi clairs et aussi frappants que ces mots, douter, ignorer, ne pas savoir, ne pas penser, etc. Le doute est encore implicitement exprimé par les verbes qui marquent le souhait, le désir, la crainte, la volonté, le commandement, la nécessité, l'utilité, la permission, le consentement, après la plupart des verbes impersonnels et des verbes employés sous la forme interrogative, après les verbes accompagnés d'une négation, et après certaines conjonctions.

505. — Avant d'établir les règles relatives aux temps du subjonctif, rappelons que le présent et l'imparfait du subjonctif marquent l'un et l'autre un temps présent ou un temps à venir, que le passé et le plus-que-parfait marquent l'un et l'autre un temps écoulé.

Mais quoique le présent et l'imparfait du subjonctif ex-

priment un temps présent ou un temps à venir, que le *passé*, et le *plus-que-parfait* marquent un temps écoulé, on ne peut indifféremment employer l'un de ces temps pour l'autre; il existe à ce sujet les cinq règles suivantes :

506. — Avant de les poser, disons toutefois qu'il est indispensable, pour en faire l'application, de remarquer, 1° à quel temps est le premier verbe, sous la dépendance duquel se trouve toujours celui qu'on se propose de mettre au subjonctif; 2° de s'assurer si celui-ci exprime une action présente, ou une action à venir, ou une action passée. En effet, après le *présent de l'indicatif* et le *futur*, le second verbe s'emploie tantôt au *présent*, tantôt à l'*imparfait*, tantôt au *passé*, tantôt au *plus-que-parfait* du subjonctif, selon le temps exprimé par ce second verbe.

507. — 1^{re} RÈGLE. — Quand le premier verbe est au *présent de l'indicatif* ou au *futur*, il faut mettre le second au *présent* du subjonctif, si toutefois ce second verbe marque un temps présent ou un temps à venir.

Je doute qu'il soit en France.

Je ne croirai pas qu'il vienne ce soir.

508. — 2^e RÈGLE. — Quand le premier verbe est au *présent de l'indicatif* ou au *futur*, il faut mettre le second à l'*imparfait* du subjonctif dans deux cas. Dans le premier cas, il faut ces deux circonstances réunies : 1° que le second verbe marque un temps présent ou un temps à venir; 2° qu'il y ait dans la phrase une expression conditionnelle, suivie d'un *imparfait* ou d'un *plus-que-parfait*.

Je doute qu'il restât à Paris, si des affaires ne l'y retenaient.

Je ne croirai pas que vous fussiez dans cet état, si vous aviez suivi les conseils de votre docteur.

Dans le second cas, c'est-à-dire après le *présent de l'indicatif* ou le *futur*, on met le second verbe à l'*imparfait* du subjonctif, quand ce second verbe, quoique indiquant un temps passé, présente l'action dans le moment même où elle avait lieu.

Je ne crois pas qu'alors il eût raison sur ce point.

Je n'assurerai pas que ce prince vécût à l'époque que vous citez.

509. —
présent de
au passé
un temps
constance

Je doute

Je ne p

Croyez

510. —

présent de

plus-que-p

un temps

pression o

Je ne p

vous ne le

Je doute

avocat n'a

Remarque.
tionnelle; cet
suivie d'un n
sans votre pr
Je ne crois
tout une exp
protégés.

Mais ces n
exprimer tou
temps passés
temps doit êt

Exemple :
valent au pré

Je doute qu

si vous ne les

Je doute qu

que-parfait si

511. —

plus-que-p

cond verbe

subjonctif

présent de

fait

Il

On

Nous ign

509. — 3^e RÈGLE. — Quand le premier verbe est au présent de l'indicatif ou au futur, il faut mettre le second au passé du subjonctif, lorsque ce second verbe marque un temps passé absolu, c'est-à-dire sans aucune autre circonstance de temps, sans aucune condition.

Je doute qu'ils AIENT RÉUSSI.

Je ne présume pas qu'ils l'AIENT TROUVÉ.

Croyez-vous qu'ils AIENT REÇU ma lettre?

510. — 4^e RÈGLE. — Quand le premier verbe est au présent de l'indicatif ou au futur, le second ne se met au plus-que-parfait que lorsque 1^o ce second verbe marque un temps passé, 2^o et qu'il y a dans la phrase une expression conditionnelle.

Je ne pense point qu'ils EUSSENT OBTENU cette faveur, si vous ne les eussiez protégés.

Je doute que vous EUSSIEZ GAGNÉ votre procès, si votre avocat n'avait pas fait valoir ce moyen.

Remarque. Il est bon de dire que si n'est pas l'unique expression conditionnelle; cette expression est quelquefois rendue par la préposition *sans*, suivie d'un nom ou d'un pronom, comme *sans vous, sans lui, sans cela, sans votre protection*, etc.

Je ne crois pas qu'ils EUSSENT RÉUSSI sans vous. Ces mots *sans vous* sont une expression conditionnelle qui équivaut ici à *si vous ne les eussiez protégés*.

Mais ces mots *sans vous, sans eux, sans cela*, etc., étant appelés à exprimer tour à tour des temps présents, ou des temps à venir, ou des temps passés, c'est par le verbe au subjonctif que cette circonstance de temps doit être rendue.

Exemple: Je doute qu'il RÉUSSISSE sans vous; ces mots sans vous équivalent au présent de l'indicatif si vous ne les protégés.

Je doute qu'il RÉUSSIR sans vous. Ici, sans vous est mis pour l'imparfait si vous ne les protégiez.

Je doute qu'il EÛT RÉUSSI sans vous. Ici, sans vous est mis pour le plus-que-parfait si vous ne l'eussiez protégé.

511. — 5^e RÈGLE. — Après l'imparfait, les passés, le plus-que-parfait de l'indicatif et les conditionnels, le second verbe se met à l'imparfait ou au plus-que-parfait du subjonctif. On le met à l'imparfait, s'il marque un temps présent ou un temps à venir; on le met au plus-que-parfait, s'il marque un temps passé.

Il ne doutait pas que vous DEMEURASSIEZ ici.

On s'imagina qu'il PAYÂT d'avance.

Nous ignorions qu'il EÛT ÊTE BLESSÉ.

On n'avait d'abord pas cru que nous EUSSIONS si complètement RÉUSSI.

512. — Il y a des conjonctions qui veulent toujours les temps du subjonctif, et d'autres qui veulent tantôt le subjonctif, tantôt l'indicatif.

Voici les conjonctions qui veulent le subjonctif :

Afin que, à moins que, avant que, au cas que, en cas que, bien que, encore que, de crainte que, de peur que, jusqu'à ce que, posé que, supposé que, pour que, pourvu que, quelque.... que, quoique, sans que, soit que.

Il ne travaille jamais à moins qu'on ne l'y CONTRAIGNE (1^{re} règle).

Encore que vous m'AYEZ COMPTÉ le capital, je réclame les intérêts. (3^e règle).

Bien qu'il AIT ÉPROUVÉ des pertes, il satisfait à tous ses engagements (3^e règle).

Ils lui conseillèrent de partir, afin que sa présence CONTRIBUÂT à rétablir l'ordre (5^e règle).

Nous vous donnâmes ces informations, pour que vous vous MISSIEZ en mesure (3^e règle).

Telle était son instruction, qu'il parlait de tout, quelle que FÛT la matière de la conversation, et quelque difficulté que PRÉSENTÂT cette matière (3^e règle).

513. — Ne confondez pas *tout... que* avec *quel... que* : *tout... que* veut toujours les temps de l'indicatif, et *quel... que* toujours les temps du subjonctif.

Tout avant que vous ÉTES, il vous reste encore bien des choses à apprendre.

Il ne persuada personne, tout éloquent qu'il ÉTAIT, et non tout éloquent qu'il vut.

De la conjonction QUE, par rapport au subjonctif.

514. — *Que* veut le subjonctif, lorsqu'on l'emploie pour *si, à moins que, avant que, afin que, quoique, sans que.*

Si vous veniez nous voir, et que vous voulussiez passer quelque temps avec nous, nous vous ferions connaître les curiosités de ce pays, c'est-à-dire si vous veniez et si vous vouliez (3^e règle).

Il ne peut pas qu'on ne l'y contraigne, c'est-à-dire à moins qu'on ne l'y contraigne (1^{re} règle).

*Il ne
avant qu*

515. —
sous-ent

VIENN

DUSSI

*soyez ass
dussiez.*

Il vou

VEUIL

516. —

tif et tan

façon qu

subjonct

quelque

veulent l

certitude

Prenez

soupçon

parce qu

ront du s

Ces q

leurs int

parce qu

Ce jeu

y soit tou

On ne

sons, si c

Condui

Il s'est

Em

517. —

quel, laqu

deux cas :

1^o Quar

peu, ou d

Il ne partira pas qu'il n'en ait reçu l'ordre, c'est-à-dire avant qu'il en ait reçu l'ordre (3^e règle).

515. — Il est certaines phrases où les conjonctions sont sous-entendues, comme dans

VIENNE qui voudra, je ne me dérange plus.

DUSSEZ-VOUS ne passer avec nous que quelques instants, soyez assez bon pour venir, c'est-à-dire bien que vous ne dussiez.

Il vous restera fidèle, DÛT-IL lui en coûter la vie.

VEUILLE le ciel entendre mes vœux.

516. — Les conjonctions qui veulent tantôt le subjonctif et tantôt l'indicatif sont *sinon que, si ce n'est que, de façon que, de sorte que, de manière que*; elles veulent le subjonctif, si elles accompagnent un verbe qui marque quelque doute, quelque incertitude, quelque ordre; elles veulent l'indicatif, si ce verbe marque l'affirmation, la certitude.

Prenez-vous-y DE SORTE QUE ces gens n'aient aucun soupçon de votre démarche. Il faut le subjonctif aient, parce que l'on n'affirme pas que ces gens ont ni qu'ils auront du soupçon (1^{re} règle).

Ces gens s'y prirent DE TELLE SORTE QUE l'on pénétra leurs intentions. Pénétra est à un temps de l'indicatif, parce qu'il y a affirmation.

Ce jeune homme obtiendra cet emploi, SI CE N'EST QU'IL y soit tout à fait étranger (1^{re} règle).

On ne lui fait aucun reproche à l'égard de ses combinaisons, SI CE N'EST QU'IL ne sait pas en tirer parti.

Conduisez-vous DE FAÇON QUE vous obteniez son estime.

Il s'est conduit DE FAÇON QU'IL a obtenu son estime.

Emploi des temps du subjonctif par rapport aux pronoms relatifs.

517. — Après les pronoms relatifs *qui, que, dont, le quel, laquelle, où*, on se sert des temps du subjonctif en deux cas :

1^o Quand ces pronoms sont précédés de *le seul*, ou de *peu*, ou d'un *superlatif relatif*. On sait que le superlatif

relatif n'est rien autre chose qu'un adjectif précédé des mots *le plus, le moins*. (Voir page 25.)

C'est LA SEULE personne QUE je voie (1^{re} règle).

Il y avait PEU de gens QUI le connussent (5^e règle).

C'est le livre LE PLUS INTÉRESSANT que j'ai vu (3^e règle)(1).

2^o Après les pronoms relatifs, on se sert des temps du subjonctif, quand le verbe qui les suit marque quelque incertitude :

Je cherche quelqu'un QUI PUISSE me servir.

Je vous enverrai un homme qui SACHE s'expliquer.

Il demandait une personne qui VOULÛT l'obliger.

Dans ces phrases, on ne s'exprime ainsi par les temps du subjonctif que parce que la personne dont il est question n'étant pas connue, on ne peut affirmer d'elle qu'elle peut servir, qu'elle sait s'expliquer. Si, au contraire, elle était connue, il faudrait dire :

Je cherche quelqu'un qui PEUT me servir ;

Je vous enverrai un homme qui SAIT s'expliquer.

Exceptions aux règles que l'on vient de donner sur les temps du subjonctif.

518. — 1^{re} exception. — Après les verbes qui marquent l'interrogation, il faut, avons-nous dit, employer le subjonctif. Mais on doit en excepter le cas où l'interrogation n'est qu'un tour oratoire, ce qui arrive toujours lorsque celui qui parle, au lieu de chercher à savoir une chose qu'il ignore, la donne pour certaine.

Croiriez-vous, auriez-vous jamais cru que cet homme VENAIT chez nous pour nous nuire? c'est-à-dire : *cet homme VENAIT chez nous pour nous nuire*: le croiriez-vous? l'auriez-vous jamais cru?

(1) Mais on ne saurait en faire un principe absolu, car l'Académie dit, avec l'indicatif au mot *fois* :

C'est la seule fois que je l'ai vu ou que je l'ai vu.

Au mot *plus*,

LE PLUS que je puis faire ou que je puisse; LE PLUS que vous pouvez prétendre ou que vous puissiez prétendre, etc.

Remarque. Il y a même des cas où, après les superlatifs relatifs, il faut toujours l'indicatif; c'est lorsqu'on détermine, lorsqu'on désigne telle personne ou telle chose : c'est au plus grand des grenadiers qui sont dans ce moment près de vous, que l'on attribue cet acte de bravoure.

Vous VOUS OUBLIEZ-VOUS? c'est-à-dire : VOUS OUBLIEZ-VOUS VOUS?

519. — Il faut, avo

Il FAUT

Il IMPORT

Il CONVIE

Il EST NÉ

Il SEMBLE

521. —

lesquels on

tels sont, il

s'ensuit, et

encore y jo

nel et ainsi

semble, il v

Il résulte

Il arriva

Il est cer

Il parait

Il me sem

522. — C

nés d'une

donne alors

la forme int

Il ne résu

(1) 520. — C

que conjo

le second

et réciproq

chez; c'est un

on n'avez poi

il n'est pas

Or, La Fontai

in n'as pas

Vous voulez blesser son amour-propre, dites-vous ; mais OUBLIEZ-VOUS donc que son ressentiment PEUT vous perdre ? c'est-à-dire : son ressentiment PEUT vous perdre, l'oubliez-vous ?

§49. — 2^e exception. — Après les verbes impersonnels, il faut, avons-nous dit, employer les temps du subjonctif

Il FAUT que vous PARTIEZ.

Il IMPORTAIT que vous ARRIVASSIEZ plus tôt.

Il CONVIENT qu'il nous le VISSIONS.

Il EST NÉCESSAIRE que vous FASSIEZ ce voyage (1).

Il SEMBLE qu'il SORTIR d'une boîte. (ACAD.)

§21. — Mais il est quelques verbes impersonnels après lesquels on ne doit mettre que les temps de l'indicatif ; tels sont, *il résulte, il arrive, il est certain, il paraît, il s'ensuit*, et tous ceux qui marquent la certitude. Il faut encore y joindre le verbe *sembler*, lorsqu'il est impersonnel et ainsi accompagné d'un pronom personnel : *Il ME semble, il vous semblait, etc.*

Il résulte de ces explications que vous AVEZ tort.

Il arriva que nos prévisions se TROUVÈRENT justes.

Il est certain que l'ennemi A ÉTÉ battu.

Il paraît que nous nous SOMMES trompés.

Il me semblait que vous ÉTIEZ assis.

§22. — Cependant si ces mêmes verbes sont accompagnés d'une négation ou de la conjonction *si*, qui leur donne alors un sens douteux, ou s'ils sont employés sous la forme interrogative, ils demandent le subjonctif.

Il ne résulte pas de là que J'AIE tort.

(1) §20. — Ce, avant le verbe être suivi d'un adjectif ou d'un nom et d'un que conjonctif, est employé pour le pronom impersonnel *il*, dans ce cas, le second verbe doit être à l'un des temps du subjonctif. Exemple : *Je récomense pour lui que son protecteur soit absent, c'est-à-dire il est absent ; c'est un bien que telle chose soit arrivée ; c'est dommage que vous n'ayez point appris cela plus tôt ; c'est un miracle, c'est merveille s'il n'a pas été tué dans cette bataille. (Acad.)*

Or, La Fontaine n'est pas correct lorsqu'il dit : *C'est dommage, Garo, que tu n'as pas entré. Il devait dire que tu ne sois pas entré.*

*Il n'arrive pas toujours qu'ils soient contents.
 Était-il certain que l'ennemi eût été battu?
 S'il vous semble que cela soit. (ACAD.)
 Vous semble-t-il que ce parti soit préférable (1).*

523. — 3^e exception. — Les conditionnels des deux verbes *pouvoir, savoir*, sont quelquefois employés pour le présent de l'indicatif; c'est lorsqu'on peut les rendre l'un

(1) 1^{re} REMARQUE. — En prescrivant d'employer les temps du subjonctif après les verbes qui marquent le *désir*, le *souhait*, la *crainte*, le *commandement*, la *volonté*, la *permission*, après les verbes impersonnels, *il faut, il importe, il est utile, il est urgent que, il est bon que, etc., etc.*, la Grammaire ne donne en cela qu'un moyen mécanique, toujours peu sûr, et nullement le *motif*, la *raison*, et c'est ce *motif* que nous voulons expliquer encore.

Quand, par exemple, on dit :

*Je souhaite, je désire,
 je veux, j'exige,
 je permets, je consens,
 croyez-vous, pensez-vous,
 il faut, il importe,
 il est bon, il est utile,*

qu'il fasse ce voyage.

pourquoi le mode du subjonctif après ces verbes? Uniquement parce qu'il y a *incertitude* quant à l'exécution du voyage. On n'affirme ni qu'il se fait ni qu'il se fera, on manifeste seulement un sentiment sur un fait qui, malgré son utilité, pourra bien ne pas s'exécuter. Voilà donc des verbes, et, parmi eux, des impersonnels et des verbes interrogatifs qui veulent le mode du subjonctif, non parce qu'ils sont *impersonnels* ou *interrogatifs* (car la forme n'est qu'une *apparence*, une *présomption*), mais bien parce que la personne qui parle n'est pas sûre que le voyage se fasse.

Et si je dis :

*Il est vrai, il est certain,
 il est présumable, il apparaît,
 il s'ensuit, il résulte de là*

que votre ami a tort,

pourquoi après ces impersonnels le mode indicatif? Parce qu'ils expriment tous une *certitude* quant à ce fait que votre ami a tort.

2^e REMARQUE. — Il en est de même de la forme interrogative; elle exprime le plus souvent une *incertitude*, mais quelquefois aussi la *certitude*: *Pensez-vous, croyez-vous que ce monsieur soit riche?* Ici je me sers du mode du subjonctif, parce qu'il s'agit d'un fait incertain pour moi, et sur lequel je cherche à m'éclairer.

Mais je dirai, en employant le mode indicatif? *Croyez-vous qu'un honnête homme n'est pas plus estimable qu'un fripon? Sait-il bien qu'en agissant ainsi il fait un acte coupable?* Pourquoi dans ces deux derniers exemples, le mode indicatif? Parce que celui qui s'exprime ainsi, loin de chercher à savoir si un honnête homme est plus estimable qu'un fripon, le tient et le donne pour certain. Mais, remarquez-le bien, y a-t-il incerti-

et l'autre
 doit les r
 comme c

Je ne
 qu'il le p
 Nous
 en AIT E

tude ou ign
 les quatre
 cette situati

La raison
 d'une chose
 sera, qui la
 contradiction
 vous qu'il so

3^e REMARQUE
 négation, il
 plupart des
 Exemple : J
 ÉTAIT malad
 étais malade
 je pour effet
 conséquem

Il en est de
 Il ne se sou

4^e REMARQUE
 il permet, il
 tremble qu'il
 joutif, parce
 sur le fait de
 puissance, d
 si celui-ci ve
 incertitude d
 donne lieu à

Cependant
 rains, les gon
 le futur. Ils

vous ordon

Ici le futur
 cette énergie,
 une émanati
 cuit : c'est d
 don.

et l'autre par *je ne puis* au *je ne peux* : dans ce cas, on doit les regarder comme des présents de l'indicatif, et non comme des conditionnels.

Je ne SAURAI croire qu'il VEUILLE vous tromper, ni qu'il le PUISSE c'est-à-dire *je ne puis croire.*

Nous ne SAURIONS croire qu'il EN AIT si mal agi, ni qu'il EN AIT EU l'intention c'est-à-dire *nous ne pouvons croire.*

mode ou ignorance du fait, le mode du subjonctif est de rigueur, puisque les quatre temps qui le composent sont les seuls qui puissent rendre cette situation; il est donc irrégulier de dire :

Pensez-vous qu'il ARRIVERA assez tôt ?
Croyez-vous qu'il SERA ici demain ?

La raison en est que, ces deux questions étant faites pour s'assurer d'une chose qu'on ignore, on ne peut employer le futur *il arrivera, il sera*, qui la présente comme certaine : il y a là une incompatibilité, une contradiction même; il faut *pensez-vous qu'il ARRIVE assez tôt ? croyez-vous qu'il soit ici demain ?*

3^e REMARQUE. — Nous avons dit qu'après les verbes accompagnés d'une négation, il faut le mode du subjonctif. Cette règle est sûre pour la plupart des cas; cependant elle a des exceptions assez nombreuses encore. Exemple : *Je n'ignore PAS qu'il EST à Paris, nous n'ignorons PAS qu'il ÉTAIT malade*, c'est-à-dire, *je sais qu'il est à Paris, nous savions qu'il était malade*. Contrairement à son emploi le plus fréquent, la négative a ici pour effet d'établir une certitude. Le même verbe, sans négative, veut conséquemment le subjonctif : *nous ignorions qu'il FÛT malade.*

Il en est de même de l'exemple suivant :

Il NE se souvient PAS assez, il NE se rappelle PAS qu'il vous DOIT sa position.

4^e REMARQUE. — Lorsqu'on dit, *il ordonne, il veut, il exige, il consent, il permet, il défend que je PARTE; je crains, j'apprends, j'ai peur, je tremble qu'il ne PARTE*, on est forcé d'employer ainsi le mode du subjonctif, parce que la crainte, la volonté, l'ordre expriment l'incertitude sur la fait de partir. En effet, qu'un potentat même, entouré de toute sa puissance, défende ou ordonne à un homme quelconque de le regarder, si celui-ci veut qu'il en soit autrement, l'ordre sera méprisé : c'est cette incertitude de voir s'exécuter un ordre, se réaliser une crainte, etc., qui donne lieu à l'emploi du subjonctif.

Cependant, lorsqu'il s'agit de la loi ou d'actes de l'autorité, les souverains, les gouvernements, les magistrats, au lieu du subjonctif, emploient le futur. Ils disent donc :

Nous ordonnons que telle chose SERA, et non que telle chose SOIT.

Ici le futur seul peut répondre à la solennité du cas, et exprimer avec cette énergie, que ce qu'ordonnent la loi et la justice, qui sont comme une émanation de la divinité, sans inévitablement, irrésistiblement exécuté : c'est donc à une raison philosophique qu'on doit cette exception.

Exceptions relatives à la cinquième règle des temps du subjonctif.

524. — Quoique en général après l'imparfait, les passés, le plus-que-parfait et les conditionnels, on doive se servir de l'imparfait ou du plus-que-parfait du subjonctif, il est pourtant des cas assez fréquents encore où il faut le présent du subjonctif.

La règle neuve que nous allons établir sur ce point à côté d'un principe donné comme général par toutes nos grammaires est appuyée de l'autorité de l'Académie. Ces exceptions, toutefois, ne se présentent guère qu'après les conjonctions *afin que, pour que, de crainte que, de peur que, quoique, bien que, encore que.*

525. — RÈGLE. — Lorsque le premier verbe est au passé indéfini, et qu'il est suivi de l'une des conjonctions *afin que, pour que, de crainte que, de peur que, quoique, bien que, encore que,* le second verbe doit être au présent du subjonctif, s'il marque un temps à venir au moment où l'on parle.

Vous m'AVEZ RENDU trop de services POUR QUE je PUISSE douter de votre amitié. — Je SUIS VENU vous voir POUR QUE nous PARLIONS de nos affaires. — Il m'a NÉGLIGÉ trop longtemps POUR QUE j'ESPÈRE rien de lui. — Quoiqu'il RELEVÉ de maladie et qu'il SOIT encore très-faible, il a VOULU se mettre en route. (ACAD. AUX MOTS pour que, quoique.)

D'après ces exemples de l'Académie, d'après l'usage, d'après la nécessité, il faut dire :

Je lui ai écrit afin qu'il soit ici demain, c'est-à-dire C'EST afin qu'il soit ici demain que je lui ai écrit.

Nous lui AVONS ADRESSÉ ce paquet par la poste, pour qu'il le REÇOIVE jeudi prochain, c'est-à-dire C'EST pour qu'il reçoive.

Ses amis lui ONT FAIT connaître ses droits, de crainte qu'on ne le TROMPE dans l'arrangement qu'il doit faire, c'est-à-dire C'EST de crainte qu'on ne le trompe.

Or, si je dis, *je lui ai écrit afin qu'il fût ici à sept heures, et je lui ai écrit afin qu'il soit ici à sept heures,* il y a cette différence que, par l'emploi de l'imparfait du premier exemple, j'indique qu'à l'instant où je parle

les sept h
jonctif so
je parle,
temps à v

Autres
DE CRAINT
parce que

Mais il
jonctif, pa
ment où l'
quelque te
qu'il ne cr
qu'il ne fi

Nous le
une déterm
prenne.

Mais si
passé, il fa
PRIT une d

De même

Nous les

VIENNENT p

Nous av

es soit diff

(1) Ce qui c
afin que, pour
dire remdes p
selon la circon

10 Si le ver
temps présent
que, c'est de p

Exemple : Je
ment. Ici, le v
c'est afin que.
plus prononçé

20 Si le verb
marque un tem
conjonctions signifi

Exemple : Il
ne peut entendre
que ; et ainsi co
il parlait très

les sept heures sont passées, tandis que le présent du subjonctif soit du second exemple exprime qu'au moment où je parle, les sept heures dont il est question sont un temps à venir (1).

Autres exemples. — *J'ai rentré mes orangers ce soir, DE CRAINTE qu'il ne FASSE froid cette nuit, c'est-à-dire parce que je CRAINS qu'il ne FASSE froid cette nuit.*

Mais il faut dire, en se servant de l'imparfait du subjonctif, parce qu'il est question d'un temps passé au moment où l'on parle ; *j'ai rentré mes orangers, il y a déjà quelque temps, DE CRAINTE qu'il ne FIT froid; DE PEUR qu'il ne GELÂT, c'est-à-dire parce que je CRAIGNAIS alors qu'il ne fit froid, qu'il ne gelât.*

Nous lui AVONS ÉCRIT aujourd'hui, afin qu'il PRENNE une détermination prompte, c'est-à-dire c'EST afin qu'il prenne.

Mais si le temps de prendre la détermination était passé, il faudrait dire : *nous lui AVONS ÉCRIT afin qu'IL PRIT une détermination prompte, mais il n'en a rien fait.*

De même on dira :

Nous les AVONS PRÉVENUS de votre arrivée, pour qu'ILS VIENNENT passer la soirée de demain avec nous.

Nous AVONS ENTREPRIS ces travaux, bien que l'exécution en SOIT difficile. — Ces soldats ONT FAIT huit lieues au-

(1) Ce qui détermine cette façon de parler, c'est que les conjonctions *afin que, pour que, de peur que, de crainte que,* etc., peuvent toujours être rendues par *c'EST ou c'ÉTAIT afin que, c'EST ou c'ÉTAIT pour que,* etc., selon la circonstance de temps exprimée par le verbe qui les suit :
 1^o Si le verbe qui suit l'une de ces quatre conjonctions marque un temps présent ou un temps à venir, cette conjonction signifie *c'EST afin que, c'EST pour que, c'EST de peur que,* etc.

Exemple : *Je lui rémets mes lettres, afin que vous les receviez plus promptement.* Ici, le verbe recevoir marquant un temps à venir, *afin que* signifie *c'EST afin que.* Effectivement, cette phrase est : *c'EST afin que vous receviez plus promptement mes lettres, que je les lui rémets.*

2^o Si le verbe qui suit *afin que, pour que, de peur que, de crainte que,* marque un temps passé par rapport au moment où l'on parle, ces conjonctions signifient *c'ÉTAIT afin que, c'ÉTAIT de crainte que,* etc.

Exemple : *Il parlait très-haut, afin que tout le monde l'entendit.* Le verbe *entendre* exprimant un temps passé, *afin que* signifie ici *c'ÉTAIT afin que* ; et c'est comme s'il y avait *c'ÉTAIT afin que tout le monde l'entendit, qu'il parlait très-haut.*

jour d'hui, quoiqu'ils soient blessés. — Son banquier lui a ESCOMPTÉ ces effets, quoiqu'ils ne soient payables que dans un an. — Je l'AI OBLIGÉ, bien qu'il ne le MERITE pas. — Il a FAIT des dépenses considérables dans son voyage, bien qu'il n'AIT qu'une fortune médiocre. — Encore qu'il SOIT mon débiteur, je lui AI PRÊTÉ quelque argent ce matin.

526. — Mais, pour le dire encore une fois, si le second verbe doit exprimer une circonstance passée au moment où l'on parle, il faut se servir de l'imparfait.

Exemples. — Nous AVONS ENTREPRIS ces travaux, bien que l'exécution en FÛT difficile. (L'imparfait fût indique que la difficulté n'existe plus.)

Son banquier lui a ESCOMPTÉ ces effets, quoiqu'ils ne FUSSENT payables que dans un an. (L'imparfait fussent exprime que cet an, au bout duquel les billets étaient payables, est passé, etc., etc.)

527. — Il y a des verbes qui veulent tantôt à l'indicatif et tantôt au subjonctif le verbe qui les suit; cela dépend du sens affirmatif ou du sens impératif ou douteux que leur donnent leurs diverses acceptions.

Il DIT que vous avez tort, c'est-à-dire il affirme;

Il DIT que vous FASSIEZ cela, c'est-à-dire il veut;

Je SUPPOSE qu'il EST honnête, c'est-à-dire je pense;

Je suppose que ce SOIT un fripon, que ferez-vous?

Quand il ENTEND que je VIENS, il bondit de joie;

J'ENTENDS qu'il PARTE, c'est-à-dire je veux, j'exige;

Il prétend qu'il a raison, c'est-à-dire il pense;

Je PRÉTENDS que l'affaire se FASSE comme je l'ai décidé, c'est-à-dire je veux, etc., etc.

De l'infinitif.

528. — Un infinitif précédé d'une préposition doit se rapporter sans équivoque, soit au sujet, soit au régime direct, soit au régime indirect du verbe qui le précède, qui le régit : *Dieu nous a créés pour le servir*; cet infinitif *servir* se rapporte à *nous*, régime direct du premier verbe. *Cet homme agit ainsi pour vous tromper*; l'infinitif *tromper* se rapporte à *homme*, sujet du premier verbe. Cependant un infinitif précédé d'une préposition et

régulière
qui s'y ra

Exemp
trop tard

Mais o

Ce pla
été trop
infinitifs

peuvent é
qui les pr

usage d'u
pour qu'o
pour qu'il

529. —
lieu à au

d'employe
se trouve
rer, il cro

autres tou
qu'il parti

530. —
plus de d

nombre, e
au lieu de
dites j'ai

531. —
sition, ap

voir, ente
pouvoir, p

Les ver
de la prép

dés de la
lecture et
cette disti

532. —
varient jar

régulièrement employé, quand le verbe qui le régit ou qui s'y rapporte est impersonnel.

Exemples : Il faut trois jours pour faire ce trajet, il est trop tard pour aller si loin.

Mais on ne pourrait dire :

Ce plat est servi pour MANGER, le règne de ce prince a été trop court pour EXÉCUTER ses projets, attendu que les infinitifs *manger* et *exécuter* expriment des actions qui ne peuvent être attribuées aux sujets *plat* et *règne* des verbes qui les précèdent. Au lieu de l'infinitif, il faut alors faire usage d'un mode personnel, et dire : *Ce plat est servi pour qu'on le MANGE ; le règne de ce prince a été trop court pour qu'il EXÉCUTÂT.*

529. — Du reste, toutes les fois que l'infinitif ne donne lieu à aucune équivoque, il est mieux de s'en servir que d'employer un mode personnel, parce qu'alors la diction se trouve plus dégagée, plus rapide. Il faut donc préférer, *il croit vous persuader, il pensait partir hier*, à ces autres tournures, *il croit qu'il vous persuade, il pensait qu'il partirait hier.*

530. — *Remarque.* — S'il devait se trouver de suite plus de deux infinitifs, il vaudrait mieux en diminuer le nombre, en en rendant un par un mode personnel. On, au lieu de dire, *j'ai cru DEVOIR FAIRE APPELER le docteur*, dites *j'ai cru que JE DEVAIS faire appeler.*

531. — Les infinitifs ne sont précédés d'aucune préposition, après *aimer mieux, compter, croire, daigner, devoir, entendre, faire, falloir, s'imaginer, laisser, oser, pouvoir, prétendre, savoir, sentir, vouloir.*

Les verbes après lesquels les infinitifs sont précédés de la préposition *à*, et ceux après lesquels ils sont précédés de la préposition *de*, sont en très-grand nombre ; la lecture et l'usage sont les seuls moyens de s'approprier cette distinction.

CHAPITRE VIII.

DU PARTICIPE PRÉSENT.

532. — Parmi les participes présents, il y en a qui ne varient jamais, c'est-à-dire qui se terminent toujours par

ant, tels sont *pouvant*, *sachant*, *lisant*, *travaillant*, *comprénant*, *veillant*, *visitant*, *écrivant*, et des milliers d'autres; ils sont ainsi invariables, parce qu'ils ne sauraient être que *verbes* (1).

333. — Les autres, au nombre d'environ quatre cents, sont tantôt *verbes*, et alors ils ne varient point; et tantôt *adjectifs*, et dans ce cas ils prennent le genre et le nombre du nom auquel ils se rapportent (2).

(1) Nous pensons qu'on nous saura gré de donner ici une certaine étendue à cette question si difficile, et jusqu'ici plutôt esquivée que traitée, du participe présent.

(2) Rigoureusement parlant, ces derniers étant les seuls qui puissent être tous *verbes* et *adjectifs*, sont les seuls aussi qui puissent être qualifiés de *participes*. Mais en appelant ainsi, encore aujourd'hui, cette partie de tous les *verbes* qui est terminée par *ant*, on ne fait que donner une expression qui rappelle, qu'autrefois ces mots furent sans exception *adjectifs*, et conséquemment déclinaibles.

En effet, la langue française, pour la plupart issue de la langue latine, dut, alors qu'elle se formait, non-seulement en emprunter les termes, mais encore se modeler en certains cas sur elle; pour s'en convaincre, il suffit d'ouvrir les livres de cette époque. Mais des dix espèces de mots de notre langue, il n'en est aucune dont la filiation soit plus généralement frappante et plus palpable que celle qui existe entre le participe présent des Latins et le nôtre, aucune surtout dont les mots offrent dans leur finale une similitude plus constamment identique :

Aimant, *venant*, *dormant*, *rénant*, *promettant*;
Amans, *veniens*, *dormiens*, *regnans*, *promittens*.

Or les Latins faisant sans exception de chacun de ces mots un adjectif et un verbe tout à la fois, il serait étonnant que les mots français sortis de ces mots latins en en conservant jusqu'à la forme même, eussent été assujettis à une autre règle que la règle latine.

En se reportant même à cette époque où la langue française commence à prendre une physiologie moins exclusivement latine, voit-on que les auteurs d'alors, encore sous l'empire de la règle des Latins, la seule qui jusque-là les guidât, écrivaient tous les participes présents en les faisant varier, et alors même qu'ils avaient des régimes ou compléments.

Ainsi on lit dans Rabelais, à la date de 1536 :

Le Tibre croist inopinément non seulement par cogout des eaux TURBANTES à la fonte des neiges, mais encore par les vens austrau, qui soufflans droit en sa boucque (son embouchure) près Hostie, suspendans son cours et ne luy DONNANS lieu de sescouler dans la mer, le font enfler et retourner en arrière.

Tous sortirent en devant de luy IECTANS (jetant) feu de tous coustex su luy et sa iument (jument), SONNANS de leurs cymbales et HURLANS... De sorte que la iument ARRIVANTE au convent (arrivant au couvent) de luy ne pourtoyt que de pied droit. (Le même.)

Mais à la fin du dix-septième siècle, la règle générale, jusque-là assez

534.

reste ve
stitue toPour
trer de
et celle

535.

l'adjecti
situation

Par e

généralem
inspirés s'
ne répond
cas où le
verbe, ils
donc d'écri
mêmes jus
hasards de
QUANTS avec
ils écrivire
invariables.

Outre qu
sa part d'in
sidents, ils
le besoin d'
tion qui en
sens.

A l'époqu
il n'était pa
bien que se
qui les peig
bilité ou de

Quand, p
sants, à la s
qu'il ne nou
les taureau
la brebis pa
ont de mug
même où ei
comme le
il ne nous f
nous entend
taureau m
encore, l'or
nétrer imm
que nos pér

534. — Or, distinguer le cas où un participe présent reste *verbe*, et le cas où il se transforme en *adjectif*, constitue toute la théorie du participe présent.

Pour faire cette distinction, il est essentiel de se pénétrer de la différence qui existe entre la fonction du *verbe* et celle de l'*adjectif*.

535. — Le verbe exprime le plus souvent l'*action*; et l'*adjectif*, la *qualité* ou l'*état*. (Par *état* on entend ici la situation où est une personne ou une chose.)

Par exemple, quand je dis, *ces enfants nous intéressent*—

généralement suivie, fut méconnue. Quelques littérateurs hardis et bien inspirés s'écartèrent d'un principe qui avait pu suffire au passé, mais qui ne répondait plus aux besoins du présent. Ils distinguèrent donc entre le cas où le participe reste *verbe*, et le cas où il se transforme en *adjectif*: verbe, ils l'écrivirent invariable; adjectif, ils le firent varier. Au lieu donc d'écrire comme leurs devanciers, et comme ils l'avaient fait eux-mêmes jusque-là, *on voyait des chevaliers CHEVAUCHANTS et BRAVANTS les hasards des combats, là des hommes LUTTANTS corps à corps ou S'ATTACHANTS avec la même ardeur que les bêtes sauvages POURSUIVANTES leur proie*, ils écrivirent, comme nous le ferions aujourd'hui, tous ces participes invariables.

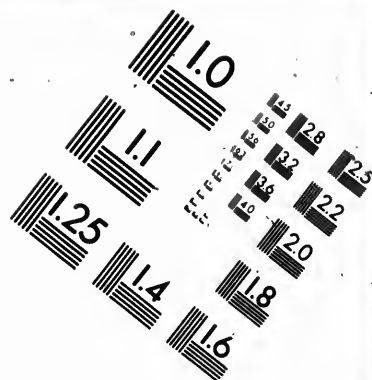
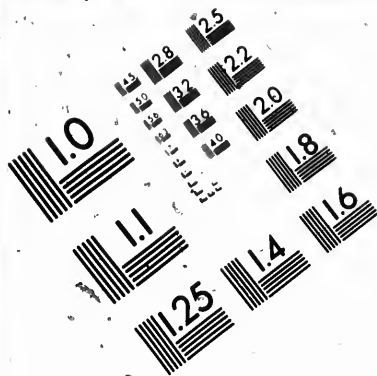
Outre qu'une raison d'harmonie, raison bien fondée du reste, a pu avoir sa part d'influence sur le parti que prirent ces premiers littérateurs dissidents, ils durent plus particulièrement se déterminer par le désir ou plutôt le besoin d'être clairs, par la nécessité de donner aux mots une conformation qui en exprimât sans équivoque et immédiatement la valeur et le sens.

A l'époque où le participe présent était variable dans les circonstances, il n'était pas possible d'exprimer certaines nuances fines, délicates, qui, bien que senties par les littérateurs d'alors, manquaient d'expressions qui les peignissent; cette impossibilité a disparu par le fait seul de la variabilité ou de l'invariabilité du participe.

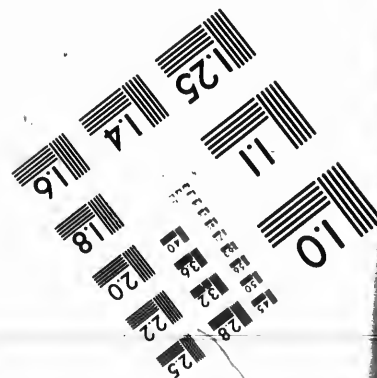
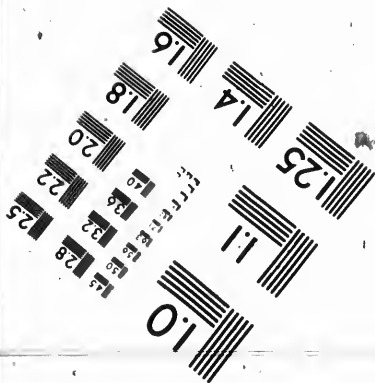
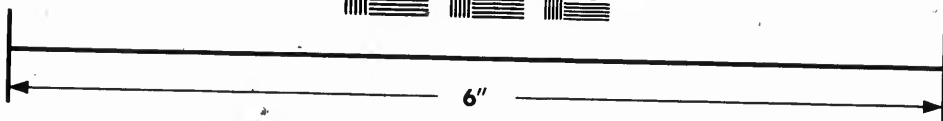
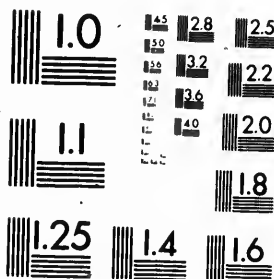
Quand, par exemple, Fénelon dit *la brebis bêlante, les taureaux mugissants*, à la seule manière dont ces mots sont orthographiés, nous savons qu'il ne nous peint nullement une brebis dans le moment où elle bêle, ni les taureaux à l'instant qu'ils mugissent; il caractérise tout simplement la brebis par la faculté qu'elle a de bêler, et les taureaux par celle qu'ils ont de mugir. S'ils eût voulu nous représenter la brebis dans le moment même où elle bêle, et les taureaux à l'instant qu'ils mugissent, il eût écrit comme leic *les brebis bêlant, les taureaux mugissant et les chiens aboyant, il ne nous fut pas possible de nous entendre, c'est-à-dire nous ne primes nous entendre dans le temps que, ou parce que les brebis bêlaient; que les taureaux mugissaient et que les chiens aboyaient*: nous le répétons encore, l'orthographe seule de ces mots *bêlant, mugissant*, nous fait pénétrer immédiatement dans la pensée de l'auteur, et c'est là un avantage que nos pères n'avaient pas.







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N. Y. 14580
(716) 872-4503

18
20
22
25

10

SANT par leur *babil*, nous leur *fimes* quelques questions, le mot *intéressant* est ici participe présent, est ici verbe, parce qu'il exprime une action; en effet, *intéresser* par son *babil*, c'est causer, c'est agir.

Ce serait bien différent si je disais :

Voilà des enfants **INTÉRESSANTS**. Ici le mot *intéressant* serait adjectif, parce qu'au lieu d'exprimer telle ou telle action faite par les enfants, il peindrait en eux une qualité.

336. — Il y a toujours action, et par conséquent le participe présent est toujours invariable,

1° Quand ce participe présent a un régime ou complément *direct*. *Ces faits* **ACCABLANT** l'accusé, il ne sut que *répondre*. — *Accablant* qui? — *L'accusé*. Voilà le régime direct de *accablant*: or, *accablant* est verbe, et conséquemment invariable.

2° Le participe présent est encore invariable, quand il exprime le *motif* ou le *moment* de l'action; dans ce cas, il peut toujours se remplacer par l'une des conjonctions *comme* ou *parce que*, *quand* ou *lorsque*, et un temps de l'indicatif.

Ces messieurs **TREMBLANT** de froid ne pouvaient ni signer ni même tenir leur plume; c'est-à-dire *comme* ou *parce que* ces messieurs tremblaient de froid, ils ne pouvaient ni signer ni tenir leur plume.

Les taureaux **MUGISSANT** font retentir les échos d'alentour; c'est-à-dire les taureaux, *quand* ils mugissent.

Telle est la théorie du participe présent. Comme on le voit, les principes sont fort courts, et l'étude en est bientôt faite, mais l'application en est extrêmement difficile; c'est ce qui nous a engagés à présenter les exercices suivants.

EXERCICES sur le participe présent.

Aujourd'hui vous voyez ces jeunes gens **fiers et hautains**, **OFFENSANT** et **BLESSANT** leurs amis mêmes; *demain* vous les trouverez **humbles et RAMPANTS**. — *Offensant* et *blessant* qui? — Leurs amis. Voilà le régime direct de *offensant* et de *blessant*: or, ici, ils sont verbes et conséquemment invariables. — *Rampant* est variable, parce que c'est un adjectif qui qualifie, qui caractérise les jeunes gens.

Ces jeunes personnes **OBEISSANT** à tout ce qu'on exige

d'elles
dire ca
à tout.

On
sonnes
obligea
lités in
peigne

Nous
prière,
exprim
invaria

La to
tesse, c'
spire, e

La to
nus. —

MUGISSA
adjectif
parce q

la tourt
la chèvr
animaux

Ces mèn
riables,
même o

presque
rie. —

tendu pl
l'action

En d'aut
MUGISSANTS,
couleur,
NANTS, etc.,
qui ne man
adjectifs ale
inhérentes

fait de tou
Mais s'ag
ces facultés
les taureaux
grimant, c'
invariables.

d'elles, se font aimer de ceux qui les connaissent, c'est-à-dire comme ou parce que ces jeunes personnes obéissent à tout. (Règle n° 536.)

On voit avec plaisir, et volontiers on recherche les personnes AIMANTES, les gens OBLIGEANTS. Ici aimantes et obligeants sont adjectifs, parce qu'ils expriment des qualités inhérentes aux personnes dont on parle, qu'ils en peignent le caractère.

Nous avons vu deux hommes CHASSANT sur votre propriété, et FUYANT à notre approche. — Chassant et fuyant expriment l'action : or, ils sont verbes et conséquemment invariables.

La tourterelle ROUCOULANT inspire un sentiment de tristesse, c'est-à-dire la tourterelle, quand elle roucoule, inspire, etc. (Règle n° 536.)

La tourterelle ROUCOULANTE est l'oiseau consacré à Vénus. — A côté de la BÉLANTE brebis se voyaient les taureaux MUGISSANTS et la chèvre GRIMPANTE. Ici je me sers des adjectifs roucoulant, bêlant, mugissants et grimpe, parce que mon intention est non de parler du moment où la tourterelle roucoule, où les taureaux mugissent et où la chèvre grimpe, mais seulement de la faculté qu'ont ces animaux de roucouler, de bêler, de mugir ou de grimper. Ces mêmes mots seraient verbes et par conséquent invariables, s'ils exprimaient l'action, c'est-à-dire le moment même où ces animaux roucoulent, bêlent ou mugissent : presque toujours les brebis rentrent BÉLANT dans la bergerie. — En passant près de cette prairie, nous avons entendu plusieurs taureaux MUGISSANT, c'est-à-dire faisant l'action de mugir.

En d'autres termes, on ne peut dire, la brebis BÉLANTE, les taureaux MUGISSANTS, les bondissants chevreaux, les renards GLAPISSANTS, la rampante couleuvre, les lions MUGISSANTS, la chèvre GRIMPANTE, les chameaux RUMINANTS, etc., que quand il s'agit de brebis qui ne bêlent pas, de taureaux qui ne mugissent pas, de chevreaux qui ne bondissent point, etc. Ces adjectifs alors sont des expressions poétiques qui peignent des qualités inhérentes à ces animaux, des facultés qui leur sont propres, abstraction faite de toute idée d'action.

Mais s'agit-il d'exprimer le moment même où ces animaux mettent ces facultés en jeu, c'est-à-dire le moment même où la brebis bêle, où les taureaux mugissent, où la chèvre grimpe, alors bêlant, mugissant, grimpe, etc., exprimant des actions, sont verbes et conséquemment invariables.

Ces bruits ALARMANT toute la population, *ces nouvelles* DÉSESÉRANT tous les citoyens, il s'ensuivit un trouble qui paralysa tous les moyens de défense. — Alarmant qui? — La population. — Désesérant qui? — Les citoyens. Voilà les régimes directs de *alarmant*, de *désesérant*. Or, *alarmant* et *désesérant* sont verbes et conséquemment invariables. (Règle n° 535.)

Qui donc a répandu ces bruits ALARMANTS, ces nouvelles DÉSESÉRANTES? — *Alarmants* et *désesérantes* sont deux adjectifs qui qualifient l'un les bruits et l'autre les nouvelles.

Les brebis BÉLANT attirent leurs agneaux. C'est-à-dire les brebis, quand elles bêlent. (Voir règle n° 536.)

Faut-il écrire, *j'ai laissé vos enfants* BRILLANTS OU BRILLANT de santé? — *Ces guerriers rentrèrent dans leur patrie* BRILLANTS OU BRILLANT de gloire? — *Vous avez des diamants* BRILLANTS OU BRILLANT d'un éclat vif et pur?

Dans les deux premiers exemples, il faut *brillants*, parce que c'est comme s'il y avait, *j'ai laissé vos enfants* BRILLANTS sous le rapport de la santé, BRILLANTS PAR la santé. — *Ces guerriers rentrèrent dans leur patrie* BRILLANTS PAR la gloire. En d'autres termes, c'est la santé qui rend les diamants brillants, et c'est la gloire qui rend tels les guerriers.

Dans le troisième exemple, *brillant* reste invariable, parce qu'il est verbe. Il est verbe, et non adjectif, parce que les diamants ne sont pas *brillants* PAR un éclat vif et pur, comme les enfants le sont *par* la santé, et les guerriers *par* la gloire. Au contraire, ce sont les diamants qui donnent cet éclat, qui produisent cet effet, et c'est là le caractère du verbe.

La plupart des naufragés périrent de besoin sur cette plage déserte. Nous n'en trouvâmes plus que quelques-uns que nous emportâmes EXPIRANTS de misère, MOURANTS de faim. La circonstance que l'on a à rendre ici, l'état, la situation que l'on a à exprimer, exigent impérieusement *expirants*, *mourants*, ces adjectifs seuls pouvant nous montrer ces hommes au dernier soupir.

Ce serait différent, si l'on disait,

L'histoire nous apprend que d'innombrables peuplades MOURANT de faim dans les pays du Nord, fondirent sur les

contrées
ration :
dernier
d'autres
la faim ;

BRUI
vier, no
riable le
vent, ma
des régl

Pour
conséque
chose qu
nous alle
1° C'e

(1) « Ce
construire
d'ailleurs
évidemmen

Ce qui e
le mot *brill*
l'emploi p
où il est e
invoque, pa

Non-seule
même, ains
voyait ces n
fumant, bu
COURANT. —
et CHANTANT
ÉTAIENT cha
nous les au
dormant, qu

Par ces ex
chantant, de
mots qui son
à-dire invar
Duvivier.

Qu'après
moyen méco
de mieux ; u
procédé mé
quand encor

nouvelles
rouble qui
nt qui? —
ens. Voilà
or, alar-
nent inva-

nouvelles
sont deux
nouvelles.
est-à-dire
3.)

LANTS OU
dans leur
s avez des
et pur?
brillants,
os enfants
TS PAR la
rie BRIL-
t la santé
qui rend

variable,
ctif, parce
clat vif et
les guer-
nants qui
c'est là le

n sur cette
elques-uns
URANTS de
, l'état, la
ieusement
vant nous

peuplades
ent sur les

contrées méridionales. Ici mourant est employé par exagération : il s'agit, en effet, non de gens qui en sont à leur dernier soupir, puisqu'ils se répandent violemment dans d'autres pays, mais seulement de gens pressés, agités par la faim ; en pareil cas, mourants dirait beaucoup trop.

BRULANT. — Faut-il, à l'exemple de Girault-Duvivier, non-seulement approuver Racine d'avoir rendu variable le participe présent *brûlant* dans les vers qui suivent, mais encore s'appuyer sur cet exemple pour établir des règles?

*Figure-toi Pyrrhus les yeux étincelants,
Entrant à la lueur de nos palais BRULANTS (1).*

Pour nous, il est indubitable que *brûlant* est verbe et conséquemment invariable toutes les fois qu'il se dit d'une chose qui brûle, nous voulons dire *qui est en flamme* ; nous allons le prouver de deux manières.

1° C'est que dans l'application qu'en a faite Racine,

(1) « Ce mot *brûlant*, dit ce grammairien, qu'on peut facilement construire avec un des temps du verbe *être*, précédé du relatif *qui*, et d'ailleurs désignant l'état, la qualité, et non suivi d'un régime, est évidemment adjectif verbal. »

Ce qui est beaucoup plus évident pour nous, c'est que, d'une part, le mot *brûlant* n'exprime ni la qualité, ni l'état d'un palais, alors qu'on l'emploie pour marquer le moment même où ce palais brûle, le moment où il est en flammes ; et que, de l'autre, ce moyen mécanique qu'on invoque, par cela seul qu'il est mécanique, ne prouve rien.

Non-seulement il ne prouve rien, mais encore il prouve contre lui-même, ainsi que l'attestent les exemples suivants : *toute la journée on voyait ces messieurs FUMANT, BUVANT ou JOUANT, c'est-à-dire QUI ÉTAIENT fumant, buvant ou jouant.* — *Là-bas j'aperçois des hommes CHASSANT et COURANT.* — *Non loin de moi se trouvaient des villageois CAUSANT et CHANTANT,* c'est-à-dire QUI ÉTAIENT causant, QUI ÉTAIENT riant, QUI ÉTAIENT chantant. — *Quoique nous soyons rentrés d'assez bonne heure, nous les avons trouvés DORMANT et RONFLANT, c'est-à-dire, QUI ÉTAIENT dormant, QUI ÉTAIENT ronflant, etc.*

Par ces exemples, on voit que *fumant, buvant, jouant, chassant, riant, chantant, dormant, ronflant*, bien qu'ils puissent se construire avec les mots qui sont, qui étaient, n'en restent pas moins participes présents, c'est-à-dire invariables : nous réproverons donc le moyen donné par Girault-Duvivier.

Qu'après m'avoir dit la raison logique d'un fait ; on me donne un moyen mécanique qui facilite et accélère l'application du principe, rien de mieux ; mais qu'à défaut de motifs logiques, on ne me donne qu'un procédé mécanique, je le repousse, parce qu'alors il injurie ma raison, quand encore il ne trompe pas ma croyance.

brûlant ne marque nullement l'état, la qualité, comme le prétend Girault-Duvivier, mais bien une action qui s'accomplit. En effet, quand ce poëte dit que

Pyrrhus entre à LA LUEUR de palais BRÛLANTS, il représente les palais en flamme, il parle d'une action non accomplie, mais qui s'accomplit, puisqu'il nous montre la lueur que produit cet incendie : or *brûlant* est verbe et non adjectif; et Racine, entraîné par le besoin de la rime, a péché contre la grammaire.

Je dirai de même : *Hier, lorsque je sortis de chez moi, je laissai par inadvertance deux bougies BRÛLANT*, et non *je laissai deux bougies BRÛLANTES*, — *Quoique bien éloigné du théâtre de l'incendie, j'aperçus ma maison BRÛLANT* et non *brûlante*;

Une seconde preuve plus saisissante encore et pour ainsi dire palpable, c'est que *brûlant* n'est adjectif que lorsque c'est à l'aide du tact, du toucher, que nous reconnaissons qu'une chose est en effet brûlante. Par exemple, après avoir mis ma main dans de l'eau plus que chaude, je dirai que je l'ai trouvée *brûlante*. Nous disons de même: *je ne puis encore manger ma soupe, tellement je la trouve BRÛLANTE*. — *Les murs d'une maison incendiée restent quelque temps BRÛLANTS*. — *Cet enfant a la fièvre, car il a les mains BRÛLANTES, la tête BRÛLANTE*. Dans tous ces cas, *brûlant* est adjectif, parce qu'il exprime l'état; et dans tous ces cas aussi, c'est le *toucher* et non la *vue* qui nous donne la certitude que tels objets sont brûlants.

Au figuré, on dit aussi, *cœur BRÛLANT, âme BRÛLANTE, style BRÛLANT*, pour dire *ardent, plein de feu*.

AGISSANT. — Faut-il dire, à l'imitation de la Harpe, *l'air est une force AGISSANTE sur les corps les plus solides*, AGISSANTE dans tous les sens, AGISSANTE par sa nature (1) ? — Par ces derniers mots, *l'air est une force AGISSANTE par sa nature*, La Harpe qualifie l'air et nous le montre

(1) Voici ce que, dans sa dissertation sur le participe présent, La Harpe dit du mot *agissant*, car ce grand maître n'est aussi occupé de cette difficile question. — « L'âme AGISSANT sur le corps, il en faut conclure que, etc.... *Agissant* n'exprimant qu'une action est ici participe. L'âme AGISSANTE serait une faute grossière. Pourquoi? c'est que *agissant*, adjectif verbal, ne signifie qu'une habitude : c'est un homme AGISSANT,

comme é
force agi
tés distin
Mais qua
non pour
tés, mais
qui opère
sur les co
ment, c'es
donc.

L'air es
les corps l
Et nous tr
par elle-m
les plus so
sens.

Nous dirons
sur tous les co
les corps (1).

EXPIRA
nous rappo
nous offre p
Ces exampl

c'est une tête
tude d'agir.
Jusqu'ici il n
Harpe ajoute
« On dirait t
« plus solides,
C'est ici que n
haut.

(1) Faisons en
venons d'attaqu
grimpeuse, on l
ante sur les ro
dans cette phras
les plus escarpés
indubitablement
sarpants de leur
chevres, une qui
que grimpeur et
sur tous lieux, att
cette question de

comme étant de sa nature, non une force *inerte*, mais une force *agissante*; il caractérise l'air par une de ses propriétés distinctives: là, sans nulle doute, *agissante* est adjectif. Mais quand il nous montre l'air, non pour le qualifier, non pour le caractériser par quelque-une de ses propriétés, mais bien comme une force qui agit, comme un être qui opère, comme un agent dont l'action se fait sentir sur les corps les plus solides même, c'est là du mouvement, c'est là de l'action, c'est là le verbe. Nous dirons donc.

L'air est une force AGISSANTE de sa nature, AGISSANT sur les corps les plus solides même, AGISSANT dans tous les sens. Et nous traduirons ainsi cette phrase: *l'air est une force par elle-même AGISSANTE, une force QUI AGIT sur les corps les plus solides même, une force QUI AGIT dans tous les sens.*

Nous dirons de même: on représente l'air comme une force AGISSANT sur tous les corps, c'est-à-dire comme une force qui exerce son action sur les corps (1).

EXPIRANT. — A propos de ce participe présent, nous rapporterons ici trois exemples que Girault-Duvivier nous offre pour modèles, et les raisons dont il les appuie. Ces exemples sont pris dans Voltaire.

« c'est une tête toujours AGISSANTE, pour dire, c'est un homme qui a l'habitude d'agir, une tête qui a l'habitude de penser. »

Jusqu'ici il n'y a rien à dire, et la question est fort simple. Mais La Harpe ajoute :

« On dirait très-bien : *l'air est une force AGISSANTE sur les corps les plus solides, AGISSANTE dans tous les sens, AGISSANTE par sa nature.* » — C'est ici que nous ne partageons pas son avis. Voyez nos raisons plus haut.

(1) Faisons encore un exemple de tous points analogue à celui que nous venons d'attaquer. Demandons-nous donc si, parce qu'on dit *une chèvre grimpanche*, on peut dire également *GRIMPANTE dans tous les lieux, GRIMPANTE sur les rochers les plus escarpés*. Par exemple, tout serait-il bon dans cette phrase, *les chèvres sont des animaux GRIMPANTS sur les rochers les plus escarpés, GRIMPANTS dans tous les lieux, GRIMPANTS de leur nature*? Indubitablement non. Si *grimpanche* est incontestablement adjectif dans *chèvres de leur nature*, attendu qu'il marque une qualité inhérente aux chèvres, une qualité qui leur est naturelle, il est non moins incontestable que *grimpanche* est verbe dans *GRIMPANT sur les rochers*, et dans *GRIMPANT en tous lieux*, attendu qu'ici, comme dans l'exemple de La Harpe, il n'est plus question de *qualité*, de caractère distinctif, mais d'*action*.

*Nos pères, nos enfants, nos filles et nos femmes,
Au pied de nos autels, EXPIRANT dans les flammes.*

« *Expirant*, nous dit ce grammairien, est un mot en *ant* que, par l'analyse, on considère ici comme participe présent. — *Nos pères, nos femmes EXPIRANT*, cela veut dire *qui expirent*. Puis il ajoute, *expirant* emportant l'idée de la perte de l'existence, prend la nature du verbe. »

*Songe aux cris des vainqueurs, songe aux cris des mourants,
Dans la flamme étouffés, sous le fer EXPIRANTS.*

*Je vis nos ennemis vaincus et renversés,
Sous nos coups EXPIRANTS, devant nous dispersés.*

Ici, bien qu'il s'agisse de la perte de l'existence, Girault-Duvivier, désertant son premier principe, nous en fait un second, puisqu'il nous dit : « Dans ces vers, *expirant* désignant un état, une manière d'être, une qualité, et non une action, est adjectif. »

Nous ne prendrons pas la peine de rechercher s'il est vrai que *expirant* marque ici l'état, la qualité; nous nous contenterons de faire remarquer qu'il suivrait de là, 1° qu'en disant

EXPIRANT dans les flammes, le mot *expirant* serait verbe, et par conséquent invariable;

2° et que si l'on disait,

EXPIRANT sous le fer,

EXPIRANT sous des coups, le mot *expirant* serait adjectif, et conséquemment variable : telle est du moins la doctrine de Girault-Duvivier.

Mais une telle conséquence blesse notre raison, et nous ne saurions voir qu'une seule et même circonstance dans ces trois exemples,

Des hommes EXPIRANT dans les flammes,

Des hommes EXPIRANT sous le fer,

Des hommes EXPIRANT sous nos coups.

Essayons de faire partager ce sentiment.

Établissons d'abord (et ici est plus de la moitié de la question) que *expirant*, adjectif, signifie qui est prêt d'expirer, qui est dans un état voisin de la mort, dans la situation d'un moribond.

Hier encore l'état de nos pauvres amis nous laissait quelque espoir, aujourd'hui nous les avons trouvés EXPIRANTS, c'est-à-dire rendant le dernier soupir.

Après sa chute, cette malheureuse femme fut relevée EXPIRANTE, c'est-à-dire rendant le dernier soupir.

Ici exp
gulièren

Mais ex
toutes les
l'objet qui

EXPIRAN
EXPIRAN
EXPIRAN

En pare

En effet,

EXPIRANT d

mes déjà à

de vie, pé

même, des

lement des

des person

pleins d'ard

Dans tout

un état, com

des êtres da

qui donne v

en est de n

Ces crimin

ale, je les ai

et exemple

avec ceux qu

un état, ma

peut, en

criminels, à l'

ir, mais bien

er. Encore

fait, une a

Or, si Volt

Nos enfants

*Qu'il efface ma honte, et que mes yeux mourants
Contemplant deux ingrats à mes pieds EXPIRANTS.*

(VOLTAIRE, dans *Zulime*.)

Ici *expirants* signifiant *rendant le dernier soupir*, est régulièrement employé comme adjectif.

Mais *expirant* est verbe et conséquemment invariable, toutes les fois qu'il est suivi d'une expression énonçant l'objet qui donne la mort, comme quand on dit,

EXPIRANT sous le fer,
EXPIRANT dans les flammes,
EXPIRANT sous nos coups.

En pareil cas, *expirer* est employé pour *périr*, *mourir*. En effet, *des hommes EXPIRANT sous le fer*, *des hommes EXPIRANT dans les flammes*, ne sont nullement des hommes déjà à l'état de moribonds, mais des hommes pleins de vie, périssant, mourant par le fer, par le feu. De même, *des personnes EXPIRANT sous nos coups*, ne sont nullement des personnes déjà *expirantes*; et encore moins des personnes *expirantes sous nos coups*, mais des gens pleins d'ardeur qui périssent, qui tombent sous nos coups.

Dans tout cas analogue, *expirant* ne prime nullement un état, comme on nous le dit, ne représente nullement les êtres dans la situation de moribonds, mais une action qui donne violemment la mort à des gens bien portants. Il en est de même quand je dis,

Ces criminels qu'une sentence a frappés de la peine capitale, je les ai vus EXPIRANT de la main du bourreau. Dans cet exemple encore, où il existe une analogie parfaite avec ceux que nous venons d'attaquer, il ne s'agit pas d'un état, mais d'une action. Celui qui parle, ne veut ni le peut, en s'exprimant ainsi, nous dire qu'il a vu les criminels à l'état de moribonds, rendant le dernier soupir, mais bien qu'il les a vus périr, qu'il les a vu supplier. Encore une fois, il ne peint point un état, il raconte un fait, une action.

Or, si Voltaire a eu raison d'écrire,
Nos enfants EXPIRANT dans les flammes,

Il a péché contre la grammaire en écrivant,
Des hommes EXPIRANTS sous le fer,
Des ennemis EXPIRANTS sous nos coups; dans ces deux
 derniers exemples, *expirant* est verbe et non adjectif.

RONFLANT.

Des laquais étendus, RONFLANTS sur le plancher.
 (VOLTAIRE, *la Femme qui a raison.*)

L'Académie ne fait ce mot adjectif que lorsqu'il s'applique aux choses; alors il signifie *sonore*: *instrument RONFLANT, voix RONFLANTE, style RONFLANT, phrase RONFLANTE, vers RONFLANTS.* — Au figuré, *promesses RONFLANTES*, c'est-à-dire grandes et vaines.

Ronflant, appliqué aux personnes, ne peut être que verbe: *des laquais RONFLANT* sont des laquais qui ronflent, qui font l'action de ronfler; l'esprit se refuse à voir là un état; aussi n'hésitons-nous pas à condamner l'emploi qu'en a fait Voltaire comme adjectif, nous doutons même que ce grand homme eût dit,

Des femmes fatiguées, RONFLANTES sur le plancher.

CHANCELANT dans, sur, ÉCUMANT de, FRÉMISSANT de,
 HALETANT de, PALPITANT de, TREMBLANT de,
 TRESSAILLANT de, VACILLANT sur, dans.

Faut-il écrire, *nous rencontrâmes ces enfants TREMBLANTS de froid* ou bien *TREMBLANT de froid*?

Nous trouvâmes ces dames TRESSAILLANTES de joie ou bien *TRESSAILLANT de joie*?

Nous les avons laissés PALPITANTS de crainte et d'espérance, ou bien *PALPITANT de crainte et d'espérance*, etc.

Avant de répondre à ces questions, nous devons dire les considérations qui, sur ce point, ont servi à fixer notre opinion.

De même qu'il y a des verbes que nous conjugons assez indifféremment avec *avoir* ou avec *être*, de même nous avons quelques participes qui suivent nous, et selon les vues de l'esprit, peuvent assez indifféremment aussi s'écrire variables ou invariables. Cette considération, à l'égard

sous ne pense
à nous faire r
rasantes que
on a, pour l
général.

Parmi les ve
avec être, nou
casser, déchou

Quand on di
de l'eau s'est
une action qui
sur cause d'un s
fait accompli,

De même on
a passé d'un ét
ya une action c
non DÉCERNÉE
non faite de tou

Eh bien, si, à
doivent se conju
ni fusass l'emp
mouvement. En
vérité, attendr
soit la transition
accompli, c'est-

Pourquoi don
raison à propos
absolument indi
mouvement ou p
ne pas laisser à
l'en, soit sans l'a
sel, quand surto
mer, de me forc
quand il n'y a pa
tami invoquer p

Nous considér
sujets les par
exemples qui pr
nous rencontrâmes
— Nous trouvâmes
joie. — Nous les e
évidence.

Que s'il se ren
ions, avant tout

(1) On sait que l
l'état.

nous ne pensons pas qu'on se soit jamais arrêté, va beaucoup contribuer à nous faire résoudre certaines difficultés jusqu'ici d'autant plus embarrassantes que, bien qu'elles exigent un examen et même une règle à part, on s'a, pour les combattre, que les ressources impuissantes du principe général.

Parmi les verbes qui se conjuguent assez indifféremment avec avoir ou avec être, nous citerons croire, décuire, dégénérer, expirer, vieillir, cesser, déchoir, échoir, empirer.

Quand on dit, la rivière a cadu d'un mètre, on fait entendre que le niveau de l'eau s'est porté d'un point à un point plus élevé; il y a donc là une action qui justifie l'emploi du verbe avoir (1). Et si l'on dit, la rivière est caue d'un mètre, on signale une augmentation de l'eau, on parle d'un fait accompli, abstraction faite de toute idée d'action.

De même on dit, cette race a bien dégénéré, pour faire entendre qu'elle a passé d'un état plus avantageux à un état moins avantageux; là aussi il y a une action qui justifie l'emploi de l'auxiliaire avoir; et cette race est bien dégénérée, pour parler d'un fait accompli, d'un état actuel, abstraction faite de toute idée d'action.

Eh bien, si, à l'égard de ces verbes, on eût posé ce principe absolu qu'ils doivent se conjuguer exclusivement avec avoir, on en eût limité ou plutôt funé l'emploi, puisque alors ils n'eussent exprimé qu'une idée de mouvement. En les conjuguant aussi avec être, on a cédé à la force de la vérité, attendu que, dans ce qu'ils expriment, l'esprit peut apercevoir, soit la transition d'un état à un autre, c'est-à-dire l'action, soit un fait accompli, c'est-à-dire l'état; en cela on a été conséquent, on a été logique.

Pourquoi donc désertierions-nous cette voie de la vérité, cette voie de la raison à propos de certains participes présents? Pourquoi, lorsqu'il est absolument indifférent pour le cas qu'ils peignent, de l'exprimer par du mouvement ou par un état, ne pas les écrire facultativement, c'est-à-dire, ne pas laisser à l'esprit la faculté de rendre soit ce qui le frappe sous l'un, soit sous l'autre de ces deux points de vue? Est-il bien, est-il rationnel, quand surtout il y a simultanément action et état dans le fait à exprimer, de se forcer à représenter du mouvement plutôt qu'une situation, quand il n'y a pas à invoquer pour l'un une seule raison qu'on ne puisse aussi invoquer pour l'autre?

Nous considérerons donc indifféremment comme verbes ou comme adjectifs les participes présents tremblant, tressaillant et palpitant des exemples qui précèdent, c'est-à-dire que nous écrirons indifféremment, nous rencontrâmes ces enfants TREMBLANTS de froid ou TREMBLANT de froid. — Nous trouvâmes ces dames TRESSAILLANTES de joie, ou TRESSAILLANT de joie. — Nous les avons laissés PALPITANTS ou PALPITANT de crainte et d'espérance.

Que s'il se rencontre quelqu'un qui conteste cette doctrine, nous le priions, avant tout, de nous dire quelle différence il y a entre :

(1) On sait que l'auxiliaire avoir sert à marquer l'action, et l'auxiliaire être, l'état.

Des enfants qui TREMBLENT de froid et des enfants qui sont TREMBLANTS de froid.

Bien évidemment il n'y en a aucune, bien évidemment il n'existe entre ces deux manières de s'exprimer aucune autre différence que celle qu'il y a entre

La rivière a CRU d'un mètre, et la rivière EST CRUE d'un mètre ; or il est indifférent de se servir de l'une ou de l'autre.

De même nous écrirons indifféremment,

Nous trouvâmes ces dames TRESSAILLANT de joie ou bien TRESSAILLANTES de joie. En mettant *TRESSAILLANT de joie*, c'est comme si nous disions *qui tressaillaient de joie*; en mettant *tressaillantes de joie*, c'est comme si il y avait *qui étaient tressaillantes de joie*. Or, comme ces deux expressions peignent le cas au même degré de vérité, nous nous servirons indistinctement de l'une ou de l'autre.

Et quand, dans le troisième exemple, nous écrivons,

Nous les avons laissés PALPITANTS ou PALPITANT de crainte et d'espérance. l'adjectif *palpitants* et le participe présent *palpitant*, peignent encore le cas à un égal degré de vérité; par l'adjectif *palpitants*, on exprime l'état, on dit *qu'ils étaient palpitants*; par le participe présent *palpitant*, on exprime le mouvement, on dit *qu'ils palpitaient*; dans les deux cas on est dans le vrai, dans les deux cas on dit la chose.

Ainsi que nous l'avons fait remarquer, il y a une analogie parfaite et même identité de circonstance entre

Cette race a bien dégénéré ou EST bien DÉGÉNÉRÉE. — Cette femme a bien vieilli ou EST bien VIEILLIE, etc.,

Et entre

Nous rencontrâmes ces enfants TREBLANT de froid ou TREBLANTS de froid; — Nous trouvâmes ces dames TRESSAILLANT de joie ou TRESSAILLANTES de joie.

Par identité de circonstances, nous voulons dire que, dans les uns et dans les autres de ces exemples, les circonstances sont telles que, 1^o on peut voir du mouvement ou un état, 2^o et que ces circonstances sont également bien rendues, soit qu'on les exprime sous le point de vue du mouvement ou sous le point de vue de l'état; d'où nous concluons que, dans tout cas analogue, il est indifférent aussi de se servir du participe présent, qui marque le mouvement, ou de l'adjectif, qui marque la situation.

CHANCELANT, VACILLANT.

Nous écrirons donc encore,

Quoiqu'ils eussent pris fort peu de vin pur, ils se levèrent CHANCELANT ou CHANCELANTS. — Nous les rencontrâmes VACILLANT dans leur démarche, ou VACILLANTS dans leur démarche, CHANCELANT sur leurs jambes ou CHANCELANTS sur leurs jambes.

Au figuré
tant et ch
complète
sons trou
ne ni pou
pables n'ou
LANTS, CHAI
dépôts

BOU

Près d
l'impatic

Au figuré
humane, le
d'écume.

FRÉM
SANT de d
joie, ou FI

FUMAN

l'Etna n'ê

FUMANTS. I

Jours invan

— Je les
fumaient.

HALET

Ils appro

de joie, HAL

Ce n'est pas
moins sortant
inclusivement le
raisonnement et
sape présent.

1^o Il faut ex
une circonstance
Par exemple,
que des hom
expression pr

Au figuré, cependant, et tant au sens physique qu'au sens moral, vacillant et chancelant sont toujours adjectifs. Ces dames ne sont pas encore complètement convaincues de la nécessité de prendre un parti; nous les avons trouvées VACILLANTES, CHANCELANTES, c'est-à-dire n'ayant d'opinion fixe ni pour ni contre ce qu'on leur propose. — Les princes mous et incertains n'ont qu'une autorité CHANCELANTE, ne laissent que des trônes VACILLANTS, CHANCELANTS. — Ces témoins se sont montrés VACILLANTS dans leurs dépositions.

BOUILLANT, ÉCUMANT.

Près d'eux étaient leurs coursiers ÉCUMANT, BOUILLANT d'impatience, ou ÉCUMANTS, BOUILLANTS d'impatience.

Au figuré, on dit poétiquement, et seulement avec l'adjectif, la mer écumante, les vagues écumantes, c'est-à-dire couvertes d'écume, blanches d'écume.

FRÉMISSANT. — Nous laissons ces dames FRÉMISSANT de dépit, ou FRÉMISSANTES de dépit, FRÉMISSANT de joie, ou FRÉMISSANTES de joie.

FUMANT. — Lorsque je visitai l'Italie, la Vésuve ni l'Etna n'étaient en irruption, mais je les vis FUMANT ou FUMANTS. Fumant, employé comme verbe actif, est toujours invariable : nous les avons trouvés buvant et FUMANT. — Je les ai vus qui étaient FUMANT, c'est-à-dire qui fumaient.

HALETANT, PALPITANT.

Ils approchèrent de nous PALPITANT de joie ou PALPITANTS de joie, HALETANT de colère ou HALETANTS de colère.

Ce n'est pas cependant que quelques circonstances extrêmes ou du moins sortant de l'ordinaire, n'amènent des cas exceptionnels où 1^o il faut exclusivement le participe présent, et 2^o d'autres encore où, sans proscrire précisément et absolument l'adjectif, on doit donner la préférence au participe présent.

1^o Il faut exclusivement le verbe, quand il s'agit de l'instant même où les circonstances naissent, se produisent, éclatent.

Par exemple, je suppose que, pour échapper aux fureurs d'une soldatesque effrénée, une mère se soit cachée avec ses enfants en quelque lieu, et que des hommes en armes l'ayant découverte, voulussent rendre l'expression produite par leur présence sur cette femme, ils devraient

A notre vue, cette mère s'élança vers nous les yeux hagards et TREMBLANT de frayeur ; je me sers du participe présent *tremblant* et non de l'adjectif *tremblante*, parce que ces hommes armés étant aux yeux de la mère comme l'image de la mort, il en résulte immédiatement une surexcitation, un transport qui ne peut être rendu avec vérité que par le verbe. En disant *tremblante*, outre qu'on n'exprimerait pas l'exaltation du sentiment que l'imminence d'un tel danger fait soudainement naître, on ne rendrait pas ce mouvement qui fait passer la mère d'une situation à une autre ; ce serait rester au-dessous de la vérité, et non-seulement amoindrir le fait, mais encore le mal peindre.

NOTA. *Tremblant* ne saurait être qu'adjectif dans *tête TREMBLANTE, vois TREMBLANTE*, parce qu'ici il exprime un état constant.

AUTRE EXEMPLE. — *Jusqu'à là il était resté calme ; mais à cette parole outrageante, ses yeux BRILLANT ou plutôt ÉTINCELANT annoncèrent l'agitation de son esprit.* Ici encore il faut exclusivement le verbe, parce qu'il ne s'agit ni d'un état ordinaire, ni d'un état déjà existant, mais de la transition d'un état à un fait qui se produit, qui éclate.

De là il résulte que, dans certaines circonstances, il est mieux de dire *une personne ÉCUMANT de rage*, et dans d'autres circonstances, *une personne ÉCUMANTE de rage*.

On dira *une personne ÉCUMANT de rage*, si l'on a à peindre soit le moment où la fureur naît et éclate, soit le moment où elle est le plus exaltée ; et *une personne ÉCUMANTE de rage*, si, le moment de l'exaltation étant passé, on n'a qu'à exprimer l'état qui le suit.

A son emportement, à sa colère succéda une fureur telle, que bientôt ÉCUMANT de rage, elle eut déchiré son propre sein, si on ne l'en eût empêché. Ici c'est un sentiment qui naît, qui éclate, qui cause de l'agitation, or c'est le verbe.

J'ignore ce qui avait ainsi agité cette femme ; mais quand j'entrai chez elle, je la trouvai ÉCUMANT de rage. Ici j'emploie de préférence le participe présent, parce que, sans avoir été témoin de la transition du calme à l'agitation, je tiens à faire entendre que cette agitation durait encore, qu'elle existait dans son énergie à mon entrée.

Mais je dirais en faisant *écumant* adjectif, après avoir cruellement traité sa vengeance, elle eut le courage de rester assise près de sa victime ; c'est ainsi qu'on la trouva encore *écumante de rage*. Parce qu'ici mon intention est de peindre, non un fait à l'instant qu'il éclate, non un transport dans sa puissance, dans son énergie, mais un sentiment affaibli, un état pressage le retour au calme.

On dira donc encore, au moment où, selon leur coutume, ces officiers entraînaient leurs soldats au combat, ils furent atteints l'un si l'autre nous les vîmes CHANCELANT sur leurs chevaux, puis tomber et périr. Ici n'ai plus la liberté du choix entre le verbe et l'adjectif, parce que je

rendre non
qui se prod

Mais je di
plusieurs so
CELANT ou C
chancelant.
stance mixte
chancelaient

Nous les t
leurs membr
naire, et cela

Dans les c
par les circ
y a transition
permanence
pliquer le pr
faits, ou qu'il

Mais ce mo
circonstances
la règle, atten
ressource que

Que, par, ex
BOULLANT de
doit entendre
son plus haut
que l'émotion
colère.

1^{re} Remarq
frémissant, h
employés étan
renniment varia
celui qui parle
mençant à é
démarche. —
TREMBLANTS, TR

2^o Remarq
qui portent le c
eipes présents
était à demi bar

(1) Voyez not
aurait les exerc
chevaux de notr
toute son étend

rendre non un état déjà existant, mais une action que je vois naître, un fait qui se produit.

Mais je dirais, en faisant *chancelant* indifféremment verbe ou adjectif, *plusieurs soldats étourdis par des boissons spiritueuses se tenaient CHANCELANT OU CHANCELANTS sur leurs chevaux*. Ici j'ai la liberté du choix entre *chancelant*, verbe, et *chancelants*, adjectif, parce qu'il s'agit d'une circonstance mixte, c'est-à-dire représentant du mouvement, puisque les soldats chancelaient, et aussi un état, puisqu'une telle situation a eu de la durée.

Nous les trouvâmes TREMBLANT de tous leurs membres. Ces mots de tous leurs membres peignent un cas sinon extrême, du moins qui sort de l'ordinaire, et cela suffit pour donner la préférence au verbe.

Dans les exemples qui précèdent, les cas sont classés, sont déterminés par les circonstances accessoires; c'est par elles que nous distinguons s'il y a transition d'un état à un autre, c'est-à-dire action, ou simplement permanence dans telle situation, c'est-à-dire état; aussi est-il facile d'appliquer le principe, soit que nous soyons nous-mêmes les narrateurs des faits, ou qu'ils nous soient narrés par d'autres.

Mais ce moyen d'appréciation manque quand le fait est rapporté sans circonstances accessoires; et c'est ici surtout qu'il importe d'appliquer la règle, attendu que, pour faire comprendre sa pensée, on n'a d'autre ressource que la variabilité ou l'invariabilité du participe présent.

Que, par exemple, je dise, *en entrant chez cette femme, je l'ai trouvée BOUILLANT de colère*, par cela seul que je dis *bouillant*, et non *bouillante*, on doit entendre que je parle de l'instant où la colère de cette femme était à son plus haut degré d'exaltation; et si, au contraire, je n'avais à exprimer que l'émotion vive encore qui suit cette exaltation, je dirais *bouillante de colère*.

1^{re} Remarque. — Si ces mêmes participes présents, *chancelant*; *écumant*, *frémissant*, *halétant*, *palpitant*, *tremblant*, *tressaillant*, *vacillant*, sont employés étant précédés du verbe *être*, on ne peut plus les écrire indifféremment variables ou invariables; par cela seul qu'à tort ou à raison celui qui parle les emploie avec *être*, il les fait adjectifs: *ces hommes commencent à être CHANCELANTS sur leurs jambes, et VACILLANTS dans leurs démarches*. — *Quand nous les vîmes, ils étaient, HALÉTANTS, PALPITANTS, TREMBLANTS, TRESSAILLANTS, FRÉMISSANTS* (1).

2^e Remarque. — En pratique, outre beaucoup de formules, de tournures qui portent le cachet d'une époque reculée, il existe bon nombre de participes présents que nous écrivons comme ils s'écrivaient lorsque la langue était à demi barbare. Ainsi les praticiens d'aujourd'hui vont jusqu'à ortho-

(1) Voyez notre *Nouvelle théorie du participe présent*, d'où nous avons extrait les exercices qui précèdent et où chacun des quatre cents adjectifs verbaux de notre langue est rangé par ordre alphabétique et traité dans toute son étendue.

graphier comme du temps que *tous* les participes présents étaient variables : les *AYANTS droit*, les *AYANTS cause* ; les *filles USANTES* et *JOUISSANTES* de leurs droits, etc., etc.

On ne saurait voir dans une telle orthographe que l'effet de l'empire de l'habitude et de la tradition. Effectivement, le langage des lois, des formules judiciaires, de certains actes publics, étant de son essence un langage traditionnel et sacramentel, emprunté à un temps où la langue était en travail et se transformait, il n'est pas étonnant qu'en passant jusqu'à nous il ait conservé dans ses formes les vices de son origine. Mais ce que nous voudrions, c'est que, tout en conservant ces expressions du passé, on leur fit sentir dans leur orthographe l'action commune de la règle : en écrivant les *AYANT droit*, les *AYANT cause*, les *filles USANT* et *JOUISSANT* de leurs droits, etc., etc., on aura satisfait à la grammaire sans rien ôter à l'expression.

CHAPITRE IX.

DU PARTICIPE PASSÉ.

337. — Comme il n'est guère possible d'établir des règles solides sur l'accord des participes passés qu'en basant ces règles sur l'espèce des verbes, nous rentrerons dans cette matière.

338. — Comme on l'a déjà vu, page 34, nous n'avons que cinq sortes de verbes, savoir : le verbe *actif*, le verbe *passif*, le verbe *neutre*, le verbe *pronominal* et le verbe *impersonnel*.

Du verbe ACTIF.

339. — On appelle *actif* tout verbe qui peut avoir un régime direct.

— Or on reconnaît qu'un verbe est actif, quand il peut être suivi de l'un des mots *quelqu'un*, *quelque chose*. Ainsi *aimer*, *étudier*, *chérir*, *faire*, *concevoir*, etc., sont des verbes actifs, car on peut dire *aimer quelqu'un*, *étudier quelque chose*, etc.

340. — Mais comme le verbe actif peut devenir *passif*, et que cette transformation influe sur l'accord du participe, nous ajouterons :

1° Un
actif (pa
2° Un
tantôt p
si le suj
J'ai e
Embr
reste act
Ces d
Salué
Il rest
dames o
Ces en
Occup
Il rest
les enfan

341. —
be actif c
mais supp
Les en
Culbuté
Ce verb
tion ; mais
tes, on inc
ennemis l

Cette bo
Cassée v
Ce verb
la bouteill
chose, ni s
verbe pass

(1) Ne se ne
sachés, distin
acte de que l'é
distinction.

1° Un verbe actif conjugué avec *avoir*, reste toujours actif (*pas d'exception*);

2° Un verbe actif conjugué avec *être* est tantôt actif et tantôt passif; il est actif si le sujet fait l'action, et passif si le sujet la supporte.

J'ai ENBRASSÉ ma mère.

Embrassé vient du verbe actif *embrasser quelqu'un*; il reste actif, parce qu'il est conjugué avec *avoir* (1).

Ces dames se sont SALUÉES.

Saluées vient du verbe actif *saluer quelqu'un*; Il reste actif, parce que le sujet *dames* fait l'action : les dames ont salué elles.

Ces enfants se sont OCCUPÉS.

Occupés vient du verbe actif *occuper quelqu'un*; Il reste actif, parce que le sujet *enfants* fait l'action : les enfants ont occupé eux.

Du verbe PASSIF.

541. — On appelle *passif* un verbe qui vient d'un verbe actif conjugué avec *être*, et dont le sujet ne fait pas, mais supporte l'action.

Les ennemis ont été CULBUTÉS par nos troupes.

Culbutés vient du verbe actif *culbuter quelqu'un*.

Ce verbe resterait actif, si le sujet *ennemis* faisait l'action; mais par cette expression, *les ennemis ont été culbutés*, on indique clairement qu'au lieu de faire l'action, les ennemis la supportent : le verbe est donc passif.

Cette bouteille s'est CASSÉE.

Cassée vient du verbe actif *casser quelque chose*;

Ce verbe resterait actif, si le sujet faisait l'action. Mais *la bouteille* ne casse pas; elle ne peut casser quelque chose, ni se casser elle-même : *s'est cassée* est donc un verbe passif.

(1) Nous ne saurions trop engager les maîtres à exiger que leurs élèves sachent distinguer inaperçiblement chaque verbe par son espèce, et que l'étude des participes ne consiste guère qu'à savoir faire cette distinction.

La porte s'est OUVERTE.

Ouverte vient du verbe actif *ouvrir quelque chose*,
Ce verbe resterait actif, si le sujet *porte* faisait l'action.
Mais la porte n'a pas ouvert, n'a pu ouvrir : *s'est ouverte*,
est donc un verbe passif.

Or un verbe n'est passif qu'autant,

- 1° *Qu'il vient d'un verbe ACTIF ;*
- 2° *Que ce verbe est conjugué avec ÊTRE ;*
- 3° *Que le sujet supporte l'action.*

Du verbe NEUTRE.

542. — Ainsi que le verbe actif, le verbe *neutre* exprime souvent une action faite par le sujet ; mais il diffère du verbe actif en ce qu'il ne saurait avoir de régime direct : *je marche, tu cours, il voyage.*

Le verbe neutre se distingue donc du verbe actif en ce qu'il ne saurait être suivi de *quelqu'un* ni de *quelque chose*. Or, *dormir, régner, plaire, convenir*, sont neutres, car on ne peut dire, *dormir quelqu'un, régner, convenir quelque chose* (1).

La plupart des verbes neutres se conjuguent avec *avoir*, les autres avec *être*.

Les verbes neutres conjugués avec *avoir* sont invariables au participe (*pas d'exception*).

543. — Les verbes neutres conjugués avec *être* sont tous variables au participe, excepté ceux dont la signification permet de les conjuguer avec *avoir*. *Arriver, par-*

(1) Mais de crainte que cette distinction ne soit encore une difficulté, nous allons donner un moyen infailible d'éviter toute confusion.

Lorsque, pour découvrir l'espèce d'un verbe, on essaie de le faire suivre des mots *quelqu'un* ou *quelque chose*, il faut bien se garder de la faire précéder d'aucun autre verbe que *peut-on* ?

Ainsi, pour trouver l'espèce des verbes *périr, mourir, rendre, voyager, lire, naître, tomber, dire, croître*, etc., il faut prendre le verbe à l'infinitif et se questionner de cette manière :

Peut-on *périr* quelqu'un ou *périr* quelque chose ? — Non. (Le verbe est donc neutre.) — Peut-on *mourir* quelqu'un ou *mourir* quelque chose ? — Non. (Le verbe est donc neutre.) — Peut-on *rendre* quelqu'un ou *rendre* quelque chose ? — Oui. (Le verbe est donc actif.) — Peut-on *voyager* quelqu'un ou *voyager* quelque chose ? — Non. (Le verbe est donc neutre.) Etc., etc.

tir, tom
et font,
partis, e
parce q
car on r
né, etc.

Mais i
neutres s
elles se s
verbes p
significat
ils ONT N
PARLE à n
conjugué.

544. —
conjuguen
comme je
visent en

545. —
qui ne peu
noms de la
se souvenir
s'enfuir, s'é
qui font je
repens, etc.
repens.

546. — I
qui, touten
personne, pe
tu te félicite
nuissés, ils s
dentels, car
nom : je plai

ts vantes, et
C'est pour l
à l'auxiliaire au
l'écrit à dire, e
ent, etc.

tir, tomber, naitre, mourir, venir, etc., sont variables, et font, nous sommes arrivés, elle est arrivée, ils sont partis, elles sont tombées, nous sommes nés, ils sont morts, parce qu'on ne pourrait conjuguer ces verbes avec avoir; car on ne dit pas, j'ai arrivé, j'ai parti, j'ai mort, j'ai né, etc.

Mais il faut écrire, sans les faire varier, les participes neutres suivants : *ils se sont NUI, nous nous sommes PARLE, elles se sont SOURI, ils se sont SUCCÉDÉ, etc.*; parce que ces verbes peuvent être conjugués avec avoir, sans que leur signification en souffre : *ils se sont nuï* peut se rendre par *ils ONT NUI à eux; nous nous sommes parlé, par nous AVONS PARLÉ à nous, etc.*; c'est par euphonie qu'ils sont ainsi conjugués avec être.

Des verbes PRONOMINAUX.

544. — On appelle *pronominaux*, les verbes qui se conjuguent avec deux pronoms de la même personne, comme *je me console, tu te rappelles, il se flatte*. Ils se divisent en *essentiels* et en *accidentels*.

545. — Les verbes *pronominaux essentiels* sont ceux qui ne peuvent se conjuguer autrement qu'avec deux pronoms de la même personne; tels sont *s'abstenir, s'emparer, se souvenir, se repentir, s'écouler, se réfugier, s'en aller, s'ensuir, s'évanouir, s'empreser, s'envoler, se moquer, etc.*, qui font *je m'abstiens, je m'empare, je me souviens, je me repens, etc.*, et non *j'abstiens, j'empare, je souviens, je repens*.

546. — Les verbes *pronominaux accidentels* sont ceux qui, tout en étant conjugués avec deux pronoms de la même personne, peuvent se conjuguer avec un seul. *Je me plains, tu te félicites, il se vante, nous nous engageons, vous vous nuisez, ils se parlent*, sont des verbes *pronominaux accidentels*, car ils peuvent se conjuguer avec un seul pronom : *je plains, tu plains; je félicite, tu félicites; je vante, tu vantes, etc.*

C'est pour l'harmonie seule que l'auxiliaire être se trouve substitué à l'auxiliaire avoir; par là, on évite ce qu'il y aurait de blessant pour l'oreille à dire, *nos enfants se ont enarçés, elle s'a peuvée, il s'a arru-* end, etc.

547. — *Remarque.* — Les verbes pronominaux *accidentels* ne sont rien autre chose que des verbes actifs, passifs, neutres ou impersonnels.

Or si je dis, *vous vous êtes BLESSÉ*, j'emploie un verbe pronominal *accidentel*, parce qu'il peut se conjuguer avec un seul pronom, *je blesse, tu blesse*, etc.

Et en disant, *nous nous sommes SOUVENUS de cela*, je me sers d'un verbe pronominal *essentiel*, parce que, pour le conjuguer, il faut indispensablement deux pronoms de la même personne. En effet, on ne dit pas avec un seul pronom, *je souviens, tu souviens*, mais *je me souviens, tu te souviens*, etc.

Des verbes IMPERSONNELS.

548. — On appelle *impersonnels* les verbes qui n'ont que la troisième personne du singulier, comme *il faut, il pleut, il y a, il neige*, etc.

Mais il est des verbes actifs, des passifs, des neutres et des pronominaux, qui deviennent impersonnels; c'est lorsque étant précédés du pronom *il*, ce pronom ne se rapporte à rien : *IL a été ORDONNÉ que...* ; *IL est SURVENU des événements*; *depuis lors, IL s'est ÉCOULÉ vingt jours*; *IL est utile que...* ; *IL est vrai que...* etc.

Le participe de tout verbe impersonnel est invariable.

On écrira donc, sans les faire varier, les participes des phrases suivantes :

IL lui fut PAYÉ une somme importante.

IL s'est PORTÉ une infinité de personnes sur la place.

IL est ARRIVÉ trois dames dans cette voiture, etc.

RÈGLE DES PARTICIPES PASSÉS.

Les participes passés ne sont assujettis qu'à deux seules règles, quelle que soit la forme sous laquelle ils soient employés.

PREMIÈRE RÈGLE.

549. — S'accorde avec le régime direct,

Tout participe ACTIF, quand ce régime est avant le participe : *Voilà les livres que j'ai ACHETÉS.*

550. —

1° Tou

2° Tou

la signific

Elle est A

3° Tou

en somme

D'après

qu'il est in

et du régi

son espèc

551. —

pagné d'a

s'accorde

rapporte.

Cette da

dans nos b

TUR auprè

551 bis. — Il

qui s'emploie

les de pratique

renouvelé l'éc

général, etc. Al

placés après le

par la cour sou

copie de sa m

Es

Nous avo

Lui est actif (

(1) La Gram

pronom du ver

second pronom

mois nous

enfants de disti

per, nous avo

facile à trouver

toujours de la n

SECONDE RÉGLE.

530. — S'accordent avec le *sujet*,

1° Tout participe PASSIF : *Nous avons été FRAPPÉS* ;

2° Tout participe NEUTRE conjugué avec ÊTRE, et dont la signification ne permet pas de le conjuguer avec AVOIR : *Elle est ARRIVÉE, ils sont PARTIS* ;

3° Tout participe PRONOMINAL ESSENTIEL : *Nous nous en sommes REPENTIS, elles se sont ÉVANOUIES*, etc. (1).

D'après ces règles, nous le répéterons encore, on sent qu'il est indispensable de connaître ce qui est dit du *sujet* et du *régime*, et de savoir distinguer chaque verbe par son espèce.

531. — *Remarque.* — Tout participe qui n'est accompagné d'aucun auxiliaire est un véritable adjectif, qui s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte.

Cette dame, FRAPPÉE de cette nouvelle, tomba ÉVANOUIE dans nos bras. — Sa vieillesse paraissait FLÉTRIE et ABÂTUE auprès de celle de Mentor.

531 bis. — Il faut en excepter *vu, lu, approuvé, collationné, certifié, etc.*, qui s'emploient d'une manière invariable et absolue dans certaines formules de pratique et d'administration : *vu par la cour les pièces mentionnées ; approuvé l'écriture et-dessus ; certifié la présente copie conforme à l'original, etc.* Alors ces participes sont les premiers mots de la phrase. Mais placés après le nom, ils en prennent le genre et le nombre : *les pièces vues par la cour sont volumineuses ; l'écriture approuvée par lui équivalant à une copie de sa main.*

Exercices sur les règles des participes.

Nous avons LU cet ouvrage avec plaisir.

Lu est actif (*lire quelque chose*) ; conjugué avec avoir, il reste actif, il y

(1) La Grammaire considère avec raison comme régime direct le second pronom du verbe essentiellement pronominal, et, en réalité, c'est avec ce second pronom que cet accord a lieu. Mais comme, par exemple, dans ces mots *nous nous sommes aperçus qu'on vous trompait*, il est aussi difficile aux enfants de distinguer qu'aux maîtres de détacher ce régime et de l'expliquer, nous avons préféré dire que l'accord se fait avec le *sujet*, toujours facile à trouver. Cela est sans inconvénient, le *sujet* et le régime étant toujours de la même personne.

aura accord si le régime est avant le participe. Cherchons-le en disant : *nous avons lu quoi ? — cet ouvrage* ; ce régime se trouvant après le participe, pas d'accord.

Nous avons REÇU les fruits que vous nous avez ENVOYÉS.

Reçu et envoyé sont actifs (*recevoir, envoyer quelque chose*), conjugués avec *avoir*, ils restent actifs, il y aura accord avec le régime, si toutefois ce régime est avant le participe. Cherchons-le en disant : *Nous avons reçu quoi ? — ces fruits* ; ce mot étant après le participe *reçu*, point d'accord. *Vous avez envoyé quoi ? — les fruits* ; ce mot étant avant le participe *envoyés*, accord.

Plusieurs voleurs ont été ARRÊTÉS.

Arrêtés vient du verbe actif *arrêter quelqu'un*, conjugué avec *être*, il sera actif si le sujet *voleurs* fait l'action, et passif, si ce sujet supporte l'action. Mais quand je dis *les voleurs ont été arrêtés*, je vois que les *voleurs* ne font pas mais supportent l'action : le verbe est donc passif, et s'accorde avec le sujet *voleurs*.

Les prix se sont DISTRIBUÉS hier.

Distribués vient du verbe actif *distribuer quelque chose* ; conjugué avec *être*, il sera actif si le sujet fait l'action ; mais je vois que les *prix* ne font pas l'action de distribuer ; le verbe est donc passif, il s'accorde avec le sujet *prix*.

Mes tantes sont ARRIVÉES hier au soir.

Arrivées est neutre (on ne dit pas *arriver quelqu'un*).

Ce verbe ne pourrait se conjuguer avec *avoir*, car on ne dit pas *j'ai arrivé* ; il est donc variable, et s'accorde avec le sujet *tantes*.

Ces personnes se sont PARLÉ.

Parlé est neutre (on ne dit pas *parler quelqu'un*).

Et quoique ce verbe soit conjugué avec *être*, je trouve qu'il peut se conjuguer avec *avoir* ; car on peut dire *j'ai parlé, tu as parlé, etc.*, *ces personnes ont parlé* ; ce participe reste donc invariable.

Ces messieurs ont toujours VÉCU en bonne intelligence.

Vécu est neutre (on ne dit pas *vivre quelqu'un*) ; conjugué avec *avoir*, il est invariable.

Vos nièces se sont EMPRESSÉES de vous écrire.

Empressées est pronominal essentiel, car ce verbe ne peut se conjuguer

ntrement
l'empresse

Ses cr

Abstenu
tiens) : acc

Il est p

Passé et
se rapporta

Je leur

Écrit et ré
avec avoir.
écrit quoi ?
phrase, poin

Les ma

Fait est ici
rien : or il e

552. —

des choses
ces pêches
dire nous a

Le pron
exprimer q
quelles il se
rect, ni con

Ces pêche
avons MANG
non toutes
partie ; or,
le régime in

Mais il
relatif en d
qui le suit :

ntrement qu'avec deux pronoms de la même personne : *je m'empresse, tu t'empresses*, et non *j'empresse, tu empresses*, accord avec le sujet mêmes.

Ses créanciers se sont ABSTENUS de le poursuivre.

Abstenu est pronominal essentiel (on dit *je m'abstiens*, et non *j'abstiens*) : accord avec le sujet *créanciers*.

Il est PASSÉ, il est ARRIVÉ deux courriers.

Passé et *arrivé* sont ici impersonnels, le pronom *il*, qui les précède, ne se rapportant à rien : or ils sont invariables.

Je leur ai ÉCRIT, et elles m'ont RÉPONDU.

Écrit et *répondu* sont actifs (*écrire, répondre quelque chose*). Conjugés avec *avoir*, il restent actifs. Cherchons-en les régimes en disant : *j'ai écrit quoi? elles ont répondu quoi?* Nul régime n'étant exprimé dans la phrase, point d'accord.

Les mauvais temps qu'il a FAIT.

Fait est ici impersonnel ; le pronom *il* qui le précède ne se rapportant à rien : or il est invariable.

Remarque importante.

552. — Le régime direct exprime toujours la totalité des choses ou des personnes nommées dans la phrase : *ces pêches étant mûres, nous LES avons cueillies*, c'est-à-dire nous avons cueilli toutes les pêches dont on parle.

Le pronom relatif *en* signifiant DE CELA, ou ne pouvant exprimer qu'une partie des personnes ou des choses auxquelles il se rapporte, ne saurait jamais être régime direct, ni conséquemment faire varier le participe :

Ces pêches étant mûres, nous EN avons cueilli, nous EN avons MANGÉ ; c'est-à-dire nous avons cueilli et mangé non toutes les pêches dont on parle, mais seulement une partie ; or, tout participe qui n'a d'autre rapport qu'avec le régime indirect *en* reste invariable.

Mais il faut pas conclure de là que la présence du relatif *en* dans une phrase suffit pour que le participe qui le suit soit toujours invariable ; car, outre ce régime

indirect *en*, il arrive quelquefois que le participe a, comme dans les phrases suivantes, un régime direct avec lequel il s'accorde.

Je LES en ai REMERCIÉS, je LES en avais PRIÉS, nous NOUS en sommes CHARGÉS, il NOUS en a PRÉVENUS; ils s'en étaient d'abord APPROCHÉS, mais bientôt ils s'en sont ÉLOIGNÉS.

De même on dira, *combien de livres j'ai ACHETÉS! combien j'en ai LU! combien de lettres il a REÇUES! combien il en a ÉCRIT lui-même!*

Suite des exercices sur les participes.

Ces élèves ont OBTENU les premiers prix.

Obtenu vient du verbe actif *obtenir quelque chose*. Conjugué avec *avoir*, il reste actif : accord avec le régime, si ce régime est avant le participe. Cherchons-le en disant : *les élèves ont obtenu quoi? — les prix* : ce mot *prix* étant après le participe, pas d'accord.

Elles se sont TOURMENTÉES.

Tourmentées vient du verbe actif *tourmenter quelqu'un*. Quoiqu'il soit conjugué avec *être*, il reste actif, parce que le sujet *elles* fait l'action. Elles ont tourmenté qui? — *elles*, exprimé par *se* : accord.

Quant à ces fleurs, je les ai ARROSÉES.

Arrosées vient du verbe actif *arroser quelque chose*. Avec *avoir*, il reste actif : *j'ai arrosé quoi? — les fleurs* : accord, parce que ce régime *fleurs* est avant le participe.

A cette nouvelle, ils restèrent ÉTONNÉS et ne sachant plus quel parti prendre.

Le participe *étonnés*, n'étant accompagné ni du verbe *avoir* ni du verbe *être*, fait la fonction d'adjectif : accord avec *ils*.

Les fruits se sont VENDUS cher cette année.

Vendus vient du verbe actif *vendre quelque chose*. Comme il est conjugué avec *être*, et que le sujet *fruits* ne fait pas l'action de vendre, il devient passif : accord avec ce sujet.

Ces jeunes gens se sont REPOUSSÉS.

Repoussés vient du verbe actif *repousser quelqu'un*. Quoiqu'il soit con-

Jugé avec é
repousser :

Cette a

Jugé vien
ne pouvant t
sujet.

Nous a

Voyagé es
invariable, p

Les deu

ont pas PA

Parlé et p
paraître quel
avoir.

Ces frui

Mangé est a
actif. Mais ici
fruits, parce
quand je n'en
parle de cela
le participe q

Cette bâ

Consumée v
être, il sera ac
Mais la bûche
supportée, pu
avec ce sujet.

Mes oncl

Revenus est
pourrait se co
variable, et s'a

Leurs ser

CIÉS.

Remercié ca
actif. J'ai reme

Nous nou

siderée.

Repoussé est

jugé avec être, il reste actif, parce que le sujet *jeunes gens* fait l'action de repousser : ils ont repoussé qui ? — eux, exprimé par *se* : accord.

Cette affaire s'est JUGÉE hier.

Jugée vient du verbe actif *juger quelque chose*. Mais le sujet *affaire* ne pouvant faire l'action de juger, le verbe devient passif : accord avec ce sujet.

Nous avons VOYAGÉ en Italie.

Voyagé est neutre (on ne dit pas *voyager quelqu'un*). Ce participe est invariable, parce qu'il est conjugué avec *avoir*.

Les deux heures que ces orateurs ont PARLÉ ne nous ont pas PARU longues.

Parlé et *paru* sont neutres (on ne dit pas *parler quelque chose, paraître quelqu'un*). Ils sont invariables, parce qu'ils sont conjugués avec *avoir*.

Ces fruits étant mûrs, j'en ai MANGÉ.

Mangé est actif (*manger quelque chose*). Conjugué avec *avoir*, il reste actif. Mais ici je ne puis dire *j'ai mangé quoi ?* pour *avoir* la réponse *les fruits*, parce que ce serait faire entendre que j'ai mangé tous les fruits, quand je n'en ai mangé qu'une partie. Le pronom en signifiant de cela une partie de cela, n'est qu'un régime indirect, qui ne peut jamais faire varier le participe qui s'y rapporte.

Cette bûche s'est CONSUMÉE.

Consumée vient du verbe actif *consommer quelque chose*. Conjugué avec *être*, il sera actif si le sujet *bûche* fait l'action, et passif s'il ne la fait pas. Mais la bûche n'a pu faire l'action de consommer ; au contraire, elle l'a supportée, puisqu'elle a été consommée : le verbe est donc passif : accord avec ce sujet.

Mes oncles sont REVENUS de leur voyage.

Revenus est neutre (on ne dit pas *revenir quelqu'un*) ; et comme il ne pourrait se conjuguer avec *avoir*, puisqu'on ne dit pas *j'ai revenu*, il est variable, et s'accorde avec le sujet *oncles*.

Leurs services m'ont été fort utiles, je les en ai REMERCIÉS.

Remerciés est actif (*remercier quelqu'un*). Conjugué avec *avoir*, il reste actif. *J'ai remercié qui ?* — eux, exprimé par *les* : accord.

Nous nous sommes REPENTIS de cette démarche considérée.

Repentis est pronominal essentiel, parce qu'on ne peut le conjuguer

autrement qu'avec deux pronoms de la même personne : *je me repens, tu te repens*, et non *je repens, tu repens* : accord avec le sujet *nous*.

Les six ans qu'il a RÉGNÉ sont une chaîne de malheurs.

Régné est neutre (ou ne dit pas *régner quelque chose*). Conjugué avec *avoir*, il est invariable.

Ces demoiselles sont PARTIES ce matin.

Parties est neutre (ou ne dit pas *partir quelqu'un*). Comme il ne pourrait se conjuguer avec *avoir*, puisqu'on ne dit pas *j'ai parti*, il y a accord avec le sujet *demoiselles*.

Ils se sont NUI par leur empressement.

Nui est neutre (on ne dit pas *nuire quelqu'un*). Quoiqu'il soit conjugué avec *être*, il est invariable, parce qu'il a un sens qui permet de le conjuguer avec *avoir* : on dit bien *j'ai nuï, tu es nuï*.

Trois ans se sont ÉCOULÉS, et notre espérance s'est ÉVANOUIE.

Écoulés et *évanouie* sont pronominaux essentiels, parce qu'en parlant du temps, on ne dirait pas *il écoule*, mais *il s'écoule*; on ne dirait pas non plus *j'évanouis*, mais *je m'évanouis* ; accord avec les sujets *ans* et *espérance*.

Ces hommes n'ont pas la qualité qu'ils se sont ARROGÉS.

Arrogés est actif (*s'arrogé quelque chose*). Quoiqu'il soit conjugué avec *être*, il reste actif, parce que le sujet *hommes* fait l'action. Ils se sont arrogé quoi? la qualité : accord.

Remarque. — De tous les verbes pronominaux essentiels, *s'arrogé* est le seul qui, avec *avoir*, un nom pour régime direct, aussi le range-t-on dans la classe des verbes actifs en lui en appliquant la règle.

L'eau s'est RÉDUITE.

Réduite vient du verbe actif *réduire quelque chose*. Comme il est conjugué avec *être*, et que le sujet *eau* ne fait pas l'action de réduire, puisque, au contraire, elle est réduite, il devient passif : accord avec ce sujet.

Il est SURVENU des événements fâcheux.

Survenu est invariable, parce qu'ici il est impersonnel, le pronom *il* de cette phrase ne se rapportant à rien.

Quant aux fleurs de ce jardin, j'en ai CUEILLI.

Cueilli vient du verbe actif *cueillir quelque chose*. Mais ici je ne puis dire *j'ai cueilli quoi?* pour avoir la réponse *les fleurs*, parce que ce serait faire entendre que j'ai cueilli toutes les fleurs dont il est question, quand

je n'en ai cueilli que de celle-ci, participe qu

Il a été

Formé est cette phrase

Les trois

Voyagé est avoir, il est

Il a été

Préparé est à rien : or il

553. —

haut avant

Si l'un est nécessairement

Les enfants

Vus vient

Tomber

Le régime au participe

Vos sœurs

TENDUES sont

Entendues

tir est neutre

Le régime au participe

554. —

un et l'autre

La lettre

Faites-voilà

régime alter

Je n'en ai cueilli qu'une partie : le pronom *en*, signifiant *de cela*, une partie de cela, n'est qu'un régime indirect, qui ne peut jamais faire varier le participe qui s'y rapporte.

Il a été FORMÉ des établissements pour...

Formé est invariable, parce qu'ici il est impersonnel, le pronom *il* de cette phrase ne se rapportant à rien.

Les trois mois qu'il a VOYAGÉ ont remis sa santé.

Voyagé est neutre (on ne dit pas *voyager quelqu'un*). Conjugué avec *avoir*, il est invariable.

Il a été PRÉPARÉ une pièce pour vous recevoir.

Préparé est ici impersonnel, le pronom *il* qui le précède ne se rapportant à rien : or il est invariable.

Des participes suivis d'un verbe.

553. — Lorsqu'un participe est suivi d'un verbe, il faut avant tout s'assurer de l'espèce des deux verbes.

Si l'un est actif, l'autre neutre, le régime appartient nécessairement au verbe actif.

Les enfants que j'ai vus tomber.

Vus vient du verbe actif *voir quelqu'un*.

Tomber est neutre (on ne dit pas *tomber quelqu'un*).

Le régime *que*, représentant *enfants*, appartient donc au participe *vus* : accord avec ce régime.

Vos sœurs ne sont pas dans leur chambre : je les ai ENTENDUES SORTIR.

Entendues vient du verbe actif *entendre quelqu'un*. *Sortir* est neutre (on ne dit pas *sortir quelqu'un*).

Le régime *les*, représentant *sœurs*, appartient encore au participe actif *entendues* : accord avec ce régime.

554. — Mais si le participe et le verbe suivant sont l'un et l'autre actifs, comme dans

La lettre que j'ai ENTENDU LIRE,

Faites-vous ces deux questions, en plaçant ainsi le régime alternativement après les deux verbes :

Ai-je entendu la lettre lire?

Ai-je entendu lire la lettre?

Le sens est *j'ai entendu lire la lettre*. Ce régime *lettre* appartenant au verbe *lire*, le participe reste invariable. (Le régime appartient toujours à celui des deux verbes après lequel il convient de le placer.)

Les blés que j'ai vu moissonner.

Vu et *moissonner* sont actifs (*voir moissonner quelque chose*). Disons donc :

Ai-je vu les blés moissonner?

Ai-je vu moissonner les blés?

Le sens est *j'ai vu moissonner les blés*. Ce mot *blés* se plaçant mieux après l'infinitif *moissonner*, en est le régime : or le participe est invariable.

Les enfants que j'ai vus étudier sont attentifs.

Vus et *étudier* sont actifs (*voir quelqu'un, étudier quelque chose*). Disons encore :

Ai-je vu étudier les enfants?

Ai-je vu les enfants étudier?

Le sens est *j'ai vu les enfants étudier* : or, le mot *enfants* se plaçant mieux après le participe *vu*, en est le régime : accord.

On ne pourrait admettre *j'ai vu étudier les enfants*, car la phrase ne dit pas qu'on étudie les enfants.

Voilà les dames que j'ai entendues chanter.

Entendues et *chanter* étant actifs, disons encore :

Ai-je entendu chanter les dames?

Ai-je entendu les dames chanter?

Le sens est *j'ai entendu les dames chanter, qui chantaient* : accord.

On ne pourrait admettre *j'ai entendu chanter les dames*, attendu qu'on ne chante pas les dames.

Voilà les livres que vous lui avez recommandés d'apporter.

Recommandés et *apporter* sont actifs (*recommander, apporter quelque chose*).

Avez-vous recommandés les livres?

Avez-

Le se

Et ce m

ter qu'a

invariab

Les d

Empl

A-t-il

A-t-il

Le ser

Les m

DIASSE.

Désiré

chose). D

Avez-t

Avez-t

Le sen

matiques.

dier, le p

535. —

entendu a

variables.

dà; c'est-

tiré tous l

a voulu en

parce qu'i

535 bis.

tomber, je

Lai

Venir, to

dire venir,

au particip

Sophie a

écrire, je l'

Lai

Ai-je lai

Ou ai-je

Le sens e

Avez-vous recommandé d'apporter des livres?

Le sens est *vous avez recommandé d'apporter les livres*. Et ce mot *livres* se plaçant mieux après le verbe *apporter* qu'après le participe *recommandé*, ce participe est invariable.

Les deux ans qu'il a EMPLOYÉS à ÉTUDIER.

Employés et *étudier* étant actifs, dites encore :

A-t-il employé les ans à étudier?

A-t-il employé à étudier les ans?

Le sens est *il a employé les ans* : accord.

*Les mathématiques que vous avez DÉSIRÉ que j'ÉTU-
DIASSE.*

Désiré et *étudiasse* sont actifs (*désirer*, *étudier* quelque chose). Disons toujours :

Avez-vous désiré les mathématiques?

Avez-vous désiré que j'étudiasse les mathématiques?

Le sens est *vous avez désiré que j'étudiasse les mathématiques*. Et ce mot se plaçant mieux après le verbe *étudier*, le participe est invariable.

533. — Mais le second verbe est ordinairement sous-entendu après les participes *pu*, *dû*, *voulu*, qui restent invariables. *Il a fait toutes les démarches qu'il a pu, qu'il a dû*; c'est-à-dire *qu'il a pu, qu'il a dû faire*. — *Il en a retiré tous les avantages qu'il en a voulu*, c'est-à-dire *qu'il a voulu en retirer*. De plus, ces participes sont invariables, parce qu'ils sont neutres et conjugués avec *avoir*.

Exemples sur le participe LAISSÉ.

533 bis. — *Je les ai LAISSÉS venir, je les ai LAISSÉS tomber, je les ai LAISSÉS partir.*

Laisés est actif (*laisser* quelque chose).

Venir, *tomber* et *partir* étant neutres, puisqu'on ne peut dire *venir*, *tomber*, *partir* *quelqu'un*, le régime appartient au participe *laissé* : accord.

Sophie ayant voulu vous faire une lettre, je l'ai LAISSÉE écrire, je l'ai LAISSÉE répondre seule.

Laisée, *écrire* et *répondre* étant actifs, disons encore :

Ai-je laissé Sophie écrire et répondre?

Ou ai-je laissé écrire et répondre Sophie?

Le sens est *j'ai laissé Sophie écrire et répondre* : or,

Sophie se plaçant mieux après *laissé*, est le régime de ce participe : accord.

On ne pourrait admettre *j'ai laissé écrire et répondre Sophie*, attendu qu'on ne peut dire *écrire, répondre quelqu'un*.

Il s'est dit le maître de ces objets, et on les lui a LAISSÉ prendre, on les lui a LAISSÉ enlever.

Laisse, prendre et enlever étant actifs, disons encore:

A-t-on laissé les objets prendre et enlever?

Ou a-t-on laissé prendre et enlever les objets?

Le sens est *on a laissé prendre et enlever les objets*.

Or le nom *objets*, se plaçant mieux après *prendre et enlever*, en est le régime, et conséquemment *laissé* reste invariable.

Quelquefois chacun des deux verbes a un régime; alors il ne saurait y avoir de difficulté: *Je les ai LAISSÉS TERMINER leurs travaux*. C'est-à-dire j'ai laissé eux terminer leurs travaux: le participe *laissés* s'accorde donc avec son régime *les*.

Ce cas se présente aussi après d'autres verbes:

Je les ai VUS ÉTUDIER leurs leçons. C'est-à-dire j'ai vu eux étudier leurs leçons.

Nous les avons ENTENDUS POUSSER des cris. C'est-à-dire nous avons entendu eux pousser des cris.

Des participes EU et DONNÉ.

556. Lorsque les participes *eu* et *donné* sont avant un verbe à l'infinitif, comme dans

Les difficultés que j'ai EUES à COMBATTRE,

Les livres que vous m'avez DONNÉS à LIRE,

On fait de préférence retomber le régime sur le participe, quoiqu'il ces phrases puissent se tourner également par

J'ai eu des difficultés à combattre,

J'ai eu à combattre des difficultés;

Vous m'avez donné des livres à lire,

Vous m'avez donné à lire des livres.

Nous écrirons donc,

*Il s'es
faire et*

557. —
avant un
bes actifs
a FAITES.

Mais p
est toujou
significat
avec le v
faire inst

Les enj
jours FAIT
Voilà c
MÉPRISER,

558. —
tique.

Il est p
contré ma
ma tante,

L' est p
bre de ph
point sur l

Cette de
c'est-à-dire
instruite, p

Cette dan
et plus obli
plus aimabl
obligeante

L'affaire
vous L'avie

Il s'est acquitté des commissions qu'on lui a DONNÉES à faire et des devoirs qu'il a EUS à remplir.

Du participe FAIT.

537. — Le participe *fait* est actif, quand il n'est pas avant un verbe à l'infinitif; il suit alors la règle des verbes actifs : *Elle a FAIT ses devoirs. Les belles actions qu'il a FAITES.*

Mais placé avant un verbe à l'infinitif, le participe *fait* est toujours invariable, parce qu'il ne conserve plus sa signification active, *faire quelque chose*. Il ne présente, avec le verbe qui le suit, qu'une seule idée; tels sont *faire instruire, faire souffrir, faire marcher, etc.*

Les enfants que vous avez FAIT INSTRUIRE se sont toujours FAIT REMARQUER par leur zèle.

Voilà ce qui les a FAIT MOURIR; cette action les a FAIT MÉPRISER, les a FAIT DÉTESTER.

Du pronom L'.

538. — *L'* est pronom personnel ou pronom elliptique.

Il est personnel lorsqu'il représente un nom : *J'ai rencontré ma tante, et l'ai embrassée. J'ai embrassé qui? — ma tante, représentée par l' pronom personnel : accord.*

L' est pronom elliptique, quand il représente un membre de phrase; alors, comme il signifie *cela*, il n'influe point sur le participe.

Cette demoiselle est plus instruite que je ne l'avais pensé; c'est-à-dire plus instruite que je n'avais pensé qu'elle fut instruite, plus instruite que je n'avais pensé cela.

Cette dame est plus aimable que je ne l'avais cru d'abord, et plus obligeante que je ne l'avais présumé; c'est-à-dire plus aimable, plus obligeante que je n'avais cru cela, plus obligeante que je n'avais présumé cela.

L'affaire a été terminée comme vous l'aviez prévu, comme vous l'aviez annoncé; c'est-à-dire comme vous aviez

prévu, comme vous aviez annoncé cela, qu'elle serait terminée.

De l'adverbe PEU avant un participe.

359. — L'adverbe *peu* a deux significations : ou il exprime *une petite quantité* ou il signifie le *manque*, l'*absence de la chose* ; c'est dans l'ensemble de la phrase qu'il faut chercher cette différence de signification.

Dans le premier cas, c'est-à-dire si le *peu* signifie *une petite quantité*, le participe s'accorde avec le nom qui suit le *peu* :

Le PEU de fortune que nous avons ACQUIS est le fruit de longs travaux. Ici il y a de la fortune acquise, puisqu'on dit plus bas qu'elle est le fruit de longs travaux.

Dans le second cas, c'est-à-dire quand le *peu* signifie le *manque*, le participe demeure invariable.

Le PEU de complaisance qu'il a MONTRÉ dans cette circonstance lui a fait tort. Dans cet exemple, il y a *manque* de complaisance ; et c'est ce *manque*, ce *défaut* de complaisance, qui lui a fait tort. (Le participe reste donc invariable.)

Remarques sur les participes de quelques verbes.

360. — Il y a des verbes dont les acceptions différentes font qu'ils se transforment en différentes espèces ; tels sont *accorder*, *courir*, *jouer*, *manquer*, *mêler*, *passer*, *porter*, *rentrer*, *sortir*, *taire*, *tourner*, *valoir*, *servir*, et une foule d'autres.

361. — ACCORDER ou s'ACCORDER quelque chose est ordinairement actif ; ce verbe cependant devient pronominal dans ces phrases : *Ils se sont accordés à dire que.... ils ne se sont jamais accordés.*

362. — COURIR est neutre, lorsqu'il exprime une action qui ne sort pas du sujet : *nous avons couru pour vous atteindre.*

Courir est actif, 1^o quand il signifie être exposé à : *les risques, les périls, les dangers que vous avez courus* ; 2^o quand il est pris dans le sens de parcourir ; *j'ai couru la ville et la campagne ; la province que ces troupes ont courue.* (ACAD.)

Quand *courir* se dit des personnes et des choses qu'on recherche avec empressement, il s'emploie particulièrement au passif : *ce prédateur est couru ; il n'y a pas assez de cette marchandise, tant elle est courue.* (ACAD.)

363. — JOUER, dans *jouer une somme, jouer un rôle*, etc., est actif,

Jouer, da
nal.
364. —
faire, ou
verbes on
de.
365. —
pronomi
366. —
duire, tra
PASSÉS à
PASSÉS à m
Passer : t
sujet : les t
pas ; la loi
367. — P
sont pronon
368. — R
lieu un obje
bien secs ; c
Rentrer c
RENTRÉS à d
369. — S
chose qui ét
à SORTIES de
boutique lui
Sortir est
sujet : nous
370. — TA
c'est-à-dire s
371. — T
tourner le feu
372. — S
tour actif, p
toutes les esp
un ami, etc.
savant trop t
Servir est neut
dans mon voy
est pronomina
moyen pour a
avec deux pron
on ne peut pas
enfant, devient
fort recherché
qui le précède
Quoiqu'il fut
cédent suffron
signification tr
se fixer sur la v
373. — VALO
ris sont diry t
à le prouve de
VALO, 0. — s
raleur des cho

Jouer, dans se jouer des difficultés, se jouer de quelqu'un, est pronominal.

564. — **MANQUER** est actif dans ce sens : *manquer une chose, la mal faire, ou ne pas l'atteindre, etc. Manquer est neutre dans ces phrases : les vivres ont MANQUÉ; l'expérience lui a MANQUÉ; nous AVONS MANQUÉ périr, etc.*

565. — **MÊLER** quelque chose est actif; *se mêler de quelque chose est pronominal.*

566. — **PASSER** est actif, quand il signifie *employer ou consumer, introduire, transmettre ou céder, traverser, etc. : les heures que nous avons PASSÉES à étudier; les vins qu'il a PASSÉS par fraude; les billets qu'il a PASSÉS à mon ordre; la rivière que nous avons PASSÉE, etc.*

Passer est neutre quand il exprime une action qui ne sort pas du sujet : les beaux jours sont PASSÉS; vos amis sont PASSÉS, ne les attendez pas; la loi a PASSÉ; la faim lui a PASSÉ.

567. — **PORTER** quelque chose est actif; *se porter bien, se porter mal, sont pronominaux : ils se SONT bien PORTÉS; il se SONT mal PORTÉS!*

568. — **RENTRE** est actif, quand il signifie *mettre dans l'intérieur d'un lieu un objet qui était hors de ce lieu : ce labourer a RENTRÉ ses grains bien secs; ces arbustes auraient péri, si nous ne les eussions RENTRÉS.*

Rentrer est neutre, lorsque l'action ne sort pas du sujet : nous sommes RENTRÉS à deux heures.

569. — **SORTIR** est actif, quand il signifie *mettre hors d'un lieu une chose qui était dans ce lieu : il a PAYÉ du moyen de deux pièces d'or qu'il a SORTIES de sa bourse; les marchandises qu'il a SORTIES au devant de sa boutique lui ont été volées.*

Sortir est neutre, quand il exprime une action qui ne sort point du sujet : nous sommes SORTIS ce matin.

570. — **TAIRE** est actif dans ce sens : *taire un secret, une démarche; c'est-à-dire ne pas divulguer. Se taire est pronominal : il se sont tus.*

571. — **TOURNER** est actif dans *tourner un objet sur un autre sens, tourner le feuillet, etc.*

572. — **SERVIR**, ainsi que plusieurs autres verbes encore, est *tour à tour actif, passif, neutre, pronominal et impersonnel, c'est-à-dire de toutes les espèces. Servir est actif dans servir quelqu'un à table, servir en tant, etc. — Servir est passif dans ces phrases : ces mets ont été servis trop tôt; ces pièces ont été servies par d'excellents artisans. — Servir est neutre dans les deux exemples suivants : ces objets m'ont servi dans mon voyage; cette démarche a servi à nous convaincre. — Servir est pronominal dans cette phrase : ces messieurs se sont servis de ce moyen pour découvrir la vérité. Ici se servir demande à être conjugué avec deux pronoms de la même personne pour conserver sa signification; on ne peut pas dire : ces messieurs ont servi eux de ce moyen — Servir, enfin, devient impersonnel, comme dans il a été servi à sa table des mets fort recherchés. Ce verbe est ici impersonnel, parce que le pronom il qui le précède ne se rapporte à rien.*

Quoiqu'il fût facile de décompter le nombre de ces exemples, ceux qui précèdent suffiroient pour montrer combien il importe de s'en réserver la signification d'un verbe pour en déterminer l'espèce; et, conséquemment de fixer sur la variabilité ou l'invariabilité de son participe.

573. — **VALOIR** est actif quand il signifie *procéder, produire, se satisfaire vous dire tous le honneurs que m'a VALUS sa protection, c. à d. que m'a procurés en protection. — Le verbe invariable que ces exemples lui ont VALU, c. à d. procuré. — Valoir est neutre lorsqu'il exprime le prix, la valeur des choses : ces terres ont VALU jusqu'à trois mille francs l'arpent.*

574. — **COUTER.** Voici ce que l'Académie dit du participe passé de ce verbe :

« Le verbe *couter* étant neutre est invariable au participe ; cependant plusieurs personnes écrivent : *les vingt mille francs que cette maison m'a coûtés ; les efforts que ce travail m'a coûtés ; la peine qu'il m'a coûtés.* L'exacritude grammaticale exige : *les vingt mille francs que cette maison m'a coûté ; les efforts, la peine que ce travail m'a coûté.* » Dans quelque cas que ce soit, l'Académie écrit donc *coûté* sans jamais le faire varier.

Remarque. — Cette décision de l'Académie à l'égard du participe *coûté* a donné lieu à de nombreuses récriminations qui ne sont pas sans quelque fondement. Et malgré tout le respect que nous professons pour cette illustre société, nous oserons le dire, nous ne pourrions pas regarder comme une faute la déclinaibilité du participe *coûté* dans la dernière des phrases qu'elle a rapportées, c'est-à-dire que nous ne nous ferions aucun scrupule d'écrire : *les efforts que ce travail m'a coûtés.*

575. — Les participes *plu*, *déplu*, *complu*, sont toujours invariables : *elle s'est PLU à vous contredire ; ils se sont PLU à me persécuter.* (ACAD.)

CHAPITRE X.

DE L'ADVERBE.

575 bis. — **ALENTOUR** est un adverbe qui ne peut régir la préposition *de* : *toutes les dames étaient à table, et les messieurs ALENTOUR.* Or ne dites pas *alentour de sa maison, alentour de son jardin*, mais *autour de sa maison, autour de son jardin.*

576. — **AUPARAVANT** et **DAVANTAGE** sont des adverbes qui ne s'emploient qu'absolument : ils ne peuvent donc régir ni *de* ni *que*. Ne dites donc pas : *il a DAVANTAGE DE fortune que moi, AUPARAVANT QU'il parte ; mais il a PLUS DE fortune que moi ; AVANT QU'il parte.*

Remarque. — Si quelquefois *auparavant* et *davantage* sont suivis de l'un des mots *de* ou *que*, ce *de* ou ce *que* sont alors sous la dépendance de quelque verbe ou de quelque adjectif précédent, comme quand on dit : *Quoi qu'il lui content le son premier voyage, il l'est bien DAVANTAGE DU second e. à-d. il est content du second.* — *Je serais satisfait de le voir prospérer, mais je désire encore DAVANTAGE QU'il conserve les principes de vertus que je lui ai inculqués, a. à-d. je désire qu'il conserve.* — *Il veut leur intenter un procès ; mais il serait bon AUPARAVANT QU'il consultât un jurisconsulte.*

577. — **AUSSITÔT** s'emploie quelquefois par ellipse pour *aussitôt que* : *AUSSITÔT votre lettre reçue, je serai celle de-*

marche
(ACAD.)

578.

et les a

st'éloqu

AUT

de char

défiant.

AUSS

que vou

Si et

est si fo

s'est éch

579.-

de auss

mais seu

vous ; il

vers ; rie

aux mot

580. -

dit l'aca

beaucoup

BEAUCOUP

coup exig

COUP.

581. -

quelle ma

moi ; voi

582. -

démie l'ex

nitive : E

procès EN

583. -

on le cher

Mais de

dans deux

régimes ;

prépositio

il avait un

marche, c'est-à-dire aussitôt que j'aurai reçu votre lettre. (ACAD.)

578. — AUSSI et si n'accompagnent que les adjectifs et les adverbes : *il est AUSSI instruit que son père ; il parla si éloquentement qu'il persuada tout le monde.*

AUTANT et TANT se joignent aux autres mots : *j'ai AUTANT de charges que vous ; on l'a TANT trompé qu'il est devenu défiant.*

AUSSI et AUTANT expriment la comparaison : *AUSSI grand que vous ; AUTANT de fruits que de fleurs.*

Si et TANT marquent le plus souvent l'étendue : *le vent est si fort qu'il rompt les arbres ; il a TANT couru, qu'il s'est échauffé.*

579. — Si et TANT, dit l'Académie, ont encore la valeur de *aussi, autant* ; alors ils entrent dans les comparaisons, mais seulement avec la négative : *il n'est pas si riche que vous ; il ne se porte pas si bien ; il ne fait pas de si beaux vers ; rien ne m'a TANT fâché que cette nouvelle.* (ACAD. aux mots *si* et *tant*.)

580. — BEAUCOUP. Avant un adjectif au comparatif, dit l'Académie, on met indifféremment *beaucoup* ou *de beaucoup* : *vous êtes BEAUCOUP plus fort que moi, ou DE BEAUCOUP plus fort.* — Placé après le comparatif, *beaucoup* exige la préposition *de* : *vous êtes plus fort DE BEAUCOUP.*

581. — COMME se dit quelquefois pour *comment, de quelle manière* : *vous savez COMME il s'est conduit envers moi ; voici COMME l'affaire se passa.* (ACAD.)

582. — EN DÉFINITIVE. On ne trouve point dans l'Académie l'expression *en définitif*, elle n'admet que *en définitive* : *EN DÉFINITIVE, que voulez-vous ? Il a gagné son procès EN DÉFINITIVE.*

583. — DESSUS, DESSOUS, sont ordinairement adverbes : *on le cherchait DESSUS, et il était DESSOUS.*

Mais *dessus* et *dessous* s'emploient comme prépositions dans deux cas, et peuvent conséquemment avoir des régimes ; c'est 1° lorsqu'ils sont précédés d'une autre préposition, telle que *de* ou *par* : *ôtez cela de DESSOUS moi ; il avait un habit PAR-DESSOUS sa redingote* ; 2° lorsque,

allant ensemble, *dessus* et *dessous* sont liés par une des conjonctions *et*, *ni*, *ou* : *j'ai cherché inutilement DESSUS et DESSOUS les meubles* ; *il n'est ni DESSUS ni DESSOUS la table.* (ACAD.)

584. — ENVIRON est un adverbe qui signifie à peu près ; *il est ENVIRON deux heures* ; *il me doit ENVIRON quatre cents francs* ; mais ne dites pas : *aux environs de deux heures, aux environs de quatre cents francs.* ENVIRONS écrit avec *s* est un nom commun pluriel qui signifie les lieux d'alentour : *l'armée se logea aux ENVIRONS de la place* ; *il demeure aux ENVIRONS de la ville.*

585. — INCESSEMENT signifie sans délai, au plus tôt : *nous partirons INCESSEMENT* Mais ne dites pas *très-incessement*, cela signifierait *très sans délai, très au plus tôt.*

586. — JAMAIS exige le plus souvent la négative : *il ne parle JAMAIS inconsidérément.* Quelquefois on la supprime : *son style est toujours ingénieux, JAMAIS recherché.* Il s'emploie encore sans négative, quand il n'a point de sens négatif : *c'est ce qu'on peut JAMAIS dire de plus fort* ; *c'est un insolent s'il en fut JAMAIS.* (ACAD.)

587. — LONGTEMPS. Ainsi que nous en avons déjà fait la remarque, l'Académie l'écrit aujourd'hui en un seul mot.

588. — DE LOIN À LOIN, DE LOIN EN LOIN. L'Académie dit indifféremment l'un ou l'autre : *il ne vient plus me voir que de LOIN EN LOIN, ou de LOIN À LOIN.*

589. — DEMAIN AU MATIN, DEMAIN AU SOIR, OU DEMAIN MATIN, DEMAIN SOIR, HIER SOIR. L'Académie sanctionne ces deux façons de parler : *je le vis HIER AU SOIR OU HIER SOIR* ; *il arrivera DEMAIN MATIN OU DEMAIN AU MATIN.*

590. — MIEUX, suivi de deux infinitifs, exige de avant le second : *nous ne pouvions mieux faire que de prendre ce parti* ; il n'y a d'exceptions que quelques phrases proverbiales, comme celle-ci : *il vaut mieux plier que rompre.*

591. — PLUS, MIEUX. Plus sert à exprimer la qualité : *il est PLUS aimable que son frère* ; ou la quantité : *vous avez PLUS DE fortune que lui.* Dans ce dernier cas, il doit

toujours
DE cent
PLUS D'un
d'à moit
son arge

MIEUX
tageuse :
Or, on n
est donc
de rente,

592. —
là que : j
à se ren
tends. (A

593. —
rapport a
Plutôt ex
PLUTÔT ce

594. —
négative :
pond à u
AUSSI.

595. —
gnifie sou
tumba. —
tune tout

596. —
après l'aut
SUITE ; il n
SUITE signi

(ACAD.)
597. —
adverbes n
viennent d

comme mé
éloqueme
comme pru

598. —
ment, crim
qu'autrefois

toujours être suivi de la préposition *de* : *il y avait PLUS DE cent personnes; il est PLUS DE deux heures; il a mis PLUS D'une heure à faire cette course; son argent est PLUS D'à moitié dépensé, et non il a mis PLUS QU'une heure, son argent est PLUS QU'à moitié dépensé.*

MIEUX signifie *d'une façon plus accomplie, plus avantageuse* : *celui-ci en fait plus, mais celui-là fait MIEUX.* Or, on ne doit pas s'en servir pour remplacer *plus de* : il est donc irrégulier de dire : *il a MIEUX de dix mille livres de rente, il faut PLUS DE dix mille livres.*

592. — **OÙ**, seul, s'emploie quelquefois pour le lieu où, là que : *je meurs où je m'attache. — C'est un homme exact à se rendre où son devoir l'appelle. — C'est où je l'attends.* (ACAD., aux mots *âme, assidu, attendre.*)

593. — **PLUS TÔT, PLUTÔT.** *Plus tôt*, en deux mots, a rapport au temps : *il arrivera PLUS TÔT que les autres.* — *Plutôt* exprime la préférence : *de ces deux objets, prenez PLUTÔT celui-là.*

594. — **NON PLUS, AUSSI.** *Non plus* répond à une phrase négative : *il ne le veut pas, ni moi NON PLUS.* — *Aussi* répond à une phrase affirmative : *il le veut bien, et moi AUSSI.*

595. — **TOUT A COUP, TOUT D'UN COUP.** *Tout à coup* signifie soudainement, en un moment : *TOUT A COUP la pluie tomba.* — *Tout d'un coup*, en une seule fois : *il fit sa fortune TOUT D'UN COUP.*

596. — **DE SUITE, TOUT DE SUITE.** *De suite* signifie l'un après l'autre, sans interruption : *Faites-les marcher DE SUITE; il ne saurait dire deux mots DE SUITE.* — *Tout de suite* signifie sur-le-champ. *Partez, venez TOUT DE SUITE.* (ACAD.)

597. — **1^{re} Remarque.** — Il faut écrire par *amment* les adverbes *méchamment, constamment*, et tous ceux qui viennent d'adjectifs dans la finale desquels il entre un *a*, comme *méchant, constant*; et par *emment, prudemment, éloquentement*, tous ceux où cette finale prend un *e*, comme *prudent, éloquent.*

598. — **2^e Remarque.** — On écrit aujourd'hui *ingénuement, crânement, assidûment, continûment, gaîment, etc.*, qu'autrefois on orthographiait ainsi : *ingénuement, crue-*

ment, gaiement, etc. L'Académie écrit encore ce dernier gaiement ou gaïment.

DE LA NÉGATIVE.

599. — Non, né, ne... pas, ne... point, sont nos seules négatives.

L'emploi des négatives donne lieu aux observations suivantes.

600. — Non s'emploie le plus souvent dans un sens opposé à oui : *votre frère est-il à Paris? NON.*

601. — Ne se met toujours après à moins que, de peur que, de crainte que : A MOINS QU'IL NE parte. *Câchez-lui votre dessein, DE CRAINTE QU'IL NE le traverse.*

602. — Ne est de rigueur après les comparatifs formés à l'aide de plus, moins, mieux; après autre et autrement; après craindre et ses synonymes appréhender, avoir peur, trembler :

Il est PLUS RICHE, MOINS RICHE qu'on NE croit.

Il a été MIEUX reçu qu'il NE s'y attendait.

Il agit AUTREMENT qu'il NE parle. (ACAD.)

Je CRAINS, j'APPREHÈNDE, j'AI PEUR, je TREMBLE qu'il NE vienne. (ACAD.)

603. — Cependant, si plus, moins, mieux, autre, autrement, craindre et ses synonymes, étaient accompagnés d'une négative, il n'en faudrait point avec le verbe de la proposition suivante :

Il n'est pas moins aimable qu'il le parait.

Il n'agit pas autrement qu'il parle.

Je NE crains pas qu'il vienne. (ACAD.)

604. — Remarque. — Après ces quatre verbes, craindre, appréhender, avoir peur, trembler, on supprime pas et point, lorsqu'il s'agit d'un effet qu'on ne désire pas : *je crains que vous NE perdiez votre procès.* Au contraire, il faut pas ou point lorsqu'il s'agit d'un effet qu'on désire : *je crains que ce fripon NE soit PAS puni.* Il en est de même après les locutions conjonctives de crainte que, de peur que.

605. — Empêcher, employé sans négative, demande à en être suivi : *la pluie EMPÊCHE que nous n'allions nous promener.*

606.

compag
cultatif
fasse ou
disconv

Avec di
des temp
A PARLÉ : (

607.

qu'on l
que cela
ployé im
à rien qu

608. — D
suivante : j

609.

tive qui
sans CRAI
m'en fit.
N'ai pas
avons dit
s'applique
sans.

610.

il ne faut
parte. —

— J'ai de

De la plac

611.

doivent to
ne rit PAS;
mettent en
(ACAD.)

612.

dit, il n'a
tel embarre

que esprit,
pour telle

on ne peut

606. — Mais après *empêcher, nier et disconvenir*, accompagnés d'une négative, l'emploi de la négative est facultatif avant le second verbe : *je n'empêche pas qu'il ne fasse ou qu'il fasse ce qu'il voudra. Je ne nie pas, je ne disconviens pas que cela ne soit, ou que cela soit.* (ACAD.)

Avec *disconvenir* on peut aussi supprimer la négative, en faisant usage des temps de l'indicatif, et dire : *vous ne sauriez disconvenir qu'il vous a parlé.* (ACAD.)

607. — DOUTER étant précédé d'une négative, demande qu'on la répète avant le second verbe : *je ne doute pas que cela ne soit.* — Il en est de même après *tenir* employé impersonnellement et avec la négative : *il n'a tenu à rien que je ne lui fisse affront.*

608. — *Douter et nier*, étant sans négative, l'excluent de la proposition suivante : *je doute, je nie que cela soit.*

609. — *Remarque.* — *Sans* est une expression négative qui signifie *et... ne*. Or il faut dire, *j'ai agi ainsi sans craindre qu'on m'en fit un reproche et non qu'on ne m'en fit.* C'est comme si l'on eût dit, *j'ai agi ainsi, et je n'ai pas craint qu'on m'en fit un reproche.* Or ce que nous avons dit de certains verbes accompagnés d'une négative s'applique aux mêmes verbes lorsqu'ils sont précédés de *sans*.

610. — Avec *avant que, sans que* et le verbe *défendre*, il ne faut jamais faire usage de la négative. *AVANT qu'il parte. — Il l'a fait SANS QUE nous nous en soyons aperçus. — J'ai DÉFENDU que vous fissiez telle chose.* (ACAD.)

De la place des particules négatives PAS et POINT, de leur différence et de leur emploi.

611. — Dans les temps simples du verbe, *pas* et *point* doivent toujours suivre le verbe : *il ne souffre POINT ; il ne rit PAS ;* au contraire, dans les temps composés, ils se mettent entre l'auxiliaire et le participe : *il n'a PAS ri.* (ACAD.)

612. — *Point* nie plus fortement que *pas*. Quand on dit, *il n'a PAS d'esprit ce qu'il en faudrait pour sortir d'un tel embarras*, on fait entendre que, tout en ayant quelque esprit, la personne dont on parle n'en a pas assez pour telle difficulté ; mais si l'on dit, *il n'a POINT d'esprit*, on ne peut rien ajouter. Ainsi, *point* de forme une négation

tion absolue ; au lieu que *pas* laisse la liberté de restreindre. (ACAD.)

613. — De là il faut conclure que *pas* vaut mieux que *point* :

1° Avant *plus, moins, si, autant*, et d'autres termes comparatifs : *Cicéron n'est PAS MOINS véhément que Démosthène.* — *Démosthène n'est PAS SI abondant que Cicéron.* (ACAD.)

2° Avant les noms de nombres : *il n'en reste PAS un morceau.* — *Vous n'en trouverez PAS deux de votre avis.* (ACAD.)

3° Lorsqu'il s'agit de quelque chose de passager et d'accidentel : *il NE lit PAS*, c'est-à-dire *il ne lit pas dans ce moment.* — *POINT*, au contraire, exprime quelque chose de permanent et d'habituel : *il NE lit POINT*, c'est-à-dire *jamais.* (ACAD.)

614. — Quand *pas* et *point* entrent dans l'interrogation, c'est avec des sens différents. Si la question est accompagnée de doute, on dira : *n'avez-vous POINT été là? N'est-ce POINT vous qui avez écrit cette lettre?* Mais s'il n'y a pas de doute, on dira, par manière de reproche : *N'avez-vous PAS été là? N'est-ce PAS vous qui l'avez frappé le premier?* (ACAD.)

615. — *PAS* et *POINT* peuvent se supprimer :

1° Après *cesser, oser* et *pouvoir* : *il n'a CESSÉ de gronder. On n'ose l'aborder. Je NE PUIS le voir.*

2° Avec *autre* et *autrement* : *je n'ai d'autre but que celui de vous être utile.* C'est ainsi que le plus souvent on s'exprime ; mais on peut dire aussi : *je N'ai PAS d'autre but.* Quand *autre* est sous-entendu, *pas* et *point* doivent se supprimer : *je n'ai de volonté que la tienne*, c'est-à-dire *d'autre volonté.*

3° Ils se suppriment avec élégance dans ces sortes d'interrogations : *Y a-t-il un homme dont elle NE médise? Avez-vous un ami qui NE soit des miens?* (ACAD.)

616. — *PAS* et *POINT* doivent se supprimer :

1° Après *savoir*, pris dans le sens de *pouvoir* ou d'être incertain : *je NE SAURAI vous le dire; je NE SAIS où le prendre.*

617. — Mais employé dans son vrai sens, *savoir* prend *pas* et *point* : *je ne sais PAS l'anglais; c'est ce que je NE SAIS POINT.* (ACAD.)

2° Qu
d'autres
guère, p
qui NE t

3° Ap
croit. Il

4° Ap
N'êtes-vo

5° Apr
que: je n

tirai poi

6° Apr
ni ne l'es

neurs ne

618. —
certain es

pas et poi
depuis qu

PARLE (AC
Mais il

Y A six mo

619. —
ser un qui

quinze à vi

A se plac

qu'ils se rap

par fraction

lieues. Mais

douze cheva

se subdivi

620. —
saurien sur

Après de
dans la pr
révisé pa

2° Quand la négation est suffisamment exprimée par d'autres termes, tels que *nul, personne, aucun, jamais, guère, pas un, etc.* : *c'est un homme qui NE cause guère, qui NE rit JAMAIS.* (ACAD.)

3° Après un comparatif : *il est MOINS FRANCO qu'on NE croit. Il écrit MIEUX qu'il NE parle.* (ACAD.)

4° Après *que* ayant la signification de *pourquoi* : *QUE N'êtes-vous arrivé plus tôt?* (ACAD.)

5° Après *à moins que*, et *si*, dans le sens de *à moins que* : *je ne sors pas, A MOINS qu'il NE fasse beau. Je ne sortirai point si vous NE venez me prendre.*

6° Après deux négations jointes par *ni* : *je ne l'aime ni ne l'estime*; ou après *ni* répété : *ni les biens ni les honneurs ne valent la santé.*

618. — Après *il y a*, suivi d'un mot qui marque un certain espace de temps, et après *depuis que*, on supprime *pas* et *point*, mais seulement quand le verbe est au passé : *depuis que JE NE L'AI VU. Il y a six mois que JE NE LUI AI PARLÉ* (ACAD.)

Mais il faut *pas* ou *point* si le verbe est au présent : *IL Y A six mois que nous NE nous parlons point.* (ACAD.)

CHAPITRE XI.

DE LA PRÉPOSITION.

619. — *A*, placé entre deux nombres, en laisse supposer un qui est intermédiaire : *vingt à trente personnes; quinze à vingt lieues; mille à douze cents francs.* (ACAD.)

A se place encore entre deux nombres consécutifs, lorsqu'ils se rapportent à des choses qui peuvent se diviser par fractions : *deux à trois livres de sucre; cinq à six lieues.* Mais il faut dire, *cinq ou six personnes, onze ou douze chevaux*, parce que ni les personnes ni les chevaux ne se subdivisent. (ACAD.)

620. — *APRÈS DE, PRÈS DE.* C'est à tort qu'un grammairien suivi a prétendu que la préposition *auprès de* ne peut s'employer qu'une idée d'assiduité, de sentiment.

Auprès de et *près de*, dit l'Académie, marquent le voisinage, la proximité : *sa maison est AUPRÈS DE la mienne; le rivage passe AUPRÈS DE cette ville; il loge AUPRÈS DE*

palais; s'asseoir PRÈS DE quelqu'un; être logé PRÈS DE l'église.

Auprès de exprime aussi le séjour, la présence habituelle et fréquente d'un personne auprès d'une autre : *vivre AUPRÈS DE ses parents; ce malade a AUPRÈS DE lui un médecin fort habile.* (ACAD.)

621. — AVANT, DEVANT. Quoi qu'on en ait dit, ces deux prépositions s'emploient souvent l'une pour l'autre : *un mot placé DEVANT OU AVANT un autre.* (ACAD.)

622. — DE, dans l'énonciation des quantités, peut se supprimer avant les noms de mois : *le cinq DE février ou le cinq février.* (ACAD.)

Dans les phrases analogues à celle qui suit, l'Académie fait une nécessité de répéter *de* avant chaque terme comparé : *quel est le plus habile DE cet homme-ci ou DE celui-là (1)?* (ACAD., au mot *De*.)

623. — EN, DANS. *En* marque la relation d'une chose avec le dedans, l'intérieur : *voyager EN Italie, dîner EN ville.* — *Dans* marque plus exactement le rapport d'une chose à ce qui la contient : *serrer quelque chose DANS un secrétaire; mettre de l'eau DANS un verre.* (ACAD.)

624. — EN, DANS, appliqués au temps, n'ont pas la même valeur : *mon frère arrivera DANS trois jours; c'est-à-dire après trois jours, à partir du moment où je parle, mon frère arrivera.* Ici donc l'époque de l'arrivée est déterminée. *Une fois à tel endroit, on arrive EN cinq heures; ici je parle non d'une action qui aura lieu à tel moment, mais d'une action qui ordinairement demande tel temps pour son exécution.* (ACAD.)

625. — ENTRE, PARMİ. *Entre* s'emploie le plus souvent entre deux noms ou deux pronoms, soit qu'il y ait deux ou plus de deux objets : *ENTRE eux et nous, ENTRE les hommes et les animaux, il y a ENTRE le père, la mère et les enfants une grande différence de caractère (2)* Quelque

(1) L'Académie donc ne partage pas l'opinion des grammairiens qui veulent nous faire dire, en supprimant *de*, *quel est le plus brave, ou Alexandre ou César?* Elle dit : *de Alexandre ou de César.*

(2) C'est donc à tort qu'un grammairien suivi a posé ce principe que la préposition *entre* ne se dit que de deux objets, comme dans cet exemple *ENTRE Rome et Carthage.*

fois mèn
ENTRE le
est poin

626.

il entre
collectif
le bon gr

627.

expressio
l'aide de
SURE DE
nous vous
SURE qu'el
employée
FUR ET à

628.

ou jusqu'
jusques,
sentir la
parler sen

629.

quelques
différence
cun de ce
durée du t

630.

qui signifie
j'y consens

QUAND es
lorsque ou
c'est-à-dire

Mon coupal
Quand est

QUAND vien
temps. Depu
temps. (ACA

631.

sonnes et les
désigne celle

fois même *entre* a la signification de *parmi* : *il fut trouvé ENTRE les morts ; ENTRE les merveilles de la nature, il n'en est point de plus admirable.* (ACAD.)

626. — **PARDI** ne se met qu'avec un pluriel indéfini où il entre plus de deux ou trois objets, ou avec un singulier collectif : *PARDI les honnêtes gens ; l'ivraie est mêlée PARDI le bon grain ; PARDI le peuple.* (ACAD.)

627. — **AU FUR ET à MESURE**, à **FUR ET MESURE**. Ces expressions deviennent tantôt locutions prépositives à l'aide de la préposition *de* : *il sera payé AU FUR ET à MESURE DE l'ouvrage* ; tantôt conjonctions à l'aide de *que* : *nous vous ferons passer les marchandises AU FUR ET à MESURE qu'elles arriveront* ; tantôt adverbess, alors elles sont employées absolument : *travaillez et vous serez payé AU FUR ET à MESURE, ou à fur et mesure.* (ACAD.)

628. — **JUSQUE**. On dit également *jusqu'aujourd'hui* ou *jusqu'à aujourd'hui*. Quelquefois on écrit ainsi avec *s* *jusques*, mais seulement avant une voyelle, et en faisant sentir la liaison : *jusques à quand* ; mais cette façon de parler semble affectée.

629. — **PENDANT**, **DURANT**. Malgré ce qu'en ont dit quelques grammairiens, l'Académie n'établit aucune différence entre *pendant* et *durant*. Elle définit ainsi chacun de ces mots : « Préposition servant à marquer la durée du temps : » *DURANT l'hiver, PENDANT l'hiver.*

630. — **QUANT à**, **QUAND**. *Quant à* est une préposition qui signifie *pour ce qui est de*, à l'égard de : *QUANT à moi, j'y consens ; QUANT à lui, il s'y refuse.*

QUAND est conjonction, lorsqu'il peut se remplacer par *lorsque* ou *encore que* : *Nous étions à table QUAND il vint, c'est-à-dire lorsqu'il vint ; QUAND cela serait vrai, serait-il bien coupable ? c'est-à-dire encore que cela fût vrai.* — *Quand* est adverbe, lorsqu'il signifie *dans quel temps ?* *QUAND viendrez-vous nous voir ? c'est-à-dire dans quel temps. Depuis QUAND est-il ici ? c'est-à-dire depuis quel temps.* (ACAD.)

631. — **VOICI**, **VOILA**, servent pour montrer les personnes et les choses ; mais avec cette différence que *voici* désigne celles qui sont plus proches de celui qui parle,

et voilà celles qui en sont plus éloignées : VOICI *mon chapeau*, et VOILÀ *le vôtre*.

632. — VIS-À-VIS, PRÈS, PROCHE, HORS, sont ordinairement suivis de la préposition *de* : VIS-À-VIS *DE mes fenêtres*; PRÈS, PROCHE, HORS *DE la ville*; EN FACE *DU prince*. Si *de* se supprime quelquefois, ce n'est que dans le style familier : VIS-À-VIS *l'église*; PRÈS, PROCHE, HORS *la barrière*. — EN FACE veut toujours *de*, *en face DE l'église*. (ACAD.)

Mais *vis-à-vis* ne saurait signifier à l'égard *de* : or ne dites pas : *il s'est mal conduit vis-à-vis de vous*, *vis-à-vis de moi*; mais à votre égard, à mon égard; ou envers vous, envers moi.

633. Remarque. — C'EST À VOUS À, C'EST À MOI À, signifient *c'est votre tour de*, *c'est mon tour de* : *c'est à vous à donner les cartes*, c'est-à-dire *c'est votre tour de donner*. — C'est à vous DE signifie *c'est votre devoir DE* : ou *c'est à vous qu'il appartient DE* : *c'est à vous DE défendre l'honneur de vos parents*, c'est-à-dire *c'est votre devoir*; *c'est à vous qu'il appartient de défendre*.

De la répétition des prépositions.

634. — A, DE, EN, se répètent avant chaque régime : *il aime à s'amuser et à rire*; *j'ai besoin DE vous et DE lui*; *voyager EN Suisse et EN Italie*.

Cependant l'Académie dit : *il a perdu son temps EN allées et venues*. Et l'usage a presque fait une nécessité de ne les exprimer qu'une fois avant plusieurs adjectifs de nombres : *il aura terminé d'ici à cinq ou six jours*; *on fait ce trajet EN sept ou huit heures*; *il a besoin DE deux ou trois mille francs*.

Ce n'est guère que le goût qui décide de la répétition des autres prépositions.

635. — SANS se remplace quelquefois par *ni* avant le second régime; or on dit indifféremment *SANS boire et SANS manger*; *SANS force et SANS vertu*, ou *SANS boire NI manger*; *SANS force NI vertu*. (ACAD.)

Des prépositions employées absolument.

Presque toutes les prépositions peuvent s'employer absolument, c'est-à-dire sans qu'elles soient suivies de

leur régime.
APRÈS, le
nombre

Il n'est p
être ainsi e
gime, mais
encore eu d

636. —
que la co
qu'il est j
tion qu'il
QUE signifi
rais point

637. —
mais avec
proposition
nitive.

J'ai ache
Je lui au
Cet enfan
Il ne boi
Il n'est ni
Il ne tra

638. —
de supprim
Ainsi, au li
gras le ven
gras NI le ve

639. — Q
ive, on la f
force ET san
place par ni

640. — P
tre unis par
ou ET plus o

leur régime : *il a parlé POUR et CONTRE ; c'est lui qui vient APRÈS , le palais était fermé , AUTOUR veillait une garde nombreuse ; qu'importe que cela soit DEVANT ou DERRIÈRE.*

Il n'est pas jusqu'à la préposition *avec* qui ne puisse, dans certains cas, être ainsi employée. *Avec*, dit l'Académie, s'emploie quelquefois sans régime, mais dans le langage familier seulement : *il a été bien traité, et il a encore eu de l'argent AVEC.*

CHAPITRE XII.

DE LA CONJONCTION.

636. — **AUTANT QUE, D'AUTANT QUE.** *Autant que* marque la comparaison : *un prince n'est grand qu'AUTANT qu'il est juste, c'est-à-dire est grand dans la même proportion qu'il est juste, ou selon qu'il est juste.* — **D'AUTANT QUE** signifie *vu que, attendu que* : *à votre place, je n'agisrais point ainsi, D'AUTANT QUE rien ne vous y oblige.*

637. — **ET, NI,** servent également à lier les phrases ; mais avec cette différence que *et* ne se met qu'après une proposition affirmative, et *ni* après une proposition négative.

J'ai acheté cette maison ET l'ai revendue aussitôt.

Je lui ai écrit, ET il ne me répond pas.

Cet enfant est doux ET poli.

Il ne boit NI ne mange depuis deux jours.

Il n'est NI aimable NI instruit.

Il ne travaille NI peu NI beaucoup.

638. — **Remarque.** — Avec *ni* il est beaucoup mieux de supprimer *pas* ou *point* de la proposition précédente. Ainsi, au lieu de dire : *les catholiques ne mangent pas gras le vendredi NI le samedi*, dites plutôt *ne mangent pas gras NI le vendredi NI le samedi.*

639. — Quoique la préposition *sans* renferme une négative, on la fait précéder de *et* quand elle se répète : *sans force ET sans vertu* ; quand on la supprime, on la remplace par *ni* : *sans force NI vertu.* (ACAD.)

640. — *Plus, moins, mieux*, répétés, ne doivent point être unis par *et* : *PLUS on le connaît, PLUS on l'estime, et non ET plus on l'estime.*

641. — **MALGRÉ QUE** ne s'emploie qu'avec le verbe *avoir*, et seulement dans ces phrases : **MALGRÉ QU'il en ait**, **MALGRÉ QU'ils en aient**, nous connaissons leur secret, c'est-à-dire *en dépit de lui*, *en dépit d'eux*. (ACAD.)

642. — **PARCE QUE**, écrit en deux mots, signifie *attendu que* : **je le veux**, **PARCE QUE cela est juste**. — **PAR CE QUE**, écrit en trois mots, signifie *par la chose que*, ou *par les choses que* : **PAR CE QU'il dit**, on voit qu'il a tort.

643. — **QUE**. De toutes les conjonctions, *que* est la plus usitée, et celle dont l'emploi est le plus varié; on s'en sert : 1° entre deux verbes, pour marquer que le second est régi par le premier : *il faut QUE je parte*; *j'ignorais qu'il fût à Paris*. Toutefois, dans la vivacité de l'imprécation, du commandement, du blâme, le premier verbe se sous-entend; et la phrase, tout en y gagnant de l'élégance, peint encore la pensée avec plus d'énergie :

QUE Dieu foudroie le meurtrier de mon père!

Qu'il parte sur-le-champ! Qu'il sorte d'ici!

Qu'il se soit oublié à ce point!

2° Pour marquer l'admiration, l'ironie, l'indignation; et alors il signifie *combien* : *QUE Dieu est puissant!* *QUE vous êtes importun!* *QUE je hais le mensonge!* Ici *que* devient adverbe.

3° Dans certaines phrases exclamatives, entre l'adjectif et le verbe *être* : *insensé QUE j'étais de croire à leur bonne foi!* *Ne voyez-vous point, aveugle QUE vous êtes, le piège qui vous est tendu!*

4° Dans l'acception de *pourquoi*, au commencement de certaines phrases interrogatives : *QUE n'adressez-vous votre demande au roi?* *QUE ne vient-il avec nous?*

5° Combiné tantôt avec des prépositions, tantôt avec des conjonctions ou des adverbes, *que* forme certaines locutions conjonctives, qu'on appelle le plus communément *conjonctions*; comme *afin que*, *avant que*, *après que*, *bien que*, *dès que*, etc.

Mais quelquefois il s'emploie avec ellipse des prépositions ou des adverbes avec lesquels il est combiné. Ainsi l'on dit : *approchez QUE je vous parle*, c'est-à-dire *afin que je vous parle*; *il ne fait point de voyage qu'il ne lui arrive quelque accident*, c'est-à-dire *sans qu'il lui arrive*

— Je ne
c'est-à-d

6° Qu
jonction
quoique,
est juste,
il est jus
dire et s'

7° La
d'une co
taire par

8° Et
dans cert
QUE s'il m
se faire t
re.... Da
s'il se fat

l'expressi

644. —
que: quoi
que, écrit
qu'on fasse
caractère,
chose qu'on

645. —
avons dit d
pas confon

646. — O
mais il est
demande à é
garde! et o
teur: on! co

647. — O
à sentir qu'à
le sénat en ex

— Je ne partirai point que mes affaires ne soient réglées, c'est-à-dire AVANT QUE mes affaires soient réglées, etc.

6° Que sert à éviter la répétition de beaucoup de conjonctions, telles que *comme, quand, si, lorsque, puisque, quoique, attendu que*, etc. : *comme Dieu est bon et qu'il est juste, il récompensera la vertu, c'est-à-dire et comme il est juste.* — *S'il vient et qu'il veuille me parler, c'est-à-dire et s'il veut, etc.*

7° La conjonction *que* sert encore à unir les termes d'une comparaison ; *il est aussi modeste qu'instruit ; Voltaire parle moins au cœur que Rousseau.*

8° Et enfin *que* est rédundant (c'est-à-dire superflu) dans certaines façons de parler, comme quand on dit : *que s'il m'allègue telle raison ; ... que s'il se fâche ; c'est se faire tort que d'agir ainsi ; c'est se tromper que de croire ...* Dans ces exemples, on peut supprimer *que* et dire : *s'il se fâche ; c'est se tromper de croire, etc.* Mais alors l'expression ne semble plus avoir la même grâce.

644. — *Quoique*, écrit en un seul mot, signifie bien *que* : *quoiqu'il soit pauvre, il est honnête homme.* — *Quoique*, écrit en deux mots, signifie *quelque chose que* : *quoi qu'on fasse, quoi qu'on lui dise, on ne gagne rien sur son caractère, c'est-à-dire quelque chose qu'on fasse, quelque chose qu'on dise.*

CHAPITRE XIII.

DE L'INTERJECTION.

645. — Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit de l'interjection, page 84, sinon qu'il ne faut pas confondre *oh ! ho !* avec *o !*

646. — *Oh !* et *ho !* marquent l'un et l'autre la surprise ; mais il est plus régulier d'écrire ainsi *ho !* Lorsqu'il demande à être prononcé avec promptitude : *ho ! prenez garde !* et *oh !* lorsque l'expression marque plus de lenteur : *oh ! combien j'aimerais à le voir !*

647. — *O* s'emploie dans des circonstances plus faciles à sentir qu'à définir, et comme dans *o temps ! o mortels ! le sénat en est instruit, le consul le voit, et Catilina en en-*

core! Ô DOULEUR! Ô REGRET! j'ai désolé mon père! — Ô marque aussi l'apostrophe. (On appelle *apostrophe* une figure de rhétorique par laquelle on adresse la parole à des personnes ou à des choses): que ne puis-je, Ô MÈRE! vous voir et vous serrer dans mes bras! — Ayez pitié de nous, Ô MON DIEU! Ô lieux témoins de ce forfait, dénoncez le criminel!

CHAPITRE XIV.

DES PARTIES DU DISCOURS.

648. — Il y a dans chaque langue une construction qui lui est commune avec toutes les autres langues, car les hommes ayant partout la même fonds d'idées et de sentiments, ont dû adopter la manière la plus prompte de manifester ce qui se passe en eux, et suivre, pour y réussir, l'impulsion même de la nature. Cette construction a été appelée construction *grammaticale*, parce qu'elle est conforme aux règles de la *Grammaire générale*.

649. — Il est à remarquer, 1° qu'on y trouve énoncés tous les mots nécessaires à la représentation de l'idée qu'ils expriment;

2° Qu'il ne s'y en rencontre aucun surabondant;

3° Que tous ces mots y ont entre eux une concordance rigoureusement exacte;

4° Et, enfin, qu'ils y sont classés dans l'ordre naturel de ces idées, dans l'ordre même des faits qu'ils peignent.

650. — Mais, pour abrégé le discours, le rendre plus vif et plus concis, et lui donner encore plus d'énergie et de grâce, plus de clarté et d'harmonie, on intervertit souvent cet ordre; alors la construction s'appelle construction *figurée*, nom qui lui vient des quatre figures qui s'y rencontrent, et qui sont l'*ellipse*, le *pléonasme*, la *syllèpse* et l'*inversion*.

DE L'ELLIPISE.

651. — L'*ellipse* est une figure de construction qui nous fait supprimer un ou plusieurs mots, afin d'ajouter à la précision sans rien ôter à la clarté. Il y a donc une ellipse dans la phrase suivante :

Celui
coit, s'
qui le

App
de nos
réforme
tout le p
tes, app
652.

mot ou
ainsi dir
à imiter

Vous :
parce qu
le mot e

L'ellip
dans l'ex
actif et u

J'AIMA
Il faut

653. —
plusieurs
Mais cette
vent à la

Nélas
No pu
Louis XII,
peuple.

Je l'ai
Je lui

Les de
Je l'ai

Il ne s'

654. —
ni grâce ni
Dans les
s'entra'écou
signifiant s

Celui qui rend un service doit l'oublier ; celui qui le reçoit, s'en souvenir ; car c'est comme si l'on eût dit : celui qui le reçoit dort s'en souvenir.

Apprenons de nos malheurs à jouir des moindre biens ; de nos fautes, à n'en plus commettre ; de nos ennemis, à réformer notre conduite ; et des méchants, à mieux sentir tout le prix des bons : c'est-à-dire apprenons de nos fautes, apprenons de nos ennemis, et apprenons des méchants.

652. — Mais l'ellipse est vicieuse toutes les fois que le mot ou les mots sous-entendus ne se présentent pas pour ainsi dire d'eux-mêmes à l'esprit. Ainsi Voltaire n'est pas à imiter lorsqu'il dit :

Vous régnés, Londres est libre, et vos lois florissantes, parce que le mot sous-entendu sont a pour correspondant le mot exprimé est.

L'ellipse est encore irrégulière lorsqu'il y a, comme dans l'exemple suivant, correspondance entre un verbe actif et un verbe passif, et réciproquement :

J'AIMAIS et je me flattais de l'être ;

Il faut dire : j'aimais et je me flattais d'être aimé.

DU PLEONASME.

653. — Le *pléonasme* n'est que la répétition d'un ou plusieurs mots déjà exprimés, ou d'une idée déjà énoncée. Mais cette répétition, superflue quant au fond, donne souvent à la phrase plus de grâce et plus d'énergie.

*Hélas ! trop jeune encor, mon bras, mon faible bras,
Ne put ni prévenir ni venger son trépas.*

Louis XII, le bon roi Louis XII, mérita le glorieux surnom de Père de peuple.

*Je l'ai entendu de mes propres oreilles.
Je lui racontai le fait à lui-même.*

*Les éclairs sont moins prompts ; je l'ai vu de mes yeux,
Je l'ai vu qui frappait ce monstre audacieux.*

Il ne s'occupe que de ses propres affaires.

654. — Mais le pléonasme est vicieux lorsqu'il n'ajoute ni grâce ni énergie ; tels sont ceux qui suivent :

Dans les guerres civiles, des amis, des parents même, s'ENTR'ÉGORGER LES UNS LES AUTRES. — S'entr'égorger signifiant *s'égorger l'un l'autre*, l'expression *les uns les*

autres est de trop. — Vous n'avez SEULEMENT qu'à lui écrire, et vous serez satisfait. — *Seulement* est un double emploi, attendu que *ne... que* signifie déjà *seulement*.

La lettre est REMPLIE d'une FOULE de fautes. — *Foule* est surabondant, parce que *remplie* exprime la même idée.

J'ai été FORCÉ bien MALGRÉ MOI de prendre ce parti. — Comme on ne peut être forcé que contre son gré, *malgré moi* est une superfluité.

Ils s'ENTRAIDENT MUTUELLEMENT. — *S'entraider* exprimant une aide réciproque, *mutuellement* est une réduplication inutile.

DE LA SYLLEPSE.

633. — La *syllapse* est une figure qui permet que l'accord des mots ait lieu plutôt d'après les vues de notre esprit que d'après les règles grammaticales.

C'est cette figure qui a autorisé Voltaire à dire :

Jeune et CHARMANT OBJET, vous n'êtes point tombée en de barbares mains. — *Tombée* est au féminin, parce que l'auteur est plus occupé de Palmyre, à qui ces paroles s'adressent, que du nom *objet* par lequel il la désigne.

De même Racine a dit dans *Athalie* :

Entre le pauvre et vous, vous prendrez Dieu pour juge,
Vous souvenant, mon fils, que, caché sous ce lin,
Comme eux vous fûtes pauvre, et comme eux orphelin.

La régularité grammaticale demande *comme lui*, à la place de *comme eux*; mais le poète, plein de son idée, oubliant le singulier *pauvre*, et ne voyant que les pauvres en général, établit ses rapports, non avec le mot énoncé, mais avec les êtres qui occupent son esprit.

C'est encore la *syllapse* qui nous autorise à dire :

Un grand NOMBRE de personnes ONT PÉRI victimes de leur témérité, phrase où les mots *ont péri*, *victimes* et *leur* sont mis en rapport, non avec *nombre*, qui est le sujet grammatical, mais avec le mot *personnes*, qui est le sujet rationnel, parce que l'esprit n'envisage que ce dernier NOM.

DE L'INVERSION.

636. — On appelle *inversion* la transposition, le changement de l'ordre dans lequel les mots sont ordinairement rangés dans le discours.

Ainsi quand Voltaire a dit :

Déjà des assassins la nombreuse cohorte.
Du salon qui l'enferme allait briser la porte.

il a fait deux inversions. En effet, la construction grammaticale demanderait : 1° que ces mots *des assassins* fussent placés après *cohorte* ; 2° que ceux-ci *du salon qui l'enferme*, fussent après *allait briser la porte*.

Ces vers donc seraient ainsi construits :

Déjà la nombreuse cohorte des assassins
Allait briser la porte du salon qui l'enferme.

Mais alors l'expression perd son élégance. La phrase suivante contient aussi une inversion.

Ainsi parla cet inconnu.

Car ces mots *cet inconnu*, étant le sujet du verbe, devraient, d'après l'ordre de la construction grammaticale se trouver avant *parla* ; et cette phrase alors serait ainsi conçue : *cet inconnu parla ainsi*.

637. — Du reste, il ne faut faire usage de l'inversion qu'autant qu'elle donne à la phrase plus de clarté ou d'harmonie, ou qu'elle y apporte quelque grâce.

CHAPITRE XV.

REMARQUES SUR CERTAINS VERBES.

638. — **ABÏNER.** Ce verbe n'est-on dit, exprime une idée de profondeur, comme dans *abîmer sous les cieux*.

L'Académie, plus accommodante et plus large, sanctionne tous les emplois que l'usage a donnés à ce mot. Elle nous autorise à dire : *les villes que Dieu abîma*, c'est-à-dire *renversa* ; *voire ennemi est puissant et vindicatif*, il vous abîmera, c'est-à-dire *vous perdra*, etc. Au figuré, mais dans le langage familier seulement, elle s'en sert même dans le sens de *gâter*, *endommager* beaucoup. Ex. : *La pluie a abîmé ce chapeau* ; *cette peinture a abîmé votre habit*.

659. — AGIR, EN AGIR. N'imites pas ceux qui disent *il en agit bien, il en agit mal* avec eux. EN *bien agir, en mal agir* ne sont pas français; il faut supprimer *en* et dire : *il a bien agi, il a mal agi.*

660. — AIDER *quelqu'un* signifie lui donner du secours, le secourir, le servir : *aider quelqu'un dans ses besoins; aider les pauvres; aider quelqu'un de son bien, de son crédit, de sa bourse.*

AIDER à *quelqu'un* se dit le plus souvent d'une assistance vulgairement appelée *coup de main* : *AIDONS-LUI à remettre sa charge sur ses épaules; et, par imitation, d'une opération d'esprit : AIDEZ-LUI à deviner cette énigme.* (Acad.)

661. — AIMER demande la préposition *à*, lorsqu'il signifie *prendre plaisir à* : IL AIME *à lire, à chasser, à se promener; est animal AIME à être caressé.* On dit de même : *cette plante AIME à être arrosée.* Dans ces exemples, la suppression de *à* serait une faute.

AIMER *mieux* ne veut aucune préposition : J'AIME *mieux partir aujourd'hui que demain; J'AIMERAIS mieux mourir que de me souiller d'une action criminelle.*

662. — ALLER se remplace quelquefois par le verbe *être* dans ses temps composés. On dit donc, *j'ai été, j'avais été, j'aurais été, etc.*, pour *je suis allé, j'étais allé, je serais allé*, mais avec cette différence que, dans cette acception, le verbe *être* marque l'aller et le retour, tandis que le verbe *aller* ne marque que la première de ces actions. Or, si je dis, *il n'est allé à Rome, je fais entendre qu'il s'est transporté dans cette ville, et qu'il en est revenu. Il est allé à Rome* signifie que celui dont on parle n'est pas encore de retour. (Acad.)

Mais cet emploi du verbe *être* pour le verbe *aller* n'a lieu que pour les temps composés. Il serait donc incorrect de dire, *en vue au spectacle hier; nous fûmes le voir; il faut dire, j'allai, j'ai été au spectacle; nous allâmes ou nous avons été le voir.*

S'EN ALLER, sortir, partir d'un lieu, se conjugue dans ses temps composés en conservant la particule *en* avant l'auxiliaire, et non après : *Il s'en est allé; il s'en sont allés, et non il s'est en allé, etc.*

S'EN ALLER se dit aussi des choses : *ce tonneau de vin s'en va; si vous n'y prenez garde, ce lait s'en ira; son rhumatisme s'en est allé par les sueurs; sa fortune s'en est allée en procès.* (Acad.)

FAIRE EN ALLER, c'est à dire faire que quelqu'un ou quelque chose s'en aille, peut, quoi qu'on en ait dit, n'employer dans les rapports ordinaires, dans le langage familier : *la pluie a fait en aller tout le monde des jardins publics; ce secret fait en aller les insectes; cette occasion fait en aller les taches.* (Acad.)

663. — ALLUMER DU FEU. Un excès de purisme a porté quelques grammairiens à dire que ces expressions *allumer le feu, allumer du feu*, sont incorrectes, attendu, ont-ils dit, que le feu est l'objet embrasé, et

non l'objet
du feu
mot feu
mer sa
point ce
tiennent

664. —
et les dr

ENNOUI
des chose
serv à m
(Acad.)

665. —
n'est guèr
présent d
apparaît.

666. —
ou ne pre
écus ou ap

667. — A
ce maître
veut. (Acad.)

668. — A
seul; Assu

669. — A
vant un nom
vrais, c'est-
jours.

ASSURER,
comme cert
ASSUREZ VOUS
L'ASSURER que

670. — A
point à terre,
j'ai son chap

PAR TERRE
sa mission PAR

Toutefois l
CONTRE TERRE.

671. — ATT
efforts à faire

non l'objet qu'on se propose d'embraser. Ils auraient raison, si *allumer du feu* avait l'absurde signification d'embraser l'élément appelé feu. Ici le mot feu est pris pour le bois qui est dans le foyer. On dit également *allumer sa pipe, un bougeoir, une lampe, une lanterne*, quoique ce ne soient point ces objets eux-mêmes qui s'embrasent, mais la matière qu'ils contiennent. (Acad.)

664. — ANOBLIR, ENNORLIR. ANOBLIR, c'est donner à quelqu'un le titre et les droits de noblesse : *cette famille fut ANOBLIE par Henri IV.*

ENNORLIR se dit des actions qui donnent de la dignité, de l'élevation, ou des choses qui donnent du lustre : *ses faits, ses sentiments vous ENNORLISSENT à mes yeux ; les sciences, les beaux-arts ENNORLISSENT une langue.* (Acad.)

665. — APPAROIR est un terme de palais qui signifie être évident. Il n'est guère usité qu'à l'infinitif et à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif, où il fait *il appert*, au lieu que *apparaître* fait *il apparaît*. (Acad.)

666. — APPRÉCIER étant suivi de la somme de l'appréciation, prend ou ne prend pas la préposition à : *ce collier de perles a été apprécié à mille sous ou apprécié mille sous.* (Acad.)

667. — APPRENDRE se dit de celui qui étudie et de celui qui enseigne : *ce maître APPRENDRÉ écrit en peu de temps ; cet enfant APPRENDRÉ tout ce qu'il veut.* (Acad.)

668. — ASSUJETTIR. L'Académie écrit ce verbe avec deux t, ou avec un seul : *Assujettir, assujétir.*

669. — ASSURER, signifiant affirmer, certifier une chose, prend à devant un nom de personne : *il ASSURAIT à tout le monde que la chose était vraie, c'est-à-dire il affirmait. Il leur ASSURA qu'il reviendrait dans huit jours.*

ASSURER, signifiant engager fortement quelqu'un à regarder une chose comme certaine, à y croire, veut le nom de la personne sans la préposition : *ASSUREZ VOTRE FAMILLE de ma reconnaissance, de mon respect ; vous pouvez l'ASSURER que je prendrai ses intérêts.*

670. — A TERRE, PAR TERRE. A terre se dit de ce qui, ne touchant point à terre, y tombe ou y est jeté : *votre lierre est tombé à TERRE ; il a jeté son chapeau à TERRE ; un cheval jette quelquefois son cavalier à TERRE.*

PAR TERRE se dit de ce qui, touchant déjà terre, y est renversé : *il a jeté sa maison PAR TERRE ; le vent nous ramena PAR TERRE.*

Toutefois l'Académie, au mot terre, dit aussi : *jetter un homme à TERRE, CONTRA TERRE, PAR TERRE ; et au mot jeter, il s'est jeté à TERRE, PAR TERRE.*

671. — ATTEINDRE ne prend la préposition à que lorsqu'il indique des efforts à faire pour toucher à une chose qui est à quelque distance.

comme, par exemple, quand on se lève sur la pointe du pied pour toucher à tel endroit : vous ne pourrez jamais, sans chaise, ATTEINDRE à cette case, à ce rayon, etc. On dit également au figuré ATTEINDRE à la perfection, au sublime, etc., parce que, là aussi, il y a des efforts.

ATTEINDRE, dans toutes ses autres acceptions, s'emploie sans préposition, et se dit des personnes et des choses : Il ATTEIGNIT son ennemi du second coup de pistolet, c'est-à-dire il s'appra : votre ami a manqué d'adresse, il n'a point ATTEINT le but, c'est-à-dire il n'a pas touché, frappé le but ; la balle l'ATTEIGNIT au front ; il osait se flatter d'ATTEINDRE Racine. (Acad.)

672. — BÉNIR fait au participe passé, *béni, bénie, et béni, bénite*. On ne l'écrit avec un *s* que lorsqu'il s'agit des choses bénites par les prières du prêtre : de l'eau *bénite*, du pain *béni*, des rameaux, des drapeaux *bénits*. S'il s'agissait de personnes, il faudrait, comme dans toutes les autres acceptions de ce verbe, écrire *béni, bénie*. Cet abbé a été sacré, a été *BENI*, par un saint évêque : les peuples ont toujours *BÉNI* la mémoire des bons rois. (Acad.)

675. — CHANGER POUR, CHANGER CONTRE ; se disent indifféremment ; il a changé sa vieille vaisselle *POUR* de la neuve ; il a changé ses tableaux *CONTRE* des meubles. (Acad.)

CHANGER, signifiant convertir, demande la préposition *en* ; les alchimistes prétendaient pouvoir *changer en or* toute sorte de métaux ; au figuré : l'intempérance des hommes *change en poison* les aliments destinés à conserver leur vie.

CHANGER, signifiant quitter une chose pour une autre, prend toujours la préposition *de* : CHANGER *de façon d'agir*, CHANGER *de conduite*, *de religion*. (Acad.)

CHANGER se dit quelquefois absolument, pour signifier *changer de linge* : comme j'étais mouillé, je suis rentré chez moi pour *changer*. (Acad.)

674. — COLORER, COLORIER. *Colorer* signifie donner de la couleur : le soleil *colore* les fruits, les fleurs ; un teint *colore* ; du vin *colore*. (Acad.)

COLORIER ne se dit que de l'action d'appliquer les couleurs convenables sur une estampe, sur un dessin, sur un tableau ; ce sont des estampes, des images *COLORIÉES* ; ce peintre *COLORIE* mieux qu'il ne dessine. (Acad.)

675. — COMMENCER A, DE. Commencer à désigne une action qui aura du progrès ; de l'amélioration, de l'accroissement : le jour *commence à luire* ; il *commence à pleuvoir* ; cet enfant *commence à parler*, à écrire, à lire, etc. (Acad.)

COMMENCER DE désigne une action qui aura de la durée, abstraction faite de toute idée d'amélioration ; lorsque l'orateur *commença de parler*, il s'éleva dans l'auditoire un murmure approbateur ; quand le tonnerre *commença de gronder*, il faut s'attendre à un orage.

Cependant, ajoute l'Académie, on dit quelquefois *commencer à* pour *commencer de* : ils *commencèrent à jouer* ; *commençons à dîner*.

676. — COMPARER prend indifféremment *à* ou *avec*, je n'ose me plaindre, quand je *compare* mon sort à celui de ces infortunés ; gardez-vous de *comparer* Lucain à Virgile : on est forcé d'être modeste, quand on se *compare* à lui ; *comparez* la copie avec l'original.

H s'en
dant, lo
nature c
M. Lavu
mède au
les cong

Par an
mords à

677. —
prennent
à tel autr
(Acad.)

678. —
tion à ; c
vapier.

Se conv
en la Pro
une raison
se confier
se confier

Avoir co
règle qu

Se vien
quelqu'un,
signifiant c
sur sa fort

679. — C
avec ; con
avec l'autr

680. — C
connaissanc
maître.

CONNAITRE
tribunal ne
de ce fait. (

681. — C
consisten la
encore une t
la perfection
en le bon use

Suivi d'un
ner beaucou

682. — C
achever ; col
choses qui ac
provisions ; c

CONSUMER
le feu c. usum
sur ; cette ma
(Acad.)

Il s'emploie aussi sans préposition : *COMPAREZ Virgile et Homère*. Cependant, lorsque la comparaison se fait entre des personnes ou des choses de nature ou d'espèces différentes, l'Académie, contrairement à l'opinion de M. Lavoix, ne suit usage que de la préposition à : *Homère compare Diomède au milieu des Troyens à un lion au milieu d'une bergerie; on compare les conquérants à des torrents impétueux*. (Acad.)

Par analogie, on dira, *COMPARER un honnête homme à un fripon, le mordis à un ver rongeur, le sommeil à la mort*.

677. — FAIRE COMPARAISON DE; il n'y a point de comparaison de, prennent indifféremment d ou avec : *IL N'Y A POINT DE COMPARAISON D'UN TEL à tel autre, ou d'un tel AVEC un tel, ou encore ENTRE Pierre et Paul*. (Acad.)

678. — CONFIER, SE CONFIER, SE FIER. *Confier* demande la préposition à : *CONFIER des titres à quelqu'un, sa destinée AU hasard, un secret AU papier*.

SE CONFIER prend le plus souvent la préposition en : *SE CONFIER EN Dieu, EN la Providence, EN ses amis, EN soi-même, EN ses forces*. Avant l'article, une raison d'harmonie seule fait que souvent on remplace en par dans : *SE CONFIER dans la bonté de sa cause, mieux que EN la bonté*. On trouve aussi *se confier avec* : *SE CONFIER AU hasard*.

Avoir confiance, prendre confiance, mettre sa confiance, suivent la même règle que *se confier*.

SE RIEN prend aussi indifféremment d ou en : *SE RIEN à quelqu'un, EN quelqu'un, SE RIEN EN ses forces, à la fortune, AU hasard*. (Acad.) — *Se fier*, signifiant compter, prend la préposition sur : *il se fie SUR son avenir, SUR sa fortune, c'est-à-dire il compte trop sur*.

679. — CONFRONTER prend indifféremment l'une des prépositions à, avec : *CONFRONTEZ les témoins à l'accusé ou AVEC l'accusé; deux doctes l'une AVEC l'autre; la copie à l'original*. (Acad.)

680. — CONNAITRE. *Connaître quelque chose, c'est d'en avoir une connaissance, le savoir* : *CONNAITRE une langue, CONNAITRE son métier*.

CONNAITRE DE quelque chose, c'est avoir autorité, pour en juger : *ce tribunal ne connaît que des matières civiles; ce juge ne connaît CONNAITRE DE ce fait*. (Acad.)

681. — CONSISTER demande la préposition en : *EN quoi faites-vous consister la sagesse? son revenu consiste EN ventes, EN blets, etc.* Mais ici encore une raison d'euphonie fait remplacer en par dans avant un article : *la perfection de l'homme consiste DANS le bon usage de la raison, et non EN le bon usage*. (Acad.)

Suivi d'un verbe, *consister* prend à : *la libéralité consiste moins à donner beaucoup qu'à donner à propos*. (Acad.)

682. — CONSOMMER, CONSUMER. *Consommer* signifie quelquefois achever : *CONSOMMER un ouvrage*. Il se dit plus particulièrement des choses qui se détruisent par l'usage, comme vin, bois et toutes sortes de provisions : *CONSOMMER des denrées, du café, des fourrages*.

Consommer se dit particulièrement des choses qui se réduisent à rien : *le feu C. consuma cet édifice en moins de deux heures; la rage C. consume le fer; cette maladie C. consume les os; les chagrins C. consomment*. (Acad.)

683. — **CONTRAINdre, FORCER, OBLIGER.** Après ces trois verbes, l'Académie met indifféremment à ou de : on le **CONTRAINt** DE FAIRE ou À FAIRE telle chose ; **FORCER** quelqu'un À FAIRE ou DE FAIRE quelque chose ; l'équité nous **OBLIGE** À RESTITUER ce qui ne nous appartient pas ; la nécessité de le payer nous **OBLIGE** DE VENDRE ma maison. (Acad.)

684. — **CROIRE À QUELQU'UN** est une locution qui n'est plus guère usitée ; on parlant des personnes, on dit ordinairement **croire** quelqu'un. (Acad.)

En croire quelqu'un, en croire quelque chose, c'est s'en rapporter à quelqu'un, à quelque chose ; je n'en **CROIRAI** là-dessus que des arbitres, que des avocats ; j'en **CROIS** à peine mes yeux.

Croire à quelque chose, signifie y ajouter foi, s'y fier : **CROIRE** À l'astrologie, À la médiance ; **CROIRE** AUX rapports, AUX témoignages, AUX promesses de quelqu'un. Dans quelques cas, croire à quelque chose, c'est être persuadé de l'existence, de la vérité de quelque chose : **CROIRE** À Dieu ; il n'y a que les sots qui **CROIENT** AUX revenants, AUX esprits, AUX sorciers, À la magie. On dit dans le même sens **CROIRE** EN Dieu.

685. — **DÉCIDER** une chose, c'est la résoudre, la terminer ; décider une question, un point de droit ; décider un différend, une querelle par un combat.

Décider d'une chose, c'est en disposer ; cet événement **DÉCIDA** DE mon sort ; les juges **DÉCIDENT** DE la fortune et DE la vie des hommes. (Acad.)

686. — **DÉJEUNER** prend la préposition avec, seulement avant le nom des personnes en société desquelles on déjeune : j'ai **DÉJUNÉ** AVEC mon père, AVEC ma famille ; il prend de avant les noms des aliments qui composent le repas ; nous avons **DÉJUNÉ** DE volailles, DE poisson, DE gibier.

Dîner, goûter, souper suivent la même règle.

Cependant, au mot **radis**, l'Académie emploie, mais probablement par inadvertance, la préposition avec avant un nom de chose : **déjeuner** AVEC du beurre et des radis.

687. — **DEMANDER A, DE.** Demander à, avant un verbe, se dit lorsque c'est la même personne qui doit faire l'action des deux verbes ; je **DEMANDE** À parler au roi ; c'est moi qui demande, et moi qui veux parler.

Demander de ne s'emploie que quand celui qui demande n'est pas la même personne qui fait l'action du second verbe ; je vous **DEMANDE** DE m'écouter, DE m'entendre ; ici, c'est encore moi qui demande, mais c'est vous qui devez m'écouter, m'entendre. (Acad.)

688. — **DÉPARLER**, quoi qu'on en ait dit, est français, et signifie cesser de parler. Il ne s'em ploie qu'avec la négative : il **NE DÉPARLE** POINT, il n'a POINT DÉPARLÉ. (Acad.) Gardez-vous d'imiter ceux qui disent : il n'a cessé de parler, **décesser** n'est pas français.

689. — **DÉSIRER**, avec un infinitif, demande la préposition de, seulement lorsqu'il exprime un désir dont l'accomplissement est incertain, difficile ou indépendant de la volonté : **DÉSIRER** DE réussir ; il y a longtemps que je **DÉSIRAIS** DE vous rencontrer ; je **DÉSIRERAI** Lien n'être débarrassé de mon rhume.

Et si, au contraire, désirer exprime un désir dont l'accomplissement soit certain ou facile, et plus ou moins dépendant de la volonté, il s'emploie sans préposition ; amenez-moi vos enfants ; je **DÉSIRE** le voir ; je **DÉSIRE** partir ce soir. (Acad.)

690. — **Souhaiter** doit nécessairement suivre la même règle que désirer ; toutefois l'Académie n'en parle pas.

691. — dan Ma

692. — neutre, e dire : ces enfants, e s'être diap

693. — GUER un e N'AVEC la b

694. — conséquem c'est à dire chemin ; A arriperez

Il en est siques mar

Mais ai lo mais une at corderait ay particulière les jeunes pe en parlant d les colle cha

695. — Éc sans éclairc descend l'éc (Acad.)

696. — S d : s'arronc

697. — ÉG. ÉGALER les po range ; ce pris

Égaliser ne souvient il s'en un terrain, un

EMPRUNTE ou à quelqu'un s'Homme, de autres (1).

Cependant e préposition de sa lumière ; les mantes, c'est-

(1) Cet encor mairien suivi s donne que la p

691. — **DÉSŒBÉR** est neutre : *désœber à quelqu'un, à la loi.* Cependant il a un passif : *je ne veux pas être désœber.* (Acad.)

692. — **DISPUTER**, signifiant être en débat, en contestation, est neutre, et ne peut conséquemment avoir de régime direct. Il faut donc dire : *ces chicaneurs ont longtemps disputé, et non se sont disputés ; ces enfants, après avoir disputé, en sont venus aux voies de fait, et non après s'être disputés.*

693. — **DISTINGUER DE, D'AVEC**, se disent indifféremment : *DISTINGUER un chien d'un loup, D'AVEC un loup ; DISTINGUER la fausse monnaie d'AVEC la bonne.* (Acad.)

694. — **DROIT**, dans *marcher droit, tomber droit, etc.*, est adverbe et conséquemment invariable, lorsqu'il marque une circonstance du verbe, c'est-à-dire lorsqu'il signifie en droite ligne, directement, par le plus court chemin : *Mendemoiselles, allez DROIT, marchez DROIT devant vous, et vous arriverez à votre destination.*

Il en est de même au figuré : *avec de tels maîtres, il faut que les domestiques marchent DROIT, c'est-à-dire se conduisent bien.*

Mais si le mot *droit* devait marquer non une circonstance du verbe, mais une attitude du corps, une manière d'être, il serait adjectif, et s'accorderait avec le nom : *la première règle du maintien exige que les enfants particulièrement marchent droits ; on ne saurait trop insister pour que les jeunes personnes surtout écrivent en se tenant droites.* Et, par analogie, en parlant des choses : *vous vous tachez, si vous ne tenez, si vous ne portez cette chandelle plus droite, c'est-à-dire moins penchée.*

695. — **ÉCLAIRER à quelqu'un** ne se dit plus ; il faut dire dans tous les sens *éclairer quelqu'un* : *ÉCLAIRER monsieur ; ÉCLAIRER la personne qui descend l'escalier ; ce jurisconsulte a ÉCLAIRÉ votre frère sur ses intérêts.* (Acad.)

696. — **S'EFFORCER**, avant un infinitif, prend indifféremment *de* ou *à* : *s'efforcer de soulever un fardeau ; s'efforcer à parler.* (Acad.) Nous ferons remarquer que *de* est plus conforme à l'usage.

697. — **ÉGALER, ÉGALISER**. *Égaler* se dit des personnes et des choses : *ÉGALER les parts, les portions ; la mort ÉGALE tous les hommes, tous les rangs ; ce prince ÉGALA Alexandre ; la recette ÉGALE la dépense.*

Égaliser ne se dit que des choses : *ÉGALISER les parts, les lots.* Le plus souvent il s'emploie dans le sens de rendre uni, rendre plan : *ÉGALISER un terrain, un chemin.* (Acad.)

EMPRUNTER prend indifféremment *à* ou *de* : *EMPRUNTER de quelqu'un ou à quelqu'un ; EMPRUNTER une pensée à un auteur ; il a EMPRUNTÉ cela d'Homère, de Virgile ; cette langue n'a presque rien EMPRUNTÉ aux autres* (1).

Cependant *emprunter*, signifiant recevoir de, tenir de, ne prend que la préposition *de* : *la lune EMPRUNTE sa lumière du soleil, c'est-à-dire reçoit sa lumière ; les magistrats EMPRUNTENT leur autorité du pouvoir qui les institue, c'est-à-dire tiennent leur autorité.* (Acad.)

(1) Cet exemple indique que l'Académie ne pense pas comme un grammairien suivi sur le régime indirect du verbe *emprunter*, auquel il ne donne que la préposition *de*, lorsqu'il s'agit d'un nom de chose.

ne dites pas : je vous demande excuse, car demander excuse n'est pas français.

707. — FAILLIR s'emploie sans préposition; ou avec l'une des prépositions *d*, *de*; j'ai FAILLI DE tomber, à tomber; j'ai FAILLI mourir. (Acad.)

708. — FAIRE s'emploie souvent d'une manière relative avec la plupart des autres verbes; alors il tient la place, et prend la signification du verbe auquel il se rapporte: cet homme n'aime pas tant le jeu qu'il FAISAIT, c'est-à-dire tant qu'il l'aime; il travaille mieux qu'il n'a jamais FAIT, c'est-à-dire mieux qu'il n'a jamais travaillé; nous nous entretenions de cette nouvelle, comme nous AURIONS FAIT de toute autre chose, c'est-à-dire comme nous nous serions entretenus. (Acad.)

NE FAIRE QUE, suivi d'un infinitif, a deux sens différents: 1^o il signifie être toujours, ou presque toujours à faire une certaine chose: *il ne fait que jouer; qu'étudier; que dormir; que aller et revenir*, etc. (Acad.)

2^o Il se dit encore d'une action instantanée: je NE FIS QUE le toucher, et il tomba; il N'A FAIT QUE paraître et disparaître; quand il vient ici, il NE FAIT QU'entrer et sortir; attendez-moi, je NE FAIS QU'aller et revenir. (Acad.)

NE FAIRE QUE DE INDIQUE que l'action exprimée par le verbe qui suit vient d'avoir lieu: il NE FAIT QUE DE sortir, QUE D'arriver, QUE DE s'éveiller, QUE DE s'éveiller, etc. (Acad.)

709. — FAIRE EAU, FAIRE DE L'EAU, Faire eau, terme de marine, se dit d'un bâtiment dans lequel l'eau de la mer pénètre: le navire FAISAIT EAU DE toute part.

FAIRE DE L'EAU signifie s'approvisionner d'eau pour les besoins de l'équipage: nous visitâmes le tombeau de Napoléon pendant qu'on FAISAIT EAU à Sainte-Hélène.

710. — IL S'EN FAUT DE BEAUCOUP, DE PEU, se disent des quantités: IL S'EN FAUT DE BEAUCOUP que vous n'avez tout rendu: IL S'EN FAUT DE PEU que ce vase ne soit plein.

Ailleurs il faut dire, *il s'en faut beaucoup, il s'en faut peu*: IL S'EN FAUT DE BEAUCOUP que vous n'avez tout rendu: IL S'EN FAUT DE PEU que je ne vous blâme. (Acad.)

711. — FIXER. C'est forcer la signification de ce mot que de l'employer pour regarder. Ne dites donc pas je le FIXAIS: il n'a cessé de nous FIXER; dans ce sens, il ne se dit qu'autant qu'il est suivi de l'un des mots la vue, les yeux, les regards, fixer les yeux, la vue, les regards sur quelqu'un, sur quelque chose. (Acad.)

Nous devons remarquer qu'on dit plutôt, *avoir les yeux, la vue, les regards fixés sur quelqu'un, que fixer la vue sur quelqu'un*.

712. — FLAIRE, FLEURER. Flaïrer, c'est sentir par l'odorat; en flairant le beurre, on s'assure s'il est frais.

FLEURER, c'est répandre, exhaler une odeur, vous avez là un bouquet de fleurs bon. Il se dit aussi au figuré: sa réputation ne FLEURE PAS comme baume. (Acad.)

713. — FLEURIR a un double sens: au propre, il signifie pousser des fleurs, être en fleurs; les roses FLEURISSENT et se fanent promptement; les fleurs ne FLEURISSENT qu'en automne. Au figuré, fleurir signifie être dans un état de prospérité, de splendeur; ou être en crédit, en honneur, en réputation. Dans cette acception, la syllabe fleur se change en flo, mais seulement à l'imparfait de l'indicatif et au participe présent; Athènes FLOURISSE sous Périclès; les sciences et les beaux-arts FLOURISSENT, ont FLEURI sous ce prince; le commerce FLEURIT dans la paix.

L'adjectif dérivé de ce verbe est *florissant* : *la maison de ce négociant est dans un état florissant.* (Acad.)

714. — AVOIR FOI A, EN, DANS, se disent indistinctement ; c'est le goût qui en décide : AVOIR FOI à quelqu'un, à quelque chose ; AVOIR FOI DANS les promesses d'une personne ; je n'ai pas FOI EN lui. (Acad.)

715. — SE DONNER GARDE ou DE GARDE se disent indifféremment : BONNEZ-VOUS GARDE, ou BONNEZ-VOUS DE GARDE de *ce* (Acad.)

716. — GUET. Il faut dire : *ce chien obéit à propos ; il est de très-bon guet, et non de très-bonne GUETTE.* (Acad.) (*Guette n'est pas français.*)

717. — HASARDER DE, A, se disent indifféremment : HASARDER DE faire une chose ; je me HASARDERAI à faire cette proposition. (Acad.)

718. — HÉRITER prend ou ne prend pas la préposition *de* ; j'ai hérité d'une somme considérable, ou j'ai hérité une somme considérable. (Acad.) La première de ces façons de parler est la plus usitée.

719. — IMITER L'EXEMPLE. Moins scrupuleuse que quelques grammairiens, l'Académie dit *imiter l'exemple* de quelqu'un, pour signifier prendre la conduite de quelqu'un pour modèle.

Nous rappellerons encore qu'elle dit *imiter un exemple d'écriture*, et non une *exemple*.

720. — IMPOSER, EN IMPOSER. Employé absolument, le verbe *imposer* signifie inspirer du respect, de l'admiration, de la crainte : sa présence IMPOSE, il IMPOSE par la fertilité de son regard, notre contenance IMPOSE aux ennemis.

En *imposer*, c'est tromper, abuser, suspendre, ou faire accroire : vous voulez EN IMPOSER à vos juges ; vous nous EN IMPOSEZ, ne le croyez pas, il EN IMPOSE ; il ne faut pas que ses manières doucereuses nous EN IMPOSANT, c'est un homme au fond très-malin. (Acad.)

721. — INDIUIRE A ERREUR, EN ERREUR. *Induire à erreur* se dit de la cause volontaire ou involontaire de l'erreur : il fut INDIUIT à ERREUR par une fautive citation.

INDUIRE EN ERREUR ne se dit que pour tromper à dessein : il voulut m'INDUIRE EN ERREUR ; ce fourbe vous INDIURA EN ERREUR. (Acad.)

722. — INFECTER, INFESTER. *Infester* signifie gâter, corrompre, incommoder par quelque chose de puant, de contagieux, de venimeux : ce marais INFECTE l'air ; il nous INFECTE avec son haleine ou de son haleine ; la peste avoit INFECTÉ toute la ville. Et au figuré, il INFECTA le pays de sa pernicieuse doctrine ; et vous INFESTER, il vous INFESTERA de ses dangereuses maximes. (Acad.)

Infester signifie ravager, désoler, tourmenter par des irruptions : les ennemis INFESTERENT le pays par leurs courses ; sous ce prince, la France fut INFESTÉE par les brigands. Il se dit par extension des animaux nuisibles ou incommodes ; les sauterelles INFESTERENT souvent des provinces entières en Orient ; les rats INFESTERENT cette maison. On dit même : les mauvaises herbes INFESTERENT les champs. (Acad.)

723. — ÊTRE INQUIET DE ou SUR se disent indifféremment. Ainsi l'Académie ne tient point compte des différences de signification établies par Girault-Duvivier entre la cause et l'objet de l'inquiétude, nuances insaisissables du reste. Elle dit ; il est sans inquiétude de l'avenir ou son l'avenir.

724. — INSULTER quelqu'un, c'est le maltraiter, l'outrager de faits ou de paroles.

INSULTER à, c'est manquer à ce que l'on doit aux personnes ou aux choses ; n'INSULTONS pas AUX malheureux ; INSULTER à ses juges, à la mémoire, à la raison, au bon sens, au bon goût ; et figurément, leur faste INSULTA à la détresse publique ; leur allégresse INSULTA à ma douleur. (Acad.)

725. — I
Mait'urtif, de
moi, CONTRI

726. — I
A un autre c
paleur. (Acad.)

727. — LAI
ecla. ne LAISS
ant, que n'e

728. — MA
convienne q
Elle met ind
MARIE à la M
AVEC son inst
formeau. (Ac

729. — MÉL
ensemble ; m
inutile, du b

MÉLER à ve
AUX plaisirs, l

MÉLER DANS
une accusation
DANS ses cuq

730. — MON
lorque en hau
ment du haut
dans une mais
chaussée, il en
règles, ces mot
local du quatri
chaussée. Il dir
Voilà donc les
prenant la place
dire, je monte
autorise à dire
crième ; je desc
chaussée.

Telle est ausel
EN HAUT ; ne l

Remarque. — I
determine ; si, au
determiné, com
un ballon, etc.,
autres ; et rien
entais EN HAUT
comme vicieux, qu
entais et d'enten
montant, ne des
mément appelé

731. — MOUCHE
et dans le u
en fait pouvait
tabac fait mouc

725. — **INVECTIVER** est neutre ; Il ne faut donc pas dire comme s'il s'agit de soi, *il m'a invectivé, il nous a invectivés ; mais il a invectivé contre moi, contre nous.* (Acad.)

726. — **JOINRE A** ou **AVEC** se disent indifféremment ; **JOINRE** un mot à un autre ou **AVEC** un autre ; **JOINRE** la prudence à la valeur ou **AVEC** la valeur. (Acad.) Toutefois à est plus usité que avec.

727. — **LAISSER.** *Ne pas laisser de* ou *quel de* se disent indifféremment : cela ne laisse pas d'être embarrassant, d'étonner, ou quel d'être embarrassant, que d'étonner. (Acad.)

728. — **MARIER A** ou **AVEC.** L'Académie n'admet pas que **marié** à ne convienne qu'au propre, comme l'ont prétendu divers grammairiens. Elle met indistinctement à ou avec au propre et au figuré : son père l'a marié à la fille ou avec la fille d'un de ses amis ; sa voix se marie bien avec son instrument, à cet instrument ; **MARIER** la vigne avec l'ormeau, à l'ormeau. (Acad.)

729. — **MÉLER AVEC, A, DANS.** *Méler avec* se dit de ce que l'on confond ensemble : **MÉLER** de l'eau avec du vin, des papiers utiles avec des papiers inutiles, du blé avec de l'orge, du cuivre avec de l'argent.

MÉLER à veut dire joindre une chose avec une autre : *il mêle les affaires aux plaisirs, la douceur à l'affabilité.*

MÉLER dans signifie inculper, comprendre dans : **MÉLER** quelqu'un dans une accusation, s'y comprendre ; ne se mêle point dans vos discours, dans vos enquêtes. (Acad.)

730. — **MONTÉ EN HAUT, DESCENDRE EN BAS** peuvent se dire, lorsque en haut signifie dans le haut, et le plus souvent, dans l'appartement du haut, et, en bas, dans l'appartement du bas. Que quelqu'un ait dans une maison un local au quatrième étage, et un magasin au rez-de-chaussée, il emploiera bientôt, et il y est autorisé par l'usage et par les règles, ces mots plus courts et plus commodes, en haut pour signifier le local du quatrième, et en bas pour représenter le magasin du rez-de-chaussée. Il dira par exemple, *je couche en haut, et mes commis en bas.* Voilà donc les mots haut, bas sortis de leur signification primitive, et prenant la place de deux substantifs. Or le même principe qui lui fait dire, *je monte sur un arbre, sur un rocher, je descends dans ma cave,* l'autorise à dire aussi, *je monte en haut, c'est-à-dire à mon local du quatrième ; je descends en bas, c'est-à-dire à mon magasin du rez-de-chaussée.*

Telle est aussi l'opinion de l'Académie, car elle dit *aller en haut ; monter en haut ; ne laissez monter personne la-haut.*

Remarque. — Mais si en haut, en bas, cessaient de représenter un lieu déterminé ; si, au contraire, on les employait pour exprimer un espace indéterminé, comme en parlant de la fumée, de la flamme, de la pensée, d'un ballon, etc., oui, alors, en haut, en bas, seraient des expressions irrégulières ; et rien ne pourrait justifier ces phrases : *tour à tour le ballon montait en haut et descendait en bas ; ce serait une superfluité, un pléonisme vicieux, qu'il faudrait corriger en disant, tour à tour le ballon montait et descendait* parce que, pour le dire encore une fois, le ballon montait, ne descendait plus dans un lieu déterminé, dans un lieu communément appelé en haut, en bas.

731. — **MOUCHER.** quoi qu'on en ait dit, s'emploie quelquefois absolument, et dans le même sens que *il était accompagné du procureur ; et on ne s'en pouvait moucher, il s'en soulagé, il se mouche presque par le tabac soit moucher.* (Acad.)

732. — MOURIR. Il faut dire MOURIR, d'envie, de plaisir, d'impatience de faire une chose, et non MOURIR de faire une chose; les mots envie, plaisir, impatience, etc., sont d'une absolue nécessité.

733. — MOUVoir et MOUVER. Mouvoir signifie remuer, faire changer de place, faire aller, d'un lieu à un autre: il faut plusieurs hommes pour MOUVOIR les tonneaux de Bordeaux; dix hommes peuvent, à peine MOUVOIR cette pierre.

Mouvoir a une signification restreinte; il embrasse le contenu et non le contenant. Ainsi, MOUVER la terre d'un pot, d'une caisse; MOUVER le vin d'un tonneau, c'est remuer la terre d'un pot, d'une caisse, le vin d'un tonneau, sans déranger ce pot, ni la caisse, ni le tonneau.

734. — NOMMER, dans le sens de revêtir quelqu'un d'un emploi, d'une charge, veut le nom de la personne sans préposition, et à devant le nom de la chose: le roi l'a nommé à l'ambassade de Rome. (Acad.)

735. — OBÉIR prend la préposition à: OBÉIR à Dieu, AUX lois, à sa conscience. Il s'emploie aussi absolument: commandez, et j'OBÉIRAI.

Ce verbe étant neutre, on ne peut dire obéir quelqu'un, mais à quelqu'un. Cependant il s'emploie au passif: c'est un homme qui veut ÊTRE OBÉI. (Acad.) Il faut, dans une classe, que le maître soit OBÉI.

736. — OBSERVER, dans le sens de remarquer, faire attention, exprime une action qui ne peut sortir de celui qui observe: j'ai OBSERVÉ qu'il n'adressait la parole qu'à vous; OBSERVEZ bien toutes ces choses, car elles sont bien intéressantes. (Acad.)

Mais si nous voulons faire participer une autre personne à nos propres observations, appeler son attention sur un point quelconque, ce verbe seul ne suffit plus; il faut alors qu'il soit précédé du verbe faire: je vous FERAI OBSERVER que vous vous trompez. (Acad.)

737. — OUBLIER à lire, à chanter, à danser, etc., est une expression qui vieillit. (Acad.) Ainsi, au lieu de dire, il a OUBLIÉ à lire, j'ai OUBLIÉ à jouer du violon, dites: il ne sait plus lire, je ne sais plus jouer du violon.

738. — S'OCCUPER A, DE. S'OCCUPER DE, dit Girault-Duvivier, s'emploie avec un substantif, et s'occuper à avec les verbes. Ce n'est point ainsi que l'Académie l'entend.

S'occupea, dit-elle, reçoit deux significations bien différentes, selon qu'il est suivi de la préposition de ou de la préposition à: s'occupea de quelque chose, c'est y penser; en avoir la tête remplie, chercher les moyens d'y réussir: il s'occupea de poésie; il ne s'occupea que de son jardin il s'occupea de ses affaires; cette femme ne s'occupea que de son ménage, de son mari, de ses enfants.

S'occupea à quelque chose, c'est y travailler: il s'occupea à l'étude des belles-lettres; il s'occupea à son jardin: tout le jour, il s'occupea à lire. (Acad.)

Pour le dire en d'autres termes, s'occupea de s'applique à une occupation qui suppose de l'assiduité, de la constance; et s'occupea à, à une occupation instantanée, à une sorte de passe-temps, à un travail auquel on attache moins d'importance. Ainsi, s'occupea de son jardin, c'est en faire une occupation spéciale; c'est un homme qui s'occupe beaucoup de son jardin. S'occupea à son jardin, c'est à y trouver et à y être point oisif; dans ce moment, mon mari est occupé à son jardin.

739. — PAROISSER mes craintes

Quelque chose n'est-ce pas mes craintes

Ce verbe phrase fin

740. — ces enfan

MAL PAR que ce son

Mais à le verbe p ambiguïté mal s'emp encore for gères; et q indirect m bienfaisans

PARLER E avocat puis

PARLER A paroles; le

PARLER D pleine confi DANCE DE CO

741. — F CIPUES À mes p vous PARTICIPE

PARTICIPE et du cheval;

742. — P instrument, et quelquefois remarquer q première.

743. — PL que ce qui lui prenez que ce que ce qui ser

Ce qu'il vou qu'il voudra; c'est à dire qu ce qu'il vous p ce que vous vou

744. — PLA qu'elle y pren

PLANTA, au

739. — PARDONNER régit les noms de personnes avec la préposition *à* ; PARDONNER *à* quelqu'un et les noms de choses sans préposition : PARDONNEZ mes craintes, mes soupçons; PARDONNEZ-LUI sa maladresse.

Quelquefois, cependant, il régit les choses avec la préposition *à*, mais ce n'est que lorsqu'elles sont pour ainsi dire personnifiées : PARDONNEZ *à* ma franchise, *à* mon amitié, les reproches que je vous fais.

Ce verbe, quoique actif, ne s'emploie au passif que dans cette seule phrase familière : vous êtes tout PARDONNÉ. (Acad.)

740. — PARLER MAL, c'est s'exprimer contre les règles d'une langue : ces enfants PARLENT MAL.

MAL PARLER, c'est médire : je n'aime pas *à* entendre MAL PARLER de qui que ce soit.

Mais *à* tout autre temps qu'à l'infinitif, l'adverbe *mal* se place après le verbe *parler* dans ces deux acceptions, sans qu'il en résulte aucune ambiguë, attendu que, dans le sens de s'exprimer incorrectement *parler mal* s'emploie absolument ou avec un régime direct : cet étranger PARLE encore fort MAL ; les Français, en général, PARLENT MAL les langues étrangères ; et que, dans le sens de médire, il ne saurait se dispenser du régime indirect marqué par *de* : celui-là est méprisable qui PARLE MAL, DE ses bienfaiteurs.

PARLER D'ABONDANCE, c'est parler sans préparation (Acad.) : il faut qu'un avocat puisse PARLER D'ABONDANCE.

PARLER AVEC ABONDANCE, c'est parler avec facilité, sans chercher ses paroles : les femmes, en général, PARLENT AVEC ABONDANCE.

PARLER D'ABONDANCE DE CŒUR, c'est parler avec épanchement, avec une pleine confiance : l'amitié, les chagrins, nous font souvent PARLER D'ABONDANCE DE CŒUR. (Acad.)

741. — PARTICIPER *A*, c'est avoir une part *à* ; je veux que vous PARTICIPIEZ *à* ma fortune comme vous avez PARTICIPÉ *à* ma disgrâce ; comme moi, vous PARTICIPEZ *à* tous les avantages de la société.

PARTICIPER DE, c'est tenir de : la nature de : le mulet PARTICIPE DE l'âne et du cheval ; son système PARTICIPE DE celui des anciens. (Acad.)

742. — PINCER, en terme de musique, faire vibrer les cordes d'un instrument, est ordinairement neutre : PINCEZ de la harpe, de la guitare ; et quelquefois actif : PINCEZ la guitare, la harpe. (Acad.) Nous serons remarquer que cette dernière façon de parler est moins en usage que la première.

743. — PLAIRE. CE QUI PLAÎT signifie ce qui est agréable : il ne fait que CE QUI LUI PLAÎT, c'est-à-dire que les choses qui lui sont agréables ; ne prenez que CE QUI VOUS PLAÎRA, c'est-à-dire que ce qui vous sera agréable, que ce qui sera de votre goût.

CE QU'IL VOUS PLAÎT, CE QU'IL LUI PLAÎT signifient ce que vous voudrez, ce qu'il voudra ; c'est un jeune homme qui ne fait que CE QU'IL LUI RESTE, c'est-à-dire ce qu'il lui plaît de faire, que ce qu'il veut ; je ferai tout CE QU'IL VOUS PLAÎRA, c'est-à-dire tout ce qu'il vous plaira que je fasse, tout ce que vous voudrez.

744. — PLANTER, au propre, c'est mettre une plante en terre, pour qu'elle y prenne racine : PLANTEZ un arbre, PLANTEZ des choux.

PLANTEZ, au figuré, se dit de certains objets qu'on enfonce en terre, et

dont on laisse paraître une partie en dehors : *planter des bornes, une potence, un pilier, un piquet, des jalons, etc.*; mais il faut dire *planter, fixer, mettre des clous*. (Acad.)

743. — **PLIER, PLOYER.** *PLIER* signifie plus particulièrement mettre en un ou en plusieurs doubles, et avec un certain ordre : *plier du linge, des serviettes, des habits, une lettre*; *PLIER en quatre, en huit*. C'est à cette signification que quelques grammairiens ont limité la valeur de *plier*. Mais l'Académie va plus loin, car elle ajoute :

PLIER signifie aussi courber, sécher : *plier de l'osier*; *PLIER des branches d'arbre, des branches de vignes pour en faire un berceau*; *PLIER les genoux*; un balon qui *PLIE*; la planche *PLIAIT* sous lui; cet arbre *PLIE* sous le poids de ses fruits; faire *PLIER* un arc; la lame de cette épée *PLIE* jusqu'à la garde, etc.

PLOYER signifie, 1^o sécher, courber : *PLOYER une branche d'arbre, PLOYER les genoux en marchant*; 2^o arranger une chose en la pliant, en la mettant en rouleau, en paquet, etc.; *PLOYER votre marchandise*; *PLOYER votre serviette*; *PLOYEZ vos habits, etc.* (Acad.)

746. — **PRÉSIDER,** occuper la première place dans une assemblée. s'emploie avec ou sans la préposition *à* : *PRÉSIDER une assemblée, une compagnie, ou PRÉSIDER à une assemblée, à une compagnie*. (Acad.)

747. — **PRÉTENDRE quelque chose,** c'est l'exiger comme un droit : *partout il PRÉTEND la première place*.

PRÉTENDRE à quelque chose, c'est y aspirer, travailler à l'obtenir : *IL PRÉTEND à la première place; il est si instruit, si versé en tout, qu'il n'y a rien à quoi il ne puisse PRÉTENDRE; IL PRÉTEND à la main de cette jeune personne*.

748. — **PUER** est ordinairement neutre : *cette viande commence à PUER; cette eau PUE*. Mais quelquefois il s'emploie activement : *cet homme PUE le vin, PUE l'ail; des habits puent la vieille graisse*. On le dit aussi d'une odeur excessive et incommode : *cela PUE le musc, l'ambre, la civette, etc.* (Acad.)

749. — **SE RANGER DE, A. SE RANGER DE côté de quelqu'un,** c'est embrasser son parti.

SE RANGER à l'avis de quelqu'un, à son opinion, c'est déclarer qu'on est de son avis, de son opinion; *tous les opinants se RANGÈRENT à son avis*. (Acad.)

750. — **SE RAPPELER** exclut la préposition *de* : *SE RAPPELER un fait, sa jeunesse, le temps passé, etc.* Avant un verbe, il prend cette préposition : *IL SE RAPPELLE de vous avoir vu*. (Acad.)

751. — **REFUSER,** avant un verbe, prend la préposition *de* : *IL REFUSE de lui prêter de l'argent; il REFUSE de payer, de travailler, de venir, de partir*.

SE REFUSER prend la préposition *à* : *IL SE REFUSE à travailler, il se REFUSE à se divertir*. (Acad.)

752. — **RENONCER** est le plus souvent neutre, et signifie quitter, abandonner : *RENONCER à une entreprise, aux plaisirs, aux dignités*.

RENONCER est quelquefois actif, et signifie renier, désavouer : *s'agit-il, je le RENONCE pour mon parent; il était mon ami, mais je le RENONCE*.

753. — **REPARTIR, RÉPARTIR.** *REPARTIR,* signifiant partir d'un nouveau, se conjugue comme *partir*.

REPAR
simples
REPAR
REPARTI.
RÉPAR
comme
les REPA
754. —
avant un
d'agit.
Cepen
position
RESOLUS A
Remarq
qui n'a pa
gent, qui
résous en
755. —
RESSONS, R
RESSONN
se conjugu
RESSONN
756. — R
1^o Unir u
on peut dire
2^o Rejoin
revenir en
ridés la Belg
le Portugal
3^o Joindre
telle pronon
autres; on v
s'espère me
Réunis, da
réunis les ta
757. — SAI
signifie partir
de courage d
DE SES.
SAIGNER, tir
de : SAIGNER de
758. — SOU
temps qu'il sou
SOUPIRER, ou
SOUPIRER est pr
759. — SOU
lesquels on est
(1) C'est donc
un verbe réuni.

REPARTIR, dans le sens de *répliquer*, se conjugue dans ses temps simples comme *partir*, et, dans ses temps composés, comme *finir*: je REPARAIS, tu REPARAIS, il REPART, nous REPARTONS; j'ai REPARTI; j'ous REPARTI, etc.

REPARTIR, signifiant *partager, distribuer*, se conjugue entièrement comme *finir*: aussitôt que je reçois les fonds, je les REPARTIS, nous les REPARTISSONS, etc.

754. — **RÉSOUTRE**, employé activement, prend la préposition de avant un autre verbe: des intrigants ont RÉSOLU de le perdre; on a RÉSOLU d'agir.

Cependant, lorsqu'il est précédé de son régime direct, il prend la préposition à: on ne sauroit LE RÉSOUTRE à faire cette démarche; je ne RÉSOLUS à demander ma retraite; à quoi vous RÉSOLVÉZ-vous?

Remarque. — Ce verbe a deux participes: *résolu, résolue*, et *résouant*, qui n'a point de féminin. Ce dernier ne se dit que des choses qui se changent, qui se convertissent en d'autres: le brouillard de ce matin s'est RÉSOUÉ en pluie. (Acad.)

755. — **RESSORTIR**, *sortir de nouveau*, se conjugue comme *sortir*: je RESSORTIS, tu RESSORTIS, il RESSORTIT, nous RESSORTISSONS, etc.

RESSORTIR, être de la dépendance de, du ressort de quelque juridiction, se conjugue comme *finir*: je RESSORTIS, tu RESSORTIS, il RESSORTIT, nous RESSORTISSONS, etc.

756. — **RÉUNIR** prend la préposition à, lorsqu'il signifie:
1^o Unir une chose à une autre: le com RÉUNIT la tête au corps. (Acad.) Or on peut dire: cette parcelle de terre RÉUNIT le reste de la propriété au parc.

2^o Rejoindre une chose demembrée au tout dont elle faisait partie: RÉUNIR un fief à la couronne. (Acad.) Or on peut dire: on ne verra de RÉUNIR la Belgique RÉUNIR à la Hollande, les provinces rhénanes à la France, le Portugal à l'Espagne.

3^o Joindre pour la première fois une chose à une autre: ce roi a RÉUNI telle province à la couronne; cette administration a été RÉUNIE à telle autre; on veut empêcher cette province de se RÉUNIR à tel royaume; j'espère me RÉUNIR à lui, pour le reste de mes jours. (Acad.) (1).

RÉUNIR, dans le sens de posséder, ne demande aucune préposition: RÉUNIS les talents et les vertus, le mérite et les grâces.

757. — **SAIGNER DU NEZ** a deux acceptions distinctes: au propre, il signifie perdre du sang par le nez; et, au figuré, manquer de résolution, de courage dans l'occasion: il s'est d'abord le fanfaron, puis il SAIGNA DU NEZ.

SAIGNER, tirer du sang en ouvrant la veine, prend indifféremment de ou de: SAIGNER du bras, du pied, à la gorge, à la nuque. (Acad.)

758. — **SOUPIRER** prend indifféremment après ou pour; il y a longtemps qu'il SOUPIRE après cette place; il ne SOUPIRE que pour les richesses.

SOUPIRER, au figuré, est quelquefois actif, mais en poésie seulement: SOUPIRER ses peines, ses douleurs, ses ennuis, ses malheurs. (Acad.)

759. — **SUCCOMBER SOUS** se dit des charges; des fardeaux sous lesquels on est accablé; ce crocheteur succomba sous le poids de son

(1) C'est donc à tort qu'un grammairien suit refuse la préposition à au verbe réunir.

fardeau; ce mulet succombera sous sa charge; et, au figuré, ce ministre succombera sous le faix des affaires; ce vieillard succomba sous le poids des années.

Succomber à, c'est ne pouvoir résister, c'est céder à: *il succombera à la douleur, à la tentation.* (Acad.)

760. — SUPPLÉER QUELQUE CHOSE, c'est ajouter à un objet ce qui y manque pour faire le compte. Si je paye à un marchand cinq aunes d'étoffe, et qu'il ne m'en livre que quatre, il doit *suppléer* la cinquième aune, c'est-à-dire l'ajouter.

SUPPLÉER à quelque chose, c'est réparer le manquement, le défaut, la pénurie d'une chose par une autre: *ils ont suppléé au nombre par la valeur; son mérite suppléait au défaut de sa naissance.*

SUPPLÉER quelqu'un, c'est tenir sa place, le représenter, faire ses fonctions: *si vous ne pouvez venir, je vous suppléerai.* (Acad.) *Suppléer à quelqu'un ne se dit pas.*

761. — TACHER, TACHETER. TACHER, c'est salir, faire une tache: *vous avez taché votre habit; cette dame a taché sa robe;* et, au figuré, *il ne faut qu'une mauvaise action pour tacher la plus belle vie.*

TACHETER ne se dit guère que des taches qui sont sur la peau des animaux, et de celles qui composent le dessin d'une étoffe: *la girafe est un animal tacheté de la tête aux pieds; un chien blanc tacheté de noir; une étoffe d'un fond jaune tacheté de rouge.* (Acad.)

762. — TARDER prend indifféremment à ou de; mais l'usage, dit l'Académie, préfère *tarder à*: *on a trop tardé à envoyer ce secours.*

Cependant, employé impersonnellement, il ne prend que *de*: *il me tarde de vous voir; il me tarde d'achever mon ouvrage.*

763. — TENIR à QUELQU'UN, c'est lui être attaché par intérêt, par amitié, etc. *Tenir à ses anciennes connaissances, à quelqu'un par des liens de parenté.*

On dit aussi dans le même sens *tenir à quelque chose.* (Acad.)

TENIR DE QUELQU'UN c'est avoir les mêmes qualités, le même caractère que cette personne: *il fait secrètement le plus de bien qu'il peut; en cela, il tient de son père. Cet enfant tient de sa mère; comme elle, il est doux et bon.*

On dit dans le même sens, *tenir de quelque chose, c'est-à-dire participer de quelque chose: cette architecture tient du gothique; ce style tient du byzantin; sa démarche tient de la folie; le mulet tient de l'âne et du cheval.* (Acad.)

764. — UNIR A ou AVEC se disent indifféremment: *unir un mot à un autre ou avec un autre.* (Acad.)

Cependant on l'emploie le plus souvent avec la préposition *à*: *unir l'Océan à la Méditerranée; unissez-vous à nous; unissez votre voix à la nôtre, etc.*

Remarques particulières sur diverses espèces de mots.

765. — AVOIR L'AIR. L'Académie dit en substance: Si l'adjectif qui suit *avoir* se rapporte à ce nom, il faut mettre cet adjectif au masculin: *elle a l'air bon; elle a l'air méchant.*

Mais si l'adjectif se rapporte à la personne plutôt qu'à un mot *avoir*, ce adjectif prend le genre et le nombre de cette personne: *elle a l'air content de ce qu'on lui dit; elles avaient l'air troublées, embarrassées, etc.*

Comm
cité, no
ce nom p
A L'AIR
à une phy
accorder
riches,
qu'ici on p
En parli
mûr; cette

766. —
appliqué à
conscience
sonnes.

Il ne dit e
n'est pas c
résister à le
concevoir l'
2^e CARABE
ou tel résul
maladie est
changer la f
(Acad.)

Suspension
modifications
terre est sanc
de haine (Acad
facile à blessé

767. — CO
MENT. Contie
en ce que les c
interrompus,
maut et contin
mais qui recon
tinement de s
c'est un pays o
(Acad.)

768. — DIFF
commun qui si
ous; il faut vid
Différent, ad
autres ont tra

769. — DIGN
d'estime, bien e

DEUX, avec un
membre d'un tel

770. — ÉHONT
l'âme, ces deux
la même signific
adjectif.

771. — ÉMINEN
tient à traverser

Comme c'est précisément dans cette distinction qu'est toute la difficulté, nous ajouterons : l'adjectif ne s'accorde avec le mot air que quand ce nom peut être remplacé par *physionomie* : ils ont l'air spirituel, elle a une physionomie enjouée, maligne, etc. Et il faudra dire, en faisant accorder l'adjectif avec le sujet de la proposition, elle a l'air mécontent, fâché, irrité, enclin, mal fait, mécontent, etc. A l'air mécontent, qu'ici on parle moins de la physionomie que de la personne elle-même.

En parlant des choses, il faut dire l'air d'être : ce melon a l'air d'être mûr ; cette soupe a l'air d'être bonne.

766. — **CAPABLE, SUSCEPTIBLE.** C'est à tort qu'on a prétendu que, appliqué aux choses, *capable* ne se dit que quand il s'agit d'une idée de contenance, comme dans cette salle est capable de contenir tant de personnes.

Il se dit encore, 1^o de ce qui est en état de faire une chose : votre cheval n'est pas capable de trainer cette voiture ; cette digue n'est pas capable de résister à la violence des flots ; l'esprit de l'homme n'est pas capable de concevoir l'infini. (Acad.)

2^o **CAPABLE** signifie encore qui peut produire tel ou tel effet, amener tel ou tel résultat ; et, en ce sens, il ne se dit même que des choses : cette maladie est capable de le tuer ; un pareil événement est capable de changer la face des affaires ; cette démarche est capable de vous nuire, etc. (Acad.)

SUSCEPTIBLE signifie capable de recevoir certaines qualités, certaines modifications ; la méduse est susceptible de toutes sortes de formes ; cette terre est susceptible d'améliorations ; un cœur est susceptible d'amour et de haine. (Acad.) — Employé absolument, il se dit d'une personne qui est facile à blesser : il est fort susceptible. (Acad.)

767. — **CONTINU, CONTINUEL ; CONTINUEMENT, CONTINUELLEMENT.** *Continu* et *continuement* diffèrent de *continu* et *continuelement*, en ce que les deux premiers se disent de choses qui ne sont ni divisées ni interrompues, depuis leur commencement jusqu'à leur fin ; et que *continuel* et *continuelement*, se disent aussi de celles qui sont interrompues, mais qui recommencent souvent et à de courts intervalles : j'ai écrit continuellement de dix heures à quatre heures, c'est-à-dire sans interruption ; c'est un pays où il pleut continuelement, c'est-à-dire presque toujours. (Acad.)

768. — **DIFFÉREND, DIFFÉRENT.** Il faut écrire par *d*, *différend*, nom commun qui signifie *débat, contestation* ; il s'est élevé un différend entre eux ; il faut vider ces différends.

Différent, adjectif qui signifie *désemblable, s'écrit avec s ; différents* auteurs ont traité cette matière. (Acad.)

769. — **DIGNE, INDIGNE.** *Digne* se dit du bien et du mal ; il est digne d'estime, digne de mépris.

Digne, avec une négative, et *indigne* ne se disent que du bien : il est indigne d'un tel honneur ; il n'est pas digne de votre amitié. (Acad.)

770. — **ÉHONTÉ, DÉHONTÉ.** Quel qu'en aient dit quelques grammairiens, ces deux mots sont l'un et l'autre français. L'Académie leur donne la même signification : un homme éhonté ou déhonté ; une femme éhontée ou déhontée.

771. — **ÉMINENT, IMMINENT.** *Éminent* signifie grand ; il y a un péril éminent à traverser la mer dans un ballon.

IMMINENT signifie qui est près d'atteindre, près d'avoir son effet : une *perestroie pourvue par des brigands est dans un péril imminent.*

772. — ENNUYANT, ENNUYEUX. *Ennuyant* ne se dit pas précisément de ce qui cause de l'ennui, mais de ce qui chagrine, de ce qui importune, ou de ce qui contrarie dans le moment : *quel temps ennuyant ! cet homme, ordinairement si spirituel, si aimable, a été bien ennuyant aujourd'hui.* Cependant nous ferons remarquer que d'après l'usage on dit, *ennuyons pour ennuyant*, et que ce dernier n'est que rarement employé.

ENNUYEUX se dit de ce qui est propre à ennuyer, de ce qui ennuie habituellement : un *siècle ennuyeux*, un *homme ennuyeux.* (Acad.)

773. — ERUPTION, IRRUPTION. *Eruption* se dit de ce qui sort subitement et avec effort : l'*eruption du Vésuve*, l'*eruption de la petite vérole*, une *eruption sur le corps.*

IRRUPTION signifie entrée soudaine des ennemis dans un pays : les Normands ont fait de fréquentes *irruptions en France.* Il se dit, par extension, du débordement de la mer ou d'un fleuve sur les terres : l'*irruption des eaux de ce fleuve a fait de grands dégâts.*

774. — FOND, FONDS, FONTS. On écrit sans *s* au singulier le *fond*, pour exprimer la profondeur d'une chose : le *fond d'un puits*, le *fond de ma bourse.*

On écrit ainsi au singulier le *fonds*, pour exprimer, 1^o le sol d'une terre, c'est-à-dire la terre considérée sous le rapport de ses qualités productives : un *bon*, un *mauvais fonds de terre* ; 2^o une valeur quelconque : *il a dissipé le revenu et le fonds* ; ce *marchand a vendu son fonds*. — Il se dit aussi de l'esprit, de la capacité, du savoir, de la vertu, de la probité, etc. : *il a un grand fonds d'esprit, de vertu, de probité, etc.* ; cela *vient d'un grand fonds de malice.* (Acad.)

On écrit ainsi avec *s* les *fonds*, bassin ou vase dans lequel on conserve l'eau dont on se sert pour baptiser : *fonds baptismaux*, *baptiser un enfant sur les fonds* (on l'écrit avec un *t*, parce qu'il désigne de fontaine).

775. — HABILETÉ, HABILITÉ. L'*habileté* est la qualité de celui qui est habile ; c'est la capacité, l'intelligence ; *cet artisan a beaucoup d'habileté.*

HABILITÉ est un terme de jurisprudence, qui ne s'emploie guère que dans cette locution : *habilité à succéder*, c'est-à-dire de suite à succéder.

INHABILITÉ et **INHABILITÉ** présentent la même différence.

776. — LENT A, LONG A se disent indifféremment l'un pour l'autre : *cet enfant est lent à manger* ou *long à manger.*

777. — MATINAL, MATINEUX. *Matinal* se dit de celui qui, sans en avoir l'habitude, s'est levé matin : *vous êtes bien matinal aujourd'hui.*

MATINEUX se dit de celui qui a l'habitude de se lever matin : *les belles dames ne sont guère matineuses.* (Acad.)

778. — MEMBRE, MEMBRU. *Membre*, qui a les membres bien faits, bien proportionnés. — *Membu*, qui a les membres fort gros : *il est bien membru* ; un *gros membru.*

779. — OU, QUE se disent indifféremment lorsqu'ils sont, comme dans les exemples suivants, en relation avec un nom qui exprime le temps ; le moment que je le vis, ou au moment où je le vis ; à l'époque où il vint nous voir, ou à l'époque où il vint nous voir. C'est le point auquel on doit décider de la préférence.

780. — dans un li hirondelle

PASSANT une rue pa

Il y a un

à dire dispo

Près de

de, il est re

partir, sur

783. — S

locutions exp

à rien de se

décrets de la

784. — SO

au pluriel le

l'homme pour

pour ouïds.

Mais témoin

verbe, prends

les écrire sans

à témoin.

785. — SUS

786. — TOU

totalité : la ma

maison brûlée

en totalité. (Ac

elle était tout

ne s'agit plus d'

Tout est enco

TOUT COEUR dan

prendre ; 2^o dan

EXTÉRIER ; j'ai att

Tout dans tou

peut se remplac

et je vous la don

me ; TOUTE AUTR

tion quelconque

si même, je ne puis

Dr tout est adver

TOUT. Écrivez l

me, de TOUT c

me, de TOUT c

787. — TOUS

en trois, tous les q

780. — **PASSAGER, PASSANT.** *Passager* signifie qui ne s'arrête point dans un lieu, ou du moins qui n'y a point de demeure fixe; les grues et les hirondelles sont des oiseaux **PASSAGERS**.

PASSANT ne se dit que d'un chemin ou d'une rue; un chemin **PASSANT**, une rue **PASSANTE**. (Acad.)

PASSANT PORTANT. C'est contre le sentiment de l'Académie, contre lequel quelques grammairiens ont décidé que bien portans, mal portans, n'ont point de féminin; ce corps savant dit, il est bien **PORTANT**, elle est mal **PORTANTE**.

781. — **PRÊT A, PRÈS DE.** *Prêt à* devant un verbe, signifie disposé à, il est prêt à partir; c'est un homme toujours prêt à bien faire, c'est-à-dire disposé à partir, disposé à bien faire.

PRÈS DE est une préposition qui, avant un verbe, signifie sur le point de, il est près de partir, près de mourir, c'est-à-dire sur le point de partir, sur le point de mourir. (Acad.)

783. — **SERVIR A RIEN, SERVIR DE RIEN.** La dernière de ces locutions exprime une inutilité absolue. On dira donc avec à: il ne sert à rien de se fâcher; et, avec de, il ne sert de rien de se vider contre les décrets de la Providence.

784. — **SOUTIEN, TÉMOIN.** chef, maître, modèle, guide, etc., se mettent au pluriel lorsqu'il se rapportent à un nom pluriel: Dieu donne à l'homme pour soutiens l'espérance et la résignation; il est pour témoins, pour guides, pour modèles son oncle et son frère.

Mais **TÉMOIN** au commencement d'une phrase, et à **TÉMOIN** précédé du verbe *prendre*, sont toujours employés adverbialement; il faut donc les écrire sans s: **TÉMOIN** les blessures qu'il a reçues; je vous prends tous à **TÉMOIN**.

785. — **SUSCEPTIBLE** (Voir le mot *capable*, page 245.)

786. — **TOUT** est adjectif et s'accorde toutes les fois qu'il exprime la totalité: la maison était toute en feu; c'est-à-dire toutes les parties de la maison brûlaient; cette maison est toute à lui, c'est-à-dire lui appartient en totalité. (Acad.) Il faut donc dire, en laissant le mot *tout* invariable, elle était tout en larmes; elle est tout à son deuil (Acad.); parce qu'il ne s'agit plus d'actions qui se manifestent sur tous les points.

TOUT est encore invariable, 1^o dans ces sortes d'expressions: ils sont tout cœux dans cette maison; les Français sont tout flamme par entreprendre; 2^o dans tout entier; les grands hommes ne meurent pas tout entiers; j'ai attendu une heure tout entière.

Tout dans tout autre se s'accorde avec le nom suivant que quand tout peut se remplacer par quelconque: demandez-moi toute autre chose, et je vous la donne, c'est-à-dire demandez-moi une autre chose quelconque; toute autre occupation lui plairait, c'est-à-dire une autre occupation quelconque; mais si j'ai à écrire, c'est une tout autre place que la mienne, je ne puis plus dire c'est une autre place quelconque que la mienne. Or tout est adverbe et reste invariable.

Tout s'écrivent indifféremment à tout moment, de toute part, de toutes parts, de tout côté, etc., ou à tous moments, de toutes parts, de toutes parts, de tous côtés. (Acad.)

787. — **TOUS DEUX, TOUS LES DEUX, tous trois, tous quatre, tous les trois, tous les quatre.** La suppression de l'article fait que ces expressions

marquent ordinairement simultanément : *ils se promenaient, ils chantaient* TOUS DEUX, TOUS TROIS, TOUS QUATRE; c'est-à-dire ils se promenaient, ils chantaient ensemble et en même temps.

Tous les deux, tous les trois, tous les quatre, se disent des actions qui ne sont point simultanées : *ils sont venus nous voir* TOUS LES DEUX, TOUS LES TROIS, à six mois d'intervalle; *ils sont morts* TOUS LES QUATRE dans l'espace de trois ans.

Remarque. — Cependant au delà du nombre quatre, on supprime rarement l'article. On dirait donc de gens qui eussent été ensemble, *ils sont venus nous voir* tous LES cinq, tous LES six, et non tous cinq, tous six.

788. — VÉNÉNEUX et VENINEUX signifient l'un et l'autre qui a du venin. Mais *venimeux* ne se dit que des animaux : *le scorpion est VENIMEUX, la vipère est VENIMEUSE.*

VÉNÉNEUX ne se dit que des végétaux : *plante, arbre VÉNÉNEUX; la ciguë est VÉNÉNEUSE.*

CHAPITRE XVI.

DE LA PONCTUATION.

789. — La *punctuation* sert à distinguer les phrases et les membres qui les composent, et à en rendre la lecture plus facile et le sens plus clair.

Les signes de la punctuation sont la *virgule* (,) le *point et virgule* (;), les *deux points* (:), le *point* (.) le *point interrogatif* (?) et le *point admiratif* (!).

De la Virgule.

790. — La *virgule* se met 1° entre les *sujets* d'un même verbe :

Tôt ou tard la *vertu*, les *grâces*, les *talents*,

Sont vainqueurs des jaloux, et vengés des méchants.

La *richesse*, le *plaisir*, la *santé*, deviennent des maux pour celui qui en abuse.

2° Entre les attributs d'un même nom, ou d'un même pronom : La *charité* est *patiente*, *douce*, *bienfaisante*.

3° Entre les régimes de la même nature :

On voyait des *campagnes fertiles*, des *riches prairies*, des *moissons abondantes*, des *troupeaux bondissants* et des *fruits de toute espèce*.

Cependant lorsqu'il n'y a que deux sujets, ou deux attributs, ou deux régimes liés par une des conjonctions *et*, *ou*, *ni*, il ne faut point les séparer par une virgule, lorsqu'ils ont peu d'étendue :

La mollesse et l'oisiveté tuent les sentiments nobles.

Il faut que je parte ce soir ou demain.

Nous ne vîmes ni votre père ni votre mère.

Mais ces mêmes mots *et, ni, ou* n'empêcheraient point l'emploi de la virgule, s'ils unissaient des parties d'une certaine étendue :

Je porte un cœur sensible, et suis épouse et mère.

Je ne crois pas qu'ils veuillent l'obliger, ni même qu'ils le puissent. Il faut que vous fassiez cette démarche, ou vous ne réussirez pas.

4° Entre les propositions, lorsqu'elles ont peu d'étendue :

L'air siffle, le ciel gronde, et l'onde au loin mugit.

La musique se fait entendre, les soldats reprennent leurs armes, la foule accourt, et bientôt le roi paraît.

5° On met entre deux virgules toute expression qu'on peut retrancher sans nuire au sens principal de la phrase :

Un ami, don du ciel, est le vrai bien du sage.

Ici, le sens principal est : *un ami est le vrai bien du sage*; or *don du ciel* doit être entre deux virgules.

Le héros malheureux, sans armes, sans défense, voyant qu'il faut périr, et périr sans vengeance, voulut mourir du moins comme il avait vécu, avec toute sa gloire et toute sa vertu.

Le sens principal de ces quatre vers est : *le héros malheureux voulut mourir du moins comme il avait vécu.* Or chacune des autres parties a dû être entre deux virgules.

La vie, disait Socrate, ne doit être que la méditation de la mort.

Vous frémissez, madame, à cet affreux récit.

6° Avant un verbe séparé de son sujet par une proposition incidente déterminative :

Celui qui met un frein à la fureur des flots, suit aussi des méchants arrêter les complots.

7° Pour remplacer un verbe sous-entendu :

On a toujours raison, le destin, toujours tort.

C'est-à-dire *le destin a toujours tort.*

Du point et virgule.

791. — On emploie le point et virgule pour séparer des propositions semblables, lorsqu'elles ont une certaine étendue :

Ces assassins sanglants vers mon lit s'avancèrent ;
Leurs parricides mains devant moi se levèrent ;
Je touchais au moment qui terminait mon sort ;
Je présentai ma tête, et j'attendis la mort.
Chéri dans son parti, dans l'autre respecté ;
Malheureux quelquefois, mais toujours redouté ;
Savant dans les combats, savant dans les retraites ;
Plus grand, plus glorieux, plus craint dans ses défaites.

C'est par la sagesse, disait un jeune roi, que je deviendrai illustre parmi les nations ; que les vieillards respecteront ma jeunesse ; que les rois voisins, quelque redoutables qu'ils soient, me craindront ; que je serai aimé dans la paix, et redouté dans la guerre.

Des deux points.

792. — On emploie les deux points, 1° avant une citation : *Voici les dernières paroles de César : Et vous aussi, ô mon fils !*

Vers les ligueurs enfin le grand Henri s'avance ;
Et s'adressant aux siens, qu'enflumait sa présence :
Vous êtes nés Français, et je suis votre roi ;
Voilà vos ennemis, marchez et suivez-moi.

2° Après une proposition ayant par elle-même un sens complet, mais suivie d'une autre qui l'éclaircit, qui est la conséquence ou la déduction des faits exprimés par cette première.

Les renseignements que j'ai pris confirment malheureusement les rapports qu'on vous a faits sur la moralité de cet homme : il ne faut donc pas balancer à prendre un parti. Ce dernier membre de la phrase, *il ne faut donc pas balancer à prendre un parti*, est la conséquence de la proposition précédente.

Il faut céder à l'usage et à l'autorité : ce sont deux pouvoirs que l'on ne peut récuser. Les deux points ainsi placés après cette proposition principale, *il faut céder à l'usage et à l'autorité*, semblent dire, en voici pourquoi : *ce sont deux pouvoirs que l'on ne saurait récuser.*

Son voisin, au contraire, étant tout coulé d'or,
Chantait peu, dormait moins encore ;
C'était un homme de finance.

De

en 2017

de fin

3°

assez

et entr

blerait

793.

ment ter

cent mil

beaucoup

se trompe

794.

interroga

que pense

solitaire?

795.

mations :

0 n

Hélas !

quel attrai

DE LA PRO

796.

AO, ont

(ville),

Demême ici ces deux points placés après *dormait moins* encore semblent dire, ET VOICI POURQUOI : *c'était un homme de finance.*

3^o Après une phrase suivie d'une autre qui s'y rattache assez pour qu'elles ne puisse être séparées par un point, et entre lesquelles l'application du point et virgule semblerait indiquer un repos trop faible :

Rien ne pèse tant qu'un secret :
Le porter loin est difficile aux dames.

Son vieux père, accablé sous le fardeau des ans,
Se livrait au sommeil entre ses deux enfants :
Un lit seul enfermait et le fils et le père.
Les meustriers ardents, qu'avenglait la colère,
Sur eux à coups pressés enfoncent le poignard :
Sur ce lit malheureux, la mort vole au hasard.

Du point.

793. — Le point s'emploie après une phrase entièrement terminée : *On dit que la terre est peuplée de neuf cent millions d'êtres humains. Ce calcul ne s'éloigne pas beaucoup de la vérité. Du reste, quand, en pareil cas, on se tromperait de quelques millions, le mal ne serait pas grand.*

Du point interrogatif.

794. — Le point interrogatif s'emploie après une phrase interrogative : *Qu'est-ce? Rien. Mais encore? Dites-moi, que pensez-vous faire? — Ne quitterez-vous point ce séjour solitaire?*

Du point exclamatif.

795. — Le point exclamatif s'emploie après les exclamations :

O nuit ! nuit effroyable ! ô funeste sommeil !
Hélas ! il n'est plus ! — Quelle horreur dans le vice ! Quel attrait dans la vertu !

CHAPITRE XVII.

DE LA PRONONCIATION DES LETTRES DANS CERTAINS MOTS.

796. — AE, ont la valeur d'un a dans *Caen* (ville).
AO, ont la valeur d'un a dans *paon, paons, saon, Laon* (ville).

L'a de AO est nul, au contraire dans *aoriste, aorls, aouïterou, Saône* (rivière), et *taon* (mouche).

AI, a la valeur d'un e muet dans le participe présent *faisant et faiseur*.

797. — B final se prononce dans les noms propres *Joab, Job, Jacob* et dans *radoub* et *rumb*.

798. — C se prononce comme *k*, devant *a, o, u, l, n, r, t, cabinet, colonne, client, Cnéius, croire, acteur*, et comme *s* avant *e, i* : *ceci*.

C final se prononce encore comme *k*, dans *arc, bloc, échec, Marc, sec, trictrac, sac, lac, bec, avec, syndic, aqueduc, caduc, turc, grec, choc, duc, tillac, estoc, Languedoc, Cognac, Isaac*.

C final ne se prononce point dans *blanc, broc, clerc, cotignac, estomac, franc, jône, marc* (poids), *tronc, tabac*.

C a le son de *g* dans *second, secondement, seconder*, mais ne prononcez pas *segrétaire* pour *secrétaire*, comme le recommandent quelques grammairiens.

C conserve sa véritable prononciation dans *vermicelle*, ne prononcez donc pas *vermichelle*; mais *violoncelle* se prononce *violonchelle*.

CH se prononce *k* dans *Achab, Archelaüs, Achmet, anachorète, anachronisme, archange, archonte, archiépiscopat, archiépiscopat, chaos, catéchumène, Chersonèse, Chalcedoine, Chaldéen, chirographaire, cœur, etc., chironancie, chronologie, Christ, chrétien, eucharistie, Nabuchodonosor, Melchior, Melchisédech, Michel-Ange*. — Quant au mot *Achéron*, il faut en prononcer *ché* comme la première syllabe de *chérir*.

799. — D final, et suivi d'un mot commençant par une voyelle ou un *h* muet, se prononce souvent comme *t*. *c'est un grand homme, j'ai froid aux pieds, il nous rend un grand service*.

800. — E se prononce *a* dans *indemnité, femme, henir, solennel*, et leurs dérivés, et dans les adverbés terminés par *emment* : *récemment, prudemment, etc.*

801. — F, à la fin des mots, conserve sa prononciation, excepté dans *clef, chef-d'œuvre, cerf, bœuf gras, œuf dur, œuf frais*, et dans les pluriels *œufs, bœufs, nerfs*.

802. — G se prononce dur devant *a, o, u*, et devient

plus
se r
G
dign
que,
tion,
G
se p
adust
G
mais
doigt,
803

Ha !
hablen
hache,
hachis,
hale,
hagard,
haillon,
haine,
haire,
halage,
halbran,
hale,
haléine,
haléiant,
hallege,
halle,
hallebard,
hallebrod,
hallier,
halour,
houppes,
h. pplan,
hourdage,
hourl,
hourvari,
houcard,
hussard,
houppiller,
houx,
houssure,

(1) L'a e
trouve un a
(2) Quoie
héroïque, de

plus doux devant *e, i*; cette différence de prononciation se remarque dans le mot *gage*.

GN forme une prononciation mouillée, comme dans *digne, signal, agneau*, etc. Il faut en excepter *gnomonique, gnostique, Progné, agnation, stagnant, igné, ignition, inexpugnable, régnicole, cognat, cognation*.

G final, suivi d'un mot qui commence par une voyelle, se prononce ordinairement comme un *k* : un *sang aduste, un long hiver, suer sang et eau*.

G final est dur dans *bourg*, qu'il faut prononcer *bourk* mais *g* ne doit pas se faire sentir dans *faubourg, legs, doigt, vingt, étang, coing, hareng, seing*, ni dans *signet*.

803. — H est aspiré dans les mots suivants :

Ha !	halo,	harpeau,	heurt,
*hableur (1).	halte,	harper,	*heurtoir,
*hache,	hamac,	harpie,	hibou,
hachis,	haquenee,	harpin,	hic,
hale,	haquet,	harpon,	hideux,
hagard,	harangue,	harponner,	hidrarchie,
haillon,	haras,	havr,	hie,
*haine,	harasser,	havre,	hisser,
haire,	harder,	hé!	hoquet,
halage,	hardes,	hémisphère,	hoqueton,
*halbran,	*hardiesse,	*hépir,	horde,
*halo,	harem,	*Henri,	horion,
*haléine,	*hareng,	héraut,	hors,
*haléiant,	hargneux,	hère,	*hotte,
halage,	haricot,	*hérisser,	Hottentot,
halle,	haridelle,	*hernie,	*houblon,
hallebarde,	harnacheur,	*héron,	houe,
hallebroda,	harnais,	héros (2).	houille,
halour,	haro,	herse,	*houle,
houppes,	harpe,	hêtre,	houleux,
huppelands,	hargar,	*hausse,	hongre,
*hourdage,	hanneton,	hausse-col,	honneur,
hourri,	hanserk,	*haut,	honte,
hourvari,	hance,	hautbois,	hoche,
houcard,	hansière,	haptesse,	hués,
husard,	hanté,	hâve,	huguenot,
houepiller,	happe,	hobereau,	huit,
*houx,	happelourde,	hoc,	humér,
houesure,	happer,	Hoche,	lumier,
	hart,	*hochement,	*huppe,

(1) L'A est aspiré dans tous les dérivés des mots devant lesquels on trouve un astérisque.

(2) Quoique l'A soit aspiré dans *héros*, il est muet dans *héroïque, héroïquement, héroïsme*.

houssoir,
boyaux,
hameau
hampic,
bas,
hanche.

haard,
hase,
hâte,
hauban,
haubans,
haubert.

hochepot,
hocher,
hochet,
Hollande,
hol,
houard.

hure,
hurlement,
hutte.

804. — I ne se prononce pas dans *oignon*; mais l'Académie se tait sur les mots *moignon*, *poignant*, *poignard*, *poignée*; par là elle semble, contre l'avis de quelques grammairiens, y admettre la prononciation de l'i; c'est ainsi, effectivement, que prononcent la plupart des personnes.

805. — L ne se prononce pas dans *baril*, *chenil*, *coutil*, *fournil*, *fusil*, *gril*, *nombril*, *outil*, *persil*, *soûl*; l est encore nul dans *gentil* signifiant *jôli*, et dans le pluriel *gentilshommes*.

L doublé et précédé de *qi*, *ei*, *oui*, se prononce mouillé, et comme dans ces mots *travailler*, *bailler*, *veiller*, *recueillir*, *fouiller*, *grenouilles*. — L se prononce de même, 1^o dans quelques mots où il n'est précédé que d'un i : *file*, *quille*, *briller*; 2^o dans ceux qui finissent en *œil*, *eil*, *uël* et *ouil* : *travail*, *œil*, *réveil*, *recueil*, *soleil*, *fenouil*, etc.; 3^o et dans quelques autres finissant par *il* : *pétil*, *mil* (petite graine).

806. — M ne se prononce pas dans *damnés* et ses composés, ni dans *automne*, quoiqu'il soune dans *automnal*. — M redoublé se prononce comme n dans les mots composés de la préposition *en*, tels sont *emmener*, *emmagasiner*, *emmancher*, *emménager*, etc. Partout ailleurs m a sa prononciation ordinaire, comme dans *immédiatement*, *immense*, *Commission*, etc.

807. — N ne se prononce pas à la fin d'une syllabe ou d'un mot, produit un son nasal, comme dans *bon*, *bien*, *encan*, etc.; mais cette lettre se prononce quelquefois fortement, comme dans les mots *hymen*, *abdomen*, *Eden*, *amen*, *gramen*, *le Tarn*.

La dernière syllabe du mot *examen*, dit l'Académie, se prononce ordinairement comme celle de *chemin*; mais, ajoute-t-elle, quelques personnes font sentir l'n comme dans *amicn*.

808. — O, comme nous en avons fait déjà la remarque, est nul dans *paon*, *paone*, *faon*, *Laon*.

O
conv
mém

80
et les
plus
exem

Il
tique.

81

pron
devan
mine

Qu

vants,

sime,

dratrie

quadri

ker, qu

naire,

tinta, a

Que,

tre, liqu

multipl

811.

fer, men

raison

amer, h

niuis de

adreuven

3^o dans t

Esther, le

les mots

812. —

aloès, bib

laps, ma

Reims, R

à la fin de

excepté d

nonce une

OI de *roide* doit se prononcer toujours *è*, tant dans la conversation que dans le style soutenu; très-souvent même on écrit ainsi ce mot: *raide*.

809. — P est nul dans *dompter*, *prompt*, *baptême*, *sept*, et leurs dérivés, excepté *baptismal*. Il ne sonne pas non plus dans *exempt*, *exempter*, quoiqu'il se prononce dans *exemption*.

Il faut faire sentir le p de *symptôme* et de *symptomatique*.

810. — Q ne sonne pas dans *coq d'Inde*, quoiqu'il se prononce dans *coq*. Cette lettre se fait entendre dans *cing* devant une voyelle ou un h muet, ou lorsque *cing* termine la phrase: *cing arbres*, *cing hôtes*, nous étions *cing*.

Qu se prononce comme k, excepté dans les mots suivants, où il a le son de cou: *quadragenaire*, *quadragesime*, *quadrangulaire*, *quadrat* (terme d'astrologie), *quadratrice*, *quadrature*, *quadrifide*, *quadrige*, *quadrilatère*, *quadrinôme*, *quadrumane*, *quadrupède*, *quadruple*, *quaker*, qu'on prononce *couacre*, *in-quarto*, *quartz*, *quaternaire*, *quatuor*, *quintuple*, *exequatur*, *aquarelle*, *aquatinta*, *agatique*, *équateur*, *équation*, *liquation*.

Que, qui, se prononcent *cué*, *cui*, dans *questeur*, *équestre*, *liquéfaction*, *équiangle*, *équidistant*, *équilatéral*, *équimultiple*, *équitation*.

811. — R se fait sentir, 1° dans ces monosyllabes: *ser*, *mer*, *cher*, *or*, *mur*, *sieur*, etc.; 2° dans la terminaison *er*, immédiatement précédée de *f*, *m* ou *v*, *enfer*, *amer*, *hiver*. Excepté le cas où ces mots seraient des infinitifs de la première conjugaison, comme *griffer*, *ramer*, *abreuver*, qui se prononcent *griffé*, *ramé*, *abreuvé*; 3° dans *magister*, *cancer*, *belvédér*, *frater*, *étter*, *Jupiter*, *Esther*, *le Niger*, *cuiller*, qu'on écrit aussi *cuillère*; 4° dans les mots en *ir*: *plaisir*, *loisir*, *repentir*, *soupir*, etc.

812. — S se prononce dans *as*, *vis*, *blocus*, *chorus*, *aloès*, *bibus*, *choléra-morbus*, *florès*, *dervis*, *gratis*, *jadis*, *laps*, *mais*, *mars*, *grémus*, *ours*, *relaps*, *rebus*, *Rubens*, *Reims*, *Rhodès*, *en sus*, *sinus*, *vasistas*, *patnos*, *Bacchus*; à la fin de *palus*, dans *Palus-Méotides*, à la fin de *sens*, excepté dans *sens commun*, et dans *lis*, quoiqu'on prononce une fleur de *li*.

Elle ne sonne pas dans *du Guesclin*, dès que, tandis que, ni à la fin des mots *divers, avis, os, alors*, à moins que le mot suivant ne commence par une voyelle.

S entre deux voyelles se prononce comme *z* : *voisin, maison*. Il faut en excepter *désuétude, pusillanime, parasol, antisocial, antiseptique*, et quelques mots composés, où le simple commence par *s*, comme *préséance, présupposer, coseigneur*, etc., expressions formées de *séance, supposer, seigneur*.

S entre une voyelle et une consonne se prononce néanmoins comme *z*, dans *balsamine, balsamique, balsamite, transiger, transaction, transalpin, transit, transition, transitoire*.

813. — T final se fait toujours sentir dans *abject, accessit, brut, chut, contact, correct, dot, direct, déficit, fat, granit, indult, infect, lest, lith, net, rapt, strict, subit, tact, transit, vivat, zénith, vent d'est, d'ouest, tout* (qu'on prononce, et que quelques personnes écrivent *lost*).

814. — U se prononce dans *aiguille, aiguillon, aiguiller* et leurs dérivés; dans *arguer, inextinguible*, et dans *Guise*, nom propre.

815. — V, quoique double, se prononce comme le *v* simple, dans *Warwick, Westphalie, Wirtemberg*, et comme *ou* dans *wig, whist, wiskey, wiski*, qui se prononcent *ouigue, ouist, ouiski*.

816. — X a tantôt le son de *cs* joints ensemble, comme dans *Xiphoides, extrême*; tantôt de *gz*, comme dans *Kercès, exercice, Xavier*; tantôt le son d'un *c* dur, comme dans *excepter*; tantôt celui de *s* fort, comme dans *Auxerre, Bruxelles*, tantôt enfin le son d'un *z*, comme dans *deuxième, sixième*.

817. — Y n'a que la valeur d'un *i* dans *hymen, hymne, étymologie, physique, style*, etc.; mais il a la valeur de deux *i* dans *citoyen, moyen, employer*, et une foule d'autres mots.

818. — Z a le son d'un *s* dans *Metz, Suez*, et quelques autres noms propres.

A. entre
Abimer,
Accents et
Accorder.
Accourir,
Adjectif,
Adj. en ol,
Adj. en al
Adj. déterminé
Adj. possessif
Adj. numéral
cardinal
Adj. devenant
Adj. se rap
Adj. se rap
Adj. nu, de
posé, cor
Adj. ci-inci
Adj. donhi
sens diffé
qu'ils occ
Adj. devenant
Adj. possessif
ai mal
Adj. poss.
plur. : d
adresse o
Adj. qui n'a
rien.
Adverbe 10
Adv. sa syn
Adj. en am
Agir, en ag
Aide, sa syn
Abeul, son d
Aigle, sa sy
Aigre-doux
Ad. son dou
Aimer d
Air, avoir l
Aientour,
Aller.
Allumer d
Amour,
Analyse logi
Anoblir, en
Apostrophe,
Apparaître,
Apparaître,
Appréhender,
Apprendre.

TABLE DES MATIÈRES.

A. entre deux nombres.	219	Article.	6, 16, 123
Abimer.	239	Assujettir, Assujétir.	251
Accents et signes orthogr.	4, 91	Asturer.	ib.
Accorder, son participe.	210	À terre, par terre.	ib.
Accourir, ses auxiliaires.	162	Atleindre.	ib.
Adjectif.	7, 17, 129	Auparavant.	212
Adj. en <i>el, sil, ion, on, et</i> .	18	Auprès de, près de.	219
Adj. en <i>al, ant, ou ent</i> .	21, 22	Aussi, non plus.	215
Adj. déterminatifs.	25	Aussi, si.	213
Adj. possessifs.	26	Aussitôt.	ib.
Adj. numériques, ordinaux.		Autant, tant.	215
cardinaux.	26	Autant que, d'autant que.	225
Adj. deviennent adverb.	62	Avant, devant.	219
Adj. se rap. à pl. noms.	150	Bailleur.	21
Adj. se rap. à des synonym.	ib.	Boucoup.	213
Adj. nu, demi, excepté, sup-		Bénir.	251
posé, compris, passé.	151	Cable.	243
Adj. <i>ci-inclus, ci-joins</i> .	151	Ce avant le verbe être.	135
Adj. donnant aux noms un		Cent, sa syntaxe.	134
sens différent selon la place		Cesser, ses auxiliaires.	160
qu'ils occupent.	153	Chacun.	149
Adj. devenant nom comm.	ib.	Changer pour ou contre.	251
Adj. possessifs redondants.	153	Chanteur.	20
<i>à sa main À MA main droite</i> .	153	Chasseur.	ib.
Adj. poss. leur au sing. ou au		Ciel, son double pluriel.	16
plur. : <i>des lettres À LEUR</i>		Ci-inclus, ci-joins.	151
<i>adresses ou À LEURS adresses</i> .	ib.	Collectifs.	de 184 à 190
Adj. qui n'ont point de plu-		Colorer, colorier.	232
riel.	158	Comme.	215
Adverbe 10, 81.	212	Comment.	232
Adv. à syntaxe.	ib.	Comparatif, son auxiliaire.	165
Adv. en <i>comment, comment</i> .	215	Comparatif.	de 24 à 26
Agir, en agir.	229	Comparer à, avec.	232
Aide, sa syntaxe.	108	Compli, part. invar.	210
Aleu, son double pluriel.	16	Compris, non compris.	150
Aigle, sa syntaxe.	108	Conditionnel, son emploi.	165
Aigre-doux.	152	Confier, se confier, se fier.	233
Al, son double pluriel.	16	Confronter à, avec.	233
Aimer à.	250	Conjonction, son origine.	12, 64
Air, avoir l'air.	244	Conj. qui veulent le subj.	168
Aleu, son double pluriel.	16	Conj. qui veulent tantôt l'in-	
Aimer à.	250	dic., tantôt le subj.	169
Aleu, son double pluriel.	16	Conjugaisons.	de 44 à 49
Aleu, son double pluriel.	16	Conjug. des verbes passifs.	71
Aleu, son double pluriel.	16	Conjug. des verbes neutres.	74
Aleu, son double pluriel.	16	Conjugaison des verbes pro-	
Aleu, son double pluriel.	16	nom.	77
Aleu, son double pluriel.	16	Conjug. des verbes impers.	79
Aleu, son double pluriel.	16	Conjurer.	222
Aleu, son double pluriel.	16	Consister.	ib.
Aleu, son double pluriel.	16	Consommer, consumer.	ib.

Continu, continué, continué-ment, continuellement,	245	Ennuyant, ennuyeux,	245
Contraindre, forcer, obliger à, de,	255	Entre, parmi,	220
Convenir change de signification en changeant d'auxiliaire,	165	Environ,	ib.
Couler, son part. est invar.	211	Eruption, irruption,	246
Croire à,	235	Espérer,	253
Croître, ses auxiliaires,	161	Essayer,	256
Couleur, la couleur de,	108	Et, et,	245
Couple,	ib.	Bu et donné, participes,	204
Courir, accord de son part.,	210	Éveiller, réveiller,	256
Dans, en, leur différence,	220	Éviter,	ib.
Devantage,	212	Exception, sa syntaxe,	151
Dé, avant les quantités,	210	Excuse. Demander excuse,	256
Débileur,	20	Exemple,	109
Déchoir, ses auxiliaires,	160	Expirer, ses auxiliaires,	161
Décider une chose, décider d'une chose,	233	Failir.	256
Déjeuner de, avec,	ib.	Faire, les divers emplois de ce verbe,	ib.
Délicé,	109	Faire, au, faire de l'ou,	257
Demain au matin, demain matin, demain soir,	214	Fait, participe,	208
Demander à, de,	254	Fau, adjectif,	152
Demandeur,	20	Fixer,	257
Demander, ses auxiliaires,	165	Fleurir, fleurir,	ib.
Dent,	154	Fleurir,	ib.
Départir,	254	Foi, avoir, à, en, dans,	ib.
Dépin, part. inv.	212	Fond, fonda, fonda,	246
Décevoir, ses auxiliaires,	161	Foude,	109
Décevoir en bas,	239	For et à mesure (Au),	219
Désirer,	254	Garde, et donner garde, au se garde,	257
Désobéir,	ib.	Gens,	109
Devenir, devenir,	213	Gué, bon gué,	257
Deviner, deviner,	20	Habilité, habilité,	246
Diférent, diférent,	245	Hazarder de, à	ib.
Digne, indigne,	ib.	Hériter,	ib.
Disparatre, ses auxiliaires,	161	Hors,	220
Distinguer de, d'avec,	254	Hymne,	100
Droit, marquer droit,	254	Imiter l'exemple,	258
Durant, pendant,	221	Imprimer, éminent,	245
Échapper, ses auxiliaires,	165	Imposer, en imposer,	258
Éclairer quelqu'un,	255	Incessamment,	214
Efforcer à, de,	ib.	Indic., emploi de ce mode,	164
Égaliser,	ib.	Indigne, digne,	245
Éhonté, déhonté,	245	Inquière à erreur, en erreur,	258
Élipsis,	226	Insecter, insecter,	ib.
Éminent, éminent,	245	Institif, son rapport dans les phrases,	176
Éprouver, ses auxiliaires,	161	Inquiet de, sur,	258
Éprouver à, de,	255	Inquêter quelqu'un, à quel- qu'un,	238
Être, dans leur différence,	220	Interjection,	223
En définitive,	213	Insectier,	258
Enfant,	109	Inversion,	258
Engager à,	255	Jamais, sans négative,	214
		Joindre à, avec,	258
		Jouer, accord de son part.,	210
		Jusque, jusques,	221
		L', pronom elliptique,	149, 208

L', cu
Laisse
Laissez
que
Le, la
Lent à
Leur,
à les
à les
à les
Loin (à)
Longièr
Les, les
taxe,
L'un l'a
Majuscule
Maigri
Manque
Marié à
National
Mêler à
Mêler, à
Mémoire,
Même, et
Mesure,
Nicou au
Mille, au
Modé des
Monter et
Mort-à
Mouche,
Mourir,
Mouvoir,
Négative,
Né... que
Ni entre
Ni, et,
Nom,
Noms un
lion : g
Noms pro
Noms colle
Noms com
Noms syn
adjectif,
Nommer à
Nouveau-n
Nu, sa syn
O ! oh ! ho
Obéir,
Observer,
OEil, son d
Occuper à
On, sa synt
Orge, son d
Orgue, son
Orthograph
Orthog. des

243	<i>L</i> , euphonique,	57	<i>Ou</i> , conj. entre deux sujets,	152
220	<i>Laisse</i> , participe,	207	<i>Où</i> , adverbe,	214
ib.	<i>Laisser</i> , ne pas laisser de ou	239	Oublier <i>à</i> ,	240
246	que de,	239	<i>Où que</i> ,	246
253	<i>Le, la, les</i> , pronoms,	35	<i>Paraitre</i> , son auxiliaire,	163
256	<i>Lent à, Long à</i> ,	246	<i>Parce que, par ce que</i> ,	225
225	<i>Leur</i> , adj. possessif : des lettres		<i>Pardonner</i> ,	240
204	à leur adresse, ou à leurs		<i>Parentèse</i> ,	96
216	adresses,	156	<i>Porter mal</i> ,	244
ib.	<i>Loin</i> (de loin à loin),	214	<i>Parmi, entre</i> ,	229
131	<i>Longtemps</i> , en un mot,	ib.	Participe présent, de 177 à 194	194
256	<i>Lui, leur</i> , pronoms, leur syn-		Participe passé, 10, 79, 194	194
109	taxe,	144	Partic. précédé de <i>en</i> ,	204
161	<i>L'un l'autre, l'un et l'autre</i> ,	180	Partic. suivi d'un verbe,	205
256	Majuscules,	89	Participe laissé,	207
109	<i>Malgré que</i> , son emploi,	225	Participes <i>en et donné</i> ,	208
161	<i>Manquer</i> , accord de son part.,	240	Participe fait,	208
256	<i>Marier à, avec</i> ,	239	Partic. se rapportant au pro-	
109	<i>Matinal, matineux</i> ,	246	nom elliptique l'	ib.
161	<i>Mêler à, avec, dans</i> ,	259	Partic. précédé de <i>pu</i> ,	209
256	<i>Mêler</i> , acc. de son participe,	ib.	Partic. des verbes d'accorder	
ib.	<i>Membre, membre</i> ,	246	<i>courir, jouer, manquer</i> ,	
ib.	<i>Même</i> , sa syntaxe,	158	<i>mêler, passer, porter, ven-</i>	
246	<i>Mesure, à sur à mesure</i> ,	220	<i>irer, sortir, faire, donner,</i>	
109	<i>Nicou</i> avant deux infinitifs,	214	<i>servir, vouloir, couler</i> ,	
219	<i>Mille</i> , sa syntaxe,	154	<i>plaire, déplaire, com-</i>	
ib.	Modé des verbes,	58	<i>plaire</i> , de 209 à 212	212
257	<i>Monter en haut</i> ,	259	Participer <i>à, de</i> ,	241
109	<i>Mort-à</i> ,	153	Partir, ses auxiliaires,	161
257	<i>Moucher</i> ,	239	<i>Pas et point</i> ,	217
246	<i>Mourir</i> ,	ib.	<i>Passager, passant</i> ,	246
ib.	Négative, sa syntaxe,	ib.	<i>Passé</i> , sa syntaxe, de 131, 210	210
ib.	<i>Ne... que</i> , suivi de l'article,	125	<i>Pendant, durant</i> ,	221
220	<i>Ni</i> entre deux sujets,	125	<i>Per, son auxiliaire</i> ,	164
100	<i>Ni, et</i> ,	225	<i>Perce</i> ,	241
238	<i>Nom</i> ,	6, 15, 108	<i>Perdre</i> ,	ib.
243	Noms unis par une préposi-		<i>Perdre</i> , de 177 à 212	212
238	tion : gâteau d'amandes,	140	<i>Planter</i> ,	ib.
214	Noms propres au pluriel,	ib.	Pleonasme,	227
164	Noms collectifs, de 111 à 120	120	<i>Plier, ployer</i> ,	241
243	Noms composés,	120	<i>Plus</i> , partic. invariable,	212
238	Noms synonymes suivis d'un		Plupart, la plupart,	113
ib.	adjectif,	130	Plusieurs,	113
ans les	<i>Nommer à</i> ,	240	<i>Plutôt, plus tôt</i> ,	215
176	<i>Nouveau-né</i> ,	132	<i>Plus et mieux</i> ,	214
238	<i>Nu</i> , sa syntaxe,	131	Ponctuation,	248
ib.	<i>O ! oh ! ho !</i>	225	Portant, bien portant,	247
238	<i>Obéir</i> ,	240	<i>Porter</i> , accord de son part.,	210
223	<i>Observer</i> ,	240	Préposition, 11, 85, 212,	219
238	<i>OEil</i> , son double pluriel,	ib.	<i>Près de, auprès de</i> ,	219
214	<i>Occuper à, de</i> ,	240	<i>Près, près l'église</i> ,	ib.
238	<i>On</i> , sa syntaxe,	131	<i>Près de, prêt à</i> ,	247
210	<i>Orgue</i> , son double genre,	109	<i>Présider</i> ,	242
221	<i>Orthographe des mois</i> ,	85	<i>Prétendre</i> ,	ib.
149, 208	<i>Orthog. des verbes</i> , de 50 à 57,		<i>Proche, proche l'église</i> ,	221
			Pronom, 7, 27, 143	143
			Proposition,	97
			<i>Puer</i> ,	243

Que, conj., son emploi,	224	T euphonique,	57
Quelque, sa syntaxe,	140	Tacher, tacheter,	244
Quiconque,	151	Taire, accord de son part.,	211
Quisque, quoi que,	223	Tant, autant,	213
Radical,	51	Tarder,	244
Ranger de, à (Se),	242	Tel, tel que,	141
Rappeler (Se),	65	Temps des verbes,	39
Refuser de, à,	65	Temps (Formation des),	58
Régime,	32, 136	Temps de l'indic. et du conditionnel, leur emploi,	164
Renoncer,	242	Temps du subjonctif,	165
Rentret, acc. de son part.,	210	Tenir, à, de,	244
Répartir, répartir,	242	Tomber, ses auxiliaires,	162
Récoudre,	243	Tourner, acc. de son part.,	211
Répartir,	65	Tout,	141, 247
Rester, ses auxiliaires,	163	Tous deux, tous les deux,	247
Résulter, ses auxiliaires,	162	Tout à coup; tout d'un coup,	215
Résoudre,	243	Trait d'union,	95
Rien,	131	Tréma,	94
S euphonique,	57	Unir à, avec,	243
Saigner du nez,	543	Valoir, acc. de son part.,	211
Se servir, accord de son part.,	211	Vendeur,	21
Se servir de rien, de rien,	247	Vénéneux, venimeux,	248
Si, aussi,	212	Verbe,	9, 30, 151
Soi, sa syntaxe,	144	Verbe actif,	54, 194
Son, sa, ses, leur syntaxe,	133	Verbe passif,	75, 193
Sortir, ses auxiliaires,	161	Verbe neutre,	76, 196
Sortir, accord de son part.,	210	Verbes neutres se conjuguant tantôt avec avoir, tantôt avec être,	162
Souhaiter,	234	Verbe pronominal,	77, 198
Soupir après, pour,	243	Verbe impersonnel,	79, 198
Souvenir, témoin,	245	Verbe conjugué interrog.,	56
Subjonctif, son emploi,	167	Verbes irréguliers, de 60 à 71	
Subj. Règle neutre,	174	Verbes. Rem. sur les verbes des quatre conj., de 50 à 56	
Subvenir, son auxiliaire,	164	Verbes, leur orth., 53 à 53	
Succomber à, sous,	245	Vieillir, ses auxiliaires,	161
Suite, tout de suite,	215	Vingt, sa syntaxe,	154
Sujet de verbe,	51, 131	Vis-à-vis,	221
Superlatif,	26	Voir, voirà,	65
Suppléer,	243	Y, pronom,	149
Supposer, sa syntaxe,	151		
Susceptible (voir capable),	243		
Syllepse,	228		
Syntaxe,	87		

07
244
211
213
244
141
39
58
ca. II-
164
165
244
163
211
141 247
247
215
95
94
243
211
21
248
30, 194
54, 194
75, 195
76, 196
quant
tanid
162
77, 198
79, 198
56
60 A 71
res des
50 A 56
33
163
134
221
66
149



135-8.1

1958.20

600

LES OUVRAGES SUIVANTS FONT PARTIE DES
LIVRES DE FONDS

DE LA

Librairie de J. B. Rolland & Fils

Nouvel Alphabet double, brochure de 72 pages.
Syllabaire des Ecoles Chrétiennes, brochure de 108 pages.
Le Petit Catéchisme du Diocèse de Québec et de Montréal.
Nouveau Traité des devoirs du chrétien envers Dieu.
Traité d'arithmétique à l'usage des écoles chrétiennes.
Grammaire française élémentaire, do do
Exercices orthographiques do do
Psautier de David, à l'usage des écoles chrétiennes.
Lectures instructives et amusantes (en manuscrit) par
F. P. B.

Les mêmes, avec le texte en caractère d'imprimerie en regard.

Éléments de la grammaire française, par M. Lhomond
Abrégé de l'Histoire Sainte, de l'Histoire de France, etc.
Nouvelle grammaire française, par Noël et Chapsal.
Traité d'arithmétique, par Jean Antoine Bouthillier, nouvelle édition.

Traité élémentaire d'Algèbre.

Nouvelle Arithmétique Analytique et Synthétique des Académies, Écoles Modèles et Commerciales, d'après le système décimal.

Réponses et Solutions Raisonnées des Exercices de calcul et Problèmes contenus dans la Nouvelle Arithmétique.
Manuel de phrases françaises et anglaises à l'usage des commençants.

Grammaire Anglaise, par Sadler.

Exercice anglais, par le même.

ÉLÉMENTS DE GÉOGRAPHIE MODERNE à l'usage des écoles élémentaires, nouvelle édition, revue, corrigée et considérablement augmentée.

NOUVEL ABRÉGÉ DE GÉOGRAPHIE MODERNE ET SACRÉE à l'usage de la jeunesse, par l'abbé Holmes, nouvelle édition, revue, corrigée et considérablement augmentée, par M. l'abbé Ls. Gauthier, professeur au Séminaire de Québec.

Aussi :—Les cours complets de Drioux, Bonneau, Larousse et Poitevin.



